

CULTURE ET RECHERCHE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

N° 148 PRINTEMPS-ÉTÉ 2025



Recherche Culture et politiques publiques



Pour ses 40 ans, la revue *Culture et Recherche* explore les manières dont les politiques publiques participent au quotidien de la construction, de la production, de la structuration et de la valorisation d'une recherche Culture devenue un acteur clé des politiques de démocratisation culturelle.

Forte d'une identité marquée par le faire, la pratique, la participation et l'accessibilité à tous et pour tous, la recherche Culture s'inscrit au cœur même des territoires à travers la richesse de ses différentes composantes que sont les patrimoines, l'architecture, le design, la création, les médias, les industries culturelles et les développements technologiques.

Éditée en science ouverte, *Culture et Recherche* rend visible et lisible, auprès d'un public élargi de professionnels du secteur culturel, cette recherche spécifique marquée par l'histoire des politiques publiques et de l'organisation du ministère de la Culture.

Ce numéro anniversaire expose des analyses rétrospectives et des axes prospectifs structurants qui ont été présentés à l'occasion d'une journée d'études qui a réuni, en décembre 2024, différents acteurs et porteurs de stratégies ainsi que des enseignants-chercheurs et des experts métiers du ministère de la Culture.

L'évolution des modes de production et de transmission des savoirs constitutifs d'une recherche Culture est mise en exergue à travers l'histoire institutionnelle, les modalités de récits participatifs, l'ouverture de la science, les mutations sociétales et environnementales, ainsi que les expérimentations relatives aux droits culturels.

La transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche Culture est ici abordée au regard des exigences politiques structurantes et des dynamiques des programmes incitatifs nationaux et internationaux.

Les modes de valorisation de la recherche Culture sont, quant à eux, questionnés sous le prisme des opportunités et des enjeux de l'édition et de la diffusion des résultats scientifiques.

Enfin, ce numéro rend un immense hommage aux femmes et hommes qui, depuis plusieurs décennies, bâtissent une société de la connaissance de tous les champs de la recherche Culture à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

En amplifiant la diffusion et le partage des productions scientifiques et pédagogiques auprès du plus grand nombre, ils contribuent pleinement à la construction d'une démocratie culturelle dans tous les territoires.

Je les remercie chaleureusement. ■

NOËL CORBIN

Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle



© MC-Didier Plovy

40 ans

Recherche Culture et politiques publiques

Dossier coordonné par

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, Sous-direction des formations et de la recherche, Bureau de la recherche

- 1 **Édito,**
Noël Corbin, Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

- 3 **Préface,**
C. Graindorge



6-63

Les modes de production et de transmission de la recherche Culture, miroirs des politiques publiques

- 8 L'histoire institutionnelle de la recherche au ministère de la Culture au prisme de la revue *Culture et Recherche* (regards croisés), *A. Brandt-Grau, C. Hottin et L. Martin*
- 17 Ce que trament les sciences et recherches participatives : vers une écriture des attachements, *M. Fauray*
- 23 Ouvrir la science et la partager..., *O. Contat*
- 34 La recherche française opère sa mue transition environnementale, *S. Guillot*

- 43 L'IA sans frontière : le déploiement de Karibu au Sénégal, *I. Girard*

- 47 La matérialité des connaissances dans le contexte de l'intelligence artificielle et de la créativité computationnelle, *P. Marin*

- 60 Droits culturels, communs, co-crétions : ce que les expérimentations artistiques et culturelles font à la recherche, *E. Pidoux*



64-99

La recherche Culture, une exigence structurante pour l'enseignement supérieur

- 66 Recherche Culture et structuration de l'enseignement supérieur (regards croisés), *A. B. de Araujo, C. Lecourtois et E. Mahé*
- 78 Dynamiques des programmes incitatifs pour la recherche Culture, *F. Thibault, S. Girel et P. Liévaux*
- 89 Sciences humaines et création théâtrale en dialogue : les résidences d'artistes à l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, *F. March*

- 94 Circulation(s), usage(s) et ouverture(s) des données culturelles, *A. Conraux et E. Peyre*



100-137

Les modes de valorisation de la recherche Culture

- 102 La valorisation de la recherche au sein des écoles Culture : opportunités et défis, *É. Buser*
- 113 Éditer et diffuser les SHS dans le cadre de l'ouverture de la science, *A. Vazquez*
- 122 0-148 ou 40 années de *Culture et Recherche*. Esquisse et perspectives, *C. Hottin*
- 129 Questionner les politiques culturelles face à la complexité des sociétés contemporaines, *H. Hatzfeld et S. Grange*
- 132 La création de centres de recherche dans les musées français – un défi pour l'avenir, *F. Nerlich*

Histoire(s) en miroir : 40 ans de mise en récit de la recherche Culture

Prémisse

Au ministère de la Culture, la recherche s'inscrit dans une histoire, somme toute, assez récente et selon un processus souvent itératif. Dans le premier gouvernement de la 5^e République en 1959, le ministre d'État André Malraux, chargé des Affaires culturelles, bénéficie d'un certain nombre de transferts d'attributions, notamment les arts et lettres, l'architecture, les Archives de France et le Centre national de la cinématographie¹. Le ministère des Affaires culturelles² a alors pour mission « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité ».

La recherche Culture n'est pas attribuée nativement au ministère de la Culture et ne le sera pas par la suite.

Néanmoins, dès les années 1960, un certain nombre de jalons est posé (lois relatives au patrimoine, création de corps pour la conservation des musées, de conseillers pour la création artistique, de directions, de conseils et de laboratoires de recherche), créant ainsi un terrain favorable à la recherche, avant même la création en 1984, puis la mise en œuvre d'un nouveau Conseil de la recherche au ministère de la Culture en 1985, année de la première publication de la revue *Culture et Recherche*.

Dans ce premier numéro, il s'agissait avant tout de rendre compte des activités du Conseil. Dès le départ, *Culture et Recherche* tissait ainsi un narratif de la politique publique de la recherche. Ce 148^e numéro anniversaire poursuit cette inscription dans ce qui constitue la trame de la revue : l'actualité de la recherche, le recueil des sources et des ressources, le dialogue entre les productions scientifiques et les modes de financement, la réception des mutations sociétales et la matérialité

de la culture administrée, autant d'éléments qui nourrissent un débat inter-, pluri- et multi-disciplinaire, en miroir de l'histoire administrative et épistémologique de la recherche Culture...

Atterrissage

Dans les années 1960, un premier socle de planification propice à la recherche interroge la notion de politique culturelle et de ses conditions d'action (Augustin Girard pilote dès 1963 le nouveau Service d'études et de recherches – SER³). Dix ans après la création du « ministère Malraux » et de ses attributions héritées, parmi lesquelles les arts et lettres et l'architecture, une réforme remplace en 1968 la section « Architecture » de l'École nationale supérieure des beaux-arts par des « Unités pédagogiques d'architecture » (UPA) autonomes regroupant 400 à 700 élèves. Le régime des études conduisant au Diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (DPLG, 3 cycles de 2 ans) est fixé en 1971⁴, les UPA devenant des Instituts d'architecture et d'urbanisme. La recherche prend un nouvel élan avec le Comité

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, Sous-direction des formations et de la recherche, Bureau de la recherche

1. Jean-Pierre Dalbéra, « La recherche au ministère chargé de la Culture (1959-2000) », *Histoire de la recherche contemporaine*, tome II, n° 2, 2013, p. 108-121 : <https://doi.org/10.4000/hrc.279> (site consulté le 7 avril 2025).

2. Décret n° 59-889 du 24 juillet 1959 portant organisation du ministère chargé des affaires culturelles (M. Malraux) : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000299564> (page consultée le 7 avril 2025).

3. Le SER est d'abord chargé de mener des enquêtes pour approfondir la connaissance des publics et des professionnels de la culture, comparer les financements publics et privés et élaborer des statistiques culturelles fiables. La première enquête sur les pratiques culturelles des Français est publiée en 1973. Au cours des années 1970 et 1980, il lance de nombreux programmes d'étude et publie de multiples ouvrages et enquêtes de référence traitant de sociologie et d'économie de la culture. À la fin des années 1980, il crée à Grenoble l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) : voir note 1.

4. Décret n° 71-803 du 27 septembre 1971 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000510937>). La loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture redéfinira par la suite la profession d'architecte et son organisation : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000522423#:text=II%20fournit%20aux%20personnes%20qui,d'%C5%93uvre%20\(1\)](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000522423#:text=II%20fournit%20aux%20personnes%20qui,d'%C5%93uvre%20(1)) (pages consultées le 7 avril 2025).

d'orientation pour la recherche et le développement en architecture (CORDA). Cette instance interministérielle, créée le 12 février 1972, structure des thématiques de recherche pluridisciplinaires par des appels d'offres (premiers appels à projets de recherche architecturale) en interrogeant théories et doctrines de l'architecture⁵.

La même année, la réforme de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales est mise en œuvre. Elle remplace le système des ateliers en vigueur, instituant « un double cursus en deux cycles : un cycle court en trois années d'études, préparant au Diplôme national d'arts et techniques (DNAT), la spécialisation distinguant deux sections, arts graphiques et cadre bâti ; un cycle long préparant après cinq années d'études au Diplôme national d'expression plastique (DNEP), comprenant un cycle d'initiation en deux ans et un cycle de spécialisation en trois ans, la dernière année étant consacrée à la mise en œuvre d'une démarche personnelle, année qualifiée de cycle de recherche. La spécialisation concerne alors trois départements, art-environnement-communication, ces trois spécialisations n'existant pas encore dans toutes les écoles qui vont progressivement personnaliser et affirmer leur identité⁶ ».

Ces deux grands domaines disciplinaires que sont la création architecturale, urbaine et paysagère et la création artistique vont constituer le riche substrat de la recherche Culture dans ses formes plurielles.

Ancrage

Une nouvelle impulsion est donnée dès 1975 avec la création de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) qui va structurer et coordonner la recherche avec la création d'un Conseil de la recherche et d'une Mission recherche avec des crédits spécifiques du budget de l'État (« l'enveloppe recherche ») et le portage engagé des sciences humaines et sociales (biens culturels), en incluant de nouvelles disciplines (ethnologie et recherche musicale).

L'année 1977 voit à la fois la promulgation de la loi sur l'architecture n° 77-2 du 3 janvier 1977⁷, qui définit la profession d'architecte, et la naissance de l'Institut français d'architecture (IFA) dont la mission est de favoriser la diffusion de la culture architecturale. Elle sera suivie en 1978 d'un décret⁸ qui répartira les services de l'architecture entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie.

En 1983 est créé le « Comité consultatif de la recherche liée à l'enseignement », et des partenariats avec le CNRS sont lancés. « L'enveloppe recherche » initiale devient « Budget civil de recherche et développement » (BCRD). Un nouveau Conseil de la recherche est créé en juillet 1984 et placé auprès du ministre, avant que la Mission de la recherche et de la technologie (MRT)⁹ voie le jour en 1991. Cette dernière portera, entre autres, la première stratégie

de recherche avec un schéma directeur, lancera le premier accord-cadre entre le ministère et le CNRS en 1992 et un plan national de numérisation et de valorisation de la recherche.

Par la suite, une direction dédiée à l'architecture sera mise en place en 1996¹⁰, avant de fusionner avec la direction du patrimoine en 1998¹¹. Cette même année, le « Comité consultatif de la recherche architecturale (CCRA) » voit le jour et la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles est créée¹².

Expansion

Dans le contexte des années 2000, le ministère de la Culture réorganise sa recherche nationale pour intégrer « l'Espace européen de la recherche (EER) » et son 7^e Programme-cadre de recherche et développement (PCRD) qui met en réseau les différents acteurs et partenaires des stratégies nationales en Europe (mutualisation par les programmes et les infrastructures). Une forte structuration marque cette période avec la loi d'orientation et de programmation de la recherche, le premier schéma stratégique de la recherche 2001-2004 (avant même les stratégies ministérielles de la recherche 2017-2020 et 2023-2027) et la création de deux agences en 2006 : l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres)¹³.

En outre, la réforme Licence-master-doctorat (LMD), propice au développement de la recherche, est mise en place et le ministère de la Culture gère le premier programme « Recherche culturelle et culture scientifique » au sein d'une « Mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur » (MIREs) pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

Ces évolutions trouveront une nouvelle expression en janvier 2010 avec la création du Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie (DREST) au sein du Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (SCPCI), rattaché au secrétariat général du ministère de la Culture.

Enfin, dans la suite de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) en 2016¹⁴, 5 décrets de 2018¹⁵ réorganisent à nouveau l'enseignement de l'architecture : statut des professeurs et des maîtres de conférences des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) ; création du Conseil national des enseignants-chercheurs des ENSA ; associés, invités et intervenants extérieurs des ENSA ; reconnaissance de l'autonomie des ENSA et soutien des synergies de recherche avec, notamment, l'Université.

Inscription des enjeux sociétaux

Depuis les années 2000, la montée en puissance de la recherche par le projet ou par la pratique (création artistique, architecture et patrimoine) et un financement par appels à projets (PIA, France

5. Le CORDA sera supprimé en 1979 par le ministère de l'Environnement portant à cette date les politiques de l'architecture.

6. Philippe Le Moal, *Quelques repères pour une histoire de l'enseignement public des arts visuels, de la danse, de la musique et du théâtre en France*, Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique, juillet 2024, 35 p. <https://www.culture.gouv.fr/fr/espace-documentation/publications-revues/quelques-reperes-pour-une-histoire-de-l-enseignement-public-des-arts-visuels-de-la-danse-de-la-musique-et-du-theatre-en-france> (site consulté le 7 avril 2025).

7. Voir note 4.

8. Décret n° 78-533 du 12 avril 1978 relatif aux attributions du ministre de l'Environnement et du Cadre de vie : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000702942> (site consulté le 7 avril 2025).

9. Dirigée par Jean-Pierre Dalbéra.

10. Décret n° 96-237 du 22 mars 1996 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000558673/2021-05-18> (site consulté le 7 avril 2025).

11. Décret n° 98-840 du 21 septembre 1998 portant création d'une Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) au ministère de la Culture et de la Communication : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000391138/> (site consulté le 7 avril 2025).

12. Décret n° 98-841 du 21 septembre 1998 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000573950> (site consulté le 7 avril 2025).

13. Qui sera remplacée en 2014 par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

14. Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341> (site consulté le 7 avril 2025).

15. Décrets n°s 2018-105, 2018-106, 2018-107, 2018-108 et 2018-109 du 15 février 2018 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/architecture/formations-recherche-et-metiers/la-reforme-des-ecoles-nationales-superieures-d-architecture> (site consulté le 7 avril 2025).

2030, programmes européens et internationaux) s'accompagne d'une prise en compte de questionnements multiples et plus inter- ou transnationaux : durabilité, interculturalité, internationalisation, relations arts-sciences, culture numérique et intelligence artificielle, nouveaux modèles économiques des industries créatives et culturelles, inégalités d'accès à la culture, etc. Il s'agit non plus seulement de produire des connaissances, mais aussi d'en restituer la complexité et d'accompagner notre pouvoir d'agir dans des contextes très évolutifs. Créée en 2021 au ministère de la Culture, la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle investigate ces problématiques au sein de sa sous-direction formations et recherche.

Car la recherche Culture porte de forts enjeux contemporains :

- acquérir une solide expertise sur les acteurs et partenaires de la recherche Culture à l'échelle territoriale, nationale et internationale ;
- soutenir la participation aux différents programmes ou dispositifs de formation et de recherche, dans le cadre des stratégies nationales et européennes de la recherche ;
- contribuer à la structuration des axes prospectifs de la recherche ;
- accompagner les synergies d'acteurs et de programmes ;
- développer le dialogue entre recherche, sciences, culture et société ;
- valoriser et donner à voir la communauté de la recherche Culture et rendre découvrables, lisibles et visibles ses productions scientifiques ;
- définir et partager une méthodologie et des outils de valorisation.

De ces enjeux découlent autant d'actions structurantes de la recherche pour :

- donner à comprendre les axes programmatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le continuum des politiques publiques du ministère ;
- prendre en compte les modalités de co-construction des savoirs qui associent de nouveaux acteurs aux partenaires institutionnels, les transitions sociétales et les innovations citoyennes, les défis écologiques et numériques ;
- enfin, identifier et reconnaître les spécificités et les apports des chercheurs français dans les réseaux européens et internationaux.

Il est indispensable d'une part de caractériser la place de la recherche Culture parmi les grands domaines de la recherche nationale, d'autre part de renforcer la structuration et l'animation de ses réseaux, de mieux accompagner ses acteurs (laboratoires, chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, docteurs, etc.), notamment dans la recherche de financements (appels à projets – AAP –, Appels à manifestation d'intérêt – AMI –, Programmes

et équipements prioritaires de recherche – PEPR – et Programmes nationaux de recherche – PNR) et de partenariats (CNRS, ANR, MESR, etc.), et de valoriser ses résultats. La recherche Culture s'inscrit dans le vaste écosystème des 99 établissements d'enseignement supérieur et de plus de 280 structures de recherche relevant du ministère de la Culture.

Dans ce numéro, les liens tissés entre la recherche Culture et les politiques publiques suivent trois trajectoires :

- les modes de production et de transmission de la recherche ou l'histoire institutionnelle de la recherche Culture au prisme de la revue *Culture et Recherche* ;
- la recherche Culture, une exigence structurante pour l'enseignement supérieur ;
- les modes de valorisation de la recherche.

Aujourd'hui, les leviers constitutifs de politiques publiques entrent en collusion avec des défis désormais planétaires : l'urgence écologique et l'intelligence artificielle. Il ne s'agit pas de surseoir à l'une ou à l'autre de ces politiques, mais plutôt de prendre en compte leur impact et d'accompagner la montée en compétences nécessaire avec la transmission de nouvelles connaissances. En ce sens, l'apport de la recherche à l'enseignement supérieur Culture est capital, car il questionne les « anciens » modes d'apprentissage. Durant les 40 dernières années, l'évolution de la recherche a irrigué les programmes pédagogiques, en impulsant l'hybridation des savoirs et des savoir-faire, la porosité entre des pratiques de conception, de participation et de coopération, en dépassant largement l'ancrage historique et disciplinaire. Les productions de recherche les plus récentes et les programmes de recherche traduisent des liens systémiques et cumulatifs entre les domaines relevant de la science (connaissance), de la technique (création, invention et innovation) et de l'économie de la culture. Les recherches dites « indisciplinées » en sont une des expressions.

C'est tout le défi des programmes incitatifs pour la recherche Culture. La stratégie ministérielle de la recherche et l'accord-cadre avec le CNRS, cités précédemment, offrent accompagnement et périmètre d'actions. Mais la recherche a aussi vocation à prendre en compte d'autres dispositifs nationaux et internationaux de programmation scientifique et budgétaire, à soutenir et à financer de nouvelles synergies prospectives, notamment en valorisant les compétences propres qu'elle mobilise.

Par ailleurs, il n'existe pas de recherche sans valorisation ni diffusion. À l'heure des réseaux sociaux et de l'immédiateté de l'information, l'existence de l'édition scientifique, les lieux et les acteurs de sa production et de sa conservation, les données et les stratégies d'ouverture de la science par, avec et pour la société sont autant de fondamentaux à consolider. ■

lettre de la recherche

Envoi

Demain

CULTURE ET RECHERCHE

ENVOI

Sommaire

Demain

CULTURE ET RECHERCHE

CALENDRIER

RENCONTRES

culture & recherche

REVUE DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE

REVUE DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE

Culture & Recherche

116-117

Le patrimoine culturel immatériel

Culture & Recherche

116-117

Numérisation du patrimoine culturel

européenne

européenne

CULTURE ET RECHERCHE

Enseignement supérieur et recherche

CULTURE ET RECHERCHE

Recherche créative, innovation

CULTURE ET RECHERCHE

Patrimoine des outremer

CULTURE ET RECHERCHE

Les nouveaux terrains de l'ethnologie

CULTURE ET RECHERCHE

L'interculturel en actes

CULTURE ET RECHERCHE

Archives et enjeux de société

CULTURE ET RECHERCHE

CULTURE ET RECHERCHE

CULTURE ET RECHERCHE

CULTURE ET RECHERCHE

Recherche en



Les modes de production et de transmission de la recherche Culture, miroirs des politiques publiques

L'histoire institutionnelle de la recherche au ministère de la Culture au prisme de la revue *Culture et Recherche* (regards croisés)¹

L'histoire institutionnelle de la recherche au ministère de la Culture au prisme de la revue *Culture et Recherche* montre, depuis 40 ans, l'évolution de la place de la recherche dans le secteur culturel et son interaction avec les politiques culturelles. Bien que la recherche ait été au départ marginale au sein du ministère de la Culture par rapport aux autres enjeux culturels comme le patrimoine et la création artistique, elle a gagné en importance à partir de 1981, avec la création de la Mission de la recherche et de la technologie (MRT)², devenue, début 2010, le Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (DREST), puis la sous-direction des formations et de la recherche début 2021.

ASTRID BRANDT-GRAU (ABG)

Ingénieure de recherche hors classe honoraire, ancienne cheffe de projets « Campus Excellence » château de Versailles

CHRISTIAN HOTTIN (CH)

Conservateur en chef du patrimoine, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, chercheur associé à l'UMR CNRS 9022 « Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s », membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)

LAURENT MARTIN (LM)

Professeur d'histoire contemporaine, Université de Paris-III Sorbonne-Nouvelle, membre du Comité d'histoire du ministère de la Culture

Astrid Brandt-Grau (ABG)

En tant qu'ancienne cheffe du DREST, je suis particulièrement honorée d'animer cette table ronde, car la revue *Culture et Recherche*, éditée par mon ancien département, m'est chère. Pendant les huit ans que j'ai occupé mon poste, entre 2012 et 2020, j'ai coordonné, en tant que rédactrice en chef de la revue, plusieurs numéros, comme, par exemple, celui intitulé « Recherche culturelle et sciences participatives » en 2020 et « Recherche, formation, innovation. Une trilogie vertueuse » en 2018³. Je salue ici l'engagement de toutes et tous, en tant que contributeurs à cette revue, et je remercie Dominique Jourdy, qui était la responsable de l'édition jusqu'en 2020 et qui a fait évoluer la maquette de la revue de façon audacieuse en associant des artistes à chaque numéro. Je souhaite

remercier également Catherine Graindorge, l'actuelle rédactrice en chef de la revue *Culture et Recherche*, de son investissement talentueux et visionnaire pour inscrire l'actualité de la recherche dans les thématiques de la revue.

La revue *Culture et Recherche*, lancée en 1985, d'abord sous la forme d'un bulletin d'information⁴, a joué peu à peu un rôle clé dans la diffusion des travaux de recherche dans des domaines comme les sciences humaines, les arts et la sociologie de la culture, contribuant ainsi à la reconnaissance et à la structuration de la recherche dans le domaine culturel.

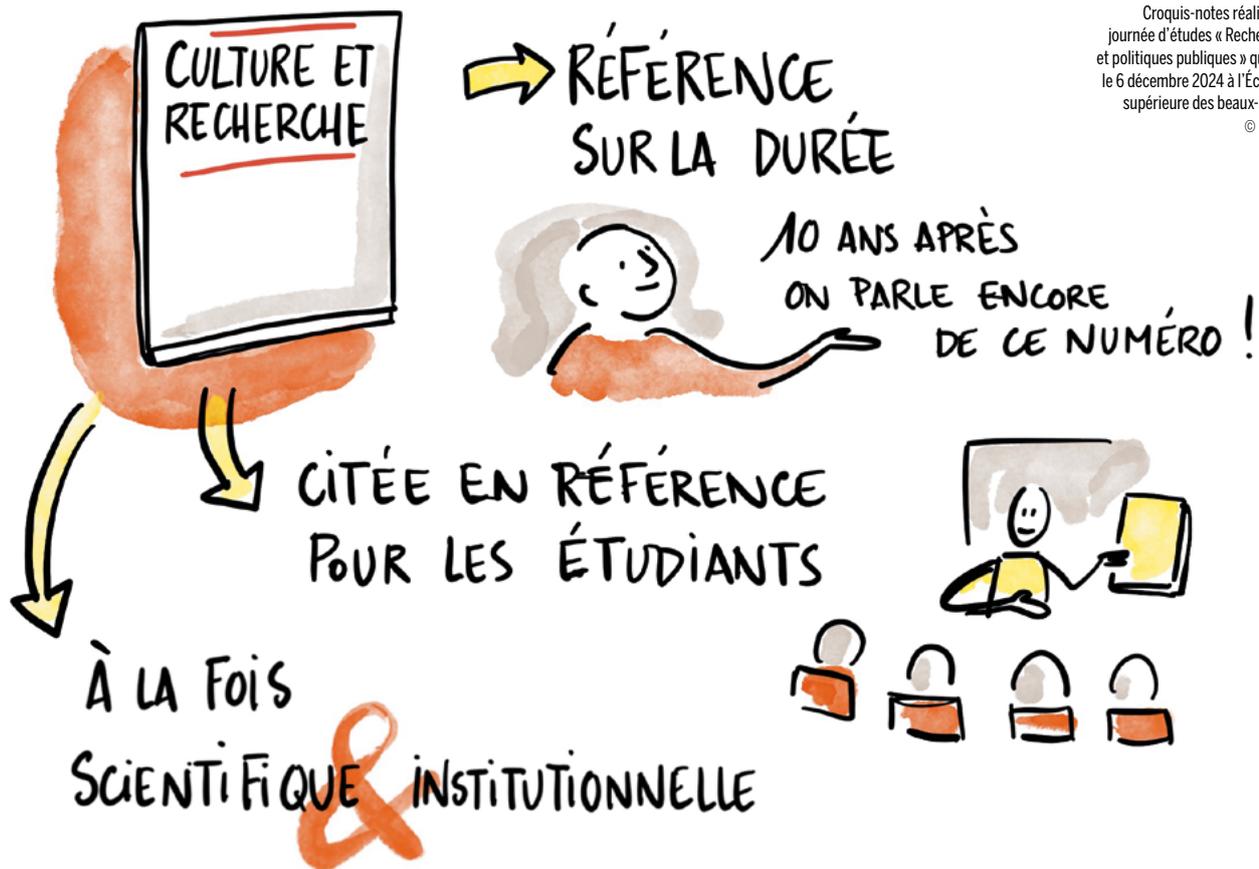
Elle a évolué au fil du temps pour devenir une publication scientifique et institutionnelle, destinée à diffuser les travaux de recherche menés dans le cadre du ministère de la Culture et à valoriser la

1. Cet article reprend les échanges de la table ronde modérée par Astrid Brandt-Grau lors de la journée d'études organisée par le bureau de la recherche de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle du ministère de la Culture le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

2. 1959-2010. *La recherche au ministère de la Culture*. *Culture et Recherche*, n° 122-123 (n° spécial), printemps-été 2010, 88 p. <https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/Culture-et-recherche-122-123-1959-2010-La-recherche-au-ministere-de-la-Culture> (site consulté le 19 mars 2025).

3. Respectivement numéros 140 (<https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/Recherche-culturelle-et-sciences-participatives>) et 137 (<https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/Recherche-Formation-Innovation>) (sites consultés le 19 mars 2025).

4. *Lettre de la recherche*, n° 0, janvier-février 1985, 12 p. : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/culture-et-recherche-n-0> (site consulté le 19 mars 2025).



Croquis-notes réalisés durant la journée d'études « Recherche Culture et politiques publiques » qui s'est tenue le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
© Maelle Caron

recherche en sciences humaines et sociales appliquées à la culture⁵. Elle a donné l'opportunité à des chercheurs, des historiens, des sociologues, des économistes et des spécialistes d'autres disciplines d'échanger et de confronter leurs analyses et leurs recherches. Elle s'est aussi constitué lieu de réflexion sur les enjeux contemporains de la culture, toujours en lien avec les pratiques politiques et institutionnelles.

Progressivement, *Culture et Recherche* a donc joué un rôle essentiel dans l'animation du champ de la recherche dans le domaine culturel, en proposant notamment des dossiers thématiques sur des sujets aussi variés que l'histoire de l'art, l'archéologie, les politiques culturelles, la gestion du patrimoine, les pratiques culturelles populaires, etc. Elle a ainsi permis à des chercheurs de se faire (re-)connaître dans le monde académique, mais aussi dans les cercles décisionnels, là où les politiques publiques de la culture se forment. Elle a également permis à d'autres chercheurs et enseignants-chercheurs d'y puiser matière à leur propre réflexion et d'enrichir leur recherche et leur enseignement.

Dans ce contexte, bénéficier du regard d'un expert du patrimoine et d'un enseignant-chercheur, Christian Hottin et Laurent Martin, en recueillant le témoignage de leur expérience complémentaire s'est imposé. En suscitant un débat autour de leurs regards croisés, nous souhaitons apporter un nouvel éclairage et esquisser des pistes pour le futur de la revue *Culture et Recherche*.

ABG – Christian, pouvez-vous nous parler de la réception par les lecteurs et des usages ultérieurs des quatre numéros de Culture et Recherche que vous avez coordonnés ?

Christian Hottin (CH) : *Culture et Recherche* est une revue d'actualité de la recherche. Chaque fois que nous avons travaillé, avec des collègues, sur un dossier, notre premier objectif a été de fournir au public des acteurs de la culture – au sein des collectivités territoriales, des services de l'État, dans le secteur privé marchand et non marchand – une information bien documentée et précise sur l'état d'une question à un moment donné.

Reste que, à mon sens, ce qui fait toute la qualité de *Culture et Recherche*, c'est sa capacité à transformer ces réponses circonstanciées en ressources qui prennent de plus en plus de valeur au fil du temps. S'est tenue la semaine passée la rencontre annuelle des professionnels de l'Inventaire général. J'ai été frappé de constater que, en dehors de publications propres à l'Inventaire, *Culture et Recherche* était pratiquement la seule revue évoquée. Dans sa communication, notre collègue Jean Bernard a fait référence au dossier le plus récent, sur l'intelligence artificielle : cela illustre la fonction première de la revue, qui est de répondre à des questions d'actualité. Mais on a aussi évoqué dans le fil des discussions le numéro de 2016 sur les enjeux de la recherche en patrimoine, que j'ai dirigé avec Pascal Liévaux⁶. Un tel numéro peut apparaître, avec un certain recul, comme une « butte-témoin »⁷,

5. *Les publics in situ et en ligne*, *Culture et Recherche*, n° 134, hiver 2016-2017, 96 p. : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/Culture-et-Recherche-134-Les-publics-in-situ-et-en-ligne> (site consulté le 19 mars 2025).

6. *Patrimoines. Enjeux contemporains de la recherche*, *Culture et Recherche*, n° 133, été 2016, 96 p. : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/Culture-et-Recherche-133-ete-2016-Patrimoines.-Enjeux-contemporains-de-la-recherche> (site consulté le 19 mars 2025).

7. Certains numéros apparaissent encore aujourd'hui comme une « butte-témoin » qui est, en géologie, un relief isolé par l'érosion, formé de couches horizontales protégées par une couche dure résistante. La butte indique ainsi la stratigraphie originelle. Voir dans ce numéro l'article de Christian Hottin, « 0-148 ou 40 années de *Culture et Recherche*. Esquisse et perspectives », p. 122.

L'HISTOIRE INSTITUTIONNELLE DE LA RECHERCHE AU PRISME DE LA REVUE CULTURE ET RECHERCHE



E AU MINISTÈRE DE LA CULTURE



ASTRID BRANDT-GRAU
CHEFFE DE PROJETS
"CAMPUS EXCELLENCE"
CHÂTEAU DE VERSAILLES

MODÉRATION



LAURENT MARTIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
UNIVERSITÉ DE PARIS III - SORBONNE
MEMBRE DU COMITÉ D'HISTOIRE
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE



CHRISTIAN HOTTIN

CHERCHEUR INVITÉ AU SEIN
DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE
RECHERCHE "HUMANITÉS,
CRÉATION ET PATRIMOINE"



SOURCE POUR
ÉTUDIER L'HISTOIRE
DE LA RECHERCHE
CULTURELLE ?



COMITÉ D'HISTOIRE
DU MINISTÈRE

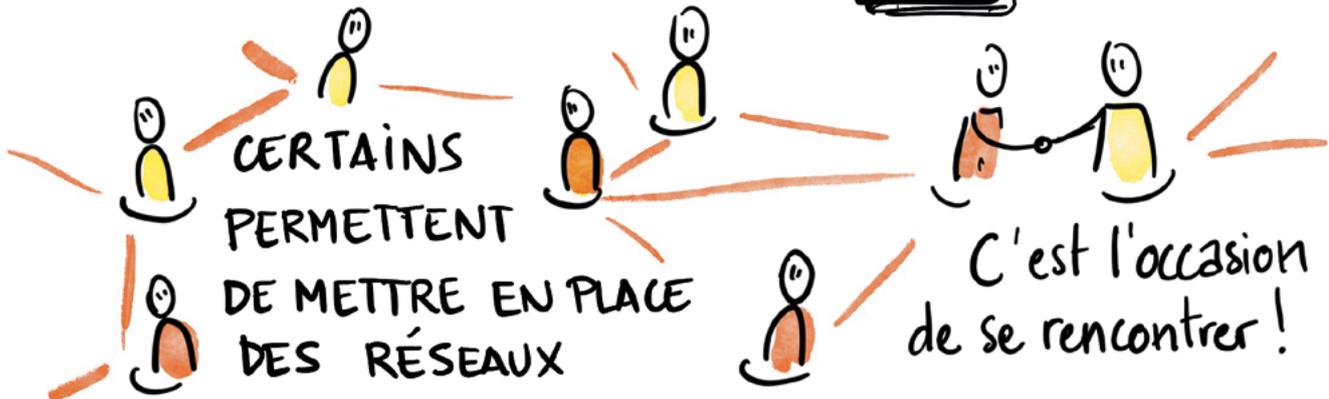
LES DEUX CONTRIBUENT
À CETTE ÉTUDE



TOUS LES NUMÉROS
NE SE CONSTRUISSENT
PAS DE LA MÊME FAÇON



Il y a parfois
des batailles
derrière !



UNE VERSION EN LIGNE
NÉCESSAIRE POUR RAYONNER

→ Un accès pérenne aux anciens numéros
ET EN ANGLAIS ? Avec l'IA ?
Les idées peuvent-elles s'exprimer
dans une autre langue ?

8. *Le patrimoine culturel immatériel, Culture et Recherche*, n° 116-117, printemps-été 2008, 56 p. : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/culture-et-recherche-n-116-et-117> (site consulté le 19 mars 2025).
9. *Archives et enjeux de société, Culture et Recherche*, n° 129, hiver 2013-2014, 84 p. : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/Culture-et-Recherche-129-Archives-et-enjeux-de-societe-hiver-2013-2014> (site consulté le 19 mars 2025).
10. 1959-2010. *La recherche au ministère de la Culture*, op. cit.
11. Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge, « Les politiques du patrimoine : une histoire à écrire », *L'Historien, la culture et les institutions, Culture et Recherche*, n° 95, mars-avril 2003, p. 4-5 : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/culture-et-recherche-n-95> (site consulté le 19 mars 2025).
12. Emmanuelle Loyer, *Le Théâtre citoyen de Jean Vilar. Une utopie d'après-guerre*, Presses universitaires de France, 1997 ; Pascale Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre. 1945-1981*, Presses universitaires de France, 2004.
13. Dominique Poulot, *Une histoire du patrimoine en Occident. xviii^e-xix^e siècles*, Presses universitaires de France, 2006. Voir aussi Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003.
14. Françoise Taliano-des Garets, *La vie culturelle à Bordeaux. 1945-1975*, Presses universitaires de Bordeaux, 1995 ; Philippe Poirrier, *Municipalité et culture au xix^e siècle. L'intervention de la municipalité de Dijon dans les domaines artistiques et culturels, 1919-1995*, thèse, Université de Bourgogne, 1995 ; Loïc Vadelorge, *Pour une histoire culturelle du local. Rouen, 1919-1940*, thèse, Université Paris IV Sorbonne, 1996.
15. Augustin Girard et Geneviève Gentil n'ont écrit qu'un livre en commun, mais qui exerça une influence profonde et durable : *Développement culturel. Expériences et politiques*, Unesco et Dalloz, 1982.
16. Laurent Martin, *Jack Lang. Une vie entre culture et politique*, Complexe, 2008 (et en co-direction), *Les années Lang. Une histoire des politiques culturelles, 1981-1993. Dictionnaire critique*, La Documentation française, 2021. Du même auteur : *L'enjeu culturel. La réflexion internationale sur les politiques culturelles, 1963-1993*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2013.

un marqueur sur les transformations du champ de la recherche en patrimoine. À mesure que la fonction d'actualité d'un numéro peut sembler s'amenuiser, sa valeur en tant que source croît. Le numéro de 2008 sur le patrimoine immatériel⁸ est un témoignage intéressant pour comprendre la « prise » française de la notion, ses tropismes et ses ambiguïtés...

ABG – Laurent, en quoi la revue Culture et Recherche a été pour vous un outil pédagogique ?

Laurent Martin (LM) – J'ai découvert la revue *Culture et Recherche* au début des années 2000, lorsque je suis passé de l'histoire de la presse et des médias – qui était mon domaine de recherche initial – à l'histoire des politiques culturelles françaises à l'occasion d'un premier travail sur les archives déposées par Jack Lang à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine. En enseignant cette histoire et l'actualité des politiques culturelles, d'abord à Sciences Po puis à l'École de l'Institut national de l'audiovisuel (INA Sup), avant de rejoindre l'Université de la Sorbonne-Nouvelle, j'ai mesuré combien cette revue était riche et pouvait fournir aux étudiants une matière abondante. C'est tout particulièrement le cas des étudiants du département de médiation culturelle, qui se destinent à rejoindre des institutions privées, publiques ou associatives, lesquelles constituent le tissu vivant de la culture administrée aujourd'hui. Des numéros comme ceux consacrés à la diversité et à la démocratisation culturelles (n° 105-106) et à l'interculturel (n° 128) ont fourni nombre d'articles que j'ai pu donner à lire aux étudiants ou qu'ils ont utilisés pour leurs exposés ou leurs travaux dirigés. Pour les étudiants de l'INA Sup, je me souviens m'être beaucoup servi du numéro sur le patrimoine et les archives (n° 129)⁹. Bien entendu, ce sont les numéros portant sur la socio-économie de la culture qui m'ont surtout intéressé en tant qu'enseignant et chercheur dans ce domaine, mais la revue *Culture et Recherche* a aussi ceci d'utile qu'elle renseigne plus largement sur le lien entre culture et recherche dans tous les domaines ; je pense en particulier au n° 122-123¹⁰ sur la recherche au ministère de la Culture.

ABG – Christian et Laurent, quelle est, selon vous, la potentielle valeur de la revue Culture et Recherche en tant que source pour étudier l'histoire de la recherche culturelle ?

LM – La revue *Culture et Recherche* n'est pas principalement tournée vers l'histoire. Elle apporte pourtant beaucoup d'éléments susceptibles d'alimenter une histoire des politiques culturelles, dans la mesure où elle se concentre sur les décennies récentes. Un numéro m'a tout particulièrement marqué en ce sens : le n° 95 (mars-avril 2003) avec un dossier sur « L'historien, la culture et les institutions¹¹ ». On y trouvait des articles de

Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge sur l'histoire des politiques du patrimoine, un autre de Marc Olivier Baruch sur l'histoire administrative, un troisième de Dominique Poulot sur le phénomène de patrimonialisation... Au tournant des années 2000, l'histoire des politiques culturelles faisait partie des fronts pionniers d'une histoire culturelle alors en plein essor. Depuis une douzaine d'années, les thèses et publications se succédaient à bon rythme, elles exploraient l'histoire des spectacles et de la décentralisation culturelle¹², l'histoire du patrimoine¹³ ou encore l'histoire des relations entre collectivités territoriales et État central¹⁴... Les historiens se faisaient une place aux côtés des sociologues, politistes, juristes, économistes, dans l'examen de l'une des grandes spécificités françaises, en attendant des démarches plus comparatives et internationales qui allaient marquer la décennie suivante. Cette démarche était vivement encouragée par le Comité d'histoire du ministère de la Culture, fondé en 1993 par Augustin Girard, le créateur du Service des études et recherches devenu le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS). Secondé par Geneviève Gentil (qui nous a quittés l'an passé)¹⁵, il a suscité ou soutenu de nombreux chercheurs qui savaient pouvoir trouver auprès du Comité des ressources, des contacts, des conseils pour accélérer ou enrichir leurs travaux. Le rôle du Comité est d'ailleurs souligné par Augustin Girard dans ce même numéro de *Culture et Recherche* de 2003, tandis que Geneviève Gentil y présente les archives orales constituées par le Comité, une ressource très précieuse pour les historiens. J'ai moi-même bénéficié de ces documents et du soutien d'Augustin Girard et de Geneviève Gentil, que ce soit pour mes recherches sur l'œuvre de Jack Lang ou pour celles sur le Service des études et recherches, objet de mon mémoire inédit pour l'Habilitation à diriger des recherches (HdR) en 2012¹⁶.

CH – L'intérêt de *Culture et Recherche* en tant que source est évident. Reste que, comme toute source, elle doit être critiquée et confrontée à d'autres. Source sur l'histoire de la recherche culturelle, elle est aussi une des manifestations, une des représentations de celle-ci. C'est une revue institutionnelle, dont le mode de fonctionnement, parfaitement rigoureux au demeurant, est assez éloigné de celui des revues académiques. Pour qu'elle puisse pleinement jouer ce rôle de source, il faut s'intéresser au point d'attache administratif de la revue, à son comité de rédaction, au choix des thèmes, à l'élaboration des sommaires, au plus ou moins haut degré de portage politique des dossiers, qui peut être apprécié, par exemple, en fonction du signataire de la préface au numéro, selon qu'il est politique ou administratif. Il faut aussi replacer cette revue dans l'écosystème des publications ministérielles, fait de nombreuses collections et revues dont *Culture et Recherche* se fait

Je suis presque en train de dire que pour pleinement user de *Culture et Recherche* comme source historique, il faudrait en passer par sa construction en tant qu'objet de recherche historique.

le porte-voix. J'évoquais précédemment le dossier sur le patrimoine immatériel. Il s'agit d'une source au double sens du terme : matériau pour l'histoire, mais aussi point d'origine de toutes les publications sur ce thème liées au ministère et qui ont suivi, comme celles dans *In situ*¹⁷ ou dans la collection des « Cahiers d'ethnologie de la France¹⁸ », par exemple.

Je suis presque en train de dire que pour pleinement user de *Culture et Recherche* comme source historique, il faudrait en passer par sa construction en tant qu'objet de recherche historique.

ABG – Durant les années 1980 et 1990, le ministère de la Culture, par l'intermédiaire de la revue *Culture et Recherche*, a cherché à articuler les besoins de la politique culturelle avec les

exigences de la recherche académique. Les thèmes abordés ont souvent été influencés par les grands axes de la politique ministérielle, notamment la mise en valeur du patrimoine, la création artistique contemporaine ou encore la démocratisation culturelle.

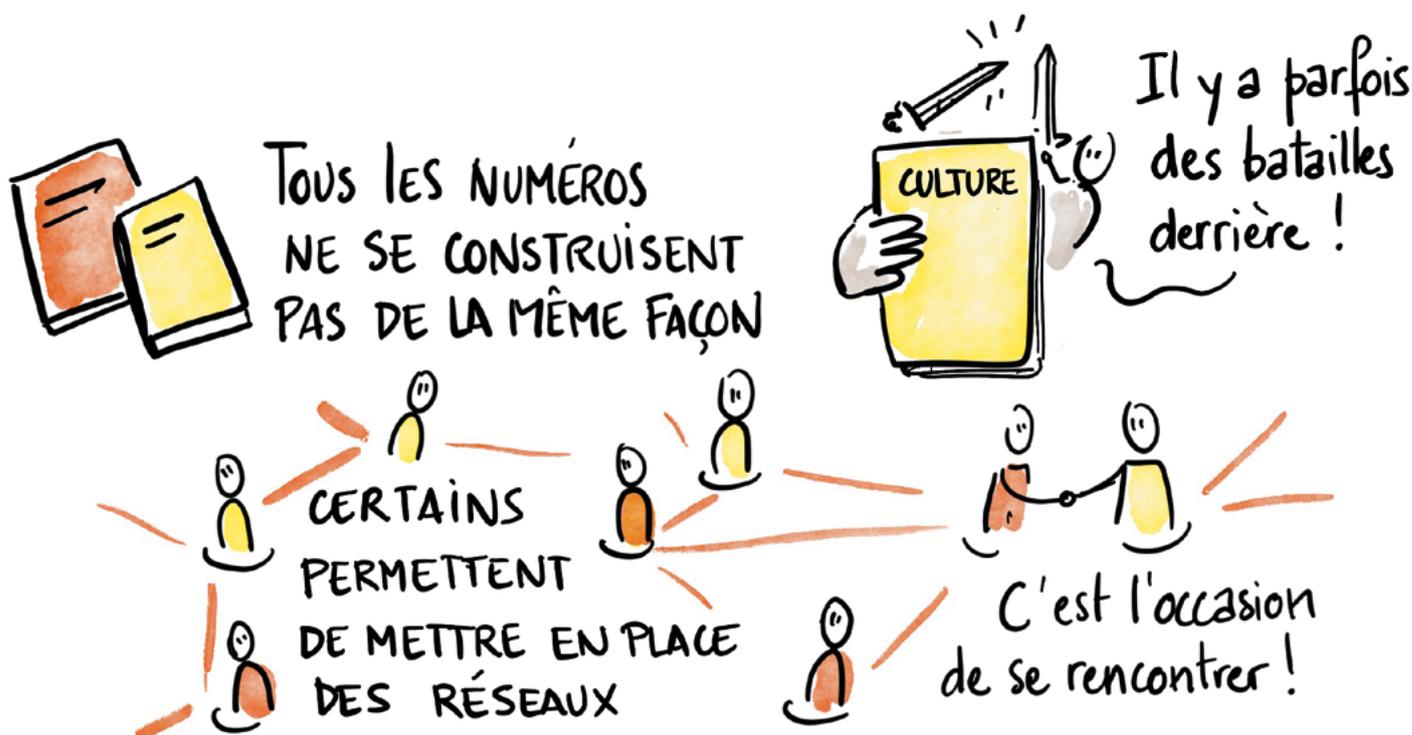
Dans les années 1990, avec l'essor des sciences sociales, des thématiques comme la sociologie des publics, l'analyse des pratiques culturelles et la gestion de la diversité culturelle ont pris une place importante dans les travaux de recherche soutenus par le ministère de la Culture. Le rôle de la revue a été de diffuser ces nouvelles problématiques et pratiques, tout en incitant à une réflexion sur le rôle de la recherche en tant qu'outil au service des politiques publiques.

ABG – Laurent, quelle est, selon vous, la légitimité d'une revue qui est à la fois scientifique et institutionnelle ? Comment peut-elle trouver sa place à côté des revues académiques ? Comment s'inscrit-elle dans le paysage des revues en sciences humaines et sociales ? Comment s'articule-t-elle avec les publications du DEPS ?

LM – *Culture et Recherche*, comme le Comité d'histoire du ministère de la Culture, est un espace de dialogue entre une approche professionnelle de la culture, celle des praticiens qui œuvrent dans les différents services et institutions de la culture, et une approche plus théorique et académique, celle des chercheurs qui travaillent sur ces mêmes services et institutions. Cela en fait la force mais aussi la faiblesse, certains considérant qu'elle n'est pas assez indépendante des prescriptions officielles, pas assez critique, trop proche des positions du ministère, etc. Le même jugement est parfois

17. Patrimoine culturel immatériel et institutions patrimoniales. In *Situ. Revue des patrimoines*, n° 33, 2017 : <https://journals.openedition.org/insitu/15435> ; <https://doi.org/10.4000/insitu.15435>

18. Chiara Bortolotto (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture, 2011. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.3545>



19. <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/Rapports/Les-pratiques-culturelles-des-Francais-apres-la-crise-sanitaire-Bilan-a-la-fin-de-l-ete-2021>
(site consulté le 19 mars 2025).

20. *Le patrimoine culturel immatériel*, op. cit.

21. *Patrimoines. Enjeux contemporains de la recherche*, op. cit.

22. Le numéro de la revue célébrant le cinquantenaire du ministère de la Culture fut publié en 2010 et non en 2009, d'où son titre « 50 + 1 ». 1959-2010. *La recherche au ministère de la Culture*, op. cit.

23. Hervé Lemoine est alors conservateur général du patrimoine, directeur, adjoint au directeur général des patrimoines, chargé du service interministériel des Archives de France. Pascal Even est alors conservateur général du patrimoine, sous-directeur, chargé de la sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau.

24. Yann Potin est alors chargé d'études documentaires aux Archives nationales (département « Éducation, culture et affaires sociales »), et il est chargé des archives des archives. Amable Sablon du Corail est alors conservateur en chef du patrimoine, chef de bureau des missions et de la coordination interministérielle au sein du Service interministériel des Archives de France.

25. *Les nouveaux terrains de l'ethnologie, Culture et Recherche*, n° 127, automne 2012, 72 p. : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/Thematiques/Enseignement-superieur-et-recherche/Culture-et-recherche/Files/Culture-et-recherche-127-Les-nouveaux-terrains-de-l-ethnologie-automne-2012>
(site consulté le 19 mars 2025).

26. Voir dans ce numéro la réédition de l'article de Hélène Hatzfeld et Sylvie Grange, « Questionner les politiques culturelles face à la complexité des sociétés contemporaines », *L'interculturel en actes, Culture et recherche*, n° 128, printemps-été 2013, p. 6-8.

27. Noël Barbe est alors ingénieur d'études, conseiller pour l'ethnologie à la DRAC de Franche-Comté et chercheur au LAHIC (UMR IAC). Marina Chauliac est alors ingénieure de recherche, conseillère pour l'ethnologie à la DRAC Rhône-Alpes et chercheuse au CEM (UMR IAC).

porté sur les publications du DEPS. Mais les unes comme les autres sont considérées comme des références indispensables par tous les chercheurs qui travaillent sur la culture et les politiques culturelles, un peu comme les fameuses « enquêtes sur les pratiques culturelles des Français¹⁹ ». *Culture et Recherche* ainsi que les publications du DEPS alimentent en données tous les travaux français en socio-économie de la culture, y compris les plus critiques à l'égard des orientations du ministère de la Culture.

ABG – Christian, pouvez-vous nous parler du contexte de la commande et des modalités de réalisation d'un numéro de la revue Culture et Recherche? Quelle est votre expérience de la réception des recherches par les décideurs politiques au sein du ministère de la Culture et au-delà?

CH – Chacun des quatre dossiers s'inscrit dans un contexte de commande très différent. Le Patrimoine culturel immatériel (2008)²⁰, je l'ai dit, est un point de départ de l'aventure; pour Patrimoines. Enjeux contemporains de la recherche (2016)²¹, avec Pascal Liévaux, c'est plutôt un point de basculement, au milieu d'une décennie qui était le théâtre de grands changements dans les manières de faire de la recherche, grâce aux projets financés dans les Programmes investissements d'avenir (PIA) successifs. Dans ces deux premiers cas, je dirais que l'impulsion, de manière plus ou moins directe, provient soit d'une refonte globale des outils d'une politique publique, soit d'un traité multilatéral par lequel la France s'engage dans l'élaboration d'une nouvelle catégorie d'action publique: la volonté du politique est donc bien présente, et le dossier traduit la mise en acte de cette volonté.

On peut s'arrêter plus précisément sur les deux autres cas. Ils nuancent fortement cette vision « descendante ». Le dossier sur les archives est né directement de ma volonté de réparer ce qui me semblait une absence problématique mais fort significative: l'oubli presque total des archives dans le dossier « 50 + 1 »²². Je m'en suis ouvert à Pascal Liévaux et suis allé rencontrer Hervé Lemoine et Pascal Even²³. Ils ont fort bien accueilli l'idée. On pourrait aussi noter qu'ils n'avaient pas réagi face à l'absence... Nous avons constitué un groupe de travail pour préparer le dossier, avec trois coordinateurs, puisque j'ai travaillé avec Yann Potin et Amable Sablon du Corail²⁴, et nous avons lancé un appel à contributions qui a remporté un beau succès.

Le dossier sur l'ethnologie – « Les nouveaux terrains de l'ethnologie²⁵ » – a quant à lui émergé dans un contexte beaucoup plus délicat. C'est Hélène Hatzfeld²⁶ qui a poussé cette idée, quelques années après la Révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en 2007, et pour faire face à « l'évaporation » de la mission du patrimoine

ethnologique dans l'organigramme (c'est Michel Clément, en tant que préfigurateur de la Direction générale des patrimoines [DGP] qui avait eu un jour cette expression assez élégante) aussi bien qu'à l'effritement continu du réseau des ethnologues dans les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Au sein de la DGP, l'idée du dossier a suscité des réactions variées, mais le secrétariat général du ministère a toujours soutenu le projet. Quant à la réalisation, elle s'est avérée complexe et non exempte de tensions avec mes collègues Marina Chauliac et Noël Barbe²⁷, notamment sur la place à donner au patrimoine immatériel. Mais nous sommes heureusement parvenus à une synthèse. On le voit, la notion de revue qui traite de l'actualité de la recherche doit être comprise de manière large: il ne s'agit pas toujours d'une actualité impulsée par le politique au plus haut niveau du ministère.

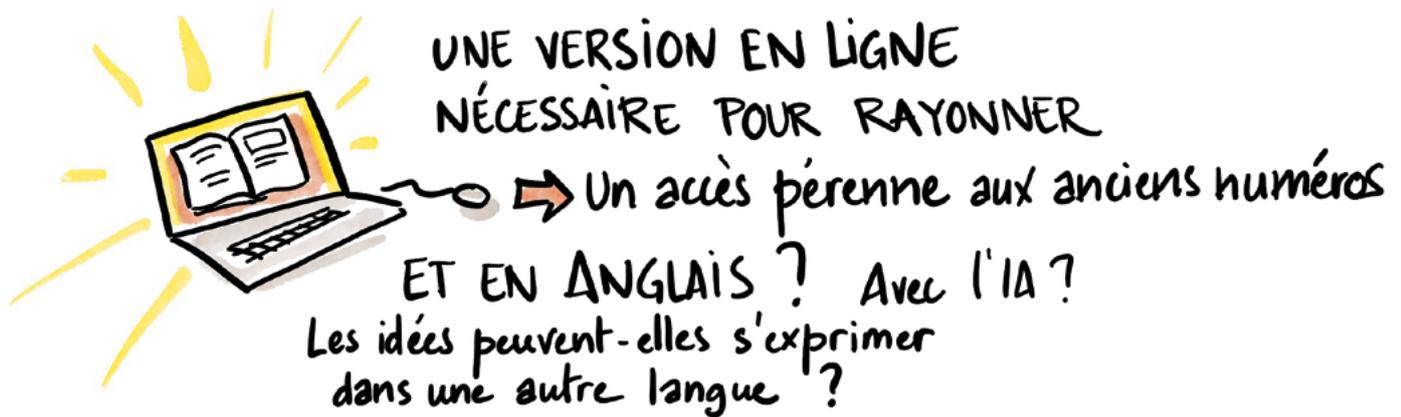
ABG – Au début du XXI^e siècle, avec l'émergence des nouvelles technologies, de nouveaux enjeux ont émergé pour la recherche en culture, notamment autour de la numérisation du patrimoine, des mutations des industries culturelles et de la question des médiations numériques. La recherche a de plus en plus été pensée de manière interdisciplinaire, entre l'histoire, la sociologie, l'économie, mais aussi la technologie et la gestion de l'information.

La revue Culture et Recherche a accompagné cette évolution en mettant en avant les travaux qui croisaient ces différents champs, tout en restant fidèle à sa mission de mettre en lumière des recherches ayant une dimension pratique pour les politiques publiques. Les thématiques liées à la gestion des institutions culturelles, l'impact des politiques culturelles sur les territoires ou encore la mise en réseau des acteurs culturels ont ainsi pris une place importante dans la revue.

La réflexion sur l'articulation entre recherche académique et usage politique est restée centrale, avec une attention accrue à la question de la « valorisation » de la recherche, au sens de manière dont les résultats de la recherche peuvent être traduits en actions concrètes, que ce soit dans la formation des professionnels de la culture ou dans la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

ABG – Laurent, quelles sont selon vous les étapes nécessaires pour qu'une recherche de type académique puisse se traduire en actions concrètes? Comment conduire l'articulation entre recherches académiques, pratiques culturelles et usages politiques?

LM – C'est une question difficile pour un chercheur qui se méfie de tout usage directement politique d'une recherche académique. La montée en puissance de la recherche par projet, la restriction des budgets accordés à une recherche non pilotée par les tutelles administratives inquiètent à juste titre la communauté scientifique. En même temps,



je ne fais pas partie de ceux qui rejettent par principe tout dialogue entre le savant et le politique. Ce dialogue peut et doit se faire à certaines conditions et dans certains espaces dédiés, tels que, justement, une revue comme *Culture et Recherche* ou le Comité d'histoire du ministère, ou encore les temps de rencontre que l'on peut trouver lors du festival d'Avignon. Il faut noter par ailleurs que la méfiance des chercheurs devant toute récupération politique de leurs travaux rencontre en symétrie la méfiance (ou l'indifférence) de beaucoup de décideurs, qui ont rarement la curiosité de regarder du côté de la recherche – qu'elle soit historique ou sociologique – avant de prendre des décisions. On a parfois le sentiment un peu décourageant que certains politiques méconnaissent totalement ce qui a été fait avant leur arrivée au pouvoir et réinventent en permanence la roue.

Il y a un enjeu fondamental de vulgarisation scientifique, de diffusion des savoirs issus de la recherche en sciences humaines et sociales dans le corps social, et en particulier auprès des responsables politiques. Une revue comme *Culture et Recherche* joue, de ce point de vue, un rôle fondamental pour la valorisation de la recherche.

ABG – Christian, pouvez-vous nous parler de votre expérience de la mise en réseau des acteurs culturels grâce à la revue *Culture et Recherche*? Comment générer le débat interdisciplinaire?

CH – Je dirais « générer » ou « poursuivre ». Trois exemples.

Autant le dossier de 2012 sur l'ethnologie reste centré sur une discipline et une seule, autant celui de 2008 sur le patrimoine immatériel, par la diversité d'origine des contributions, montre que, même s'il peut y avoir une relation privilégiée, ou en tout cas particulière, entre ethnologie et patrimoine immatériel, celle-ci n'est pas exclusive. On trouve dans ce dossier de 2008, à mon avis, les germes des problématiques qui ont inspiré le colloque de Cerisy de 2012²⁸, dont Julia Csergo a eu l'initiative, avant de nous y associer, Pierre Schmit²⁹ et moi. Les actes ont été publiés en 2020 sous le titre *Le Patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales*³⁰.

En 2014, le numéro *Archives et enjeux de société* fait écho aux questionnements soulevés par un important colloque de 2003, hélas resté inédit, qu'avaient organisé l'Association des archivistes français et l'École nationale des chartes : « L'archivistique est-elle une science ? »³¹. On a pu mesurer combien, en l'espace de dix ans, des réponses passionnantes avaient été apportées à cette question. Et pas uniquement par les historiens ou les archivistes !

Enfin, en 2016, dans la recherche en patrimoine³², nous avons voulu faire une sorte de tour de table des recherches conduites sur le patrimoine au sein de différentes sciences sociales : droit, économie, sociologie, géographie, histoire et bien entendu ethnologie. Il s'agit peu ou prou du panel disciplinaire que nous avons réuni, quelque temps plus tard, pour créer une revue interdisciplinaire sur le patrimoine, *In Situ. Au regard des sciences sociales*³³.

ABG – Aujourd'hui, la recherche au ministère de la Culture s'inscrit dans une dynamique plus large, qui inclut des préoccupations telles que la durabilité, la diversité culturelle, l'internationalisation et les nouveaux rapports entre création et patrimoine. Les travaux relatifs à la culture numérique, l'analyse des nouveaux modèles économiques des industries culturelles et créatives ainsi que la question des inégalités d'accès à la culture et de démocratisation des savoirs sont des sujets cruciaux pour les prochaines années.

La revue *Culture et Recherche* est un lieu important de réflexion sur ces questions. De plus, les structures de recherche qui ont émergé sous l'égide du ministère de la Culture – souvent en lien avec les universités et le CNRS – poursuivent cette mission de valorisation de la recherche dans les sciences humaines appliquées à la culture.

ABG – Laurent, pouvez-vous nous parler des recherches menées au sein du master « Géopolitique de l'art et de la culture » que vous codirigez à la Sorbonne-Nouvelle. Quel a été l'impact de la revue *Culture et Recherche*, qui, je le signale ici, est diffusée dans le réseau des ambassades de France ?

28. Voir le site du centre culturel international de Cerisy : <http://www.ccic-cerisy.asso.fr/patrimoine12.html> (site consulté le 19 mars 2025).

29. Pierre Schmit est alors ethnologue régional, directeur du CRECET (Centre régional de culture ethnologique et technique) à Caen.

30. Julia Csergo, Christian Hottin, et Pierre Schmit (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2020. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.15990> (site consulté le 19 mars 2025).

31. Un utile compte rendu est toutefois disponible en ligne : Marie-Françoise Liard, « L'archivistique est-elle une science ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 3, 2003, p. 99-100 : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-03-0099-005> ISSN 1292-8399 (site consulté le 19 mars 2025).

32. *Les publics in situ et en ligne*, op. cit.

33. *Le tournant réflexif, In Situ. Au regard des sciences sociales*, n° 1, 2019 : <https://journals.openedition.org/insituars/277> ; <https://doi.org/10.4000/insituars.277> (site consulté le 19 mars 2025).

LM – Le master « Géopolitique de l'art et de la culture » est implanté au sein du département de médiation culturelle de l'Université de la Sorbonne-Nouvelle. Il associe des cours donnés par des universitaires, par exemple sur la géopolitique de l'art ou sur les politiques et diplomaties culturelles dans le monde, et des enseignements assurés par des professionnels de la culture, par exemple sur l'action culturelle extérieure des collectivités territoriales ou bien sur l'ingénierie culturelle. Il s'adresse à des étudiants et étudiantes qui aspirent à jouer un rôle dans les échanges culturels internationaux. Jusqu'à récemment, *Culture et Recherche* se cantonnait pour l'essentiel à des problématiques franco-françaises. Mais la revue s'est ouverte à des questionnements plus inter- ou transnationaux – je pense notamment aux très intéressants n° 142 et 143 (2022) coordonnés par Catherine Graindorge, respectivement sur « La recherche culturelle et l'Europe » et sur « La recherche culturelle à l'international », avec des articles passionnants sur l'interculturalité et l'internationalisation des recherches ou sur les restitutions patrimoniales, notamment. Il faut noter que le centre de gravité de ces numéros reste fixé sur les politiques du patrimoine, qui concentrent la majorité des propositions. Peut-être faudrait-il davantage faire de place, dans de futurs numéros, aux recherches sur les industries culturelles, la création contemporaine ou encore le débat d'idées, qui sont autant d'axes forts de la diplomatie culturelle française. On pourrait imaginer une collaboration entre *Culture et Recherche* et l'Institut français.

ABG – Laurent et Christian, quelle évolution des formats de publication suggérez-vous avec l'essor du numérique ? En quoi un changement de format aurait-il un impact sur le lectorat de façon positive ou négative ? Faudrait-il envisager une version en langue anglaise, éventuellement en s'appuyant sur une traduction automatisée via l'intelligence artificielle (IA) ?

LM – On peut accéder librement et gratuitement à tous les numéros de *Culture et Recherche* sous forme de Pdf sur le site du ministère de la Culture et je ne manque pas de signaler aux étudiants qui rechignent à aller en bibliothèque et, plus encore, en librairie. Toutefois, la revue manque de visibilité numérique, au contraire des publications du DEPS que l'on trouve sur la plateforme Cairn. Il serait très important que l'on puisse également trouver *Culture et Recherche* sur cette plateforme, qui rassemble une part majeure des revues francophones aujourd'hui, dont des revues de vulgarisation scientifique dans le champ des politiques culturelles, comme *L'Observatoire* ou *Nectart*³⁴. C'est fondamental dans la perspective d'un élargissement du lectorat étudiant. Par ailleurs, si l'on souhaite accroître la visibilité internationale de la revue, une traduction en anglais apparaît indispensable. Elle pourrait se faire à moindres frais

grâce aux outils d'IA, pour peu que les traductions soient ensuite révisées par des humains...

CH – Pour *Culture et Recherche*, je crois beaucoup à la complémentarité des supports imprimés et numériques.

Si *Culture et Recherche* est une revue scientifique, elle est aussi une revue culturelle, et dans la culture des professionnels de la culture, la beauté de l'objet, livresque ou autre, n'est pas une chose futile. Aussi, un bel exemplaire imprimé concourt à l'appréciation de la valeur de la revue au-delà de sa seule qualité esthétique. C'est un critère à part entière. Le tirage papier n'est donc pas un luxe ! Et il faudrait bien entendu reprendre et développer ici – mais tout le monde le sait – les qualités de fluidité, de maniabilité et d'immédiateté de lecture qui sont inhérentes à l'imprimé.

Ceci étant posé, y compris au sein de la sphère culturelle, la majorité des revues sont désormais accessibles en ligne, soit de manière exclusive comme *In Situ-Revue des patrimoines* et *In Situ-Au regard des sciences sociales*³⁵, soit en partage avec une version imprimée, et, dans ce dernier cas, soit de manière immédiate, soit avec une barrière mobile, par exemple *La Gazette des archives* sur Persée³⁶. Il me semble que quelques rares titres comme *Patrimoines*³⁷ ou *Monumental*³⁸ font de la résistance. La consultation en ligne de *Culture et Recherche* offre une remarquable complémentarité avec la lecture des exemplaires imprimés. Mais l'on sait aussi que le site du ministère de la Culture doit faire une place très importante à l'actualité. Se pose dès lors la question du large accès à la revue sur le long terme, si l'on souhaite, précisément, qu'elle continue à prendre part à la vie des idées et remplisse en outre sa fonction de source.

Je suis pleinement d'accord avec la position exprimée par Laurent Martin en faveur de l'accueil de *Culture et Recherche* sur une plateforme. Sa visibilité numérique immédiate s'en trouvera accrue, son accessibilité sur le long terme confortée, mais aussi, en tout cas je le pense, sa légitimité scientifique en sortira renforcée. Le mieux serait évidemment que cette mise en ligne se fasse en conformité avec les principes de la science ouverte, la revue étant publiée en science ouverte (modèle « diamant »³⁹). Entièrement d'accord, en outre, avec l'idée d'une traduction anglaise bien révisée.

ABG – En somme, la revue *Culture et Recherche* est un reflet de l'évolution des rapports entre recherche et politique culturelle en France. Elle a contribué à faire émerger une vision plus académique et scientifique de la culture, tout en servant de relais entre la recherche et les pratiques culturelles professionnelles. Elle témoigne de l'effort du ministère de la Culture pour intégrer la recherche dans son action publique, mais aussi de la façon dont la culture et ses enjeux sont de plus en plus abordés à travers le prisme des sciences sociales et des sciences humaines. ■

34. Les deux revues de vulgarisation sur les politiques culturelles sont présentes sur Cairn. Les liens hypertextes sont, pour *L'Observatoire* : <https://shs.cairn.info/revue-l-observatoire?lang=fr> ; pour *Nectart* : <https://shs.cairn.info/revue-nectart?lang=fr> (sites consultés le 19 mars 2025).

35. <https://journals.openedition.org/insitu/> ; <https://journals.openedition.org/insituars/> (Sites consultés le 29-04-2025).

36. Sont gratuitement consultables en ligne tous les numéros publiés entre 1933 et 2021. Voir : <https://www.persee.fr/collection/gazar> (site consulté le 19 mars 2025).

37. Chaque numéro de *Patrimoines* fait l'objet d'une présentation en ligne sur le site de l'Institut national du patrimoine (INP). Depuis le n° 16, en plus du sommaire, un article de chaque nouvelle livraison est consultable en PDF, présenté comme un « extrait » de la revue. Voir par exemple : <https://www.inp.fr/patrimoines-la-revue-de-linp/ndeg17-patrimoines-en-partage> (site consulté le 19 mars 2025).

38. Chaque numéro de *Monumental* fait l'objet d'une présentation en ligne sur le site du Centre des monuments nationaux : <https://www.monuments-nationaux.fr/editions-du-patrimoine/collections/monumental#presentation> (site consulté le 19 mars 2025).

39. L'accès ouvert « diamant » est un modèle communautaire et non commercial de publication académique qui supprime les barrières financières pour les auteurs et les lecteurs. Dans le cadre de l'accès ouvert « diamant », les publications sont librement accessibles en ligne, sans frais d'abonnement pour les lecteurs ni frais de traitement des articles (APC) pour les auteurs.

Ce que trament les sciences et recherches participatives : vers une écriture des attachements

Les sciences et recherches participatives ne se limitent pas à produire des connaissances ; elles tissent des liens, transforment les relations et les agencements qu'elles explorent. Pourtant, nos modes d'écriture scientifique peinent à restituer cette complexité, à faire place aux attachements, aux expériences et aux voix plurielles qui façonnent ces démarches. Comment raconter autrement en donnant à voir non seulement des résultats, mais aussi les dynamiques, engagements et transformations à l'œuvre ? En s'appuyant sur une réflexion épistémologique et écopoétique, cet article invite à explorer des formes d'écriture capables de re-susciter ce qui trame ces pratiques.

MÉLODIE FAURY

Professeure, Muséum national d'histoire naturelle, chaire « Recherches sur les sciences participatives : rôles et modalités transformatrices », UMR CNRS 208 Patrimoines locaux, environnement et globalisation (PALOC) – Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) – Institut de recherche pour le développement

« Dis-moi comment tu racontes, je te dirai
à la construction de quoi tu participes. »

Isabelle Stengers à propos de l'œuvre
de Donna Haraway¹

1. Isabelle Stengers, « Fabriquer de l'espoir au bord du gouffre. À propos de l'œuvre de Donna Haraway », *Revue internationale des livres et des idées*, n° 10, mars-avril 2009, p. 24-29.



L'article scientifique répond à des normes précises visant la preuve, l'objectivité et la reconnaissance académique. Il s'inscrit dans un cadre épistémologique partagé qui définit sa scientificité². Nous publions des articles dans l'optique de leur validation par les pairs *via* le système de *peer-review* (ou comité de lecture), afin également de partager des résultats. Les articles sont aussi des unités d'évaluation de notre activité: un « bon » chercheur étant un chercheur publiant selon nos actuelles politiques de recherche. Selon une conception de la recherche que l'on pourrait qualifier de « classique », l'appropriation des connaissances a lieu en aval de leurs production, validation et publication, soutenant la conduite de nouvelles recherches, s'appuyant sur ces nouvelles références.

« Une attention particulière aux processus d'appropriation révèle qu'il ne s'agit pas de mécanismes uniformes, mais d'expérimentations ouvertes dont le résultat, le succès ou l'échec dépendent de la manière dont les acteurs agencent, transforment et traduisent les savoirs dans leur système de pensée et les manipulent en fonction de leurs propres intérêts³. »

Les sciences et recherches participatives (SRP)⁴ sont fréquemment définies par un objectif de *coproduction de nouvelles connaissances*. Dans

leurs intentions, ces pratiques peuvent aussi explicitement viser une transformation: « cocréer des connaissances qui soient pertinentes pour la résolution de problèmes concrets⁵ », « recherche de solutions à des enjeux complexes: économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux, culturels, éducatifs, éthiques ou identitaires⁶ », « collaborations entre chercheurs et groupes de citoyens ou de professionnels pour résoudre des problèmes⁷ ».

Changer de trame: toute forme est informée et informante

La pluralité de ce qui se joue dans les pratiques de SRP ne peut se réduire à une écriture académique normée selon le *dispositif*⁸ de l'article scientifique, pouvant être considéré comme un récit de ce qui a été produit. Si nous souhaitons restituer l'expérience des SRP et ce que ces pratiques ont transformé, en tenant compte de la multiplicité de leurs intentions et des engagements des parties prenantes, nous avons besoin d'autres formes de récits qui ne font pas seulement importer le régime de la preuve et la démonstration de faits scientifiques: des récits relationnels, éthiques, sensibles qui ouvrent la possibilité de se laisser toucher, saisir et collectivement transformer par *ce qui se trame*⁹.

L'écriture comme prolongement de l'enquête

L'enjeu n'est pas seulement de témoigner avec justesse des implications multiples des parties prenantes à la recherche¹⁰, c'est également un prolongement de l'objectif même de *transformation* des SRP. En effet, l'enquête se prolonge *dans et par* l'écriture: ensemble elles nomment, reconnaissent et donnent du sens à ce qui se trame, permettant d'y attacher de la valeur et d'en prendre soin (le soutenir, l'entretenir, le développer...). Notre manière d'écrire *fait partie* de l'élaboration de nos savoirs et de notre rapport au monde et à ce qui le compose. L'écriture a ainsi une fonction politique¹¹ – *quels signes, êtres, importances et attachements y cohabitent*, même quand elle se présente comme neutre et scientifique¹² – dans la mesure où elle laisse à la marge certains modes d'existence dans ses restitutions¹³.

Pour le dire autrement, nous cherchons à composer avec des récits accueillant aussi des êtres illisibles au regard des critères de légitimité et d'établissement de la preuve à l'œuvre dans les pratiques scientifiques. Nous cherchons des récits qui restituent et réhabilitent¹⁴ plutôt que des récits qui administrent le réel, le découpent depuis un point de vue (autodéclaré) neutre et à distance. Nous cherchons à composer avec des récits de l'immanence¹⁵ et des relations, depuis lesquels nous puisons nos *capacités de réponse*¹⁶ (l'un des objectifs explicites des SRP), qui nous maintiennent intègres et reliés depuis les situations et depuis les relations dans lesquelles nous sommes engagés.

2. À ce sujet, quelques références parmi une multitude: Léo Coutellec, *La science au pluriel. Essai d'épistémologie pour des sciences impliquées*, Éditions Quae, 2015; Baudouin Jurdant, « Le désir de scientificité », *Alliage*, n° 41-42, 1999, p. 147-155.

3. Marie Chosson, Marie-Albane de Suremain et Anne Viguier (dir.), *(Ré) Appropriations des savoirs. Acteurs, territoires, processus, enjeux*, Presses de l'Inalco, 2021.

4. Voir le n° 140 de *Culture et Recherche*, *Recherche culturelle et sciences participatives*, hiver 2019-2020, 104 p.

5. Claudia Fernández González, Guillaume Ollivier et Stéphane Bellon, « Transdisciplinarity in agroecology: Practices and perspectives in Europe », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 45, n° 4, 2021, p. 523-550.

6. *Charte des sciences et recherches participatives* signée par des acteurs académiques et associatifs en mars 2017: <https://www.participarc.net/charte-engagements-valeurs> (site consulté le 20 mars 2025).

7. François Houllier et Jean-Baptiste Merilh-Goudard, *Les sciences participatives en France*, rapport, 2016, 63 p.: <https://hal.science/hal-02801940/> (site consulté le 20 mars 2025).

8. Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, trad. Martin Rueff, Rivages, 2014.

9. J'avais commencé par écrire « se laisser transformer par *ce qui a eu lieu(x)* », au sens relationnel: ce qui trouve sa multiplicité de lieux pour exister, la relation étant elle-même un lieu. L'expression est ambiguë et n'exprime pas assez précisément ce que je cherche à décrire. Claire Dutrait me suggère de reprendre le terme « trame » qui fait écho aux tissages, attachements et jeux de ficelles (Donna Haraway) et qui me paraît plus juste, je l'en remercie. Ce terme parle ainsi à la fois de l'expérience des attachements et du texte.

10. L'objectif des SRP pour les parties prenantes n'est pas uniquement une valorisation de résultats en des termes académiques. Florence Millerand, « La participation citoyenne dans les sciences participatives: formes et figures d'engagement », *Études de communication*, n° 56, 2021, p. 21-38.

11. Florent Coste, *Explore: investigations littéraires*, Questions théoriques, 2017; Muriel Lefebvre, « Les écrits scientifiques en action. Pluralité des écritures et enjeux mobilisés », *Sciences de la société: Les cahiers du LERASS*, n° 67, 2006; Philippe Hert, « Des voix plurielles dans l'écriture de la recherche », *Communication*, vol. 39, n° 2, 2022.

12. Donna Haraway, « Savoirs situés: la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », *Manifeste cyborg et autres essais*, Exils, 2007, p. 112-113; Laurence la Brière, Mélissa Lieutenant-Gosselin et Florence Piron (dir.), *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?*, Éditions science et bien commun, 2019.

13. Benedikte Zitouni, « With whose blood were my eyes crafted? (D. Haraway) Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité », dans Elsa Dorlin et Eva Rodriguez (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, Presses universitaires de France, 2012, p. 46-63; Bruno Latour, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, La Découverte, 2012.

14. Emilie Hache (dir.), *Reclaim*, Cambourakis, 2016.

15. Starhawk, *Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique*, Cambourakis, 2015. « Les récits de l'immanence sont des histoires de contexte. Elles refusent d'être faussées par les injonctions d'une transcendance, d'un point de vue surplombant, d'une vérité pour tous qui n'est celle de personne »: Jean-Christophe Cavallin, *Valet noir. Vers une écologie du récit*, Corti, coll. « Biophilia », 2021, p. 22.

16. *Respons-ability* (respons(h)abilité) chez Donna Haraway. *Staying with the trouble: Making Kin in the chthulucene*, Duke University Press, 2016; Donna Haraway, *When species meet*, University of Minnesota Press, 2008. Et Lydia Baan Hofman, « Immanent obligations of response: Articulating everyday response-abilities through care », *Distinktion: Journal of Social Theory*, 2023.



Je trouve aujourd’hui des ressources dans l’écologie du récit¹⁷ et dans la démarche écopoétique¹⁸. C’est l’objet de l’enquête que nous menons, au sujet de l’élaboration des récits¹⁹. Nous prenons au sérieux l’objectif de transformation annoncé par les SRP. Nous n’y contribuerons pas seulement avec la production de nouveaux résultats scientifiques publiés dans des articles (supposant toujours *un ailleurs et un après* de la transformation, des connaissances à l’action²⁰), mais bien en considérant que la transformation *a aussi déjà lieu*: elle se trame aussi *dans et par* les réagencements des relations avec une diversité d’entités agissantes (matérielles et immatérielles, humaines et autres qu’humaines), qu’il s’agit de prendre en compte, par exemple en leur donnant de la place dans nos récits, dans nos modes d’évaluation de ce qui importe²¹ (au sens de manières de conférer de la valeur), dans nos témoignages, nos manières de rendre compte – de manifester et de faire mémoire – de ce qui existe et de ce qui a existé.

Entretenir la relation entre enquête et récits et enquête

Avec Roland Barthes²², nous considérons que le récit ne se contente pas de représenter le réel mais le construit à travers une organisation du sens en unités narratives (fonctions, actions, indices). L’écriture est un acte et une prise de position, le texte un espace de relations, la signification ne précède pas l’interaction (Charles Sanders Peirce). Selon une approche pragmatiste, le savoir ne pré-existe pas « en dehors » des médiations que nous fabriquons, il est produit notamment par les formes

17. Jean-Christophe Cavallin, *Valet noir*, op. cit. et son cours *Ce que dit Latour à propos des fleuves*, master « Écopoétique et création », Aix-Marseille Université (2025).

18. Christine Marcandier, *L’écopoétique*, Presses universitaires de Vincennes, 2025.

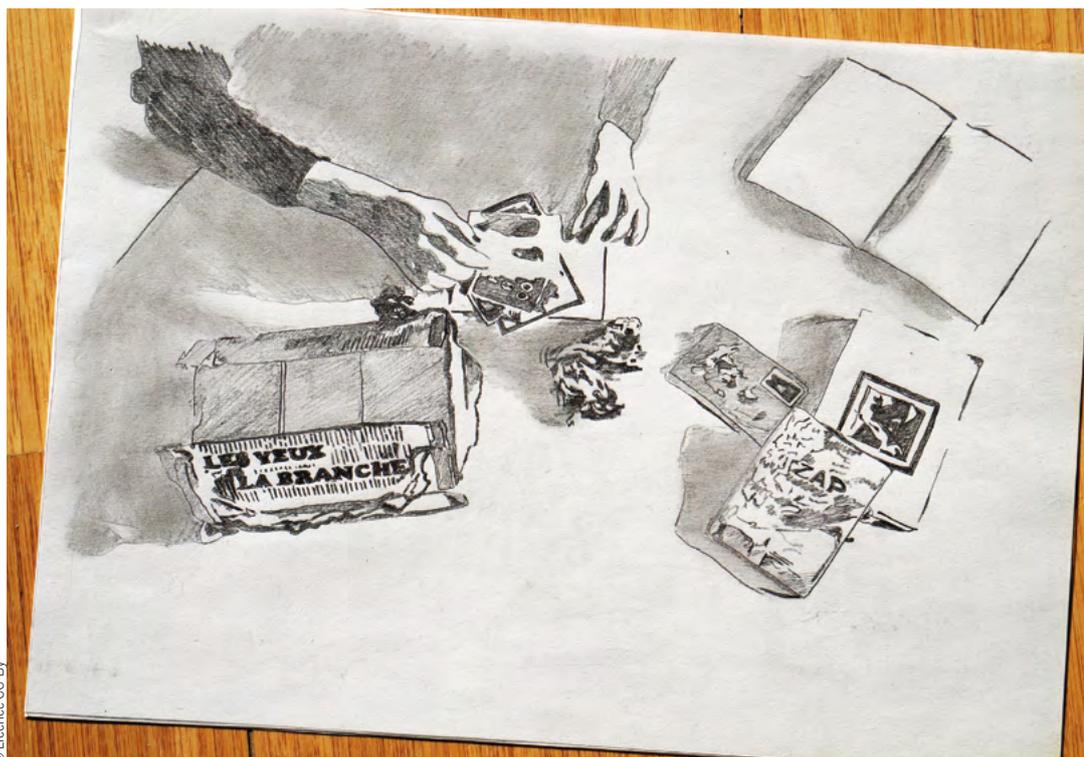
19. Dans le cadre de la chaire « Recherche sur les sciences participatives » (Muséum national d’histoire naturelle – MNHN) et dans le cadre du master « Écopoétique et création ».

20. Ce passage de la connaissance à l’action est rarement vérifié *dans les faits* (pour rester uniquement sur ce registre d’existence), et le regard évaluateur porté sur l’impact de l’action reste le plus souvent quantitatif. La coprésence n’est pas le « brouillon » de quelque chose (pour reprendre l’expression de Joëlle Le Marec), c’est déjà la réussite d’un travail de lien et de mise en œuvre des conditions de possibilité matérielles, souvent invisibilisée.

21. Les collectifs prennent à ce sujet la mesure de l’importance de l’auto-évaluation pour valoriser ce qui importe, depuis le sol de l’expérience et au regard de ses objectifs.

22. Roland Barthes, « Introduction à l’analyse structurale des récits », *Communications*, n° 8, 1966, p. 1-27.

Résidence d’écriture, Mélodie Faury, Villarceaux, 2022.



Jeanne raconte ses recherches, Mélodie Faury, Strasbourg, 2024.



Résidence d'écriture, Mélodie Faury, Villarcieux, 2020.

© Licence CC-BY

L'article scientifique est un récit chargé des enjeux de capitalisation de la recherche selon le circuit classique validation-publication-évaluation.

d'écriture que nous choisissons. Dès lors, nos manières de raconter portent des enjeux à la fois épistémologiques, herméneutiques, relationnels et politiques. Les signes du réel n'existent pas « tels quels » en dehors de nos perceptions, dispositifs de médiation (dont l'écriture elle-même), interprétations. Sens et connaissances ne préexistent pas à l'écriture, mais émergent dans des relations dynamiques. L'écriture participe à la construction du savoir. Ce qui fait sens et que l'on choisit de faire importer dépend des formes de nos récits, en tant que dispositifs conférant ou non des agentivités, selon la manière dont les êtres en présence sont accueillis ou non comme *agents* de nos histoires²³.

Si les rencontres, les alliances entre altérités, de nouvelles manières de se relier au milieu sont induites par l'expérience des SRP et confèrent une puissance d'agir²⁴, il s'agit de les (ré)habiller jusque dans nos restitutions des SRP. Certains récits découpent les assemblages, d'autres les entretiennent – par la conversation et la conservation comme le déplie Sandra Laugier –, d'autres encore témoignent en leur mémoire. L'article scientifique est un récit chargé des enjeux de capitalisation de la recherche selon le circuit classique validation-publication-évaluation. Ce peut être un moment de rupture abrupte avec des relations de cocréation, expérience faite de rencontres, de liens, de co-présences dans des situations.

À partir des *Sciences and Technology Studies* (STS) et de l'anthropologie des pratiques de recherche²⁵, je fais l'hypothèse que la reconnaissance de la transformation liée à la rencontre et à la collaboration (ses formes, sa valeur, ses acteurs, etc.) et son soutien matériel passent notamment par la mise en récit de l'expérience dans ses dimensions hybrides : cohabitation de données, d'analyses avec des expériences situées, les émotions, le sensible. Nous avons besoin de partager « ce dont il s'agit de prendre soin » (*Matters of Care*²⁶), depuis l'intérieur des pratiques et des expériences : ce qui les rend possibles et sensées dans le temps qu'on leur consacre²⁷, ce qui maintient les engagements²⁸, les soutient politiquement et matériellement, ce qui les élance. Nous avons besoin de passer des *Matters of Fact* et des *Matters of Concern* aux *Matters of Care*²⁹, de reconnaître

23. Parmi de nombreux travaux, je fais référence ici à : David Abram, *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens* [1996], trad. Didier Demorcy et Isabelle Stengers, La Découverte, 2013.

24. Par exemple : Isabelle Stengers « Parce que je me sentirais autorisé à cela maintenant... », dans Didier Debaise, Xavier Douroux, Christian Joschke, Anne Pontégnie et Katrin Solhdju (dir.), *Faire art comme on fait société. Les nouveaux commanditaires*, Les Presses du réel, 2013, p. 37-53 ; Jérôme Vidal, « Agency et empowerment », *La Revue des livres*, n° 1, 2011, p. 62-63.

25. On peut citer par exemple : Joëlle Le Marec, *Ce que le « terrain » fait aux concepts. Vers une théorie des composites*, habilitation à diriger des recherches, Université Paris 7, 2001 ; Donna J. Haraway *Modest_Witness@Second_Millennium.FemaleMan@Meets_OncoMouse™. Feminism and Technoscience*, Routledge, 1997 ; Bruno Latour et Steve Woolgar, *La Vie de laboratoire. La production de faits scientifiques* [1979], La Découverte, 2006.

26. Maria Puig de la Bellacasa, *Matters of Care. Speculative Ethics in More Than Human Worlds*, University of Minnesota Press, 2017 ; Maria Puig de la Bellacasa, « 'Nothing comes without its world': Thinking with care », *The Sociological Review*, vol. 60, n° 2, 2012, p. 197-216.

27. Aubépine Dahan et Vincent Mangematin, « Recherche, ou temps perdu ? Vers une intégration des tâches administratives au métier d'enseignant-chercheur », *Annales des Mines – Gérer et comprendre*, vol. 102, n° 4, 2010, p. 14-24.

28. Florence Millerand, « La participation citoyenne dans les sciences participatives : formes et figures d'engagement », *Études de communication*, n° 56, 2021, p. 21-38.

29. Maria Puig de la Bellacasa, *Matters of Care*, op. cit.



© Licence CC-BY

Noémie raconte ses recherches, Mélodie Faury, Strasbourg, 2024.

l'agentivité d'autres actants que les seules connaissances scientifiques produites³⁰. Et pour cela, de changer nos modes d'attention³¹, nos manières d'enquêter³² et nos récits de l'enquête.

Changer nos modes d'(in)attention, raconter le trouble – ressaisissements

Comment raconterons-nous ce qui se trame ? Dans la démarche que je développe en anthropologie des pratiques de SRP, il s'agit de se laisser instruire³³ par l'enquête, en développant des arts de l'attention³⁴ au contact des pratiques, des expériences et des témoignages, selon une posture ancrée dans l'éthique du care³⁵.

Il s'agit de se laisser saisir par ce qui importe aux acteurs et actrices, de se laisser troubler par la précarité de la rencontre, ce qui permet qu'elle ait lieu (*qu'elle se trame*) et ce qui aurait pu ne pas avoir lieu, ne pas être reconnu (par nos attentions, par nos récits, par nos institutions). Il s'agit de témoigner d'existences, d'absences, de reconnaître des interdépendances, de ne pas prétendre à un récit hors sol *sur* le monde dont on apprend à *faire partie*³⁶, par l'enquête.

Raconter les SRP invite à la polyphonie (qui raconte, quelles voix entendons-nous ?) pour coconstruire le sens pluriel et collectif de l'expérience³⁷ ; à la reconnaissance de la fragilité de nos dispositifs, de ce qui existe en dehors des cadres préalables d'évaluation, dans les interstices de nos cadres d'analyse. Il s'agit « d'assurer une mémoire à l'effacement³⁸ » de ce qui a eu lieu (*s'est tramé*), et dont on déclare, en le nommant et le racontant, qu'il s'agit d'en prendre soin *avec* ceux

qui y sont attachés. Nous sommes concernés par la *non-innocence*³⁹ de l'oubli – y compris dans nos articles scientifiques, de ce qui nous tient et de ce à quoi nous tenons⁴⁰. Ce n'est pas une enquête à distance, mais une recherche de la forme juste, éthique et esthétique, qui permettra de témoigner sans démembrer⁴¹. Si la forme informe, si l'enquête est aussi celle de la forme pour raconter⁴², c'est aussi parce que la justesse de la reconnaissance de ce qui importe passe par le sensible autant que l'intelligible⁴³. L'écriture est en elle-même un dispositif (*a fortiori* l'écriture scientifique) qui ne permet pas à

30. Nous avons besoin d'autres « fétiches » (en tant que puissances avec lesquelles nous relier) que les « faitiches » pour croiser la pensée et les termes de Bruno Latour et Tobie Nathan : Bruno Latour, *Sur le culte moderne des dieux faitiches*, La Découverte, 2009.

31. Claire Dutrait, « Les arts de l'attention : une catharsis pour les temps extrêmes », *Fabula-LHT*, n° 27, décembre 2021 : <http://www.fabula.org/lht/27/dutrait.html>. DOI : <https://doi.org/10.58282/lht.2851> (site consulté le 20 mars 2025).

32. Joëlle Le Marec et Mélodie Faury, « L'enquête, terre d'accueil. Expériences, agencements et conversations », *Communication & langages*, vol. 217, n° 3, 2023, p. 33-52 ; thèse en cours de Léa Gonnet.

33. Vinciane Despret, « Se laisser instruire », *Au bonheur des morts. Récits de ceux qui restent*, La Découverte, 2017, p. 29-42.

34. Claire Dutrait, « Les arts de l'attention », art. cité.

35. Travail de doctorat en cours par Léa Gonnet.

36. Collectif Montréal, *Faire partie du monde : réflexions écoféministes*, Les éditions du remue-ménage, 2017.

37. Le récit de l'expérience fait partie de l'enquête et de la construction du sens et de l'interprétation.

38. Lucie Taïeb, *La mer intérieure. Enquête d'un paysage effacé*, Flammarion, 2024.

39. Vinciane Despret, « En finir avec l'innocence. Dialogue avec Isabelle Stengers et Donna Haraway », dans Elsa Dorlin et Eva Rodriguez (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, Presses universitaires de France, 2012, p. 23-45.

40. Émilie Hache, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, La Découverte, 2011.

41. Florence Caeymaex, Vinciane Despret et Julien Pieron (dir.), *Habiter le trouble avec Donna Haraway*, Dehors, 2019.

42. C'est ce que j'ai tenté avec *L'autre livre. Fragments et gestes d'enquête*, Thèse de doctorat, Éditions des archives contemporaines, 2024.

43. Arturo Escobar, *Sentir-penser avec la terre*, Seuil, 2018 ; Vanessa Kohner, *Récits et écologies : pratique de l'attention polyphonique*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2018 ; Marc Jahjah, « De l'imaginaire à l'imaginal ». En ligne : <https://enmarges.fr/2022/11/20/de-limaginaire-a-limaginal-nous-navons-pas-besoin-dutopies/> (site consulté le 20 février 2024).

44. Dans le cadre du master « Écopoétique et création » et de la chaire « Recherche sur les sciences participatives » (MNHN).

45. Maria Puig de la Bellacasa, *Matters of Care, op. cit.* ; David Abram, *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens*, La Découverte, 2013 ; Starhawk, *Réver l'obscur, op. cit.* ; Robert M. Pyle, « L'extinction de l'expérience », *Écologie & Politique*, vol. 53, n° 2, 2016, p. 185-196.

Au sujet de l'amnésie environnementale : Peter H. Kahn et Batya Friedman, « Environmental views and values of children in an inner-city black community », *Child development*, vol. 66, n° 5, 1995, p. 1403-1417 ; Laura Juillard, *Représentations des changements environnementaux à travers la mémoire des expériences de nature au Sénégal. Mémoires, récits et expériences au prisme des transformations environnementales et sociétales*, thèse de doctorat, MNHN, décembre 2024.

46. Didier Debaise et Isabelle Stengers (dir.), *Gestes spéculatifs*, Presses du réel, 2015.

47. Julien Pieron, « Présent épais et communs latents temporels. À propos de Donna J. Haraway, *Vivre avec le trouble*, 2020 », *Lectures anthropologiques*, n° 7, 2020 : <https://www.lecturesanthropologiques.fr/797> (site consulté le 20 mars 2025).

48. Félix Guattari, *Qu'est-ce que l'écosophie ?*, Lignes, 2018.

49. Titre actuel de mon habilitation à diriger des recherches (HdR) en cours de rédaction.

50. J'emprunte cette expression à l'ouvrage : Vinciane Despret et Isabelle Stengers (dir.), *Les faiseuses d'histoire. Que font les femmes à la pensée ?*, La Découverte, 2011.

tous les êtres d'entrer dans l'agencement. Le monde se présente dans une hétérogénéité qui ne se laisse pas réduire, et la restitution devient à son tour la trame d'une attention à la pluralité, aux relations, à l'altérité dans une composition dont la forme elle-même témoigne.

Ainsi, je cherche avec d'autres⁴⁴ des manières de fabriquer des récits situés, ancrés et polyphoniques (*thinking with* chez Donna Haraway), conscients de la précarité de nos existences et de nos conditions interdépendantes, répondant à l'*extinction de l'expérience* et sortant de l'amnésie et du détachement⁴⁵. Il s'agit de se laisser collectivement transformer par les nouvelles prises (en tant que reprises, ressaisissements) que ces récits écologiques offrent, en tant qu'ils changent nos rapports aux lieux, nos présences, nos alliances, nos agencements, qu'ils ouvrent à la remémoration de ressources relationnelles – la possibilité de s'adresser à l'*écologie des êtres*⁴⁶ humains et autres qu'humains – déjà présentes mais non actives, en tant qu'ils resituent et restituent des *capacités de réponses* (respons(h)abilité⁴⁷) en situation et en relations, à différentes échelles (de l'individuel dans le monde au systémique⁴⁸).

*Accueillir l'illisible*⁴⁹ dans son hétérogénéité (ce qui ne se laisse pas totalement saisir par l'article scientifique et s'en ressaisir collectivement par d'autres formes d'écritures) permet d'ouvrir nos attentions aux transformations qui (se) trament, à une multitude d'échelles et à des niveaux relationnels et éthiques, et pas seulement au niveau des productions, des faits objectifs et des impacts. La situation, la rencontre, ce que nous vivons et nos manières d'être au monde sont au cœur de l'enquête en anthropologie des SRP, pas seulement ce qu'elles produisent. L'expérience elle-même nous transforme (individuellement et collectivement), et c'est une manière de répondre à ce qui nous arrive (nouveau régime climatique, crises écologiques, politiques, etc.). Comment en témoignerons-nous, sous quelles formes ?

Nos écritures font-elles mémoire de *ce qui a été*, peuvent-elles entretenir *ce qui est encore* et ouvrir des possibles (transformation, capacités d'agir) de *ce qui pourrait être* à partir de *ce qui est déjà là et vit encore* – en *re-suscitant*⁵⁰ nos présences (et réaffiliations) aux mondes, nos manières de nous relier, d'agencer et d'agir à partir de nos trames – et de ce qui *se trame* ? ■



Résidence d'écriture, Mélodie Faury, Villarcieux, 2021.

© Licence CC-BY

Ouvrir la science et la partager...

Le numéro 144 de *Culture et Recherche*, « La science ouverte », paru en 2023¹, présentait la recherche Culture sous l'angle de la science ouverte et de ses défis sociétaux en trois axes : un environnement multidisciplinaire, fédéré et ouvert ; un bien commun : stocker pour capitaliser ; de nouveaux modes de transmission et de diffusion. Lors d'une journée d'études « Recherche Culture et politiques publiques », le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) de Paris, Odile Contat a présenté une vision panoptique de la politique publique de la science ouverte. Le partage de l'ensemble des repères qui jalonnent l'histoire de cette politique publique est restitué ici.

La science ouverte, une histoire longue et partagée

L'histoire de la science ouverte a débuté dans les années 1990, avec l'émergence de l'accès ouvert (*Open Access*) porté par les communautés de chercheuses et chercheurs, et le développement du Web. Au cours de la décennie suivante, l'accès ouvert a fait l'objet de diverses déclarations politiques, puis de recommandations institutionnelles. Les déclarations se sont transformées en plans, européens et nationaux, la science ouverte devenant une politique publique, englobant désormais le partage de l'ensemble des résultats et des données issues de toutes les recherches financées par des fonds publics.

La décennie pratique ou l'émergence de l'accès ouvert porté par les communautés de chercheurs

- 1991 : création d'ArXiv², archive ouverte d'articles de recherche principalement dans les domaines de la physique, des mathématiques et de l'informatique ;
- 1998 : création d'Érudit³, la plateforme du consortium interuniversitaire québécois pour la diffusion et la promotion des résultats de la recherche savante, principalement en sciences humaines et sociales ;
- 1998 : création de Scielo (*Scientific Electronic Library Online*)⁴, un portail coopératif de publication de revues en libre accès qui, à son lancement, regroupait l'offre de pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ainsi que des collections espagnoles et portugaises ;
- 1999 : création d'OpenEdition⁵, infrastructure d'édition numérique au service de la communication scientifique en sciences humaines et

sociales, née sous le nom de revues.org, le plus ancien portail français de revues en ligne ;

- 2001 : nouveau logiciel libre d'édition Open Journal Systems⁶ (OJS) développé par l'initiative universitaire *Public Knowledge Project* (PKP), constituant l'une des principales plateformes de publication de revues au monde.

La décennie politique ou l'institutionnalisation

- 2002 : « Déclaration de Budapest » (*Budapest Open Access Initiative* ou BOAI). Cette Initiative est l'un des jalons importants pour le mouvement de l'accès ouvert (*Open Access*). La déclaration a appelé à la mise à disposition en ligne des publications scientifiques pour le bien de la science et de la société⁷ ;
- 2003 : « La lettre ouverte de la *Public Library of Science* » (PLOS) de 2001⁸ affirme son soutien à une bibliothèque publique internationale en ligne de médecine et de biologie, librement accessible et permettant une recherche dans l'intégralité de ses contenus. La pétition recueille 34 000 signatures de chercheurs issus de 180 pays.

La mise en œuvre d'une véritable politique publique

- 2012 : la Commission européenne (par le biais du programme « Horizon 2020⁹ ») publie en juillet une recommandation relative à l'accès ouvert, donnant pour objectif de publier en accès ouvert immédiat (ou à défaut dans un délai de 6 à 12 mois) l'ensemble des résultats des recherches financées par des fonds européens et à terme par des fonds publics ;

ODILE CONTAT

Cheffe du département diffusion des connaissances et documentation, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

1. *La science ouverte*, *Culture et Recherche*, n° 144, printemps-été 2023, 140 p.

2. <https://arxiv.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

3. <https://apropos.erudit.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

4. <https://www.scielo.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

5. <https://www.openedition.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

6. Un logiciel libre (*Open Source*) est un code conçu pour être accessible au public : n'importe qui peut voir, modifier et distribuer le code à sa convenance. Ce type de logiciel est développé de manière collaborative et décentralisée, par une communauté, et repose sur l'examen par les pairs. Voir : <https://docs.pkp.sfu.ca/learning-ojs/fr/about-ojs.html> (site consulté le 24 mars 2025).

7. <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/> (site consulté le 24 mars 2025).

8. <https://openaccess.inist.fr/la-lettre-ouverte-de-public-library-of-science/> (site consulté le 24 mars 2025).

9. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/horizon-2020-le-programme-de-l-union-europeenne-pour-la-recherche-et-l-innovation-46458> (site consulté le 24 mars 2025).

OUVRIR LA SCIENCE ET LA PA

40 ANS DÉJÀ



QUE LA SCIENCE
S'OUVRE !



RETOUR VERS
LA SOCIÉTÉ

EFFET
CUMULATIF

LECTEUR
IMPRÉVU



LE COÛT D'ACCÈS
DEVIENT PROHIBÉ

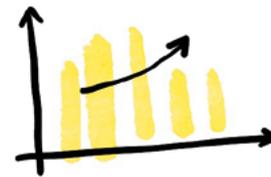
⇒ entreprises, établissements privés...

PLAN NATIONAL
SCIENCE OUVERTE

4 AXES

- ⇒ ACCÈS
- ⇒ DONNÉES
- ⇒ CODES SOURCES
- ⇒ PRATIQUES

BAROMÈTRE DE LA
SCIENCE OUVERTE



DES PROG
MAIS IL R
DU TRAV

FEUILLE DE ROUTE
DONNÉES

ÉCOSYS

Recherche.data.gouv.fr

RTAGER ...

ODILE CONTAT

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DIFFUSION DES CONNAISSANCES
ET DOCUMENTATION

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



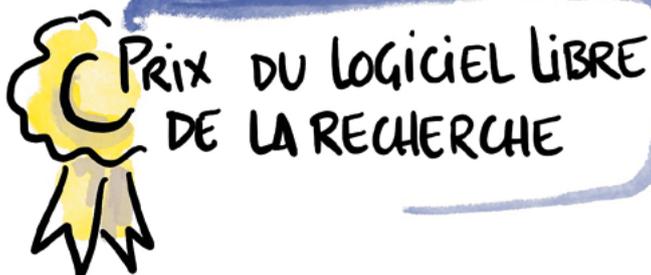
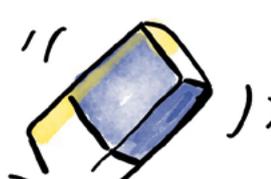
Après tout
c'est de l'argent
public!

Génial, je peux m'en
resservir !

➔ S'appuyer sur les travaux
des collègues
+ économique



TIF ➔ GOMMER
LES INÉGALITÉS



COMITÉ POUR
LA SCIENCE OUVERTE

Guides



Passeports



RÈS
ESTE
AIL

TOUT CELA NE PEUT FONCTIONNER QU'AVEC :

➔ DÉCLINAISON SUR LE TERRAIN

➔ INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE



NOUVELLE FEUILLE
DE ROUTE
EN 2025 !

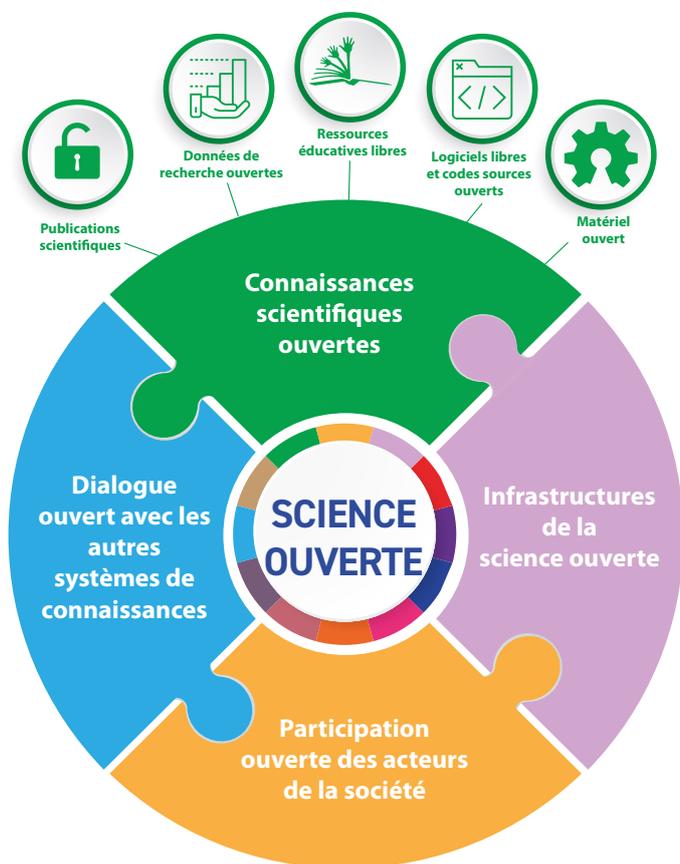
TÈME

10. <https://www.ouvrirlascience.fr/amsterdam-call-for-action-on-open-science/> (site consulté le 24 mars 2025).
11. https://www.legifrance.gouv.fr/jori/article_jo/JORFARTI00033202841 (site consulté le 24 mars 2025).
12. <https://www.ouvrirlascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte/> (site consulté le 24 mars 2025).
13. <https://www.coalition-s.org/plan-s-principes-et-mise-en-oeuvre/> (site consulté le 24 mars 2025).
14. <https://creativecommons.org/> (site consulté le 24 mars 2025).
15. <https://www.ouvrirlascience.fr/unesco-adopte-sa-recommandation-pour-la-science-ouverte-un-cap-majeur-pour-une-vision-partagee-de-la-science-ouverte-dans-le-monde/> (site consulté le 24 mars 2025).
16. <https://www.ouvrirlascience.fr/conclusions-du-conseil-sur-levaluation-de-la-recherche-et-la-mise-en-oeuvre-de-la-science-ouverte/> (site consulté le 24 mars 2025).

- 2016 : le plan d'action européen d'Amsterdam sur l'innovation en matière de science ouverte (*Amsterdam Call for Action on Open Science*) définit deux objectifs principaux : permettre l'accès ouvert et total, d'ici 2020, à toutes les publications scientifiques et rendre systématique la possibilité de partage et de réutilisation des données pour toutes les recherches financées par des fonds publics¹⁰ ;
- 2016 : loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Pour la science ouverte, elle favorise le libre accès aux publications scientifiques de la recherche publique, grâce au droit dévolu aux chercheurs de diffuser leurs articles après une période d'embargo de 6 à 12 mois et, ce, quel que soit le contrat entre le chercheur et l'éditeur de la revue publiant l'article. Plus généralement, elle vise le libre accès aux résultats des travaux de recherche publique et l'autorisation de la fouille de textes et de données¹¹ ;
- 2018 : en France, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonce, le 4 juillet, le plan national pour la science ouverte (PNSO), qui comprend trois axes (publications, données, actions transverses)¹² ;
- en Europe, le « plan S » est constitué en septembre avec la cOAlition S¹³ qui regroupait initialement une douzaine de financeurs européens (dont

l'Agence nationale de la recherche [ANR] et la Commission européenne). Son but, synthétisé en 10 points dans le « plan S », est d'accélérer l'accès ouvert aux publications qu'elle finance, par le dépôt dans des archives ouvertes, la publication dans des revues et ouvrages en accès ouvert ou sur des plateformes *Open Access*. Le « plan S », effectif depuis le 1^{er} janvier 2021, exige que toutes les publications issues de recherches financées par des membres de la cOAlition S soient rendues disponibles immédiatement et gratuitement sous la licence de libre diffusion *Creative Commons*¹⁴ CC-BY (attribution) ;

- 2021 : *Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte* : à travers ce texte, qui a obtenu un large consensus auprès des États membres, l'UNESCO inscrit la science ouverte au sein des valeurs humanistes d'équité, de diversité et de libre circulation des connaissances qu'elle défend¹⁵ ;
- 2021 : recommandation en novembre de l'UNESCO sur la science ouverte. La science ouverte s'entend comme un concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. Elle inclut toutes les disciplines scientifiques et tous les aspects des pratiques savantes, y compris les sciences fondamentales et appliquées, les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines, et repose sur les piliers essentiels suivants : les connaissances scientifiques ouvertes, les infrastructures de la science ouverte, la communication scientifique, la participation ouverte des acteurs de la société, le dialogue ouvert avec les autres systèmes de connaissances ;
- 2022 : conclusions du Conseil compétitivité sur l'évaluation de la recherche et la science ouverte. Adoptées à l'unanimité par les États membres de l'Union européenne, les conclusions du Conseil appellent à une action conjointe au sein de « l'Espace européen de la recherche » dans trois domaines que sont la réforme de l'évaluation de la recherche, le renforcement des capacités de publication scientifique et le multilinguisme¹⁶.



« Les éléments de la science ouverte ». *Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte*, 2021. <https://doi.org/10.54677/LTRF8541>. CC BY-SA.

Pourquoi ouvrir et partager la science et pour qui ?

Il existe plusieurs motifs d'importance pour développer la science ouverte : scientifiques, citoyens, économiques, sociaux et politiques. Son impact sur l'augmentation des citations et la lecture, sur la conservation des données et sur l'efficacité économique est notable et lui confère



une dimension heuristique. Plus encore, elle suscite une cumulativité de la science qui permet à un chercheur de s'appuyer sur les résultats ouverts existants et de poursuivre sur cette base le processus scientifique. Ses valeurs d'éthique, d'intégrité et de transparence portent une recherche qualitative et plus accessible pour le monde académique et l'ensemble de la société. La question de l'accessibilité est double. D'une part, les coûts de l'accès aux ressources électroniques deviennent exponentiels et s'ajoutent aux frais de publication (*Article Processing Charges – APC*) demandés par certains éditeurs de revues pour financer la diffusion en accès ouvert (*Open Access*) des articles scientifiques (ces frais de publication sont pris en charge par l'auteur ou plus généralement par l'institution à laquelle il est rattaché). D'autre part, l'accès ouvert suscite des lecteurs « inattendus » hors du monde académique et travaillant dans d'autres secteurs d'activité que les leurs.

Comment ouvrir ? Méthodologie et outils

La mise en œuvre de la politique publique de la science ouverte par le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche est à la croisée de trois feuilles de route : celle du deuxième plan national pour la science ouverte (PNSO 2021-2024), des infrastructures de recherche et des données-algorithmes-codes sources (2021-2024).

- Le premier PNSO 2018-2021 avait permis des avancées majeures : la France s'était alors dotée d'une politique cohérente et dynamique dans le domaine de la science ouverte, et le taux de publications scientifiques françaises en accès ouvert était passé de 41 % en 2017 à 56 % en 2019. S'ensuit en 2021 le deuxième plan national pour la science ouverte¹⁷ qui prolonge, renforce et renouvelle les actions déjà conduites pendant les trois années du premier plan. Ce nouveau plan vise à généraliser les pratiques de science ouverte, à partager et ouvrir les données de la recherche et à promouvoir les codes sources produits par la recherche. Il comprend 4 axes, avec 12 mesures phares et 102 actions. Le bilan de la mise en œuvre du plan rend compte des actions entreprises, évalue le niveau de réalisation des différentes mesures et le respect des engagements pris. Les actions avancent surtout

Croquis-notes réalisés lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
© Maelle Caron

17. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-2021-2024-vers-une-generalisation-de-la-science-ouverte-en-48525> (site consulté le 24 mars 2025).



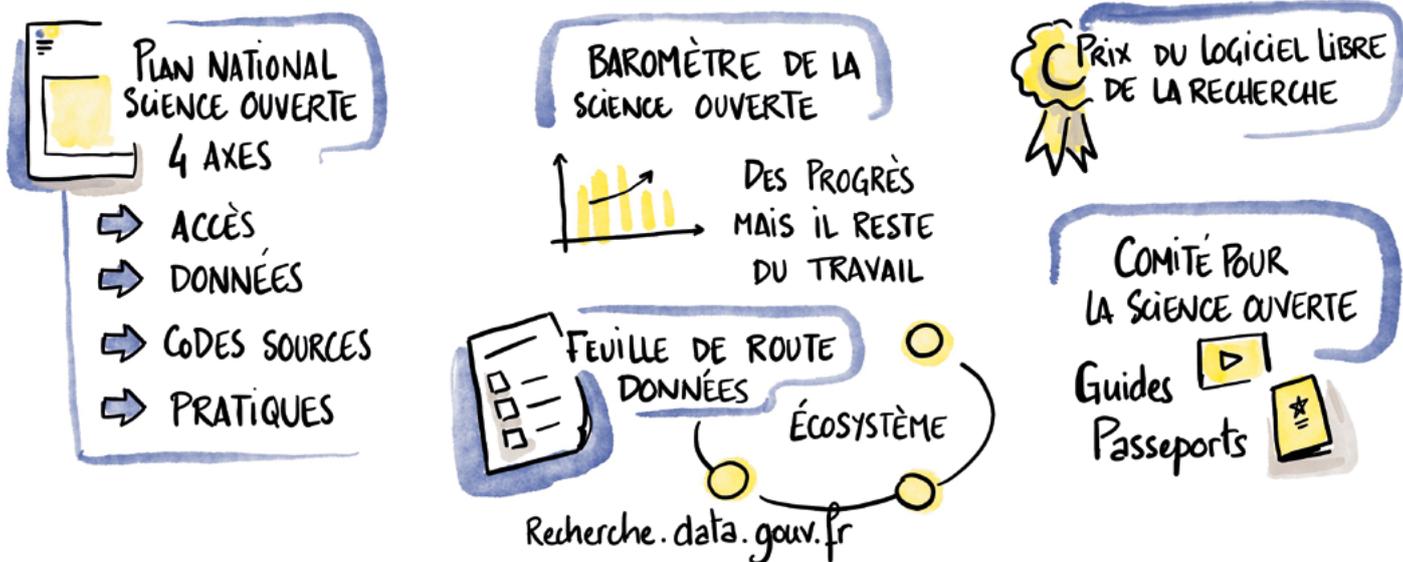
Couverture « Deuxième Plan national pour la science ouverte. Généraliser la science ouverte en France 2021-2024 », Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), juillet 2021. Document sous licence Creative Commons CC-BY 4.0. https://www.ovrir.la-science.fr/wp-content/uploads/2021/10/Deuxieme_Plan_national_pour_la_science_ouverte_couv_HD.pdf



Couverture « Stratégie nationale des infrastructures de recherche 2021 », MESR, 2022. © Gauche haut : CERN – gauche bas : Cyril Frésillon/CNRS – droite : ESO



Couverture « Politique des données, des algorithmes et des codes sources. Feuille de route (2021-2024) », MESR, 2021.



en matière de publication. Les 4 axes sont les suivants.

Axe 1. Généraliser l'accès ouvert aux publications, soutenir le modèle « diamant » sans frais de publication pour les auteurs, favoriser le multilinguisme et la circulation des savoirs scientifiques par la traduction.

Axe 2. Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche, mettre en œuvre l'obligation de diffusion des données de recherche financées sur fonds publics, créer Recherche Data Gov, la plateforme nationale fédérée des données de la recherche, promouvoir l'adoption d'une politique de données de la recherche sur les principes FAIR¹⁸.

Axe 3. Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche, valoriser et soutenir la diffusion sous licence libre des codes sources issus de recherches, mettre en valeur la production des codes sources de l'enseignement

supérieur, de la recherche et de l'innovation, définir et promouvoir une politique en matière de logiciels libres.

Axe 4. Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut. Développer et valoriser les compétences de la science ouverte, valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans l'évaluation, tripler le budget de la science ouverte.

La construction d'outils de mesure d'impact fait partie intégrante des actions du PNSO. Le baromètre de la science ouverte (données mises à jour en décembre 2023) a été créé en 2018 avec le premier plan national de science ouverte et constitue une première brique essentielle de ce dispositif d'évaluation. Le baromètre mesure le taux de publications scientifiques françaises en accès ouvert en s'appuyant sur des données. Il intègre également les thèses de doctorat, les données de la recherche et les codes et logiciels et, depuis la version 2024, les essais cliniques. En 2024, pour la première fois, le baromètre introduit le suivi de l'adoption des politiques de science ouverte par les établissements. Il est possible de décliner une version locale du baromètre et, jusqu'à présent, plus de 70 organismes, universités, écoles et laboratoires se sont lancés dans cette déclinaison¹⁹ : 66,9 % de publications en accès ouvert ; 72 % des thèses soutenues sont en accès ouvert ; 44 % des résultats d'essais cliniques ; 70 % promoteurs industriels et académiques 22 % ; 25 % des publications ont partagé leurs données.

La feuille de route des infrastructures de recherche

La feuille de route nationale des infrastructures de recherche 2021²⁰ s'enrichit d'une analyse stratégique du paysage et porte une attention renforcée aux questions transversales de la science ouverte et des données.

18. Pour rappel : « faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables ».

19. <https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/> (site consulté le 24 mars 2025).

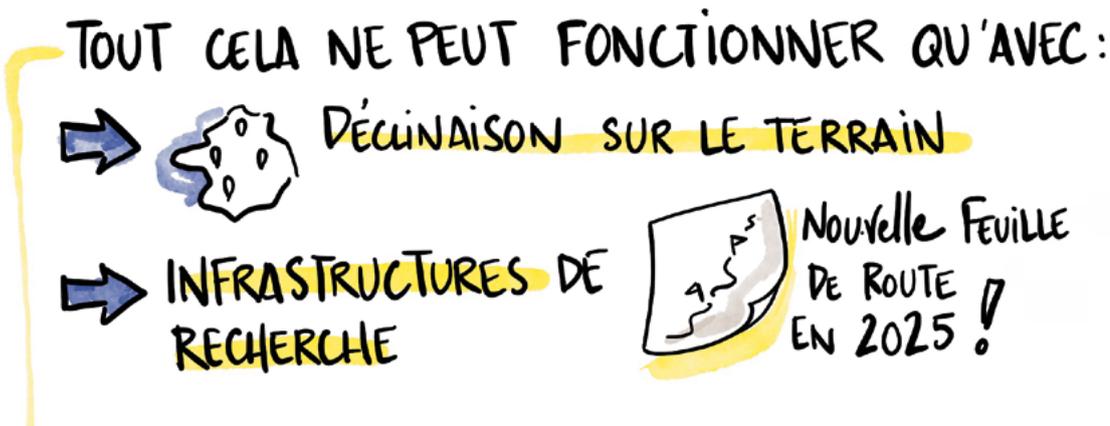
20. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-feuille-de-route-nationale-des-infrastructures-de-recherche-2021-84056> (site consulté le 24 mars 2025).



Couverture du premier « Plan national pour la science ouverte », MESR, 2018.



Couverture du « Bilan du Plan national pour la science ouverte. 2018-2021 » : <https://www.ouvrirelascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte-le-bilan-positif-de-trois-annees-de-mobilisation/>



En complémentarité avec la stratégie européenne dans le domaine des infrastructures de recherche (mise à jour 2021 de la feuille de route de l'*European Strategic Forum for Research Infrastructure* [ESFRI]²¹, qui a pour objectif de doter l'Europe d'infrastructures permettant de mener des recherches novatrices et efficaces), ce document identifie les priorités européennes d'investissement dans les infrastructures de recherche et fournit des orientations pour leur développement futur. Son objectif principal est d'exprimer une vision claire des infrastructures essentielles pour la recherche et l'innovation françaises, positionnées dans une véritable analyse stratégique du paysage des infrastructures de recherche. Ce processus collectif est mené avec les alliances thématiques et les établissements de recherche nationaux sous pilotage de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La feuille de route des données-algorithmes-codes sources

En avril 2021, le Premier ministre a renouvelé l'ambition du Gouvernement en matière d'exploitation, d'ouverture et de circulation des données, des algorithmes et des codes sources publics en adressant à tous les ministres et préfets de région une circulaire dédiée, sous l'impulsion de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques : chaque ministère a ainsi élaboré, en lien avec ses services déconcentrés et ses opérateurs et avec l'appui du département Etalab²² de la Direction interministérielle du numérique (DINUM), sa propre feuille de route.

La feuille de route 2021-2024 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur la politique des données, des algorithmes et des codes sources²³ s'articule avec les engagements pris dans le cadre d'un Partenariat pour un gouvernement ouvert²⁴ et avec le deuxième plan national pour la science ouverte. Avec cette feuille de route, le ministère renforce ses efforts en faveur de la circulation, de l'ouverture et de la réutilisation

des données. Il s'agit d'un véritable levier pour renforcer l'efficacité et la transparence de ses actions et accélérer les découvertes scientifiques en développant l'ouverture des données et des codes sources logiciels pour permettre leur réutilisation par tous et favoriser l'innovation, également créatrice de valeur scientifique et économique, en amplifiant la transparence, *via* l'ouverture et l'accès aux données, aux algorithmes et aux codes sources pour davantage de confiance dans l'action publique, en améliorant la circulation et l'utilisation des données pour la simplification des processus et l'aide au pilotage.

Pour ce faire, un écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche a été créé.

La création de Recherche Data Gouv, la plateforme nationale de données de la recherche, a été annoncée en 2021, dans le cadre du deuxième plan national pour la science ouverte.

Recherche Data Gouv est un écosystème construit par et pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche pour accompagner les chercheurs à la gestion, au partage et à l'ouverture de leurs données de recherche pour une science plus cumulative et accessible à tous. Il offre plusieurs services : des « ateliers de la donnée », des centres de référence thématiques, des centres de ressources, un entrepôt de données pluridisciplinaires et un catalogue signalant les données déposées sur d'autres entrepôts²⁵.

L'écosystème Recherche Data Gouv se compose de :

- 22 « ateliers de la donnée²⁶ » : à proximité géographique des équipes de recherche pour leur apporter une première expertise dans la gestion raisonnée des données de recherche. Issus d'un processus de labellisation à l'issue d'appels à manifestation d'intérêt récurrents, ils sont portés par les universités, écoles et organismes de recherche dans le cadre des politiques de site ;
- 1 entrepôt de données²⁷, soit une offre mutualisée pour tous les établissements destinée au dépôt et à la publication des données ;

21. <https://www.horizon-europe.gov.fr/lancement-de-la-nouvelle-feuille-de-route-de-l-european-strategic-forum-research-infrastructure> (site consulté le 24 mars 2025).

22. <https://www.etalab.gov.fr/qui-sommes-nous/> (site consulté le 24 mars 2025).

23. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-feuille-de-route-2021-2024-du-mesri-sur-la-politique-des-donnees-des-algorithmes-et-des-codes-50534> (site consulté le 24 mars 2025).

24. <https://code.gouv.fr/fr/blog/partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert-quels-engagements-autour-des-logiciels-libres/> (site consulté le 24 mars 2025).

25. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/a-propos-de-recherche-data-gouv> (site consulté le 24 mars 2025).

26. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/ateliers-de-la-donnee> (site consulté le 24 mars 2025).

27. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/entrepot-recherche-data-gouv> (site consulté le 24 mars 2025).

28. <https://recherche.data.gouv.fr/entrepots> (site consulté le 24 mars 2025).
29. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/centres-de-referencethematiques-expertises-par-domaine-scientifique> (site consulté le 24 mars 2025).
30. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/centres-de-ressources> (site consulté le 24 mars 2025).
31. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/centres-de-referencetablissement> (site consulté le 24 mars 2025).
32. <https://www.ouvrirlascience.fr/remise-des-prix-science-ouverte-du-logiciel-libre-de-la-recherche-2024/> (site consulté le 24 mars 2025).
33. <https://andor2024.sciencesconf.org/> (site consulté le 24 mars 2025).
34. Voir le rapport récent du Comité évaluation et science ouverte de l'Académie des sciences (CoESO) : *Évaluation des enseignants-chercheurs, des chercheurs, de leurs équipes et de leurs projets scientifiques dans le contexte de la science ouverte*, Académie des sciences, Institut de France, mars 2025, 20 p.
35. <https://www.ouvrirlascience.fr/category/ressources/> (site consulté le 24 mars 2025).
36. <https://www.canal-u.tv/chaines/ouvrirlascience/passeport-pour-la-science-ouverte> (site consulté le 24 mars 2025).

- 1 catalogue des données²⁸ pour repérer et signaler les données des entrepôts externes de confiance ;
- 6 centres de référence thématiques²⁹ portant une expertise par domaine scientifique ;
- 4 centres de ressources³⁰ pour soutenir les ateliers et capitaliser leurs pratiques ;
- 4 centres de référence établissement³¹ pour accompagner leurs équipes de recherche.

Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche avec la possibilité de les modifier, les réutiliser et les diffuser est un enjeu majeur pour permettre la reproductibilité des résultats scientifiques et soutenir le partage et la création de connaissances, dans une logique de science ouverte. Le 3^e axe du deuxième PNSO porte notamment 3 mesures : valoriser et soutenir la diffusion sous licence libre des codes sources issus de recherches financées sur fonds publics ; mettre en valeur la production des codes sources de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; définir et promouvoir une politique en matière de logiciels libres : « L'ouverture de codes sources des logiciels est un enjeu majeur de reproductibilité des résultats scientifiques [...] La diffusion des productions logicielles sous licence libre sera privilégiée. »

Le logiciel joue un rôle clé dans la recherche scientifique, dont il est à la fois un outil, un résultat et un objet d'étude. La mise à disposition des codes sources, des logiciels, avec la possibilité de les modifier, les réutiliser et les diffuser, est un enjeu majeur pour permettre la reproductibilité des résultats scientifiques et soutenir le partage et la création de connaissances, dans une logique de science ouverte. Décerné depuis 2022, le prix science ouverte du logiciel libre de la recherche attire l'attention de la communauté scientifique sur les réalisations d'exception et donne de la visibilité à des logiciels qui peuvent servir de modèle pour les prochaines générations de scientifiques.

Les prix³² ont été remis le 26 novembre 2024 à l'occasion des Assises nationales des données de la recherche³³ qui se sont tenues à Marseille.

Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut, un changement de paradigme

La science ouverte devrait devenir la pratique par défaut des chercheuses et chercheurs et constituer un critère d'excellence de la recherche. Mais, pour cela, il s'avère nécessaire de transformer l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de faire converger les incitations, de renforcer les capacités et de reconnaître les efforts. Trois mesures constituent l'axe 4 du plan : développer et valoriser les compétences de la science ouverte tout au long du parcours des étudiants et des personnels de la recherche, valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans l'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs, des projets et des établissements de recherche³⁴, tripler le budget de la science ouverte en s'appuyant sur le Fonds national pour la science ouverte (FNSO) et le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Il s'agit ainsi de développer, de reconnaître les compétences et métiers de la science ouverte et de faire évoluer le système d'évaluation pour inscrire les pratiques de science ouverte dans la durée.

Pour accompagner cette transformation de pratiques, le Comité pour la science ouverte a diffusé plus de 60 livrables. Son site Internet propose de nombreuses ressources³⁵ (textes fondateurs, rapports, études) en relation avec les axes du plan et couvrant toutes les disciplines scientifiques : 4 passeports, 5 vidéos d'initiation à la science ouverte, 8 guides, 47 études et rapports. Le *Passeport pour la science ouverte* et ses déclinaisons sont des guides conçus pour accompagner les doctorants à chaque étape de leur thèse, quel que soit leur champ disciplinaire. Il propose de bonnes pratiques et des outils directement activables. La série « Passeport : initiation à la science ouverte » est un ensemble de cinq capsules vidéo³⁶ déclinées du *Passeport pour la science ouverte* offrant un contenu structuré et pédagogique.

Outre cet accompagnement, il est indispensable de développer et de valoriser les compétences de la science ouverte tout au long du parcours des étudiants et des personnels de la recherche. C'est l'une des mesures de l'axe 4 du deuxième plan national de la science ouverte : les compétences en science ouverte, tant pour les professionnels des bibliothèques et de la documentation que pour les chercheurs, sont en effet au centre de toutes les évolutions vers « l'ouverture ». Selon le groupe de travail *Digital Skills for Library Staff and Researchers* de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), ces compétences sont de 5 ordres : production de données FAIR (les données doivent être organisées pour être plus facilement faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables), mesures d'impact et évaluation, édition scientifique, intégrité de la recherche, science citoyenne.

« Bibliothèque de la science ouverte »,
MESR, Comité pour la science ouverte.
© Licence Creative Commons CC-BY



44. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-soutien-l-edition-scientifique-46559>
(site consulté le 24 mars 2025).

45. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/roselyne-bachelot-narquin-ministre-de-la-culture-et-frederique-vidal-ministre-de-l-enseignement-82723>
(site consulté le 24 mars 2025).

46. <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/OUVRIER-LA-SCIENCE/hal-03713434>
(site consulté le 24 mars 2025).

47. Archive universelle ayant pour mission de collecter, préserver et rendre facilement accessible le code source de tous les logiciels disponibles publiquement, avec tout l'historique de leur développement.
<https://www.softwareheritage.org/?lang=fr>
(site consulté le 24 mars 2025).

48. Ce consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques, créé en 1999, est une association à but non lucratif financée par les cotisations de ses membres et subventionnée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. C'est un réseau de négociation et d'expertise des ressources documentaires électroniques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. <https://www.couperin.org/>
(site consulté le 24 mars 2025).

49. Les accords transformants (*Transformative Agreements*) sont des accords qui permettent aux institutions (bibliothèques, consortiums...) d'accéder à des revues sur abonnement tout en obtenant des compensations sur les dépenses liées à la publication en *Open Access* de leurs chercheurs (*Article Processing Charges* ou APC). En France, ce type d'accord est négocié par le consortium **Couperin.org**. Le bienfait de ces accords sur le passage au tout *Open Access* semble limité, comme le montre une étude du Comité pour la science ouverte publiée en 2021. <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/OUVRIER-LA-SCIENCE/halshs-03203560>
(site consulté le 24 mars 2025).

50. Le 21 novembre 2024 s'est réunie pour la première fois, à Paris, l'Assemblée des éditeurs qui a lancé les travaux de l'Alliance des éditeurs scientifiques publics français (Alef) constituée de 59 structures éditoriales. Créée sous l'impulsion de France Universités, de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), elle a bénéficié du soutien du Fonds national pour la science ouverte (FNSO). <https://www.ouvrirelascience.fr/creation-de-lalliance-des-editeurs-scientifiques-publics-francais-alef/>
(site consulté le 24 mars 2025).

51. Créé en 1981 à la demande du ministère de l'Éducation nationale, FMSH diffusion-distribution vise à garantir la visibilité et la disponibilité de la production scientifique française et francophone. <https://www.fmsch.fr/sciences-et-societe>
(site consulté le 24 mars 2025).

52. <https://www.episciences.org/>
(site consulté le 24 mars 2025).

documents produits par la recherche – articles, communications scientifiques, thèses... – et leur articulation avec les données), OpenEdition (infrastructure au service de la communication scientifique en sciences humaines et sociales qui rassemble quatre plateformes dédiées aux revues [OpenEdition Journals], aux collections de livres [OpenEdition Books], aux carnets de recherche [Hypothèses] et aux événements scientifiques [Calenda]), Métopes (conçue à l'usage des éditeurs et au service de l'activité éditoriale de l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche pour fournir un ensemble d'outils et de méthodes propres à permettre la constitution de fonds éditoriaux structurés et assurer des fonctions de diffusion des produits éditoriaux, dans les objectifs de diffusion des résultats et des données de la recherche en accès ouvert – *Open Access*).

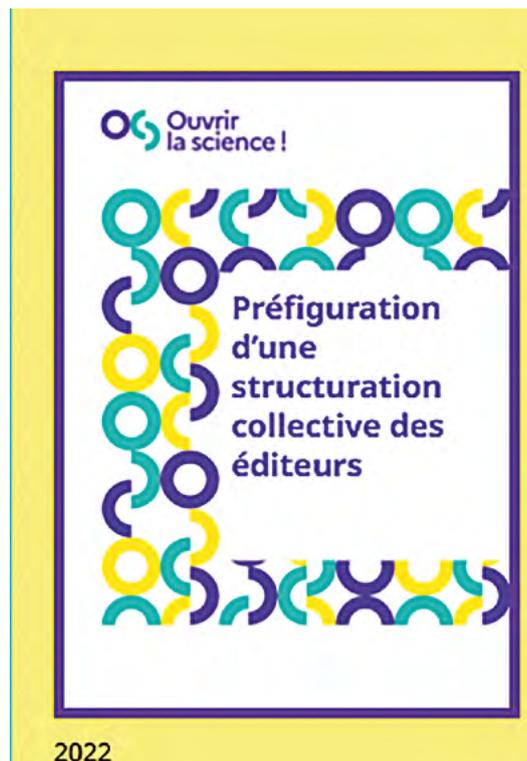
Dans la mesure où l'édition scientifique constitue un enjeu majeur pour la politique publique de la recherche et de la science ouverte, cela implique notamment une réflexion sur la construction de modèles économiques durables pour les éditeurs, menée par l'ensemble des parties prenantes, afin de trouver des modèles innovants de financement et de diffusion des publications scientifiques.

Depuis 2017, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et le ministère de la Culture œuvrent à la mise en place d'un plan de soutien à l'édition scientifique⁴⁴. Pour suivre et évaluer ce plan, le MESR ainsi que le ministère de la Culture ont désigné un comité de suivi de l'édition scientifique associant secteur public et secteur privé.

Dans un communiqué de presse du 17 décembre 2021⁴⁵, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, annonçaient la création d'un Observatoire de l'édition scientifique. Il succède au Comité de suivi de l'édition scientifique (2017-2019).

Le MESR soutient la création d'une alliance des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte (Alef) qui mette en œuvre une politique de convergences et de mutualisation et permette de renforcer la structuration de ce secteur en France. Pour cela, un rapport rédigé en 2022 dans le cadre du Comité pour la science ouverte (COSO) s'est appuyé sur une large démarche de consultation et a dressé un état des lieux de l'édition scientifique publique en France⁴⁶.

Un équilibre est recherché entre les enjeux de la science ouverte... et la priorité de l'édition scientifique : il s'agit d'articuler le soutien à l'édition scientifique publique ou privée ; le soutien aux infrastructures de la recherche (HAL, Software Heritage⁴⁷), le suivi des négociations d'acquisitions (*via* le consortium Couperin⁴⁸) et l'évolution de la législation (droits d'auteur...). Il s'agit également



« Préfiguration d'une structuration collective des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte », Comité pour la science ouverte, juin 2022.
<https://www.ouvrirelascience.fr/prefiguration-dune-structuration-collective-des-editeurs-scientifiques-publics-engages-dans-la-science-ouverte/>

de structurer (soutien à Métopes, à OpenEdition), et de connaître l'écosystème avec, en amont, des études sur les frais de publication et sur les accords transformants⁴⁹.

Quatre trajectoires sont définies :

- renforcer l'édition scientifique publique avec la création de l'Alliance des éditeurs scientifiques publics (Alef⁵⁰) et la modernisation de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) diffusion-distribution⁵¹ ;
- favoriser l'équilibre entre édition publique et privée avec l'Observatoire de l'édition scientifique ;
- soutenir la biodiversité (inspiré de la notion de biodiversité, ce terme fait référence à la pluralité des acteurs de l'édition et à l'invention de modèles d'édition innovants). Diverses mesures sont envisagées : la diversification des modèles économiques permettant la transition vers l'accès ouvert, les modèles d'édition en accès ouvert sans frais de publication ni pour les auteurs, ni pour les lecteurs (modèle « diamant »), les innovations éditoriales : pré-publications, évaluation ouverte par les pairs, articles exécutables (*Jupyter notebooks*), articles de données (*data papers*), épi-revues⁵² (*overlay journals*, etc.) ;
- développer des modèles économiques pour l'édition scientifique dans le cadre de la science ouverte : 3 appels du Fonds national pour la

science ouverte (FNSO) pour l'édition (financement d'expérimentation⁵³), plan d'action « diamant »⁵⁴ avec les partenaires européens et l'Agence nationale de la recherche (ANR). Un exemple est celui du modèle de financement « *Subscribe to Open*⁵⁵ » qui consiste à demander aux institutions de s'engager à renouveler leur abonnement pour ouvrir les contenus à tous. Dès lors qu'un seuil d'abonnements est atteint, les revues basculent entièrement en accès ouvert « diamant ».

Une inscription de la science ouverte dans un cadre européen et international

Le contexte international de la science ouverte a évolué rapidement en Europe où elle est incitée par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, mais aussi à l'échelle internationale, avec la recommandation sur une science ouverte adoptée par l'UNESCO en novembre 2021. Les politiques de science ouverte se jouent également au sein de consortiums, associations, fondations internationales qui interviennent à différents niveaux de l'écosystème d'information scientifique.

- Les conclusions du Conseil sur l'évaluation de la recherche et la mise en œuvre de la science ouverte – 2022⁵⁶. Adoptées à l'unanimité par les États membres de l'Union européenne, les conclusions du Conseil de l'Europe appellent à une action conjointe au sein de « l'Espace européen de la recherche » dans trois domaines que sont la réforme de l'évaluation de la recherche, le renforcement des capacités de publication scientifique et le multilinguisme.
- Les conclusions du Conseil sur une publication universitaire de qualité, transparente, ouverte, fiable et équitable – 2023⁵⁷. Le Conseil de l'Union européenne a adopté des conclusions pour une édition scientifique qui soit transparente, de qualité et dont l'accès soit libre et équitable pour tous.
- La cOAlition S⁵⁸. La cOAlition S est un consortium d'agences et d'organisations de financement de la recherche qui vise à accélérer la transition vers un accès ouvert et immédiat aux résultats de la recherche scientifique. Le consortium cOAlition S comprend des agences nationales européennes (ANR pour la France), la Commission européenne (Horizon Europe), des organisations internationales (Organisation mondiale de la Santé – OMS) et des fondations caritatives (*Wellcome Trust, Bill & Melinda Gates Foundation*, etc.).
- La SPARC Europe⁵⁹. La Coalition de l'édition savante et des ressources académiques (*Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition* – SPARC) est une alliance internationale des bibliothèques universitaires et de recherche développée par l'Association des bibliothèques de recherche en 1998. Une déclinaison européenne, SPARC Europe, a été créée en 2001

avec la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER).

- La OASPA⁶⁰. L'*Open Access Scholarly Publishing Association* (OASPA) est une communauté d'organisations engagées dans le domaine de l'édition en libre accès. Son but est de soutenir et de représenter les intérêts des éditeurs en libre accès dans le monde.
- L'EOSC⁶¹ : l'*European Open Science Cloud* (EOSC) vise à fournir aux chercheurs européens un accès transparent aux données, services et e-infrastructures FAIR. L'originalité de l'EOSC réside dans le fait qu'il s'agit d'un organisme vivant qui se construit en collaboration avec la communauté scientifique européenne par l'intermédiaire des appels à projets européens d'Horizon Europe.
- La SCOSS⁶². La coalition mondiale pour la durabilité des services scientifiques ouverts (*Sustainability Coalition for Open Science Services* – SCOSS) est un réseau d'institutions de différents pays engagées dans la sécurisation d'une infrastructure de services, en accès ouvert et gratuit, vitale pour la science ouverte. Pour atteindre cet objectif, les membres de la coalition supportent collectivement les coûts des services choisis par la coalition.
- Le CoNOSC. *Council for National Open Science Coordination*⁶³ (CoNOSC) est un réseau de coordinateurs nationaux pour la science ouverte dans la région européenne de l'ONU. Il a été créé par la France, la Finlande et les Pays-Bas en 2019.
- La CoARA⁶⁴ : *Coalition on Advancing Research Assessment* (CoARA) est une coalition qui regroupe des organisations (financeurs publics et privés de la recherche, universités, centres de recherche, instituts, alliances, autorités nationales et régionales, agences d'accréditation et d'évaluation, sociétés savantes, associations de chercheurs, etc.) se donnant pour visée commune de faire évoluer les pratiques et méthodes actuelles d'évaluation de la recherche pour reconnaître la diversité des résultats, des pratiques et des activités de recherche.

En conclusion de ce « panorama », destiné à clarifier les axes stratégiques retenus pour inscrire la recherche française au cœur du mouvement d'ouverture, de partage des productions scientifiques et de transparence de l'action publique, on peut remarquer que cette politique nationale se fait l'écho d'une impulsion bien plus large, à l'échelle internationale. Il est aussi important de souligner que la mise en œuvre de la science ouverte et du libre accès réside dans le financement et le développement des infrastructures. La biodiversité est une composante clé de cette démarche, avec l'édition scientifique perçue comme l'un des leviers principaux pour contribuer à faire de la connaissance un bien commun, accessible à toutes et tous. ■

53. Le Fonds national pour la science ouverte vise à soutenir des initiatives de science ouverte à travers la mise en place d'appels à projets. Le FNSO a lancé en 2019, 2021 et 2022 trois appels à projets pour la publication et l'édition scientifiques ouvertes, qui ont permis de financer 68 projets pour un volume financier de 7,16 millions d'euros. En février 2025, il organise un quatrième appel à projets (AAP FNSO 4), ayant pour ambition de consolider la biodiversité. <https://www.ouvrirlascience.fr/quatrieme-appel-a-projets-du-fonds-national-pour-la-science-ouverte/> (site consulté le 24 mars 2025).

54. Le plan d'action pour l'accès ouvert « diamant » a été annoncé les 4 et 5 février 2022 lors des Journées européennes de la science ouverte à Paris. Le modèle de publication dit « diamant » permet aux scientifiques de diffuser leurs travaux en accès ouvert sans avoir à payer de frais de publication et de lire des articles gratuitement. Ce modèle économique repose sur des subventions institutionnelles. La revue *Culture et Recherche* est éditée en modèle « diamant ». Voir : <https://www.scienceeurope.org/media/cfsntsmz/202302-diamond-0a-plan-d-action.pdf> (site consulté le 24 mars 2025).

55. <https://subscribetoopencommunity.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

56. <https://www.ouvrirlascience.fr/conclusions-du-conseil-sur-levaluation-de-la-recherche-et-la-mise-en-oeuvre-de-la-science-ouverte/> (site consulté le 24 mars 2025).

57. <https://www.ouvrirlascience.fr/le-conseil-de-lunion-europeenne-se-prononce-en-faveur-dun-acces-libre-transparent-et-equitable-a-ledition-scientifique/> (site consulté le 24 mars 2025).

58. <https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2019/09/Principes-et-recommandations-pour-la-mise-en-%C5%93uvre-du-Plan-S.pdf> (site consulté le 24 mars 2025).

59. <https://sparceurope.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

60. <https://www.oaspa.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

61. <https://eosc-france.panthéonsorbonne.fr/> (site consulté le 24 mars 2025).

62. <https://www.ouvrirlascience.fr/global-sustainability-coalition-for-open-science-services-scoss/> (site consulté le 24 mars 2025).

63. <https://conosc.org/> (site consulté le 24 mars 2025).

64. <https://coara.eu/> (site consulté le 24 mars 2025).

La recherche française opère sa mue transition environnementale

De la prise de conscience du changement climatique aux premières mesures mises en place, notamment au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'atténuation, l'adaptation et l'innovation constituent trois trajectoires d'envergure pour faire face à la plus grande menace à laquelle l'humanité est confrontée dans nos sociétés contemporaines. La recherche Culture s'inscrit dans cette vaste démarche¹.

1. Cet article fait suite à la conférence tenue par l'auteur lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

STÉPHANE GUILLOT

Délégué scientifique Transition environnementale et Risques, Direction générale déléguée à la science, CNRS

Un constat sans appel

Alors que l'année 1985 marque la première édition de la revue *Culture et Recherche*, Claude Lorius, Jean-Robert Petit et Michel Creseveur

passaient leurs premiers jours à la base russe de Vostok en Antarctique et s'apprêtaient à échantillonner la plus longue carotte de glace (2083 mètres). En août de la même année, Claude Lorius et ses



© Bruno Jourdain/IGE/CNRS Image

Activité de forage à 6 300 m sous le sommet de l'Ilhimani, en Bolivie. *Ice Memory* (« mémoire de la glace ») est un programme pour la sauvegarde du patrimoine glaciaire mondial. L'objectif est de collecter des carottes de glace des glaciers les plus exposés au changement climatique et de les stocker en Antarctique pour les scientifiques des générations futures.



collaborateurs écrivaient² : « la variation de la concentration en dioxyde de carbone (CO₂) piégé dans les bulles de glace est liée au changement climatique. » Les trois courbes de la température, du dioxyde de carbone et du méthane retraçant l'évolution du climat feront la couverture de la revue *Nature*³ en 1987 : « CO₂ atmosphérique et climat depuis 160 000 ans ». Les trois courbes de Claude Lorius se cabrent brutalement au début de l'ère industrielle. Ainsi semble confirmé le constat de Roger Revelle et Hans Suess⁴ en 1957 : « Les êtres humains procèdent actuellement à une expérience géophysique à grande échelle. En l'espace de quelques siècles, nous renvoyons dans l'atmosphère et les océans du carbone organique accumulé sur des centaines de millions d'années dans les roches sédimentaires. »

Les faits sont sans appel⁵ : en 1985, la concentration en CO₂ dans l'atmosphère était de 345 parties par million (ppm), en 2024 elle était de 425 ppm, soit 50 % au-dessus du niveau pré-industriel ; une concentration inédite sur plus de 2 millions d'années et une augmentation 10 fois plus rapide qu'au cours des derniers 800 000 ans.

Une approche holistique du diagnostic

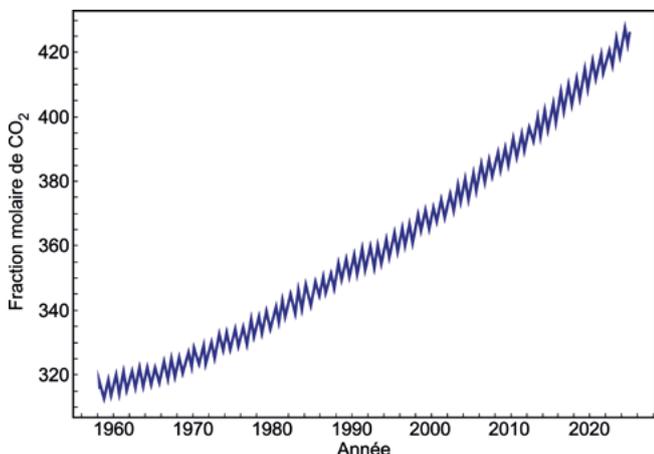
Encouragé par l'Organisation des Nations unies, l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations unies pour l'environnement, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est fondé

en 1988. Il regroupe des centaines de scientifiques du monde entier. Le GIEC aborde la question climatique au travers une approche holistique en synthétisant les travaux scientifiques de nombreuses disciplines (physique, chimie, paléoenvironnement, modélisation, agrologie, droit, économie, sciences humaines et sociales, science des risques...). Les questions posées sont : comment le climat a varié au cours des temps géologiques et des temps modernes, qu'elles ont été les conséquences de ces variations en ce qui concerne le niveau marin, la pluviométrie, la sécheresse, la capacité d'adaptation des populations, l'inégalité sociale ? Quel sera le climat de demain, en 2050, en 2100 et au-delà ? Quelle sera notre capacité à réduire significativement nos émissions de gaz à effet de serre et ses conséquences directes sur l'habitabilité de notre planète face aux événements extrêmes, à la diminution de la ressource en eau ou encore les conséquences sur l'agriculture ou les pandémies ?

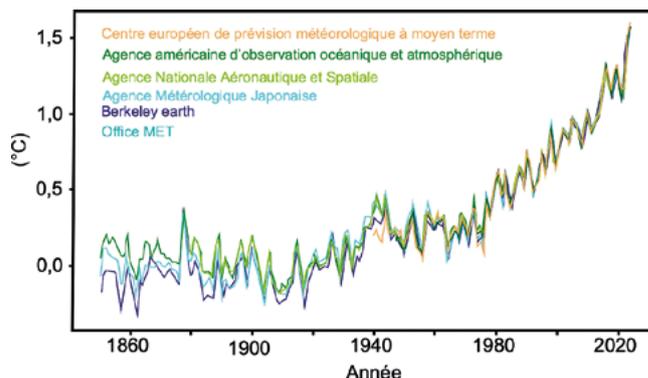
Une question que nous devrions plus nous poser en 2025 est le lien de cause à effet entre émissions anthropiques des gaz à effet de serre dans le système océan-atmosphère et le réchauffement climatique enregistré depuis 1850. Le réchauffement du climat mondial dû aux activités humaines est un fait établi à 100 % par le GIEC, faisant de la décennie 2011-2020 la plus chaude depuis environ 125 000 ans⁶.

Croquis-notes réalisés durant la journée d'études « Recherche Culture et politiques publiques » qui s'est tenue le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
© Maëlle Caron

2. Claude Lorius *et al.*, « A 150,000-year climatic record from Antarctic ice », *Nature*, vol. 316, 1985, p. 591-596.
3. Claude Lorius *et al.*, « Vostok ice core provides 160,000-year record of atmospheric CO₂ », *Nature*, vol. 239, 1987, p. 408-414.
4. Roger Revelle et Hans E. Suess, « Carbon dioxide exchange between atmosphere and ocean and the question of an increase of atmospheric CO₂ during the past decades », *Tellus*, vol. 9, n° 1, 1957, p. 18-27.
5. <https://gml.noaa.gov/ccgg/trends/> (site consulté le 22 janvier 2025).
6. Hoesung Lee *et al.*, *Climate Change 2023: Synthesis Report*, IPCC, 2023, p. 35-115 : <https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/media/climate-change-2023-synthesis-report-contribution-working-groups-ii-and-iii-sixth> (site consulté le 22 janvier 2025).

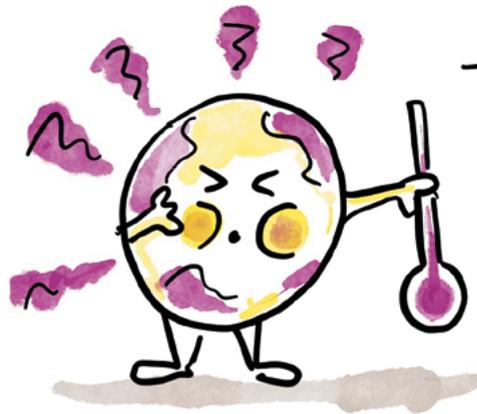


Évolution de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère mesurée en continu à l'Observatoire météorologique du Mauna Loa, Hawaï. <https://gml.noaa.gov/ccgg/trends/> (site consulté le 22 janvier 2025).



Évolution annuelle de la température mondiale depuis 1850 mesurée par 6 organisations indépendantes. L'année 2024 marque le passage symbolique des + 1,5 °C. <https://wmo.int/fr/media/news/lommi-confirme-que-2023-bat-le-record-mondial-de-temperatures> (site consulté le 22 janvier 2025).

RECHERCHE ET ÉCOLOGI



TROP CHAUD!
LES OcéANS
S'ACIDIFIÉ
ET MONTE

CHANGEMENT
CLIMATIQUE

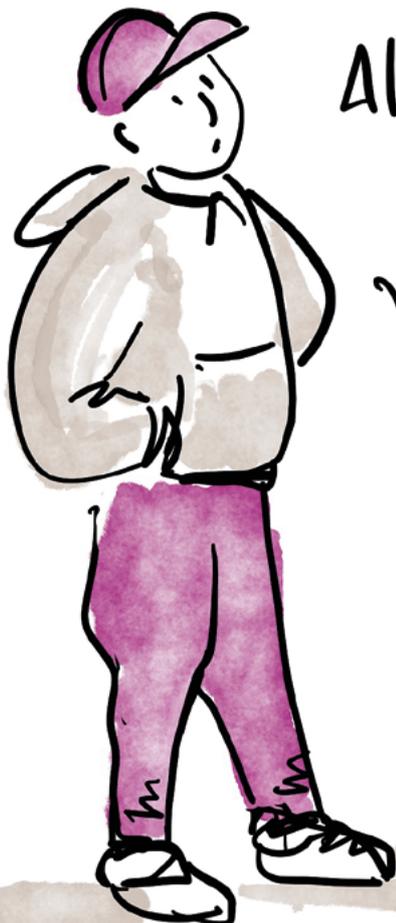


IMPACTS

SUR LES ÉCOSYSTÈMES

6^E EXTINCTION
DE MASSE

COÛT POUR



Alors les chercheurs
vous faites quoi ?

INTÉGRER CE
DANS NOS TR

DANS NOS
STRATEGIES

ATTÉNUATION

PRENDRE EN
COMPTE LA RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

E



STÉPHANE GUILLOT

DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET RISQUES CNRS



NT
NT



Si on ne fait rien...
+4°C
en 2050



ATTRIBUTION

C'est une certitude:
ce changement
climatique est lié
à l'activité humaine!



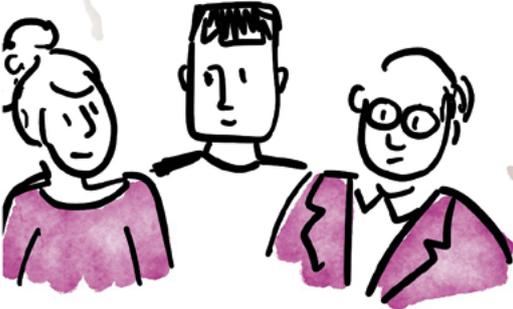
LA SOCIÉTÉ



S ASPECTS
NAUX

ADAPTATION

DÉVELOPPER
UNE ÉTHIQUE
ENVIRONNEMENTALE

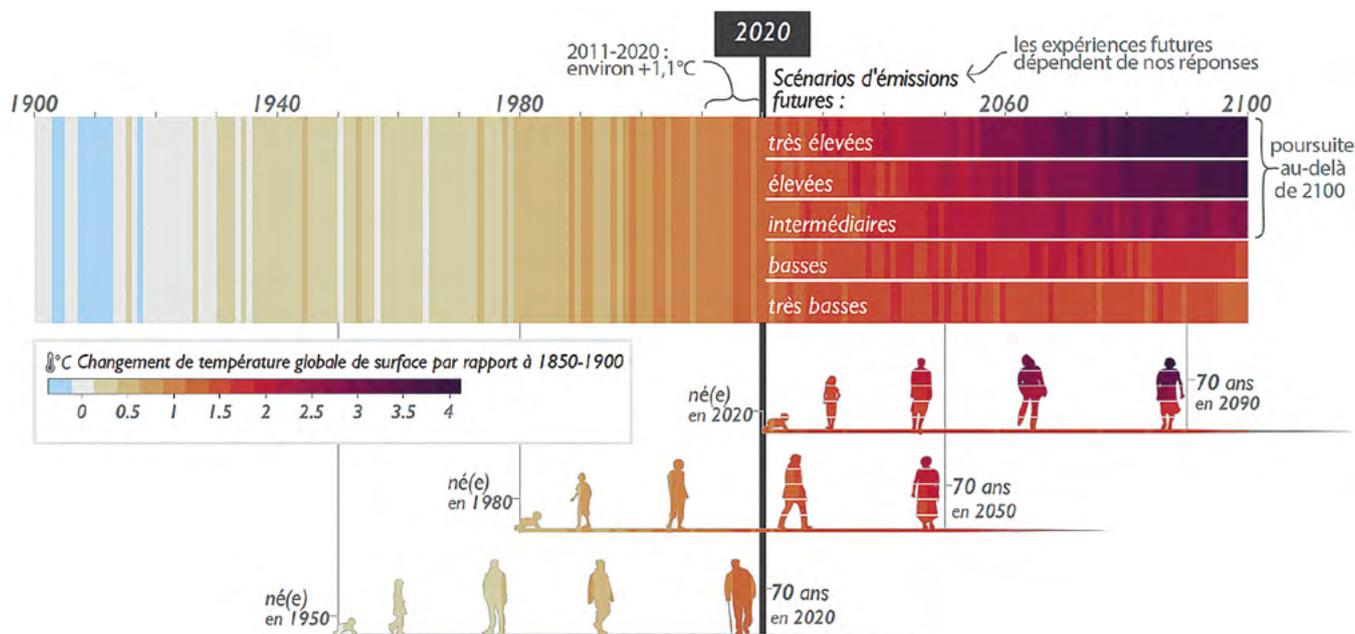


CELA RÉPOND
AUX ATTENTES
DES AGENTS

REPENSER
LA RECHERCHE

⇒ MOINS PRODUCTIVISTE
PLUS DE QUALITÉ

INNOVATION



Scénarios d'évolution des températures au niveau mondial. Dans l'hypothèse d'une réduction forte des émissions des gaz à effet de serre dès à présent, la température mondiale pourrait être contenue vers + 2 °C d'ici 2100. Dans un scénario d'émissions élevées à très élevées, la température mondiale dépasserait + 4 °C. La trajectoire actuelle est plutôt sur un scénario intermédiaire à 3,2 °C sur un scénario intermédiaire à 3,2 °C. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/> (site consulté le 22 janvier 2025).

Pour la première fois depuis le début de l'ère industrielle, le seuil fatidique de + 1,5 °C a été franchi⁷ à l'échelle mondiale. Un record qui « exige une action climatique novatrice », a exhorté le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le 10 janvier 2025. Nous sommes lancés sur une trajectoire d'augmentation (par rapport à l'ère pré-industrielle) de la température mondiale à la fin de ce siècle autour de 3,2 ± 0,3 °C et plutôt 4 °C pour la France hexagonale. Nous verrons par la suite les conséquences du changement climatique sur la recherche.

Recherche-Culture versus Vivant

Le vivant subit une extinction massive sans précédent par sa rapidité depuis 550 millions d'années. Extinction marquée à l'échelle mondiale par une disparition de 7 à 13 % des espèces animales et végétales depuis l'an 1500 et de près de 75 % des insectes en Europe ces 30 dernières années⁸. Ne nous y trompons pas, la disparition des espèces n'est pas multifactorielle. Comme nous le rappelle Bruno David, ce sont nos modes de vie, nos façons de consommer, de polluer qui sont responsables de la 6^e extinction en cours⁹. Dans son livre *Face à Gaïa*¹⁰, Bruno Latour nous rappelle que l'humanité fait partie du vivant au même titre que les arbres, les poissons ou les insectes. Ainsi, nous ne sommes pas dans la nature, nous sommes avec toutes sortes d'êtres : nous sommes le paysage les uns des autres.

Les impacts de nos actions sur l'habitabilité de la Terre sont incommensurables. Dans un article¹¹ publié dans *Nature* en 2024, trois chercheurs de Potsdam et Berlin estiment que d'ici à 2050, le coût de notre inaction climatique sera d'environ 38 000 milliards de dollars par an, soit environ 19 % du PIB, avec de fortes inégalités Nord-Sud : - 11 % à - 13 % pour les États-Unis, la France et l'Allemagne et environ - 30 % pour les pays de la



zone intertropicale, renforçant ainsi les inégalités économiques et sociales¹².

La prise de conscience de la recherche : de l'éthique environnementale et la responsabilité sociétale des organisations au développement durable

Alors que scientifiques alertent dès la fin des années 1960 sur les impacts possibles de nos émissions dans l'atmosphère¹³, il faudra attendre encore une dizaine d'années pour que la communauté des sciences humaines et sociales se saisisse aux États-Unis de cette question sous la forme de l'éthique environnementale. Ce concept évoluera en France dans les années 1980 vers une géographie des risques naturels pour éclairer les notions de vulnérabilité, d'adaptation, de résilience sociale et territoriale et de crise systémique¹⁴. Depuis le Sommet de Rio en 1992, les Nations unies et l'Union européenne poussent les acteurs publics et privés à promouvoir la responsabilité sociétale des organisations. Les deux décennies suivantes voient

7. <https://climate.copernicus.eu/copernicus-2024-first-year-exceed-15deg-above-pre-industrial-level> (site consulté le 22 janvier 2025).

8. Pamela McElwee et al., *Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, IPBES, 2024 : <https://zenodo.org/records/15017206> (site consulté le 19 mars 2025).

9. Bruno David, *À l'aube de la 6^e extinction. Comment habiter la Terre*, Grasset, 2021.

10. Bruno Latour, *Face à Gaïa*, La Découverte, 2015.

11. Maximilian Kotz, Anders Levermann et Leonie Wens, « The economic commitment of climate change », *Nature*, vol. 628, 2024, p. 551-557.

12. Sandrine Maljean-Dubois et al., *Les sociétés face aux défis climatiques*, CNRS Éditions, 2024.

13. Claude Lorius et al., « Vostok ice core provides 160,000-year record of atmospheric CO₂ », art. cité.

14. Bruno Latour, *Face à Gaïa*, op. cit.

fleurir le concept de durabilité. On parle alors de développement durable, d'agriculture durable, de ville durable¹⁵. La fin du xx^e siècle est ainsi marquée par un foisonnement des travaux de recherche sur la thématique du changement climatique. Cela reste un champ de recherche théorique avec certes une prise de conscience des premiers symptômes du changement climatique mais pas véritablement d'actions concrètes. L'action est menée ailleurs, au sein d'organisations non gouvernementales. La plus emblématique est indéniablement Greenpeace qui est créée en 1971 aux États-Unis puis en 1977 en France. Greenpeace a été initialement créée pour s'opposer aux essais nucléaires. Ses actions vont progressivement évoluer vers la dénonciation des impacts industriels et agir pour la préservation du vivant.

L'allocution de Jacques Chirac au 4^e sommet de la Terre, le 2 septembre 2002 à Johannesburg, « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »,



illustre les débuts d'une prise conscience collective, en France. En se référant nommément au réchauffement climatique, la déclaration du chef de l'État fait le constat à la fois de la destruction de la nature et de l'indifférence de l'humanité face à cette catastrophe qui mettrait en danger non pas la planète Terre, qui nous survivra, mais bien l'espèce humaine.

Cette prise de conscience au tournant du troisième millénaire n'est sûrement pas une coïncidence : avant l'an 2000, le ministère de la Transition écologique recensait en moyenne, sur le territoire hexagonal, un événement naturel très grave par an.

Vers une démarche environnementale volontariste

À partir de l'an 2000, la moyenne annuelle passe à plus de quatre par an. Il faudra pourtant encore attendre presque 10 ans pour que les ministères s'engagent dans une démarche environnementale volontariste. L'article 55 de la loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de

l'environnement impose à tous les établissements d'enseignement supérieur la mise en place d'une démarche de développement durable au travers d'un Plan vert¹⁶. Les établissements vont pouvoir solliciter une labellisation sur la base de critères de développement durable. Les établissements de recherche publics ont franchi une étape supplémentaire à la fin de l'année 2015, en s'engageant dans une démarche de labellisation développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS). La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. Elle concerne trois domaines : environnemental, social et sociétal. La RSO, Responsabilité sociétale des organisations, se définit comme « la contribution des organisations aux enjeux du développement durable ».

Il faudra pourtant attendre encore 3 ans pour que les premiers bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) soient réalisés dans quelques laboratoires¹⁷. Ces laboratoires pionniers manquent alors d'accompagnement de leurs tutelles, ce qui conduit à la création du collectif Labos 1point5 en 2019 au travers d'une tribune publiée dans *Le Monde*¹⁸. Ce collectif va très rapidement développer un groupement de recherche (GDR). Labos 1point5 rassemble des chercheurs, des ingénieurs, des techniciens et des personnels administratifs de près de 250 laboratoires dont l'objectif est de favoriser une prise de conscience collective au sein du monde académique et d'accompagner les laboratoires vers une réduction significative de leurs émissions de CO₂, tout en maintenant une excellence scientifique¹⁹. Les principales activités mises en place concernent :

- la mesure de l'empreinte carbone des laboratoires avec le développement d'un outil spécifique, GES 1point5 ;

15. *Ibid.*

16. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020949548/> (site consulté le 13 février 2025).

17. 282 établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sont soumis à l'obligation de réalisation d'un BEGES tous les 3 ans : <https://www.aefinfo.fr/depeche/688397-climat-seuls-15-des-etablissements-d-esr-ont-realise-leur-bilan-obligatoire-d-emission-ges-herve-lefebvre-ademe> (site consulté le 13 février 2025).

18. https://www.lemonde.fr/sciences/article/2019/03/19/face-a-l-urgence-climatique-les-scientifiques-doivent-reduire-leur-impact-sur-l-environnement_5438048_1650684.html (site consulté le 23 janvier 2025).

19. Marie-Alice Foujols et Céline Serrano, « Comprendre et réduire l'empreinte environnementale de nos activités de recherche : le groupement de recherche (GDR) labos 1point5 », *Culture et Recherche*, n° 146, 2024, p. 42-44.

toutes les dimensions de ses missions. En ce sens, la publication du schéma DD&RS représente « une opportunité stratégique pour renforcer l'action environnementale et sociétale du CNRS ». De fait, la démarche en faveur de la transition environnementale au CNRS s'inscrit sur le long terme. Dès 2020, l'organisme s'est engagé dans une démarche de prise en compte des impacts environnementaux de la recherche avec une feuille de route développement durable, complétée en 2023 par un plan de transition bas carbone. Ce plan répondait de manière stratégique et opérationnelle au constat dressé par un premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre réalisé en 2022 sur l'année 2019, exercice réitéré en 2024 sur l'année 2022. En complément, la direction générale a saisi le Comité d'éthique du CNRS, qui concluait son avis en affirmant qu'« il est de la responsabilité collective des personnels de recherche de prendre en compte la dimension environnementale de la recherche ».

En pratique, le schéma DD&RS du CNRS envisage une approche systémique et interconnectée de l'ensemble de ses précédents engagements et assure ainsi la cohérence des plans thématiques déjà lancés – à l'instar du plan de transition bas carbone, dont on mesure déjà les premiers succès avec une diminution de – 6 % de la consommation d'énergie entre 2019 et 2022, – 41 % des déplacements domicile-travail et – 48 % des déplacements professionnels.

Mobilités plus durables, numérique plus responsable, déchets maîtrisés... Le schéma contient plus de cent actions structurantes. Parmi ces actions, on relève ainsi l'ambition de créer un

centre de compétences en durabilité pour réduire l'empreinte environnementale des achats qui pèsent pour 85 % des émissions de gaz à effet de serre du CNRS en 2022. Ce centre sera fondé sur le modèle du groupement de recherche et de service ÉcoInfo pour le numérique responsable. En parallèle, le CNRS accompagnera les laboratoires vers la mutualisation et l'allongement de la durée de vie des équipements *via* la réparabilité et la diminution de l'usage des consommables, en particulier les plastiques au profit du verre. Une réflexion est engagée pour faciliter la réparabilité voire la jouvence des équipements. Cela passera par la mise en place d'ateliers partagés entre laboratoires et plateformes techniques et/ou la mise en place d'un carnet d'adresses au niveau régional et national des entreprises de réparation en électronique, mécanique, verrerie... et qui font florès sur le territoire.

La recherche est au cœur du schéma DD&RS, avec l'intégration de la dimension de l'éthique environnementale dans tout le cycle de vie de la recherche (de l'idée du projet à son dépôt, son suivi et sa valorisation), dans l'évaluation de l'empreinte environnementale des activités de recherche ou encore une meilleure prise en compte des activités de développement durable dans les modalités d'évaluation. Se saisir des sujets de la transition environnementale comme un axe de recherche innovant, soutenable et attractif sera encouragé. Ces projets seront accompagnés par des programmes de recherche et des appels à projets dédiés au DD&RS. Enfin, le CNRS continuera à promouvoir l'innovation et le transfert



Mesure piézométrique pour connaître la hauteur d'eau à proximité d'un dispositif expérimental en aval de la tourbière de la Guette, dans le Cher. Les tourbières sont des puits de carbone mais, dégradées par les changements environnementaux, elles émettent du dioxyde de carbone et du méthane.

des solutions, accélérant la transition environnementale.

Si le schéma insiste sur une mesure plus fine et plus précise de l'empreinte carbone du CNRS en mettant en place des outils de mesure en amont des projets de recherche, l'objectif n'est certainement pas d'empêcher les chercheurs de monter des projets de recherche, mais bien de les accompagner en amont, pour mesurer l'impact que ferait peser tel ou tel équipement ou telle ou telle expérimentation et ainsi décider en toute connaissance de la réalisation partielle ou totale d'un projet ou d'une demande d'achat. Le schéma directeur DD&RS élargit également la définition de l'impact environnemental de l'organisme. Celui-ci s'efforcera désormais de prendre en compte la préservation de la ressource en eau, la transition vers une alimentation durable, la maîtrise des pollutions et des déchets ou encore les impacts de ses activités sur les sols et la biodiversité. Le CNRS s'est ainsi doté d'un groupe de travail « biodiversité » pour estimer son *Global Biodiversity Score*²⁰.

Au-delà de l'« atténuation », l'un des principaux enjeux aujourd'hui est en effet d'anticiper les risques qui pèsent sur le potentiel scientifique et technique mais aussi sur la santé de ses agents et de s'y préparer par une démarche d'« adaptation ». Une telle démarche est inscrite dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique²¹. Nous devons en effet préparer nos laboratoires, nos infrastructures mais aussi les conditions de travail des agents à une France à + 2 °C en

2050 et + 4 °C en 2100. Le CNRS anticipe le besoin de nouvelles compétences clés, qu'il faut identifier, développer et accompagner, afin d'outiller les agents, de répondre à un besoin d'engagement dans la transition, mais aussi de constituer des équipes spécialisées dans le domaine de la facilitation et de l'accompagnement de la transition. En outre, afin de favoriser le bien-être de ses agents au travail, le CNRS vise le renforcement de la prévention, de la qualité de vie au travail et de la santé et sécurité au travail, *via* des formations spécifiques et des services de médecine de prévention consolidés.

En somme, le schéma DD&RS invite à repenser nos pratiques de recherche à l'échelle collective. Au travers de ce schéma, le CNRS, comme ses partenaires organismes de recherche et les universités, vise à renforcer la recherche sur les impacts environnementaux ainsi qu'à accompagner toute la chaîne des acteurs, de l'individu au laboratoire jusqu'aux instances dirigeantes, pour intégrer la dimension d'éthique environnementale et de responsabilité sociétale du projet de recherche, de son élaboration à sa valorisation.

Sous l'impulsion tout à la fois de collectifs de chercheurs et des demandes gouvernementales, la recherche française se met en ordre de marche pour faire face au plus grand défi de l'humanité : le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité. La recherche se doit de pouvoir anticiper et accompagner l'acculturation de notre société, afin non seulement de donner l'exemple dans ses pratiques au quotidien mais aussi d'inventer des solutions, d'innover pour que notre planète reste habitable dans les décennies à venir. Et même si des réticences voire des climatosceptiques fleurissent dans les pays occidentaux, l'enjeu est trop important pour que nous n'allions pas collectivement de l'avant. Il est à noter qu'au travers ses différents plans (plan bas-carbone, plan national d'adaptation au changement climatique, services publics écoresponsables, schéma directeur DD&RS, Grenelle de l'environnement), la France tente de développer sa capacité à s'adapter, et nous devons nous en réjouir. Au moment où les traités environnementaux pourraient être mis à mal par la crise du multilibéralisme, la recherche doit, plus que jamais, faire preuve d'audace... ■

Nous devons en effet préparer nos laboratoires, nos infrastructures mais aussi les conditions de travail des agents à une France à + 2 °C en 2050 et + 4 °C en 2100.

20. <https://www.cdc-biodiversite.fr/le-global-biodiversity-score> (site consulté le 7 février 2025).

21. <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/> (site consulté le 7 février 2025).

L'IA sans frontière : le déploiement de Karibu au Sénégal

Au Sénégal, PleIAs et Bibliothèques sans frontières développent Karibu, une Intelligence artificielle (IA) frugale pour l'enseignement du français. Cette technologie utilise des modèles de langage ouverts¹ et fonctionne hors ligne *via* des cartes microSD, permettant l'apprentissage du français sans connexion Internet.

Bandeau de Karibu de Bibliothèques sans frontières.



Vers une IA plus ouverte et représentative des diversités linguistiques

Le déploiement de l'intelligence artificielle repose aujourd'hui sur une contradiction : d'un côté, des modèles de langage (les LLM en anglais – *Large Language Models*) toujours plus puissants revendiquent une portée universelle ; de l'autre, leur enfermement dans des logiques propriétaires en restreint l'accès et fragilise cette ambition. PleIAs se veut une réponse modeste à cette tension. Notre approche ne se limite pas à un défi technique, mais s'inscrit dans une réflexion sur la manière dont ces technologies devraient être conçues. En développant des modèles de langage basés exclusivement sur des données ouvertes et contrôlables, nous affirmons notre conviction que l'IA ne peut atteindre une véritable universalité que si elle s'appuie sur un patrimoine commun, accessible à tous.

Dans ces circonstances, la dimension culturelle constitue un paramètre fondamental dans les processus de développement et d'adoption des modèles de langage. Les utilisateurs se heurtent à une problématique structurelle liée à la manière dont les corpus d'apprentissage, utilisés pour l'entraînement des grands modèles de langage, intègrent ou marginalisent certaines langues et savoirs. En effet, les récentes avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle générative reposent sur des ensembles de données massifs, souvent issus de sources homogènes, ce qui peut avoir pour effet de renforcer les biais sociaux et culturels existants, et limiter ainsi l'universalité de ces technologies.

IRÈNE GIRARD

Data Scientist (experte en science des données) chez PleIAs

1. Un modèle en accès libre (ou *Open Source*) désigne un programme informatique dont le code source est ouvert et librement accessible, permettant à chacun de l'utiliser, de le modifier et de le partager selon des licences spécifiques.

L'IA frugale : chercher la sobriété et la performance

Un enjeu central réside dans la construction de corpus de données ouverts, capables de refléter la diversité des cultures et des contextes socio-historiques. La reconnaissance et la gestion des biais sont essentielles pour éviter que les modèles de langage ne reproduisent, voire amplifient les inégalités socio-culturelles et linguistiques. Ceci implique une collecte et un traitement des données rigoureux, intégrant des représentations variées et localisées afin de limiter la généralisation des stéréotypes et des exclusions.

À cet égard, l'utilisation de petits modèles spécialisés s'avère particulièrement pertinente pour saisir les nuances propres à chaque environnement local, nuances souvent perdues par les grands modèles entraînés sur des corpus massifs et standardisés. Ces modèles compacts et optimisés pour des tâches spécifiques permettent d'intégrer des jeux de données contextualisés et filtrés, assurant ainsi une adaptation fine aux réalités locales. Par ailleurs, cette stratégie de frugalité vise à optimiser l'efficacité tout en réduisant l'empreinte énergétique et les ressources mobilisées, constituant ainsi une alternative rigoureuse aux solutions massives. Enfin, en s'appuyant exclusivement sur des données ouvertes et sous licences permissives, nous garantissons une traçabilité complète et favorisons une participation active des communautés locales, indispensable pour une appropriation effective des technologies développées.

L'IA en contexte culturellement sensible

PleIAS s'est associé à Bibliothèques sans frontières (BSF) pour contribuer à développer l'application Karibu. Déjà disponible sur Google Play et l'App Store, elle a été conçue par BSF suite au déclenchement du conflit en Ukraine, pour répondre aux enjeux d'intégration des personnes

Interface du tuteur IA
(application Streamlit).

La conception de cet outil s'inscrit dans une démarche visant à accélérer l'acquisition des compétences linguistiques essentielles pour assurer une autonomie effective dans la vie quotidienne.

réfugiées en France et en Belgique. La conception de cet outil s'inscrit dans une démarche visant à accélérer l'acquisition des compétences linguistiques essentielles pour assurer une autonomie effective dans la vie quotidienne, notamment en ce qui concerne les démarches administratives, l'accès aux soins et l'insertion professionnelle. La méthodologie proposée consiste à partir de la langue maternelle de l'apprenant afin de faciliter la compréhension dès les premiers contacts avec le dispositif. Initialement élaborée à partir de l'ukrainien, l'application a été ultérieurement étendue pour proposer des contenus en arabe et en pachto, répondant ainsi à une diversité de contextes linguistiques.

Au Sénégal, le français est la langue officielle de l'enseignement et demeure essentiel pour l'accès à l'information, les démarches administratives et l'insertion professionnelle. Toutefois, il n'est pas la langue maternelle de la plupart des enseignants et des élèves. Une enquête récente a révélé que la majorité d'entre eux utilisent couramment d'autres langues locales en classe, telles que le wolof, le pulaar, le sérère, le diola, le mandingue ou le soninké. C'est dans ce cadre que nous menons cette année un projet pilote à destination des enseignants de Kédougou, où Karibu a été spécialement adaptée pour répondre aux réalités locales. Une IA générative hors ligne, fonctionnant *via* des cartes microSD, y a été intégrée afin de garantir un accès aux ressources pédagogiques, même en l'absence de connexion Internet. Ce projet, soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD), vise à structurer un parcours complet d'apprentissage destiné aux enseignants, avec l'hypothèse qu'une meilleure formation et un meilleur outillage du corps enseignant auront un impact direct et positif sur les apprentissages des élèves.

Un outil conçu avec et pour les enseignants

Dans le secteur éducatif, le déploiement de dispositifs d'intelligence artificielle exige une

vigilance particulière. En accord avec l'engagement de BSF pour un accès équitable à la connaissance, cela implique de concevoir des solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques des apprenants. L'adaptation de l'application repose donc sur la constitution rigoureuse de corpus, garantissant l'alignement des contenus avec les spécificités pédagogiques de la région. Ici, l'architecture pédagogique développée avec BSF intègre des mécanismes avancés pour atténuer les biais, assurant ainsi une contextualisation pertinente des ressources pédagogiques. Pour gérer la toxicité dans les modèles formés sur des données ouvertes, nous avons utilisé Celadon, un modèle de classification conçu par PleIAs et entraîné à détecter les contenus nuisibles. Formé sur le jeu de données ToxicCommons, qui couvre cinq dimensions de toxicité (raciale, de genre, religieuse, liée aux handicaps et à la violence).

Une deuxième classification nous a permis de sélectionner les textes utilisés comme base des exercices de compréhension écrite, pour organiser les activités autour de thématiques choisies et adaptées aux normes sociales et aux attentes comme la littérature et l'histoire africaines, l'agriculture, le tourisme et la communication interculturelle, pour répondre aux intérêts des apprenants locaux.

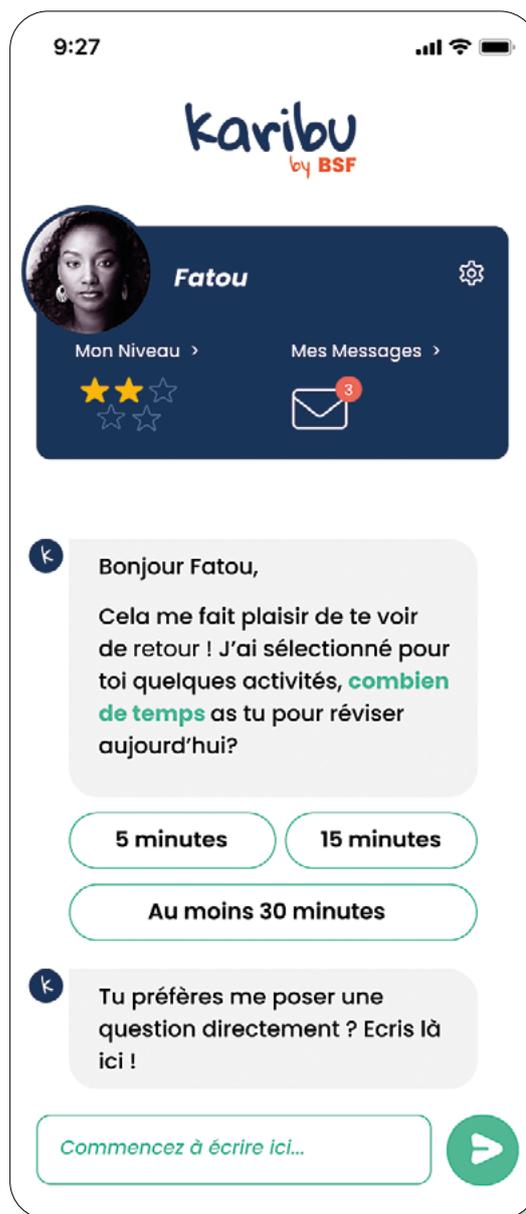
Enfin, un processus d'amélioration continue, fondé sur des évaluations régulières et des retours de terrain, permet d'ajuster l'outil selon les besoins réels. Cette approche valorise l'autonomie pédagogique, offrant aux enseignants un outil flexible et respectueux de leur expertise locale et des particularités de leur environnement d'enseignement.

Comprendre et évaluer les niveaux de français avec précision

L'application Karibu intègre un système d'évaluation automatique des niveaux CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues – apprendre, enseigner, évaluer) basé sur le modèle KaribuAI² développé par PleIAs. Cette technologie, fondée sur une architecture DeBERTa³ avec classification multi-têtes, permet d'analyser et de catégoriser instantanément les textes en français selon les six niveaux de compétence linguistique (A1 à C2). Entraîné sur 9 000 échantillons synthétiques issus d'articles de presse français libres d'accès et de contenus Wikimedia, puis validé par des experts de BSF, le modèle assure une classification précise et contextuelle. Cette solution, développée avec l'entreprise sociale Kajou, mobilise un modèle ouvert de 70 milliards de paramètres (meta-llama/Llama-3.3-70B-Instruct).

Apprendre autrement : des modules pédagogiques interactifs

Chaque activité pédagogique est structurée en blocs comprenant une section de lecture (texte de base) et des exercices variés : des quiz de compréhension écrite, des exercices à trous utilisant des mots du texte et des exercices de tri



Page d'accueil de l'application Karibu par Bibliothèques sans frontières.

des paragraphes, où l'apprenant doit remettre en ordre des parties d'un texte pour en reconstituer la logique et la cohérence. Les exercices interactifs au format H5P (incluant des activités de glisser-déposer et du contenu multimédia) créent une expérience d'apprentissage engageante qui s'adapte automatiquement au niveau et à la progression de l'apprenant, garantissant ainsi un parcours pédagogique personnalisé et efficace.

Un tutorat IA pour un meilleur accompagnement pédagogique

La fonctionnalité de correction des productions écrites représente un pilier essentiel de l'application Karibu, offrant aux enseignants un retour instantané et personnalisé sur leurs écrits en français. Karibu intègre un système de tutorat IA qui analyse en détail les productions écrites des utilisateurs, identifiant les erreurs grammaticales,

2. Disponible sur Hugging Face : <https://huggingface.co/PleIAs/KaribuAI>

3. DeBERTa (*Decoding-enhanced BERT with Disentangled Attention*) est un modèle de langage développé par Microsoft qui, grâce à un mécanisme d'attention désentrelacé et à un décodeur de masques optimisé, améliore significativement les performances de BERT et RoBERTa sur diverses tâches de traitement du langage naturel.

suggérant des améliorations et fournissant un retour pédagogique ciblé.

Le tuteur décline donc une évaluation détaillée comprenant la syntaxe, la grammaire et le vocabulaire, permettant une progression véritable. Ici, le modèle d'IA analyse non seulement la correction formelle mais conçoit également des parcours d'apprentissage adaptés à chaque enseignant en fonction de leurs points forts et des domaines à améliorer.

Un projet pilote pour un impact durable

L'application est déployée en janvier 2025 auprès de trente enseignants d'écoles élémentaires de Dakar et de Thiès *via* un système innovant de cartes microSD permettant un accès complet hors

ligne, sans nécessiter de data mobile. Le projet pilote, ciblant initialement 10 enseignants en collaboration avec le ministère de l'Éducation, prévoit une formation complète des utilisateurs et un suivi régulier *via* des groupes de discussions.

Si l'impact positif est démontré, une extension de l'utilisation de l'application à un plus grand nombre d'établissements scolaires sera envisagée. Par ailleurs, des fonctionnalités supplémentaires, telles que l'interaction orale, pourraient être intégrées afin d'enrichir l'expérience pédagogique. Bibliothèques sans frontières explore également la possibilité d'adapter l'application à différentes langues locales, facilitant ainsi la communication entre enseignants, élèves et parents, et contribuant au renforcement de l'éducation multilingue. ■

Groupe d'enfants, Thiafoura, Mbour, Sénégal, 18 juillet 2022.



© E. Diop : https://unsplash.com/fr/photos/un-groupe-d'enfants-assis-par-terre-AQX3zAKr_jl

La matérialité des connaissances dans le contexte de l'intelligence artificielle et de la créativité computationnelle¹

Il s'agit de considérer les techniques symboliques et plus particulièrement celles associées à l'intelligence artificielle et de regarder comment elles accompagnent nos capacités d'agir. Le point de vue embrasse une vision sociotechnique et propose de considérer les ancrages à la fois sociaux et technologiques de l'intelligence artificielle. En montrant comment les outils, les instruments et les machines constituent des formes d'encodage des connaissances, nous regardons comment les premières initiatives en matière de production d'information ont conduit à la constitution d'une *numérisphère*.

Nous proposons de caractériser les processus de conception et de *création computationnelle* en s'intéressant plus particulièrement à la conception architecturale. Notre propos porte un regard sur l'art, la culture, la technique et la société, pour montrer l'importance d'exercer une culture de l'instrumentation, adossée à une recherche à la fois théorique et expérimentale, et ainsi exercer la *subjectivité computationnelle* des concepteurs et des créateurs.

Les instruments et la matérialisation des connaissances

Interaction entre abstraction et matérialité

La *connaissance* représente une « faculté par laquelle on connaît et on distingue un objet, des actes ou l'état d'un sujet² ». Elle se constitue par l'expérience et l'apprentissage, elle est encodée de manière interne dans la structure mentale individuelle.

Mais la connaissance a également des dimensions matérielles et sociales qui sont des supports à la pensée et qui permettent sa transmission interpersonnelle ou intergénérationnelle (Renn et Clarinard, 2022). Cette forme de connaissance se matérialise dans des *représentations externes*. Celles-ci prennent des formes diverses et variées au fil du temps. Elles peuvent être édifice, outil, instrument, machine, langage, geste, signe, écriture... Ces représentations externes sont rendues possibles par l'usage de techniques qui constituent les *technologies de représentation de la connaissance*. Jürgen Renn insiste sur l'importance de la culture matérielle dans l'évolution de la connaissance. Cette culture matérielle, qui passe par la mise au point d'outils, d'instruments et de machines, augmente les capacités d'agir des individus. Elle ouvre des perspectives pratiques, elle permet de réaliser des actions infaisables sans elle. Cette culture matérielle s'étend également aux moyens symboliques de notre pensée, en constituant des supports aux activités cognitives.

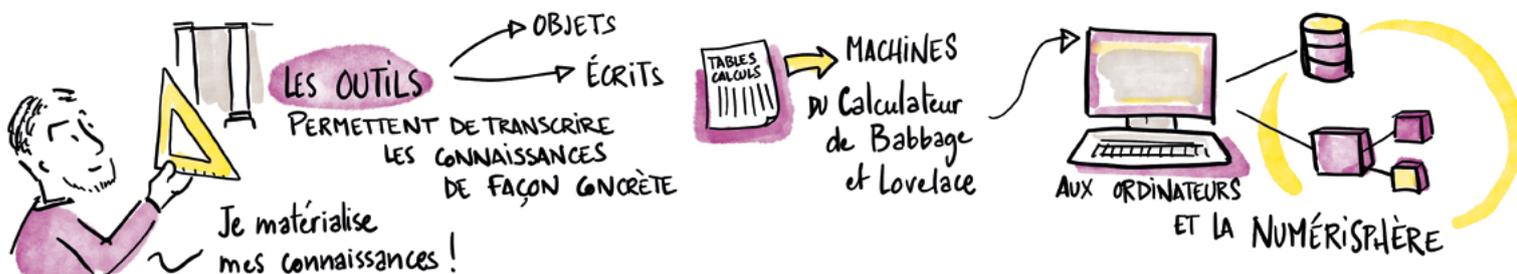
PHILIPPE MARIN

Professeur, directeur du laboratoire Méthodes et histoire de l'architecture (MHA)/École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Grenoble, Université Grenoble-Alpes

1. Cet article fait suite à la conférence tenue par l'auteur lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

2. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C3633>

Croquis-notes réalisés lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
© Maelle Caron



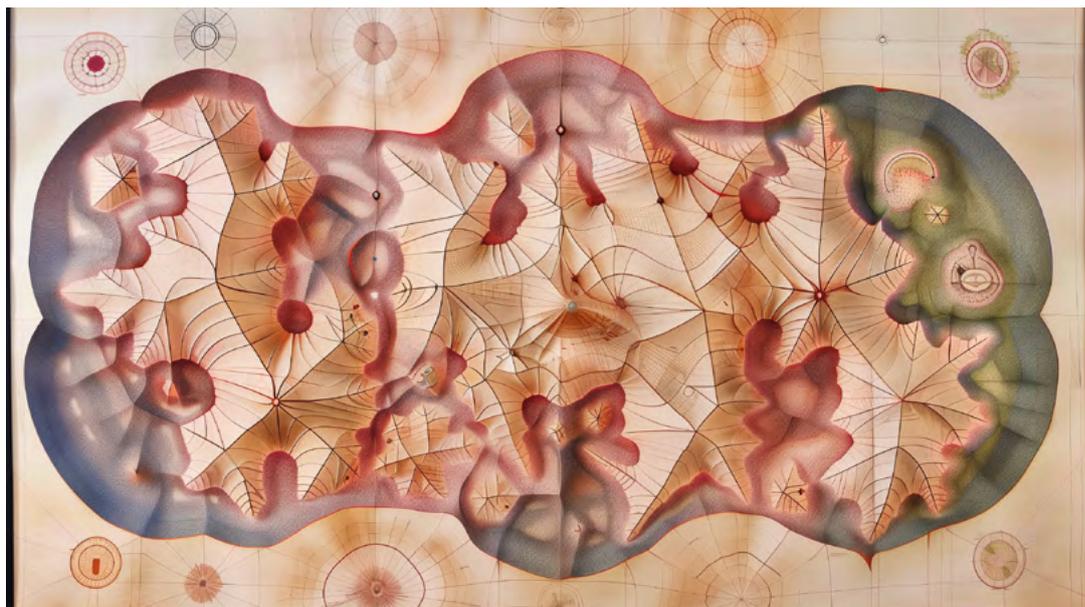


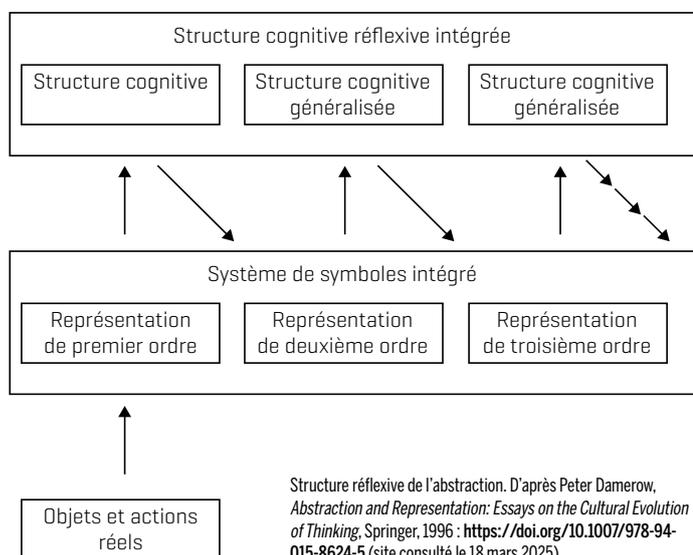
Illustration générée d'une cartographie des connaissances.

© Yann Blanchi



Illustration générée d'un cabinet de curiosités des connaissances.

© Yann Blanchi



Elle permet de penser à des choses impensables sans elle. Ainsi, ces objets matériels et ces systèmes de symboles influencent le développement de la pensée abstraite. Ils prennent une place centrale dans la cristallisation des formes de pensée, en offrant des supports concrets à la mobilisation et à l'interprétation des concepts.

Une relation dynamique s'instaure entre abstraction et représentation externe. Les outils, les instruments et les symboles façonnent la pensée, ils structurent les opérations cognitives en offrant des modèles concrets pour la manipulation des idées. En retour, la pensée transforme les outils et les symboles, l'évolution des concepts entraîne la création de nouveaux artefacts qui à leur tour modifient les structures cognitives et sociales. Le concept de *structure réflexive de l'abstraction*, proposé par Peter Damerow (Damerow, 1996) décrit un processus cognitif dans lequel la pensée

abstraite se développe à travers des interactions dynamiques entre un *système de symboles* et une *structure cognitive réflexive*. Cette approche met en avant un aller-retour constant entre l'utilisation des symboles (notations, modèles, concepts mathématiques) et les schémas de pensée internes qui les interprètent et les transforment. Dans ce cadre, l'abstraction ne consiste pas seulement en une simple généralisation, mais en une réorganisation progressive des structures cognitives, qui se modifient en fonction des interactions avec les systèmes symboliques. Ces interactions permettent d'affiner les concepts, de tester leur validité et d'étendre les capacités de raisonnement. L'abstraction ne se développe pas en vase clos, mais en interaction avec les artefacts matériels qui prolongent et transforment la cognition. Cette approche explique comment la pensée évolue en s'articulant avec des supports tangibles, comment la culture matérielle agit comme un levier de transformation cognitive et sociale. Les théories des médias insistent sur le rôle actif du *médial* sur le contenu (Mersch, 2018).

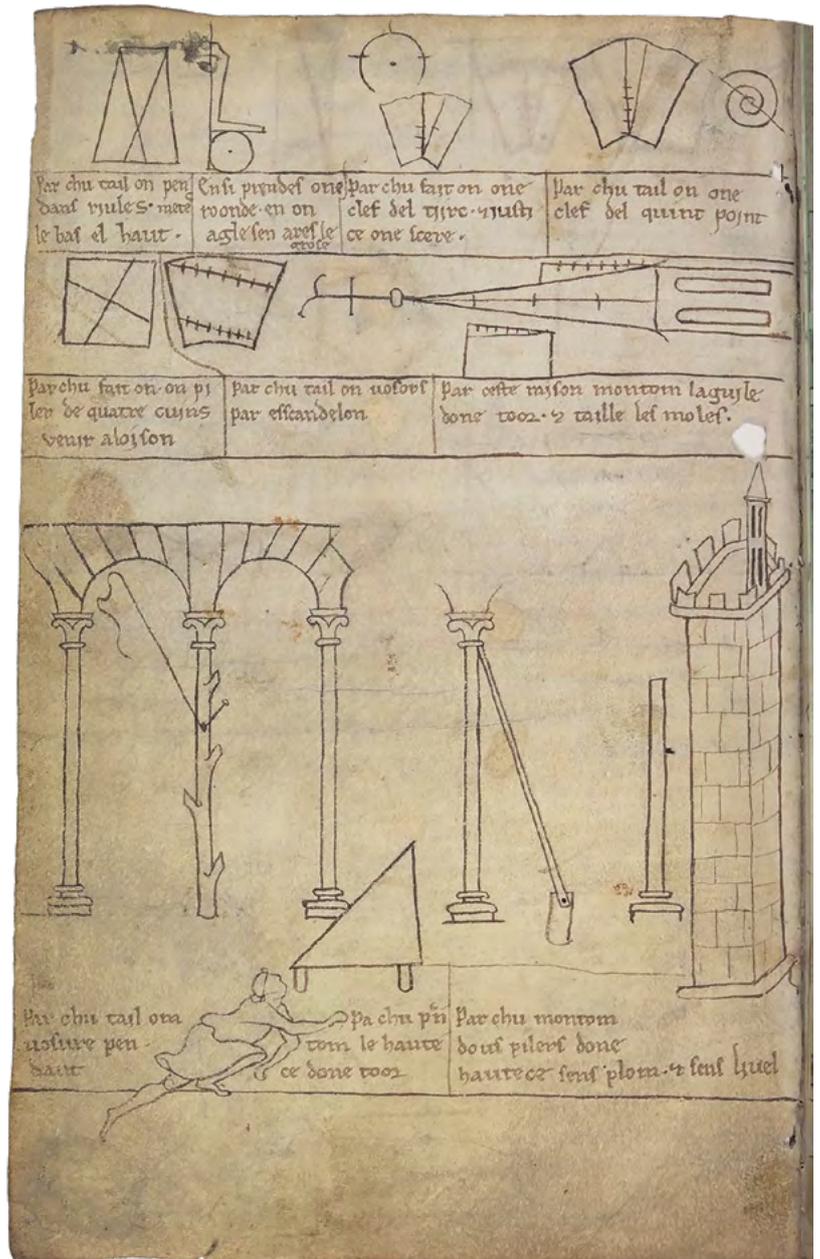
La matérialisation des connaissances : le triangle de Honnecourt

Le folio 20v du carnet de Villard de Honnecourt (de Honnecourt, 1201), qui date du XII^e siècle et qui porte sur les tracés de construction, montre un individu allongé au pied d'un triangle rectangle isocèle, réalisant une opération de relevé d'un édifice. En alignant son œil avec les sommets de l'hypoténuse et le haut de l'édifice, l'individu calcule la hauteur de l'ouvrage en mesurant la distance horizontale qui le sépare de celui-ci. Nous comprenons comment ce triangle, cet instrument, constitue une forme de matérialisation des connaissances géométriques, des théorèmes et des propriétés de proportionnalité. Ainsi, l'instrument encapsule et matérialise un savoir mathématique.

À travers leur matérialisation, leur conception et leur disposition, les outils, les instruments ou les machines reflètent un savoir et une expérience passés, ils permettent également de faciliter et d'anticiper le résultat de l'activité qu'ils accompagnent en apportant une prévisibilité. La technique peut se définir comme l'inscription matérielle des connaissances (Bachimont, 2010).

Bernard Stiegler (Stiegler, 2014), avec la notion d'*organologie générale*, propose une compréhension systémique des relations entre les organes biologiques (le corps humain, avec ses facultés cognitives et sensori-motrices), les organes techniques (les outils, les instruments et plus généralement les technologies) et les organes sociaux (les institutions et les normes culturelles). Cette proposition repose sur l'idée que l'évolution humaine est indissociable du développement des techniques, et que celles-ci prolongent et transforment nos capacités naturelles.

Nous distinguerons d'une part *l'outil*, qui accompagne et assure la médiation de l'action – il est la prolongation du geste et il permet d'agir sur



le monde – ; d'autre part *l'instrument*, qui offre une médiation de la perception – il permet la mesure et la connaissance du monde – ; et finalement le *contenu*, qui est un substrat matériel à interpréter, c'est un message qui est le support de la pensée, une représentation culturelle externe. Avec l'intelligence artificielle, la production de ce contenu s'automatise et s'autonomise.

Dépasser l'opposition entre culture et technique

Derrida, dans son texte « La pharmacie de Platon » (Derrida, 1993), revient sur le mythe de l'origine de l'écriture discutée par Platon dans *Phèdre*. L'écriture est envisagée comme un *pharmakon*, elle est un remède, offrant un prolongement de la mémoire, mais en même temps un poison, entravant nos facultés à retenir. C'est cette double prescription de l'écriture et plus généralement des techniques qui est envisagée par les travaux de la philosophie à travers les ouvrages de

Extrait du folio 20v de l'*Album de dessins et croquis* (1201-1300) de Villard de Honnecourt. Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Français 19093, fol. 40 : <https://essentiels.bnf.fr/fr/image/64b9838b-8bf5-46e8-af4e-9d20aaa957d0-traces-construction-10>



© Yann Bianchi

Illustration de la notion d'instrument de la connaissance. Image générée.

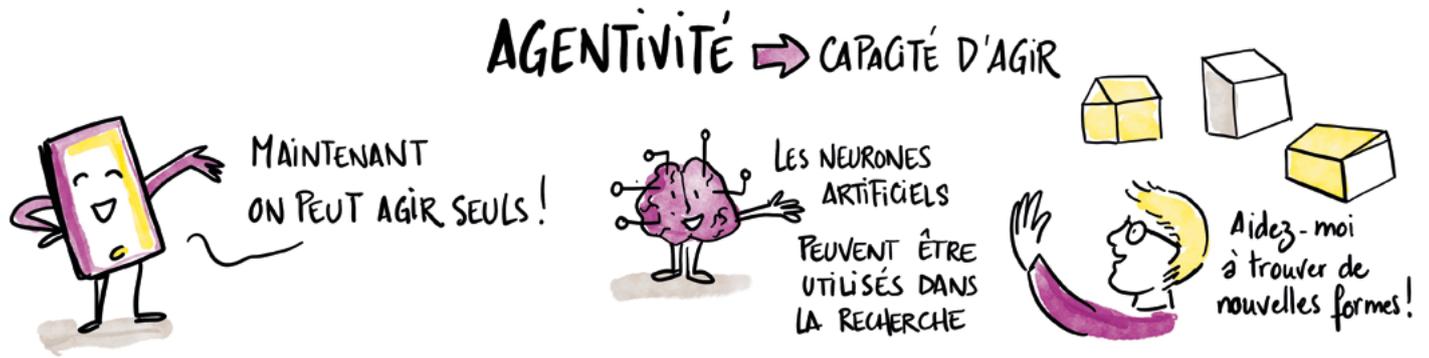


© Yann Bianchi

Derrida (Derrida, 1993), Stiegler (Stiegler, 2014), Simondon (Simondon, 2014) ou encore Bachimont (Bachimont, 2010) et Alombert (Alombert, 2023). Il s'agit alors d'assumer le caractère ambivalent des techniques, en envisageant une *pharmacologie* qui accompagnerait les possibilités technologiques en facilitant nos facultés de compréhension et d'expérience.

Alombert explique comment Derrida, Stiegler et Simondon revendiquent « une culture de l'instrumentalité, susceptible de lutter contre l'analphabétisme technologique » en faisant des citoyens conscients, critiques et acteurs de leurs milieux technologiques, en formant, en éduquant, en rendant capable de comprendre les enjeux des

techniques, en donnant les moyens d'orienter les discours, de proposer et d'inventer des usages et des appropriations. Les questions de la formation, de l'éducation et des compétences à acquérir sont au cœur de ces propositions. Alombert (Alombert, 2023), en reprenant les propos de Simondon, rappelle que la technique est soumise à des évolutions rapides et un décalage marquant s'opère avec la culture, soumise pour sa part à une évolution lente. « Un danger de désadaptation de l'espèce humaine à son milieu se constitue et apparaît comme une menace pour l'humanité. » Toujours en envisageant une acception *pharmacologique* des techniques, le décalage ne provient pas des inventions techniques mais plus de leurs mécompréhensions



et de leurs méconnaissances par les sociétés, expliquant ainsi des formes d'aliénation. Il est nécessaire de reconnaître les techniques comme des « conditions de possibilité de la culture et de la pensée ». Les auteurs appellent à une réappropriation des techniques par la culture.

Il s'agit alors de dispenser les connaissances et les savoir-faire qui assurent un accès à la nouvelle instrumentation des savoirs pour permettre d'agir avec ces nouvelles conditions technologiques. Ces enjeux trouvent une actualité renouvelée dans le contexte de la généralisation des technologies de l'intelligence artificielle. C'est une approche qui relève d'une part de la recherche théorique (philosophique, historique, sociologique...), d'autre part de la recherche expérimentale, qui pourrait contribuer à élargir l'*horizon des possibilités*³ en inventant de nouveaux usages, de nouveaux modèles, de nouveaux schèmes de fonctionnement et en assurant des compréhensions éclairées des techniques.

Celles-ci ne sont pas appréhendées selon un prisme utilitaire mais sont envisagées à travers la compréhension de leurs significations. Les technologies numériques pourraient alors se comprendre en tant que « cristallisation » de savoirs, de connaissances et d'activités humaines, l'ancrage social des techniques permettant également d'envisager les conditions de leurs émergences, d'envisager leurs natures, leurs effets et leurs biais.

La logique informatique structure nos contenus culturels

Lev Manovich (Manovich et Crevier, 2010) nous offre une analyse de la manière avec laquelle les technologies numériques redéfinissent les formes culturelles et artistiques. Le processus de numérisation de nos activités a entraîné la constitution de représentations numériques de nos contenus culturels. Ces derniers sont convertis en données manipulables par ordinateur et des algorithmes automatisent leurs traitements. Les contenus et les médias sont alors structurés par la logique informatique. Ce processus de *transcodage* implique la reconfiguration des contenus dont la composition et la structure obéissent aux conventions de l'informatique. La modularité du langage informatique facilite la réutilisation des objets, leurs personnalisations ou leurs transformations, ce langage suscite des interactions et des partages. La structure des

données est rigoureuse, avec des organisations en listes, en tableaux, en bases de données ou en modèles d'apprentissage, avec l'intégration de variables et de paramètres.

Les pratiques artistiques et culturelles ainsi que les processus de conception et de création se trouvent médiatisés par ces techniques symboliques, et la représentation de nos connaissances découlent de ces structurations.

De la mécanisation de l'information à la numérisphère

Pour Simondon, l'objet technique se comprend en tant que milieu, « système technique spatiotemporel », configurant les conditions de compréhension, de perception et d'action sur le monde. L'analyse des conditions d'émergence d'un objet technique peut éclairer la compréhension de son déploiement, l'objet technique ne doit pas seulement être envisagé à travers son utilité mais également à travers son *intelligibilité fonctionnelle*, c'est-à-dire l'activité humaine qui l'a produit. C'est avec cette perspective que l'*explicabilité* des techniques d'intelligence artificielle s'envisage. Cette *explicabilité* doit rendre compréhensibles par un humain les processus et les décisions d'une IA, sans nécessairement déchiffrer les mécanismes algorithmiques et les opérations mathématiques du système, mais en proposant une explication adaptée au contexte d'usage et qui permette l'interprétation du résultat (Zouinar, 2020). Cette appréhension passe par la connaissance des conditions historiques, sociales et techniques qui conduisent l'évolution de ces systèmes. À titre d'exemples, nous évoquons brièvement deux moments de l'histoire des techniques computationnelles.

3. L'horizon des possibilités: le potentiel mouvant d'un système de connaissance.

Les pratiques artistiques et culturelles ainsi que les processus de conception et de création se trouvent médiatisés par ces techniques symboliques, et la représentation de nos connaissances découlent de ces structurations.

L'AGENTIVITÉ DES TECHNIQUES SYM INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET NOUVEAU



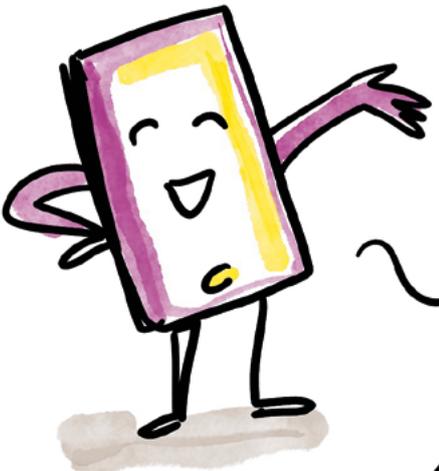
LES OUTILS
PERMETTENT DE TRANSCRIRE
LES CONNAISSANCES
DE FAÇON CONCRÈTE

OBJETS
ÉCRITS

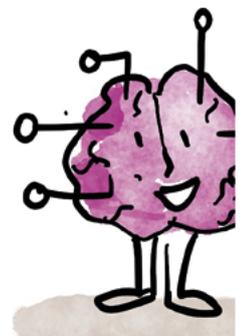
TABLES
CALCULS

Je matérialise
mes connaissances!

AGENTIVITÉ



MAINTENANT
ON PEUT AGIR SEULS!



IA → NOUVELLE
MANIÈRE DE
PENSER

CONSTRUIRE
UNE CULTURE
NUMÉRIQUE

BOLIQUES : MATÉRIALISME



PHILIPPE MARIN

PROFESSEUR, DIRECTEUR DU LABORATOIRE
MÉTHODES ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (MHA)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
(ENSA) DE GRENOBLE
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

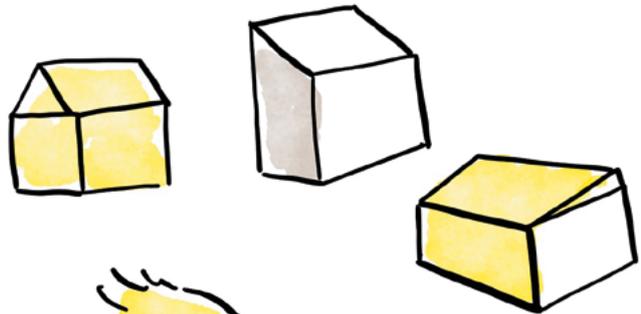


→ CAPACITÉ D'AGIR

LES NEURONES
ARTIFICIELS
PEUVENT ÊTRE
UTILISÉS DANS
LA RECHERCHE



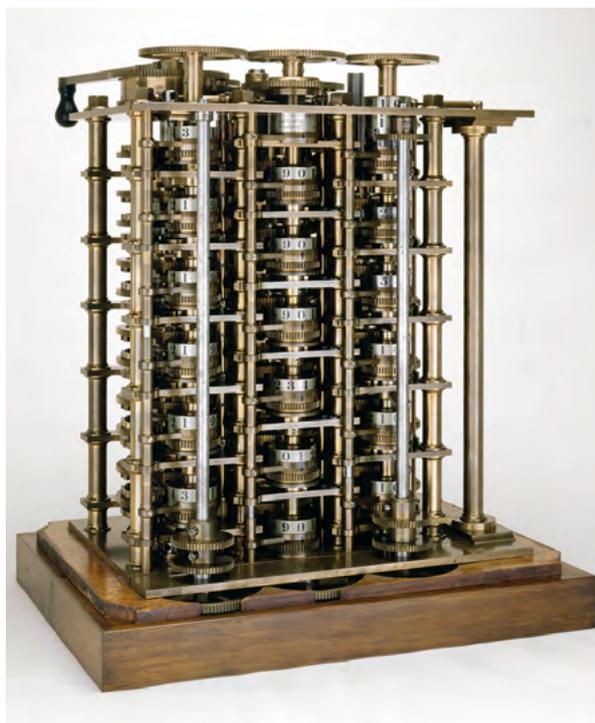
Aidez-moi
à trouver de
nouvelles formes!



CONSTRUIRE UNE CULTURE
À L'AIDE DE CES NOUVEAUX
OUTILS

Des tables algorithmiques au proto-ordinateur
 Les travaux de Gaspard de Prony (1755-1839), ingénieur et mathématicien français, marquent l'histoire du calcul numérique. Chargé de la confection des grandes tables algorithmiques destinées aux calculs astronomiques, il met en place une méthode de division du travail intellectuel, inspirée des principes de la fabrication industrielle. Son organisation repose sur une hiérarchie de tâches : une petite équipe de mathématiciens conçoit les méthodes de calcul, tandis qu'une équipe intermédiaire traduit ces méthodes en instructions compréhensibles par une troisième catégorie de personnes qui se charge de la réalisation systématique des opérations. Afin d'assurer la fiabilité des résultats, les opérations sont réalisées en double et comparées par des vérificateurs. Ce système s'apparente à la mise en place d'une « usine à calculer » et préfigure l'automatisation du calcul.

C'est dans ce contexte, qualifié de *méga-calcul* (*Big Calculation*) en référence aux *méga-données* contemporaines, que Charles Babbage (1791-1871),



Partie de la machine à calculer de Babbage, *Difference Engine* n° 1. Science Museum : <https://www.sciencemuseum.org.uk/objects-and-stories/charles-babbages-difference-engines-and-science-museum>

Exemple d'un tableau mathématique imprimé comprenant les logarithmes des nombres de 1 à 108 000.
 Science Museum : <https://www.sciencemuseum.org.uk/objects-and-stories/charles-babbages-difference-engines-and-science-museum>

251 TO 500									
No.	Log.	No.	Log.	No.	Log.	No.	Log.	No.	Log.
251	3996737	301	4785665	351	5453071	401	6031444	451	6541765
252	4014005	302	4800069	352	5465427	402	6042261	452	6551384
253	4031205	303	4814426	353	5477747	403	6053050	453	6560982
254	4048337	304	4828736	354	5490033	404	6063814	454	6570559
255	4065402	305	4842998	355	5502284	405	6074550	455	6580114
256	4082400	306	4857214	356	5514500	406	6085260	456	6589648
257	4099331	307	4871384	357	5526682	407	6095944	457	6599162
258	4116197	308	4885507	358	5538830	408	6106602	458	6608655
259	4132998	309	4899585	359	5550944	409	6117233	459	6618127
260	4149733	310	4913617	360	5563025	410	6127839	460	6627578
261	4166405	311	4927604	361	5575072	411	6138418	461	6637009
262	4183013	312	4941546	362	5587086	412	6148972	462	6646420
263	4199557	313	4955443	363	5599066	413	6159501	463	6655810
264	4216039	314	4969296	364	5611014	414	6170003	464	6665180
265	4232459	315	4983106	365	5622929	415	6180481	465	6674530
266	4248816	316	4996871	366	5634811	416	6190933	466	6683859
267	4265113	317	5010593	367	5646661	417	6201361	467	6693169
268	4281348	318	5024271	368	5658478	418	6211763	468	6702459
269	4297523	319	5037907	369	5670264	419	6222140	469	6711728
270	4313638	320	5051500	370	5682017	420	6232493	470	6720979
271	4329693	321	5065050	371	5693739	421	6242821	471	6730209
272	4345689	322	5078559	372	5705429	422	6253125	472	6739420
273	4361626	323	5092025	373	5717088	423	6263404	473	6748611
274	4377506	324	5105450	374	5728716	424	6273659	474	6757783
275	4393327	325	5118834	375	5740313	425	6283889	475	6766936
276	4409091	326	5132176	376	5751878	426	6294096	476	6776070
277	4424798	327	5145478	377	5763414	427	6304279	477	6785184
278	4440448	328	5158738	378	5774918	428	6314438	478	6794279
279	4456042	329	5171959	379	5786392	429	6324573	479	6803355
280	4471580	330	5185139	380	5797836	430	6334685	480	6812412
281	4487063	331	5198280	381	5809250	431	6344773	481	6821451
282	4502491	332	5211381	382	5820634	432	6354837	482	6830470
283	4517864	333	5224442	383	5831988	433	6364879	483	6839471
284	4533183	334	5237465	384	5843312	434	6374897	484	6848454
285	4548449	335	5250448	385	5854607	435	6384893	485	6857417
286	4563660	336	5263393	386	5865973	436	6394865	486	6866363
287	4578819	337	5276299	387	5877310	437	6404814	487	6875290
288	4593925	338	5289167	388	5888631	438	6414741	488	6884198
289	4608978	339	5301997	389	5899946	439	6424645	489	6893089
290	4623980	340	5314789	390	5910646	440	6434527	490	6901961
291	4638930	341	5327544	391	5921768	441	6444386	491	6910815
292	4653829	342	5340261	392	5932861	442	6454223	492	6919651
293	4668676	343	5352941	393	5943926	443	6464037	493	6928469
294	4683473	344	5365584	394	5954962	444	6473830	494	6937269
295	4698220	345	5378191	395	5965971	445	6483600	495	6946052
296	4712917	346	5390761	396	5976952	446	6493349	496	6954817
297	4727564	347	5403295	397	5987905	447	6503075	497	6963564
298	4742163	348	5415792	398	5998831	448	6512780	498	6972293
299	4756712	349	5428254	399	6009729	449	6522463	499	6981005
300	4771213	350	5440680	400	6020600	450	6532125	500	6989700

mathématicien et inventeur britannique, envisage l'automatisation de ces processus avec la mise au point de ses *machines à différences* et *analytiques*. Sa *machine à différences*, conçue dans les années 1820, reprend le principe des calculs tabulaires de De Prony, mais en les mécanisant entièrement. Sa machine analytique préfigure l'ordinateur moderne en introduisant des concepts tels que le stockage de données et l'exécution séquentielle d'instructions. C'est Lady Lovelace (1815-1852) qui conçoit le premier programme pour la machine analytique et qui est la première à considérer que l'algèbre et les chiffres peuvent permettre de traiter d'autres symboles et que leur usage pourrait s'étendre à d'autres activités de l'esprit et de la culture, intégrant le texte ou la musique.

Ce bref rappel historique montre les étroites relations qui se tissent entre le monde matériel des machines, le monde de l'abstraction et le monde social de l'organisation du travail.

La constitution de la numérisphère

Mais la numérisation des activités ne se traduit pas seulement par la transcription dans des formats et des calculs numériques des connaissances accumulées. Aujourd'hui, elle passe également par l'interconnexion des bases de données et des services numériques accessibles *via* le réseau Internet. Ces interconnexions sont rendues possibles par les Interfaces de programmation d'application (API). Des API sont proposées par la plupart des services numériques. Elles permettent d'accéder à un ensemble de fonctions, de procédures, de données et de fonctionnalités. Elles permettent d'interroger à distance des applications pour enrichir et alimenter son propre environnement numérique. Elles font de l'informatique

appliquée un ensemble de briques fonctionnelles que le concepteur peut assembler à sa guise, sans avoir connaissance du fonctionnement du système interrogé et sans nécessiter de compétence experte. L'enrichissement de son outil est rendu possible par l'intégration à son environnement numérique de fonctionnalités ou de données externes. Le logiciel de modélisation du concepteur architecte est interconnectable avec d'autres services ou bases de données, il est au centre de relations et de flux d'informations.

La culture de l'ouverture et du partage des sources et des codes accentue ce mouvement et renforce la constitution d'un écosystème numérique avec lequel le concepteur interagit. Extraits de codes, bibliothèques de fonctions, exemples de modèles paramétriques constituent une matière informationnelle, une connaissance encapsulée, mise à la disposition de chacun et que chacun peut en retour alimenter. La création se réalise à travers des opérations de mélanges, collages et assemblages de morceaux d'images, de sons, de vidéo ou de codes (Navas, 2012). Le XIX^e siècle s'est accompagné de lois de protection de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur; avec le XX^e siècle, nous assistons à la naissance du *copyleft* et du *creative commons*.

Ainsi et de manière générale, une *numérisphère* se constitue (Anderl, 2023) et forme désormais une *écotechnologie* composée d'agents humains et non humains, d'ordinateurs et d'algorithmes, de bases de données et d'objets connectés, dont certains processus relèvent de l'intelligence artificielle et d'autres de l'intelligence collective, à travers diverses formes contributives et participatives.

Avec l'intelligence artificielle, un moissonnage automatisé de l'internet est opéré et les contenus collectés sont utilisés pour entraîner les modèles fondamentaux. Cela est opéré sans autorisation préalable des auteurs. Une fois entraînés, les modèles organisent les contenus dans un espace vectoriel appelé espace latent. Cet espace contient l'ensemble des représentations extraites du Web. Il constitue le substrat de leurs interpolations. Il représente un réservoir de représentations potentielles, il est un ensemble de virtualités en attente d'actualisation. Sa constitution n'est pas neutre et l'espace latent est une nouvelle forme d'agentivité des techniques symboliques.

L'illustration, page suivante, présente un panorama des enjeux sociaux, économiques et géopolitiques qui accompagnent le développement des technologies d'IA générative. On retrouve les questions associées à la constitution des jeux de données à partir du moissonnage automatique de l'Internet; les références au mode de génération probabiliste et les effets possibles sur les professions créatives; l'exploitation des micro-travailleurs dans les tâches de labellisation des contenus; les questions politiques de filtrage des informations; les références à l'économie numérique et aux industries dominantes de la Silicon Valley, avec

l'enjeu des souverainetés nationales sur le plan à la fois économique, technologique et culturel; les risques de désinformations avec le développement des hypertrucages; les externalités associées à l'exploitation minière des métaux rares; les impacts environnementaux et la croissance des déchets; les effets sur la culture et sur nos représentations.

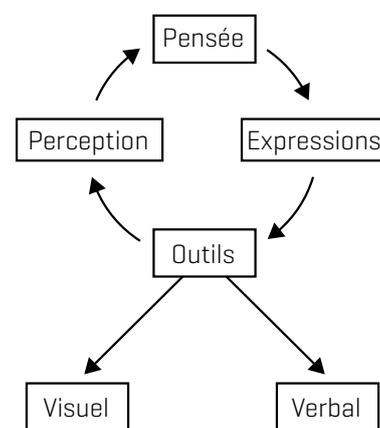
Le cadre théorique de la créativité computationnelle

Théorie de la conception

Pour envisager plus finement les effets des techniques numériques sur les processus de conception et de création, nous proposons ici un panorama des théories de la conception et de la créativité. Herbert Simon (Simon, 1969) envisage la conception comme un processus de résolution de problèmes avec des stratégies qui visent l'obtention de solutions satisfaisantes plutôt qu'optimales. Donald Schön (Schön *et al.*, 1994) critique cette vision rationaliste en mettant en avant la dimension réflexive de la conception, introduisant des stratégies d'ajustement basées sur l'expérience et l'interprétation.

John Gero (Gero et Maher, 1991) distingue trois types de conception. La *conception routinière* caractérise une situation de conception dans laquelle l'ensemble des paramètres et des valeurs de ces paramètres sont identifiés. Le concepteur opère ici une recherche dans un espace de solutions établi. La conception dite *innovante* est associée à une situation dans laquelle l'ensemble des paramètres du problème est identifié, mais dont la valeur de certains paramètres reste inconnue. La *conception créative* caractérise une situation dans laquelle une partie des paramètres du problème, ainsi que leurs valeurs associées restent inconnues. Dans ce cas, l'espace des solutions évolue et l'espace de recherche n'est pas identifiable. La conception est dite *créative* lorsque de nouvelles variables sont introduites au cours du processus, entraînant la modification de l'espace de recherche. Dans un processus créatif, le concepteur doit identifier à la fois le meilleur espace de solutions et les meilleures solutions de cet espace. Le processus est exploratoire.

La conception architecturale mobilise ces différentes typologies d'activités. Dans une situation de *conception créative*, l'architecte explore simultanément l'espace des solutions et l'espace de recherche à travers la permanente reformulation de la situation de conception. Les séquences d'activités de conception s'établissent dans un processus récursif et elles composent le *cycle de la conception* (Ganshirt, 2007). Ce cycle passe par l'externalisation des idées médiatisées par les outils,



Cycle de conception et interaction entre pensée, perception et expression. D'après Christian Ganshirt, *Tools for Ideas: Introduction to Architectural Design*, Birkhauser Verlag AG, 2007.

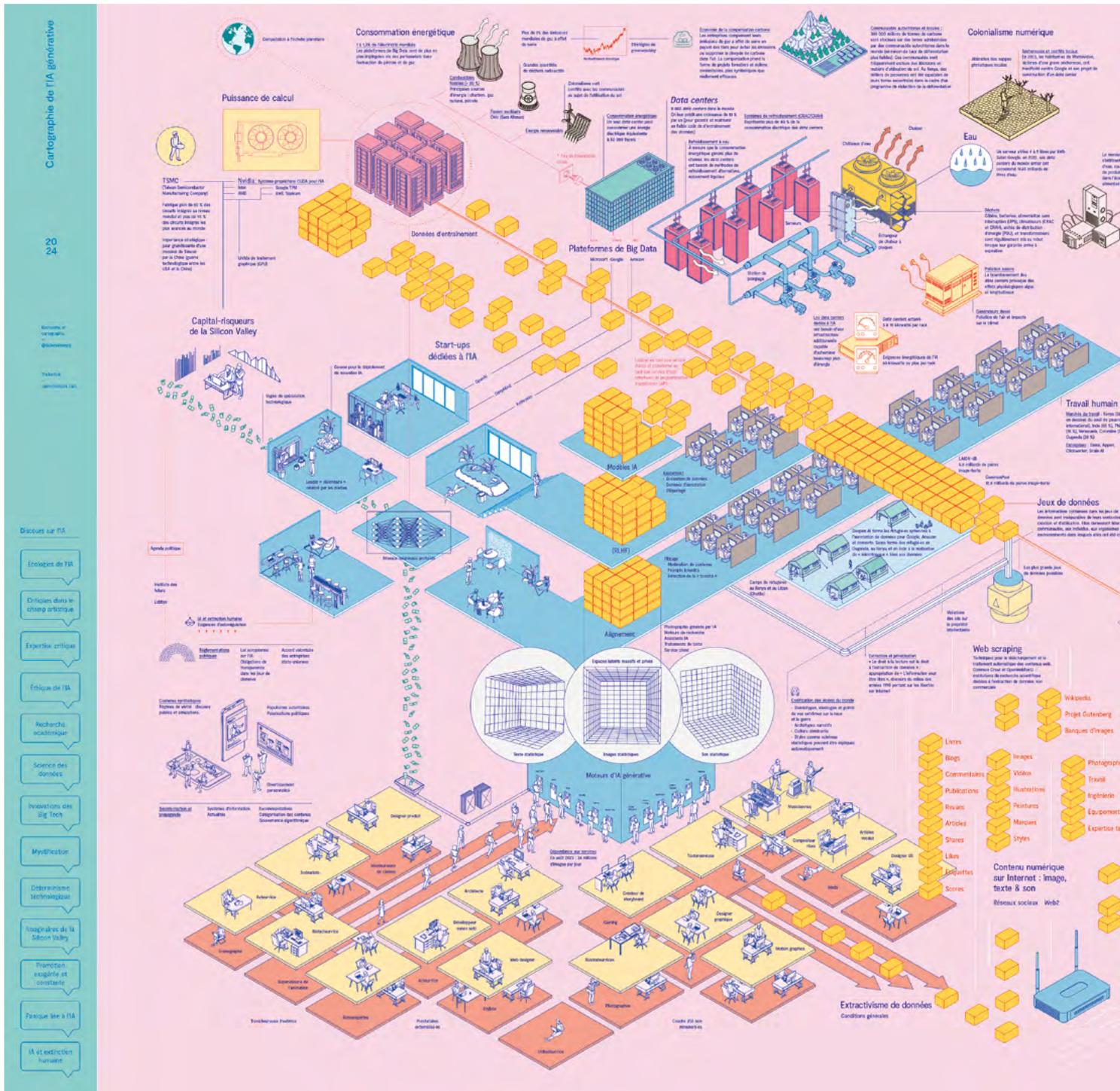
rendant possibles une interprétation et une construction mentale, conduisant à son tour à la réalisation d'une nouvelle expression, d'une nouvelle représentation. Ainsi, la conception, en tant que processus de construction de connaissance, prend appui sur les différentes techniques-symboliques, chacune associée à ses propres schèmes fonctionnels, à ses propres qualités et *affordances*.

Théorie de la créativité

Les théories de la créativité révèlent l'importance des dimensions sociales, collaboratives et

incarnées des processus de création. Nous retiendrons ici les principales notions qui structurent le domaine. Rhodes (Rhodes, 1961) inscrit son analyse dans la psychologie et propose d'examiner les *4P de la créativité*: la *personne* (caractéristiques de l'individu), le *processus* (étapes et actions mises en œuvre), le *produit* (résultat de l'activité) et la *pression* (influencée par les contextes historiques, culturels et sociétaux).

Boden (Boden, 1994) apporte le point de vue des sciences cognitives, en intégrant les notions de



nouveauté ou d'inattendu et de valeur (la solution doit être adaptée à son contexte). Elle distingue deux types de créativité. D'une part, la *P-créativité*⁴ – une idée est créative pour la personne qui la conçoit – et, d'autre part, la *H-créativité*⁵ si au cours de l'histoire personne ne l'a jamais proposée. Une extension de ce modèle est proposée avec la notion de *S-créativité*⁶. Ici, l'idée n'est pas nécessairement nouvelle au regard du concepteur (P-créativité) ou dans une acception générale (H-créativité), mais au regard du contexte spécifique de la situation de conception.

Ces types sont associés à des opérations et Boden (Boden, 2009) en identifie trois : la *créativité combinatoire*, qui correspond à un réarrangement d'idées familières de manière inhabituelle à travers des processus d'association d'idées, d'analogies ou de métaphores ; la *créativité exploratoire*, qui correspond à la découverte de nouvelles solutions, à l'intérieur d'un cadre existant et en explorant l'espace des solutions – elle est associée à des processus d'expérimentation, de variation, d'ajustement de paramètres – ; la *créativité transformationnelle*, qui est associée au dépassement des règles existantes – elle réalise un processus de renversement des règles et des normes.

- 4. *Psychological Creativity.*
- 5. *Historical Creativity.*
- 6. *Situated Creativity.*

À partir de ces travaux, l'auteur envisage les modalités d'accompagnement de ces processus par les technologies numériques et computationnelles.

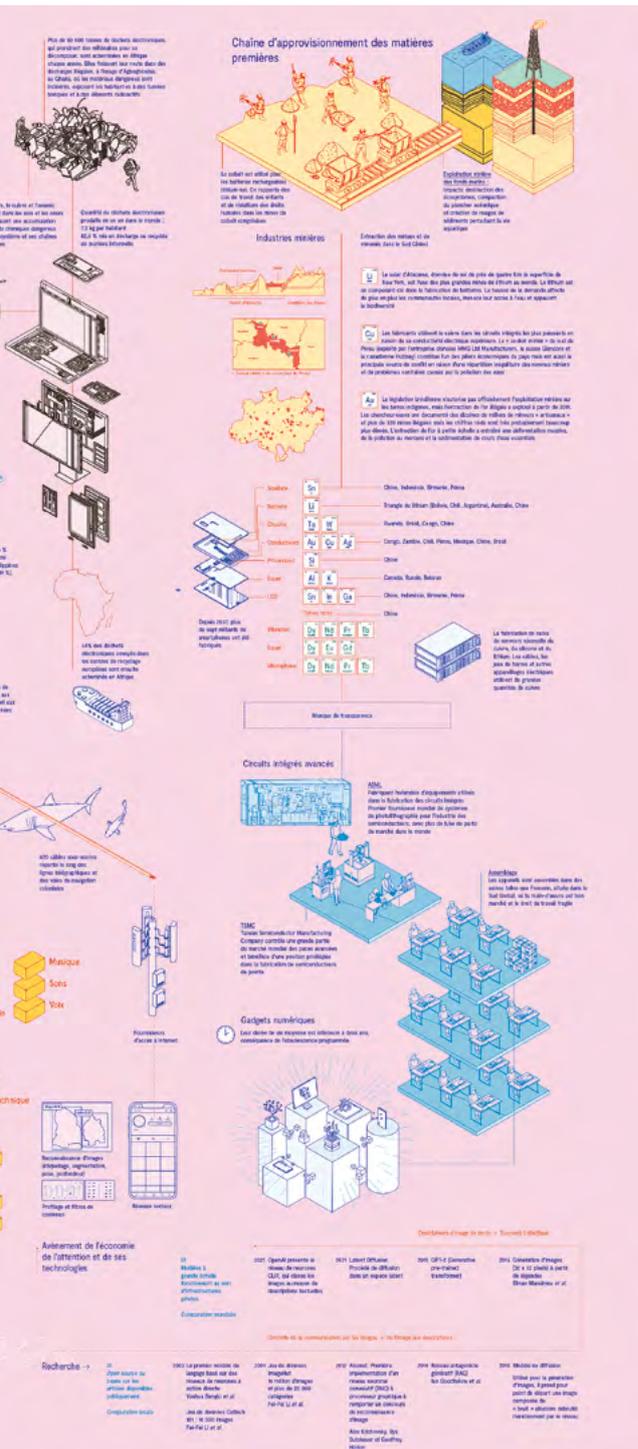
Pour terminer ce tour d'horizon des théories de la créativité, nous mentionnons le regard intégratif de Glăveanu (Glăveanu, 2013) qui englobe les précédentes dimensions en insistant sur le processus « socio-culturel-psychologique », qui prend place dans un contexte culturel singulier, qui intègre des dimensions subjectives et qui mobilise l'évaluation d'une ou plusieurs personnes. Ici, le caractère social, collaboratif et incarné de la créativité est significatif.

La posture de méta-conception

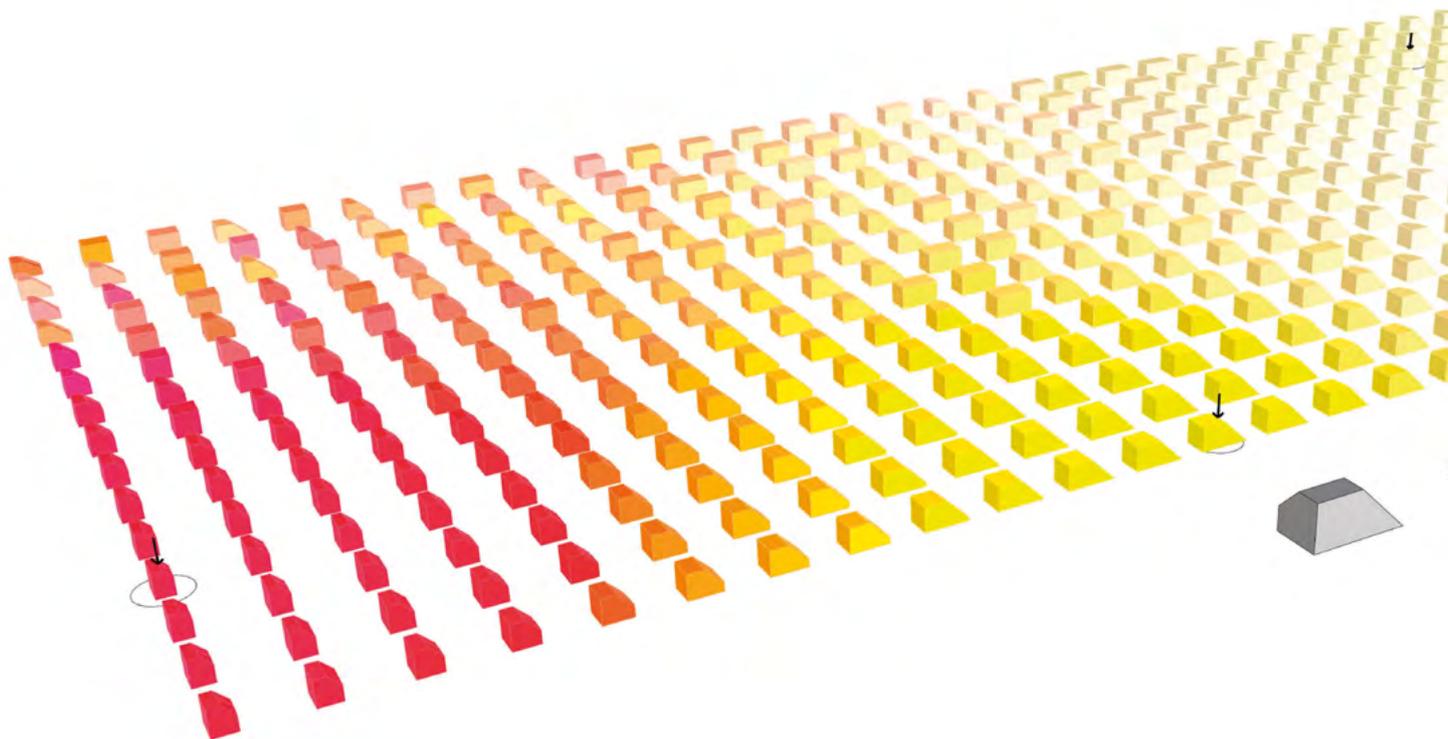
Les notions de *méta-conception* et de *lâcher-prise* (Marin et al., 2011) permettent de qualifier cette posture de conception durant laquelle le concepteur définit un espace d'exploration, avec la mise au point des principes de morphogenèse et des modalités de génération et d'évaluation des solutions. Le processus d'exploration de l'espace des solutions est délégué à une machine, une forme de *lâcher-prise* s'impose à l'opérateur qui délègue une part des décisions à la machine. Des processus stochastiques ou probabilistes sont mis en œuvre, ils peuvent passer par des apprentissages génétiques, avec l'usage d'algorithmes évolutionnaires, ou par des neuro-apprentissages par des réseaux de neurones artificiels. Le concepteur ne travaille pas à la définition d'une solution unique, mais à celle plutôt d'une famille de solutions qui constitue un espace latent à l'intérieur duquel il faudra naviguer pour sélectionner la ou les solutions singulières.

Définition de la cocreativité computationnelle

Ces dernières années, de nombreux travaux ont porté sur l'usage de l'Intelligence artificielle (IA) en tant que machine créative et ils ont conduit à la délimitation des notions de *créativité computationnelle* (CC) ou de *cocreativité computationnelle* (CCC) (Deshpande et Magerko, 2024 ; Lopes et al., 2023). Le niveau d'interaction entre l'humain et la machine au sein du processus de création vient caractériser la part de cocréation. Ce processus de CCC repose sur un dialogue dynamique entre le système d'IA et l'humain, il considère la capacité générative du système d'IA pour proposer des



Cartographie de l'intelligence artificielle générative.
© tallerestampa, 2024 : <https://cartography-of-generative-ai.net>



variations, des alternatives, pour explorer l'espace des solutions. Les auteurs insistent à la fois sur la part d'autonomie de chacun des agents et sur leur degré de collaboration et d'interaction.

Cette compréhension du processus de conception et de création, instrumenté par des systèmes d'IA, s'enrichit avec l'apport des sciences cognitives qui considèrent que la cognition humaine ne se limite pas aux activités du cerveau.

La théorie de la *cognition 4E* met en exergue quatre dimensions de la cognition : celle-ci est incarnée (« *embodied* »), située (« *embedded* »), étendue (« *extended* ») et énaïve (« *en active* ») (Clark, 2008 ; Varela *et al.*, 2017). La *cognition incarnée* implique le corps dans la construction de notre compréhension et de notre perception du monde, ainsi que dans la construction de notre raisonnement. La *cognition située* est influencée par le contexte et l'environnement dans lequel elle se produit. Cela intègre les influences du monde matériel et social. La *cognition étendue* considère les effets des outils, des technologies et des artefacts culturels. L'*énaction* insiste sur le fait que la cognition ne repose pas exclusivement sur la représentation du monde extérieur mais émerge de l'interaction entre un organisme et son environnement. Un individu « met en action » sa propre réalité à travers ses activités sensorimotrices. La transposition de ces notions à l'architecture a été explorée (Blanchi, 2023).

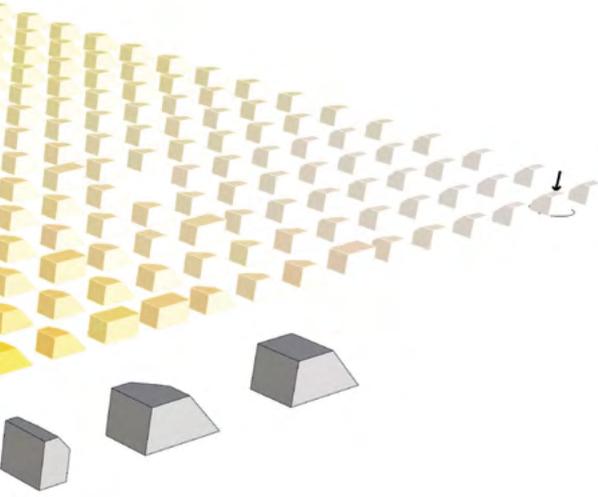
Critique de la cocréativité computationnelle

Nous proposons ici un regard critique sur l'usage de ces techniques. Certains auteurs (Lopes *et al.*, 2023) mentionnent que la puissance calculatoire accélère le processus d'exploration et améliore la productivité, en rendant par exemple possibles des retours en arrière. De plus, dans les phases d'idéation, ces outils facilitent le dépassement des blocages créatifs en servant de point de départ.

En outre et de manière générale, la création s'inscrit dans une démarche de collaboration et de *métacréation* (Navas, 2023), avec des stratégies de partage, de collaboration et d'ouverture des données. Les outils de la CCC peuvent accompagner l'émergence d'*ambiguïtés* (nous parlons d'*ambiguïtés génératives* [Renn et Clarinard, 2022] pour qualifier la qualité paradoxale de certaines représentations externes) ; celles-ci stimulent un regard interprétatif qui peut conduire à la lecture de singularités, à la construction d'associations, de métaphores ou d'analogies nouvelles.

Finalement, si les mesures du degré de créativité, à travers les notions de *fluidité* (qui représente le nombre total d'idées générées) et de *flexibilité* (qui mesure la diversité des idées), permettent d'envisager l'intérêt des systèmes d'IA générative, c'est principalement la capacité d'*élaboration* d'une idée qui est enrichie par ces modes d'instrumentation. L'*élaboration* renvoie au niveau de description et d'explication de l'idée.





Représentation de l'espace latent, carte auto-adaptative, apprentissage neuronal.
© Philippe Marin

Par ailleurs, plusieurs études identifient les risques et les limites de ces techniques. Elles insistent sur l'importance de conserver l'humain dans la boucle, en mentionnant les risques de remplacement ou de dépendance aux outils et aux instruments. De plus, une standardisation des productions peut apparaître sans une bonne appropriation de ces techniques. Une évaluation des implications éthiques des résultats doit rester un point d'attention. Le *sens individuel*, ou *subjectif*, doit garder une importance capitale en laissant à l'humain la capacité d'interprétation et de création de sens, tout en bénéficiant du stimulus offert par

les techniques génératives. Ainsi, l'expérience, le bagage socio-culturel et la *connaissance intuitive*, qui résulte des interactions de l'homme avec son environnement naturel et culturel et qui englobe le caractère incarné de la cognition, doivent être au centre des processus. La combinaison des outils, qu'ils soient génératifs, simplement numériques ou encore analogiques, constitue une modalité qui permettrait de garantir des résultats plus expérimentaux et moins standardisés.

Nous avons positionné les techniques de l'intelligence artificielle dans le domaine plus large des techniques symboliques qui soutiennent les processus d'externalisation des connaissances. Nous avons introduit une perspective socio-technique en évoquant le *réseau de technicité* dans lequel l'IA prend place et nous avons fait référence au renforcement d'une *numériphère* qui rend possibles à la fois la constitution des systèmes d'IA et leurs usages. Nous avons mentionné comment les schèmes fonctionnels et l'*affordance* des systèmes numériques influencent notre compréhension du monde ainsi que la structuration de nos pensées. Dans une dernière partie nous avons donné une brève définition de la notion de *cocréativité computationnelle* et celle-ci nous permet d'insister sur l'importance de développer une culture des techniques numériques, d'exercer notre *subjectivité computationnelle* qui garantira des formes d'appropriation des techniques et d'invention de nouvelles expériences esthétiques. ■

Bibliographie

- Anne Alombert, *Penser l'humain et la technique. Simondon et Derrida après la métaphysique*, ENS éditions, coll. « La croisée des chemins », 2023.
- Daniel Andler, *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*, Gallimard, coll. « NRF essais », 2023.
- Bruno Bachimont, *Le sens de la technique : le numérique et le calcul*, Les Belles Lettres, coll. « Encre marine », 2010.
- Yann Blanchi, « 4E cognition for symbiotic architecture? », *ISEA2023 Symbiosis Proceedings 28th International Symposium on Electronic Art*, Ecole nationale supérieure des arts décoratifs – PSL, 2023 : <https://doi.org/10.69564/ISEA2023-4-short-Blanchi-4E>
- Margaret A. Boden, « Computer models of creativity », *AI Magazine*, vol. 30, n° 3, 2009, p. 23-34 : <https://doi.org/10.1609/aimag.v30i3.2254>
- Margaret A. Boden, *Dimensions of creativity*, MIT Press, 1994.
- Andy Clark, *Supersizing the Mind: Embodiment, Action, and Cognitive Extension*, Oxford University Press, 2008 : <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/978019533213.001.0001>
- Peter Damerow, *Abstraction and Representation: Essays on the Cultural Evolution of Thinking*, Springer, coll. « Boston Studies in the Philosophy of Science », 1996 : <https://doi.org/10.1007/978-94-015-8624-5>
- Villard de Honnecourt, *Album de dessins et croquis*, Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 1201.
- Jacques Derrida, *La dissémination* [1972], Seuil, coll. « Points Série essais », 1993.
- Manoj Deshpande et Brian Magerko, « Reframing computational co-creativity: An embodied socio-cognitive lens », *Proceedings of the 15th International Conference on Computational Creativity (ICCC'24)*, Association for Computational Creativity, 2024, p. 146-155.
- Christian Ganshirt, *Tools for Ideas: Introduction to Architectural Design*, Birkhauser Verlag AG, 2007.
- John S. Gero et Mary Lou Maher, *Mutation and Analogy to Support Creativity in Computer Aided Design*, Presented at the CAAD Futures, 1991, p. 261-270.
- Vlad Petre Glăveanu, « Rewriting the language of creativity: The five a's framework », *Review of General Psychology*, vol. 17, n° 1, 2013, p. 69-81 : <https://doi.org/10.1037/a0029528>
- Daniel Lopes, Jéssica Parente, Pedro Silva, Licinio Gomes Roque et Penousal Machado, « Can creativity be enhanced by computational tools? », *Proceedings of the 14th International Conference on Computational Creativity (ICCC'23)*, Association for Computational Creativity, 2023.
- Lev Manovich et Richard Crevier, *Le langage des nouveaux médias. Perceptions*, Les Presses du réel, 2010.
- Philippe Marin, Jean-Claude Bignon et Hervé Lequay, « Metaconception: Evolutionary tooling of the creative design process », *ELSA – Environment, Land, Society, Architectonics*, vol. 3, 2011, p. 55-68.
- Dieter Mersch, *Théorie des médias. Une introduction*, Les Presses du réel, 2018.
- Eduardo Navas, *The Rise of Metacreativity: AI Aesthetics after Remix*, Routledge, 2023.
- Eduardo Navas, *Remix Theory: The Aesthetics of Sampling*, Springer Vienna, 2012 : <https://doi.org/10.1007/978-3-7091-1263-2>
- Jürgen Renn et Raymond Clarinar, *L'évolution de la connaissance. Repenser la science pour l'anthropocène*, Les Belles Lettres, 2022.
- Mel Rhodes, « An analysis of creativity », *The Phi Delta Kappan*, vol. 42, n° 7, 1961, p. 305-310.
- Donald A. Schön, Jacques Heynemand et Dolorès Gagnon, *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Éditions Logiques, 1994.
- Herbert A. Simon, *The Sciences of the Artificial*, MIT Press, 1969.
- Gilbert Simondon, *Sur la technique (1953-1983)*, Presses universitaires de France, 2014.
- Bernard Stiegler (dir.), *Digital studies. Organologie des savoirs et technologies de la connaissance*, Fyp éditions, « Collection du nouveau monde industriel », 2014.
- Francisco J. Varela, Evan T. Thompson et Eleanor Rosch, *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*, 2nd ed., MIT Press, 2017 : <https://doi.org/10.7551/mitpress/9780262529365.001.0001>
- Moustafa Zouinar, « Évolutions de l'Intelligence artificielle : quels enjeux pour l'activité humaine et la relation Humain-Machine au travail? », *Activités*, vol. 17, n° 1, 2020 : <https://doi.org/10.4000/activites.4941>

Droits culturels, communs, co-créations : ce que les expérimentations artistiques et culturelles font à la recherche

Au sein de friches culturelles, de tiers-lieux, dans l'espace public, à l'occasion d'ateliers de cocréation, de projets participatifs, de nombreux collectifs artistiques et culturels éprouvent le « *travail du commun*¹ » et la délicate mise en acte des droits culturels. Pour les chercheurs qui y prennent part, comment ces expérimentations génèrent-elles d'autres façons de « faire recherche » ? Comment une recherche « de plein air² » peut-elle se combiner avec d'autres formes de production du savoir ?

EMMANUEL PIDOUX

Docteur en sociologie, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, Unité de Recherche (UR) Interculturalités, Apprentissages, marGes, Expériences (LIAGÉ), conseiller pour la création artistique/musique, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie

L'émergence d'« arts de faire recherche ensemble »

Partant du constat que les parties prenantes du projet sont chacune « en quête », ces expériences interrogent l'égalité légitimité des savoirs et une égale dignité des pratiques artistiques et expressions culturelles des participants, artistes, chercheurs et praticiens.

Les collectifs « composent » et « bricolent » des manières de faire, d'agir, de « *sentir-penser*³ », d'apprendre, de créer, en liant savoirs spécialisés et savoirs d'expérience. Des apprentissages s'entretiennent et s'entretiennent dans une forme coopérative d'écologie des savoirs.

En s'engageant avec le groupe, le chercheur se place en immersion dans le milieu et en émergence dans l'enquête. Il se confronte à la prise de risque, à « *vivre avec le trouble*⁴ », avec l'incertitude. Il remet « en question » son approche, sa méthode, son positionnement. En acceptant de « partir de l'existant » (les personnes, le quotidien, le proche), il participe d'une forme de révolution copernicienne. Ce n'est plus le chercheur qui projette sur l'objet des hypothèses, des thèses ou des concepts. Il se met « en prises » avec le milieu pour révéler percepts, affects et notions.

En 1905, Henri Poincaré disait déjà : « Votre science est impeccable, mais elle ne peut le rester qu'en s'enfermant dans une tour d'ivoire et en s'interdisant tout rapport avec le monde extérieur. Il faudra bien qu'elle en sorte dès qu'elle voudra tenter la moindre explication⁵ ».

Le quartier comme lieu d'expérimentation partagé

Dans le cadre du projet européen Colab Quarter, piloté par l'association toulousaine Cricao, des expérimentations en quartiers populaires en France, Espagne, Bulgarie, Ukraine ou Japon ont été mises en œuvre pendant 3 ans. Trois médiums artistiques ont été mobilisés : la photographie, l'architecture sociale et le design culinaire. Ce « quartier collaboratif » renvoie aux formes de coopération entre acteurs et au « co-laboratoire » créé pour l'occasion.

Dans ces expériences d'art en commun, des artistes, des designers-chercheuses en création-recherche, des praticiens-chercheurs en géographie et sociologie mènent l'enquête avec les habitants et les acteurs du quartier (commerçants, associations, entreprises) pour résoudre une problématique.

Inspirée par les droits culturels, la phase d'immersion dans le quartier s'engage *ex novo* (« à partir du nouveau »). Pas de commande, pas

1. Pascal Nicolas-Le Strat, *Le travail du commun*, Éditions du commun, 2016.

2. Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.

3. Arturo Escobar, *Sentir-penser avec la terre. L'écologie au-delà de l'Occident*, Seuil, 2018.

4. Donna J. Haraway, *Staying with the Trouble: Making kin in the Chthulucene*, Duke University Press, 2016.

5. Henri Poincaré, *La valeur de la science. I. L'intuition et la logique en mathématiques*, Paris, 1911, p. 11-34 (chapitre IV).

Performance de design culinaire « Katcha Katcha » avec Marisella Pacheco. L'expression japonaise *Katcha Katcha* fait référence au bruit des couverts qui s'entrechoquent (Kyiv, Ukraine, 2018).





Modules architecturaux conçus et construits par les habitants, l'architecte Anna Dobrova, les artistes Anna Sorokovaya et Taras Kovach (Kyiv, Ukraine, 2018) pour développer l'aménité des lieux.

de cahier des charges, pas de note d'intention. En partant de rien ou, plutôt, en partant du « tout » des habitants, dans une approche *bottom-up* à contresens des politiques frontales comme des parachutages d'opportunité (concentration de financements, matière grise, industries culturelles version « villes créatives »).

Pour « sentir-penser » le territoire, Stéphane Robert l'arpente en courant. La pratique du footing est pour lui une manière exploratoire. En géographe, il « pense avec ses pieds⁶ ». Il s'ouvre pendant sa course aux sons, aux rythmes, aux odeurs, aux ambiances, aux paysages naturels ou urbains qu'il découvre avant de les habiter dans le cadre du projet.

Ce que les habitants ont à dire, leurs questions, leurs récits, sont une matière vivante. Les véhicules artistiques font remonter ce qui est en jeu. Des manières de voir, de faire, d'habiter, des vécus, les « tendresses ou tensions⁷ » du quartier, de l'ordinaire et du quotidien.

Lex novo n'est pas *ex nihilo*. Le quartier est habité. Il est traversé par de nombreuses personnes et pratiques, des habitudes, des routines et des rituels. Ceux qui le rejoignent pour l'investir dans le cadre de tels projets (les artistes, les chercheurs) sont également pétris d'antécédences (expériences et expérimentations passées, compétences et savoirs acquis, savoir-faire). La recherche qui démarre est à la fois nouvelle et ampliative.

Le principe d'« égalité des intelligences » ne signifie pas que chaque personne engage les mêmes actions, les mêmes méthodes et outillages. Les habitants contribuent au projet à partir de leur vécu du quartier. Les artistes font écho de manière sensible à la situation par le détour du médium artistique. Les créatrices-chercheuses donnent forme et mettent en scène ou en espace

avec les participants dans une approche performative. Les acteurs-chercheurs décrivent, déplient (ex-pli-citent) et désignent pour donner sens à ce qui advient.

Se dessine un horizon (du) commun. Un enjeu spécifique se dégage de chaque terrain :

- déjouer des stigmatisations croisées entre les habitants de la partie résidentielle du quartier et les habitants des immeubles, en périphérie toulousaine ;
- visibiliser la présence de migrants dans un quartier en gentrification à Barcelone ;
- revitaliser les liens sociaux au sein du village de Brestovo en Bulgarie.

6. Jean Delvert cité par Augustin Berque, *Entendre la terre. À l'écoute des milieux humains*, Le Pommier, 2022.

7. Stéphanie Sagot, « Cartographe le tendre, pour une écousensibilité amoureuse », *Culture et Recherche*, n° 145, automne-hiver 2023, p. 92-93.



Portraits d'habitants *encajados* (« mis en boîte ») par Joan Tomás et Teo Vázquez (Okinawa, Japon, 2019) pour « rendre visibles les invisibles » dans l'espace public.

Un recentrement des savoirs par l'expérience

Arrêtons-nous sur trois théâtres d'expérimentation riches d'enseignements pour ce projet d'action-recherche.

Au sein des Arènes, quartier prioritaire de la politique de la Ville, une grande barre d'immeubles, « Le Cristal », 230 m de long sur 15 étages, témoigne de l'urbanisme verticalisant des années 1960. Ce « grand ensemble » est construit dans une succession de colonnes. Chaque escalier donne accès à deux appartements par étage. Les habitants sont isolés les uns des autres. Ils se connaissent peu ou pas. Les projets culturels organisés en pied d'immeuble ne sont souvent pas concluants.

Le travail de terrain va s'engager par essai-erreur. Il ouvre à une approche de sérendipité, de cheminement, par étapes. Il va être enrichi par la permanence artistique menée par les photographes et le travail de relation et de rencontres dans les ateliers de design culinaire « Katcha Katcha ». Ce détour par le sensible invite à transcender les assignations et les déterminismes qui peuvent peser sur les habitants, à convertir l'analyse aux « capacités⁸ », à une attention marquée pour les émergences. Des habitants décident d'exposer dans l'espace public les photos des résidents. À travers ces portraits, les voisins « s'envisagent ». Les ateliers culinaires produisent des « barres » chocolatées phosphorescentes (baptisées « cristal » en référence à l'immeuble) produites en lien avec un artisan local. Leur emballage révèle des photos d'habitants. L'art découvre le social.

Un lieu historique de résidence, d'ateliers et de monstration en arts visuels est menacé à Kyiv (Ukraine) par des prédatations immobilières. Les premières observations montrent que le rapport à l'art se construit ici comme levier de transformation sociale, éloigné d'un rapport à l'art pour l'art plus fréquent dans les pays d'Europe occidentale. L'architecture sociale est mise au service de la résolution de problèmes du quotidien : créer un abri pour protéger des intempéries les personnes âgées qui attendent un bus ; installer des micro-rampes permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au trottoir ; co-créer du mobilier domestique pour des migrants. C'est



une forme de dépaysement téléologique quant à la finalité des savoirs. C'est aussi un décentrement ou un recentrement sur une science impliquée.

Dans ce lieu précis, on observe l'émergence d'un « commun oppositionnel⁹ », d'une créativité mise au service d'un commun pour résister et contester. Ce commun passe par une réappropriation du lieu par les habitants du quartier. Beaucoup le côtoient mais ne l'habite pas. Seul son parc ouvert est traversé par tous. Un voisin a fait pousser quelques rangées de vigne. Les habitants sont invités à cuisiner ensemble, à échanger, à faire œuvre commune. La commensalité fait convivialité. Avec l'architecte, ils conçoivent et construisent des modules en bois pour développer l'aménité des lieux. Certains de ces modules permettent à la vigne de s'étendre, de faire trait d'union, de faire rempart.

Cette activité donne à chacun le goût d'« occuper » les lieux et de « s'en occuper »¹⁰. C'est par une approche inductive, qui vit l'expérience « au réel », que l'apport du chercheur conjugué aux autres peut être fertile. Elle se fait jour dans une horizontalité et une circularité des savoirs. Le chercheur, comme les autres participants, devient ce « je-organisme tentaculaire, sans cesse aux prises avec un environnement qui le modifie » et qu'il participe à transformer dans une dynamique de croissance commune (une « condescence¹¹ »).

L'île japonaise d'Okinawa est emblématique d'un rapport ambivalent entre tradition et modernité. Elle héberge une des plus grandes bases américaines du Pacifique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les traditions séculaires sont encore prégnantes et les habitants jouissent d'une qualité de vie et de longévité exceptionnelle. Via son approche par le sensible, la designeuse-chercheuse Delphine Talbot amorce de petites

8. Amartya Sen, *Éthique et économie*, PUF, 2012 ; Martha Nussbaum, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Flammarion, 2012.

9. Pascal Nicolas-Le Strat, « Le commun oppositionnel », *Variations* [en ligne], n° 19, 2016, mis en ligne le 6 avril 2016 (site consulté le 27 février 2025) : <http://journals.openedition.org/variations/753> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/variations.753>

10. Joëlle Zask, *Écologie et démocratie*, Premier parallèle, 2022.

11. Alfred N. Whitehead, *Process et réalité. Essai de cosmologie*, Gallimard, 1995.

« Barres » chocolatées « Le Cristal » et emballage photos, co-crées par les habitants, un artisan chocolatier et les artistes Delphine Talbot, Joan Tomás et Teo Vázquez (Toulouse, France, 2018).





Module architectural pour palisser la vigne conçu et construit par les habitants, Anna Dobrova, Anna Sorokovaya et Taras Kovach (Kyiv, Ukraine, 2018).

cellules d'échange et des « petits comités » avec les habitants. Elle privilégie l'interconnaissance et la rencontre, la libération de la parole comme des émotions, dans des « micro-espace-temps ». La collecte de récits, l'imprégnation du terrain, l'observation font leur œuvre. Dans une position d'attention et d'émerveillement d'une part, de suspension du jugement (un *epochè*) d'autre part, elle s'immerge pleinement dans l'instant présent et le faire ensemble.

Le groupe travaille sur le *Shimi* durant le mois d'avril, période de la résidence de création. Ce rituel consiste à partager un repas autour des tombes avec l'esprit des ancêtres décédés. À partir de cette thématique, les tensions entre tradition et modernité, mondialité et localité, vont trouver des résolutions. Elles donnent lieu à une expérimentation culinaire associant les habitants. Deux chefs, l'un tourné vers la cuisine traditionnelle, l'autre vers la modernité, vont prendre part à travers une *battle*. Les savoir-faire locaux et traditionnels, la création de nouvelles grammaires culinaires, les compétences et connaissances de chacun, savantes ou ordinaires, les gestes, les corps, les pratiques vont s'entre-tisser dans un joyeux et collectif « apprendre en faisant » (*learning by doing*).

Une praxis de recherche en regard, en prise, en cours

Ces expérimentations ouvrent la possibilité d'envisager la recherche elle-même en régime d'expérimentation, de prise de risque, de vulnérabilité, plutôt qu'à distance, à couvert, en surplomb.

La constitution de collectifs de recherche créolise des profils mixtes et des savoirs différents (qualifiés et légitimés ou profanes et d'usage) à la manière des sciences participatives. Elle interroge la figure et la posture classique du chercheur.

Celui-ci peut s'autoriser à « mettre au travail » et « à l'œuvre », à composer avec d'autres.

Impliqué sur le terrain et dans le projet, il fait l'expérience d'une science du concernement. Cette science passe opportunément de l'étude des faits (*matter of fact*) à la reconnaissance de ce qui nous affecte (*matter of concern*)¹².

Cette approche en prise directe avec le réel peut participer à réconcilier la recherche et la « vraie vie ». Elle s'exerce à une forme de « connaissance approchée¹³ » et ancrée, hors de toute mythologie d'une « science exacte » et confinée. Le savoir se façonne et s'enrichit dans/par/en rapport avec le milieu et ses *affordances*, et consent à des « tentatives¹⁴ », à de l'agir commun.

Elle témoigne de l'émergence d'une épistémologie située (et circonstancielle), impliquée (et expérientielle), itérative (et processuelle), robuste face aux défis démocratiques, écologiques, sociaux et sociétaux. ■

12. Bruno Latour, *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte, 2006.

13. Gaston Bachelard, *Essai sur la connaissance approchée*, Vrin, 1986.

14. Louis Staritzky, *Pour une sociologie des tentatives. Faire monde depuis nos vies quotidiennes*, Éditions du commun, 2024.



Performance « Katcha Katcha » (Okinawa, Japon, 2019).



Module architectural mobile à géométrie et fonctionnalité variables conçu et construit par les habitants et Anna Dobrova pour investir l'espace public (Colomiers, France, 2017).



**La recherche
Culture,
une exigence
structurante pour
l'enseignement
supérieur**

Recherche Culture et structuration de l'enseignement supérieur (regards croisés)¹

On parle aujourd'hui aisément d'enseignement supérieur Culture à l'endroit des formations proposées par les établissements sous tutelle du ministère de la Culture qui délivrent des diplômes spécifiques permettant l'accès à des métiers du monde de la culture. Ces exercices professionnels sont pluriels et embrassent l'ensemble des domaines du patrimoine, de l'architecture, des arts, du design, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audio-visuel. Pourtant, certaines de ces formations conduisant à ces métiers n'ont pas encore intégré le système universitaire Licence-master-doctorat (LMD) et la recherche, dans ces domaines, reste encore à développer.

ANA BELA DE ARAUJO (ABDA)

Maîtresse de conférences, École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSAM), laboratoire Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales et urbaines (INAMA)

CAROLINE LECOURTOIS (CL)

Sous-directrice des Formations et de la Recherche, Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture

EMMANUEL MAHÉ (EM)

Directeur de la recherche à l'École des Arts Décoratifs (dénommée historiquement École nationale supérieure des arts décoratifs-Ensad)-Université Paris Sciences & Lettres (PSL)

Dans ce cadre, le ministère de la Culture s'est doté en 2024 d'une deuxième stratégie ministérielle de la recherche² et d'une nouvelle stratégie ministérielle de l'enseignement supérieur Culture pour renforcer plus encore la structuration de ses formations et la reconnaissance de ses diplômes et métiers.

Caroline Lecourtois (CL)

Je reçois aujourd'hui Ana Bela de Araujo et Emmanuel Mahé afin de partager un état des lieux des avancées structurantes des formations aux métiers de la culture dans deux de nos secteurs : l'architecture et le design. J'ai sollicité leur éclairage sur l'histoire du développement de la recherche Culture et la place des politiques publiques durant les dernières décennies, sur l'impact de ce développement dans la structuration de l'enseignement supérieur Culture et, enfin, sur leur vision de l'avenir de doctorats spécifiques qui valorisent la place de la pratique s'appuyant sur une méthodologie de recherche-création ou de recherche par le projet.

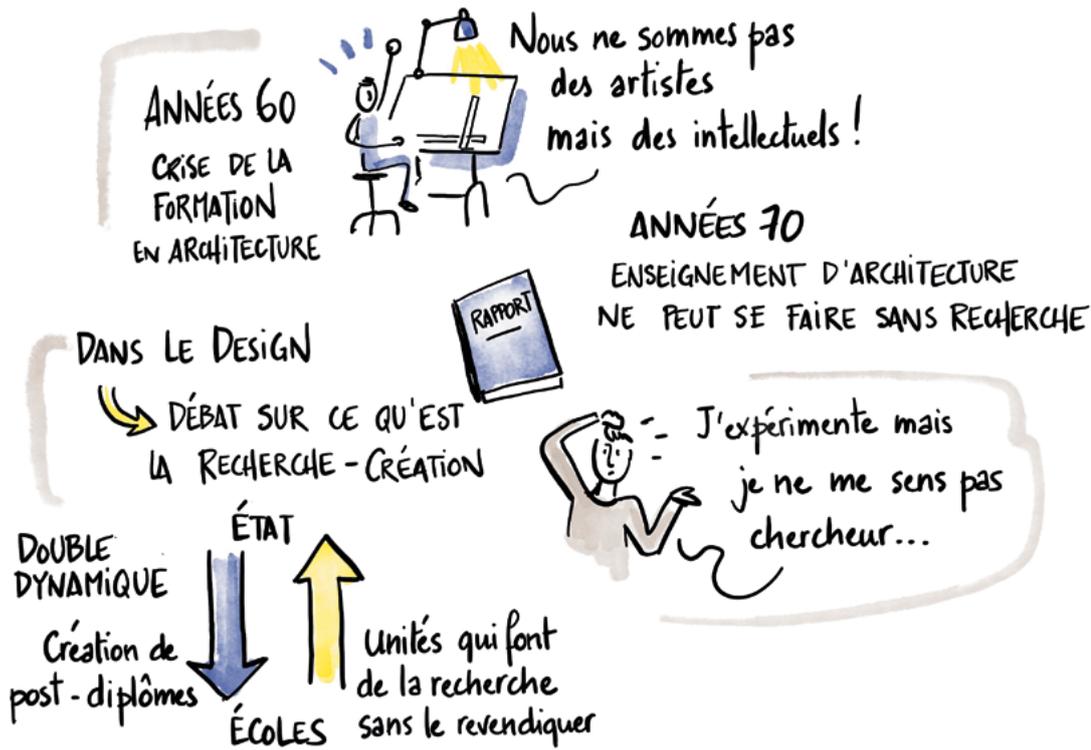
CL – Quels ont été les « facteurs » de création et de développement de la recherche dans vos secteurs ?

Ana Bela DE ARAUJO (ABDA) – C'est évidemment en tant qu'historienne de l'architecture que je vais vous répondre. L'enracinement de

l'architecture et de son enseignement dans le « système des beaux-arts », qui a maintenu l'architecte au rang d'artiste jusqu'à l'éclatement de la section Architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) en 1968, explique en partie le retard de la discipline à entrer dans l'enseignement supérieur et à s'ouvrir à la recherche. Au cours des années 1960, l'enseignement de l'École des beaux-arts, fondé sur une transmission d'un savoir-faire par infusion lente de maître à élève, est jugé obsolète par une majorité des étudiants qui incrimaient l'absence de dimension critique, une totale fermeture aux disciplines universitaires et un décalage entre la situation de la commande mobilisée sur la question cruciale du logement et un enseignement s'abstrayant de cette réalité et plutôt focalisé sur les rendus et le dessin. Ce mécontentement étudiant mais aussi le rôle social de la profession dans le processus de production architecturale qui était alors en débat ont abouti en 1965-1968 à l'éclatement de cet enseignement académique. Du côté des pouvoirs publics, c'est l'angoisse devant l'échec relatif des politiques urbaines et architecturales qui, dès les années 1960, les mobilise aussi dans le sens d'une refonte. C'est donc bien une situation de crise non seulement de la profession, mais aussi et surtout de l'enseignement, qui avait perdu toute légitimité, qui est à l'origine de la recherche architecturale sur le modèle universitaire.

1. Cet article reprend les échanges de la table ronde modérée par Caroline Lecourtois lors de la journée d'études organisée par le bureau de la recherche de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

2. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/Publications/nouvelle-strategie-ministerielle-de-recherche-2023-2027#:text=La%20strat%C3%A9gie%20minist%C3%A9rielle%20de%20recherche,m%C3%A9thodologie%20que%20technologique%20et%20organisationnel> (site consulté le 24 mars 2025).



Croquis-notes réalisés lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

Il faut néanmoins préciser que la recherche architecturale existait avant l'éclatement du système des beaux-arts, mais elle était faite à l'extérieur, au sein de l'Université, des laboratoires et des centres de recherche. L'enjeu de la réforme de la pédagogie en architecture après 1968 est bien le positionnement des architectes en intellectuels. Ils devaient passer du statut d'« architecte artiste » à celui d'« architecte intellectuel ».

La création en 1968 des Unités pédagogiques d'architecture (UPA) (nos anciennes Écoles nationales supérieures d'architecture – ENSA) a permis l'ouverture de l'architecture aux autres disciplines universitaires, notamment les sciences humaines et sociales qui ont été incorporées dans la rénovation de l'enseignement de l'architecture. Mais cette réforme n'a toutefois pas été l'occasion d'intégrer l'enseignement de l'architecture dans le giron de l'Université.

Entre 1968 et 1971, l'État, en créant un Institut de l'environnement, tente de mettre en place la recherche architecturale. Cette centralisation échoue et la recherche s'ancre plutôt au sein même de certaines UPA grâce à de jeunes architectes-enseignants ayant pris l'initiative dès 1969 de fédérer autour d'eux des noyaux de recherche thématiques, créant les premières équipes associatives de recherche. C'est donc un territoire de la recherche architecturale éclaté qui s'est dessiné avec ces premiers pionniers-défricheurs de la recherche architecturale en France, tels que Paul Quintrand, Jean-Pierre Péneau, Bernard Huet, Jean-Pierre Épron et Philippe Boudon. Cette même année, l'initiative administrative d'actionner

L'enjeu de la réforme de la pédagogie en architecture après 1968 est bien le positionnement des architectes en intellectuels. Ils devaient passer du statut d'« architecte-artiste » à celui d'« architecte intellectuel ».

une politique publique dans le domaine de l'architecture est prise (décembre 1969) par le ministre des Affaires culturelles, Edmond Michelet, qui commande un rapport à André Lichnerowicz. Rendu une année plus tard, le « rapport Lichnerowicz », issu des travaux de la Commission ministérielle de la recherche architecturale, insistait sur l'idée que l'enseignement supérieur ne pouvait être envisagé sans recherche. En 1972, Jacques Duhamel, alors ministre des Affaires culturelles, finit par concrétiser l'une des propositions du rapport Lichnerowicz en créant le Comité d'orientation de la recherche et du développement en architecture (CORDA) chargé de l'émergence et de la structuration d'une communauté scientifique et placé sous la responsabilité du Secrétariat de la recherche architecturale (SRA). On considère donc l'année 1972 comme le coup d'envoi de la recherche architecturale par les pouvoirs publics. Comme je vous le disais, une recherche architecturale donc plutôt récente.

RECHERCHE CULTURE ET STRUCTURATI DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉES 60
CRISE DE LA
FORMATION
EN ARCHITECTURE



Nous ne sommes pas
des artistes
mais des intellectuels!

ANNÉES 70

ENSEIGNEMENT D'ARCHIT
NE PEUT SE FAIRE SAN

DANS LE DESIGN



↘ DÉBAT SUR CE QU'EST
LA RECHERCHE - CRÉATION



J'expérimente m
je ne me sen
chercheur...

DOUBLE
DYNAMIQUE

ÉTAT



Création de
post-diplômes

ÉCOLES

Unités qui font
de la recherche
sans le revendiquer

DICHOTOMIE
PERSISTANTE

LES ÉCOLES "SUPÉRIEURES"
D'ARCHITECTURE
SONT DANS LES PAS
DES UNIVERSITÉS



⇒ RECHERCHE DE
RECONNAISSANCE

"RECHERCHE", "TROUV



ON

CAROLINE LECOURTOIS

Sous-Directrice des Formations
et de la Recherche
Ministère de la Culture



MODÉRATION

ANA BELA DE ARAUJO

Maitresse de Conférence
École Nationale Supérieure
d'Architecture de Marseille
(ENSAM)



EMMANUEL MAHÉ

Directeur de la Recherche
École Nationale Supérieure
des Arts Décoratifs
(ENSAD)



RÔLE DES POLITIQUES PUBLIQUES

APPELS D'OFFRES SUCCESSIFS

LECTURE
S RECHERCHE

ÉCOLES SE MOBILISENT
POUR Y RÉPONDRE

RECHERCHE S'Y DÉVELOPPE



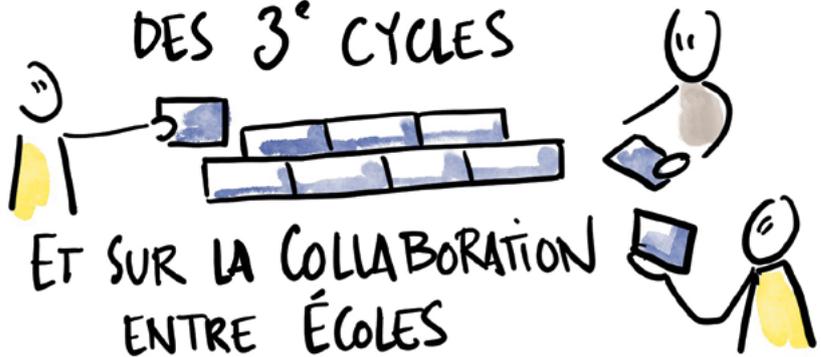
"LABORATOIRE"
EN DESIGN
SEULEMENT
DEPUIS 2007

LMD
PROTOCOLE
DE BOLOGNE

EFFET DIRECT
SUR LA STRUCTURATION
DES 3^e CYCLES

DOCTORATS
DESIGN

COLLABORATION
POUR DES DOCTORATS
PAR LA PRATIQUE



ET SUR LA COLLABORATION
ENTRE ÉCOLES

RECHERCHE - ACTION

SE RETROUVE AUSSI
EN ARCHITECTURE → DOCTORAT PAR
LE PROJET



Et à part l'enseignement,
il y a plein de nouveaux
métiers qui se créent...

ais
s pas

E"

Je suis
génial,
moi je
trouve!

Emmanuel Mahé (EM) – Il est important de clarifier ce que l'on entend par recherche, sans rouvrir les anciens débats. Dans les écoles d'art et de design, le terme de recherche englobe plusieurs réalités. Pour les uns, la recherche est une partie intégrante de tout acte de création et n'a pas besoin d'être distinguée de la pratique artistique et du design. Pour les autres, la recherche complète ces pratiques créatives, s'enrichissant mutuellement tout en restant distinctes, même si elles sont réalisées par des personnes se définissant à la fois comme artistes ou designers et chercheurs. Ces deux perspectives influencent l'organisation de la recherche dans ces écoles : les premiers estiment qu'il n'est pas nécessaire de former spécifiquement à la recherche, puisqu'elle est intrinsèquement intégrée à la formation en art et design, sans structure dédiée. Les seconds pensent que la recherche nécessite des compétences supplémentaires et travaillent à développer des formations spécifiques, comme le doctorat en art et design, pour faire émerger des activités de recherche autonomes. Je me concentrerai sur cette seconde approche, qui reflète la politique de recherche de mon établissement, tout en reconnaissant l'inventivité inhérente aux pratiques artistiques, qui

contribue de manière centrale à la recherche par la pratique (*practice-based research*).

La recherche dans les écoles d'art et de design en France, entendue comme une pratique de création de connaissances évaluée par des communautés de pairs, est relativement récente, plus récente que dans les écoles d'architecture, ayant émergé dans les années 1980-1990 selon les établissements, principalement à travers ce qu'on appelait à l'époque des « post-diplômes ». Traditionnellement, ces écoles se concentrent principalement sur l'enseignement pratique et technique, se définissant comme des institutions professionnalisantes. Cependant, avec l'évolution des pratiques et la reconnaissance croissante de l'importance de la théorie et de la recherche, elles ont commencé à intégrer des approches plus spécifiques, discutées par des communautés de pairs multidisciplinaires, ayant pour objectif commun de constituer un champ légitime en recherche-création, avec toutes les déclinaisons possibles que cette notion générique suppose.

Le développement de la recherche dans ces écoles n'est pas seulement motivé par des facteurs internes, comme la volonté de créer des références

École des Arts décoratifs – PSL, vue de la façade intérieure du bâtiment situé rue Érasme, sur l'ancien site de l'Institut de l'environnement.



©Emmanuel Mahé



propres à la recherche par l'art et le design, mais aussi par des facteurs externes. L'évolution de la société exige que toutes les organisations et les acteurs repensent leurs rôles respectifs et collaborent. Dans ce contexte, le rôle des chercheurs en art et design est essentiel, avec de nombreux projets de recherche portant sur des problématiques écologiques et sociétales. Ces chercheurs valorisent ainsi leurs résultats de recherche sur le plan socio-économique³.

Chaque époque se considère comme charnière, et la nôtre tout particulièrement, mais il ne faut pas oublier que les préoccupations sociétales et environnementales ne sont pas nouvelles. Sur le site actuel de l'École nationale supérieure des arts décoratifs – Université Paris Sciences & Lettres (PSL), à l'angle de la rue d'Ulm et de la rue Érasme à Paris, un institut de recherche a en effet vu le jour à la fin des années 1960, répondant déjà à ces impératifs sociaux et écologiques. En 1968, la Hochschule für Gestaltung d'Ulm, reconnue comme l'héritière du Bauhaus, risquait de fermer. L'idée était de la relocaliser à Paris sous le nom d'« Institut de l'environnement »⁴. Un an plus tard, un bâtiment conçu par Robert Joly et Jean Prouvé a été inauguré rue Érasme. Soutenue par André Malraux, cette institution innovante et pluridisciplinaire accueillait urbanistes, architectes, designers, experts en communication visuelle et théoriciens en sciences humaines, travaillant ensemble pour améliorer le cadre de vie. Tony Côme relate cette aventure institutionnelle unique, aujourd'hui

presque oubliée⁵. Il ne reste aucune trace du bâtiment, sur lequel a pourtant été construit celui d'une grande école d'art et de design (conçu par un architecte, un designer et un paysagiste⁶). Cette absence mémorielle est frappante, d'autant plus que cette histoire de recherche environnementale résonne avec celle d'aujourd'hui.

Si, d'une part, il est nécessaire de renouveler les recherches, il est d'autre part très important de structurer et de stabiliser les jeunes organisations de recherche pour assurer une forme de recherche incrémentale, essentielle pour envisager et pratiquer des ruptures sur le long terme.

CL – Comment les politiques publiques ont-elles incité le développement de la recherche dans vos secteurs ?

ABDA – Comme le disait Florence Contenay, « la montée en régime de la recherche a été très, très, très lente ». En effet, il y eut une première période de politique incitative entre 1972 et 1982, puis, après 1982, une institutionnalisation de la recherche.

Au cours des dix premières années (1972-1982), le CORDA a mis en place une politique incitative de la recherche dont l'objectif était de constituer un milieu de chercheurs. Dix ans qui ont fait la part belle aux contrats de gré à gré, le CORDA fonctionnant comme un espace de sélection des projets. Mais ce fut aussi l'époque des grands appels d'offres, ceux de 1974 et de 1976, qui ont permis au CORDA, sous la direction de Francis Chassel, de structurer le champ de la recherche architecturale balbutiante en définissant les thématiques. L'impact est certain car, par ricochet, une vague de création de nouvelles équipes associatives de recherche au sein des UPA, en plus des quatre noyaux d'origine qui se trouvaient à Marseille, Paris, Nancy et Nantes, a été significative.

Les années 1977-1978 sont des années d'agitation pour l'architecture et représentent pour la recherche architecturale une coupure dans cette dynamique. L'architecture, à cette époque, est considérée comme un enjeu sérieux par l'État, comme l'atteste la loi sur l'architecture de 1977 qui fait de l'architecture un objet de culture⁷, et la Direction de l'architecture est transférée au nouveau ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Avec ce changement de tutelle, les UPA se voient clairement confier une mission de service public de l'enseignement supérieur. Mais paradoxalement, un mauvais signal pour la recherche est donné avec la suppression du CORDA en 1978, au profit d'une réunion de la recherche et de l'enseignement supérieur avec la création d'une sous-direction de l'enseignement et de la recherche, qui a finalement affaibli la recherche, avec une diminution des crédits. On peut dire que l'enseignement a servi d'accueil à une recherche menacée par les remous administratifs. Néanmoins, on note la création des *Cahiers de la*

Institut de l'environnement conçu par Robert Joly et Jean Prouvé, vue de la façade rue Érasme à Paris en 1969, sur le site actuel de l'École des Arts décoratifs – PSL. <https://www.jeanprouve.com/fiche/1969-6> (site consulté le 24 mars 2025).

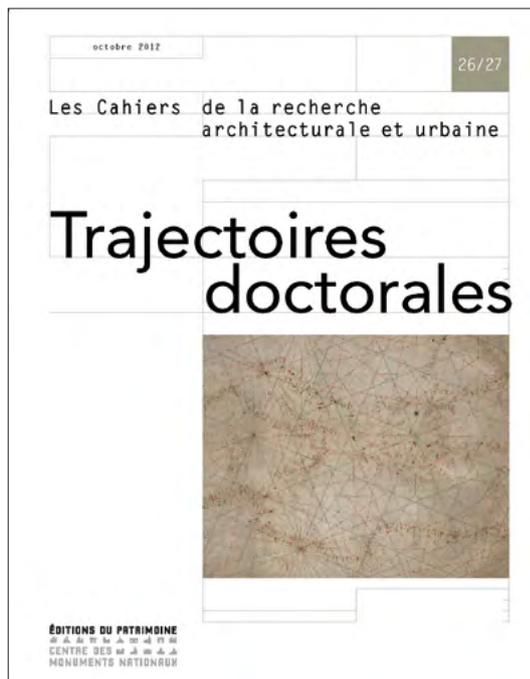
3. Voir dans ce numéro l'article d'Édith Buser, « La valorisation de la recherche au sein des écoles Culture : opportunités et enjeux », p. 102.

4. Ce qui n'est pas sans évoquer le futur transfert de la Direction de l'architecture au nouveau ministère de l'Environnement et du Cadre de vie en 1977.

5. Tony Côme, *L'Institut de l'environnement : une école décloisonnée. Urbanisme, architecture, design, communication*, B42, 2017.

6. Respectivement Luc Arsène-Henry, Philippe Starck et Pascal Cribier.

7. Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000522423> (site consulté le 24 mars 2025).



Couverture des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 26/27 d'octobre 2012, consacré aux « Trajectoires doctorales ». © Tous droits réservés

recherche architecturale et urbaine qui démontre un effort de la diffusion des recherches qui se sont avérées abondantes.

C'est sous le mandat de Jean-Louis Cohen comme responsable du Secrétariat de la recherche architecturale (1978-1982) que se consolide une communauté de chercheurs en équipes associatives, dont le maillage s'étoffe à travers d'autres UPA ; des noyaux existants comme à Marseille s'intensifient et d'autres noyaux majeurs apparaissent comme celui de Grenoble, où se multiplient les petits groupes de recherche liés à la diversité des approches pédagogiques de 3^e cycle. À la demande de la Direction générale de la recherche scientifique et technique (DGRST), les procédures se modifient et les appels d'offres sont supprimés au profit de consultations fermées sur invitation.

En 1982, le nouveau gouvernement engage l'institutionnalisation de la recherche architecturale avec la mise en place de conventions pluriannuelles. Le SRA se transforme en Bureau de la recherche architecturale (BRA) et lance le premier programme pluriannuel ayant pour but de conforter les équipes existantes et d'accueillir de nouvelles propositions autour de thématiques liées aux champs disciplinaires. Ainsi, au début des années 1980, plus aucune UPA, ou presque, n'échappe à la recherche, avec une trentaine d'équipes associatives de recherche stabilisées en tant que lieux de la recherche. Celles-ci ont l'obligation pour perdurer de devenir des laboratoires de recherche hébergés par les UPA et habilités par le BRA. C'est ce dispositif qui est encore à l'œuvre aujourd'hui, même si le BRAUP a été récemment remplacé par un Bureau de l'enseignement et de la recherche⁸.

8. Le Bureau de la recherche architecturale (1982-1995) devient le Bureau de la recherche architecturale et urbaine (BRAU) en 1995, puis le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) en 2005, et très récemment le Bureau de l'enseignement et de la recherche (BRE).

EM – Je suis totalement en accord avec Ana Bela concernant la lenteur de la mise en place de la recherche. C'est une situation qui perdure depuis une quinzaine d'années dans les écoles d'art et de design. Bien que la durée puisse favoriser la réflexion, nous avons accumulé un retard considérable par rapport à nos homologues européens. Les politiques publiques jouent un rôle évidemment essentiel dans le développement de la recherche au sein des écoles d'art et de design. Cependant, il est important de reconnaître que ces politiques ont des limites et peuvent parfois être en décalage avec les pratiques de recherche actuelles et leurs évolutions futures. Par exemple, elles ne prennent pas suffisamment en compte les dotations dédiées et structurelles au sein des écoles, qui restent souvent marginales pour la recherche, se concentrant principalement sur le soutien financier de projets ponctuels. Bien qu'elles soient structurantes en facilitant, par cette logique de projet, la mise en place progressive d'instruments organisationnels et institutionnels, cela ne suffit pas.

Lorsque des appels sont lancés pour créer de nouvelles organisations (comme les appels du PIA), l'objectif est souvent de créer des consortiums ou de nouveaux « campus ». Bien que ces regroupements soient nécessaires pour encourager l'interdisciplinarité, ils contribuent également à créer un « millefeuille », une spécialité française bien connue. Des financements ciblés au sein des établissements, et pas seulement entre eux, pour faire émerger, consolider et pérenniser la structuration de la recherche dans les écoles d'art et de design seraient donc les bienvenus.

Les politiques publiques sont également des processus qui évoluent dans le temps, sans nécessairement être liés à des soutiens financiers. C'est le cas de la réforme LMD, qui a joué un rôle clé en introduisant des méthodes formalisées de recherche dans les écoles, notamment au niveau du master et du doctorat. Ces deuxième et troisième cycles définis par le processus de Bologne dès 1999 visaient à harmoniser les équivalences de diplômes pour faciliter la mobilité des étudiants entre les écoles des pays européens. L'un des principes fondamentaux de cette « standardisation » des diplômes (notamment par le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits – ECTS) est de faciliter la liberté de changer d'école, de pays et de culture, avec un double effet : d'une part, une incitation à la mobilité (une force centrifuge) et, d'autre part, une exigence de mise en place de trois cycles, et donc de la recherche, au sein des écoles d'art et de culture (une force centripète).

La dynamique récente des politiques en matière de formation à la recherche, sur le modèle des *Graduate schools* (Écoles universitaires de recherche [EUR], Programmes gradués, etc.), va maintenant plus loin, en incitant les établissements à organiser des enseignements communs

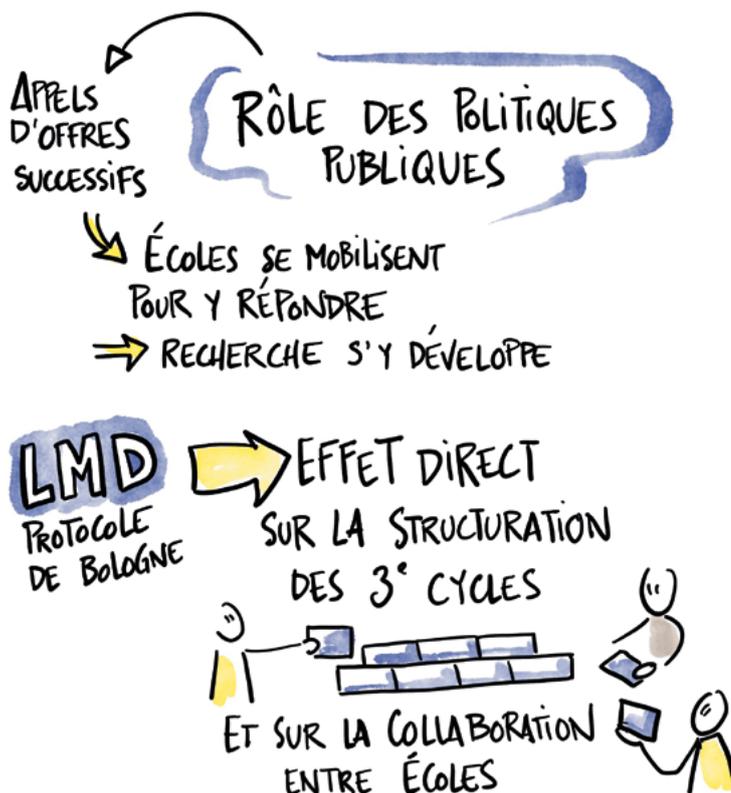
et à faciliter le passage des étudiants du master vers le doctorat (ouverture des unités de recherche aux étudiants de master, dispositifs de parcours de recherche dès le master, mise en place d'années pré-doctorales, etc.). Cette évolution universitaire touche également les écoles dans le cadre des politiques de site (regroupements des écoles et des universités proches géographiquement), invitant écoles et universités à intégrer leurs spécificités respectives au sein de dispositifs communs.

Les financements publics, qu'ils soient ponctuels (ce qui est malheureusement la norme) ou pérennes (beaucoup plus rares, comme on l'aura compris), sont également des instruments très structurants car ils incitent les écoles à se rapprocher d'autres acteurs pour créer des coopérations (on pense au réseau des Carnots, aux programmes Compétences et Métiers d'avenir – CMA –, aux dispositifs des Conventions industrielles de formation par la recherche – CIFRE –, etc.). De la même manière, les partenariats privés sont évidemment utiles et essentiels, non seulement pour les apports financiers, mais aussi parce qu'ils permettent de développer des logiques de mécénat de compétences croisées.

La question des politiques publiques est vaste et il n'est pas possible de l'aborder ici de manière exhaustive. L'investissement public et privé dans la recherche en France était de 2,22 % du PIB consacré à la recherche en 2021, en deçà de l'objectif de 3 % fixé par l'Union Européenne et de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 2,72 %, ce qui constitue une alerte dans le contexte géopolitique (les États-Unis étaient en 2021 à près de 3,46 %⁹).

Mais si je devais faire passer un message, ce serait le suivant : les chercheurs designers et artistes souffrent du manque d'investissement, encore plus que les scientifiques, avec des risques psychosociaux avérés, que ce soit à cause de l'injonction de démarcher des financeurs pour tous leurs projets ou du manque d'un véritable statut d'enseignant-chercheur, et par conséquent d'une absence de prise en compte des évolutions de carrière. C'est un manque de reconnaissance à la fois matériel et symbolique qui, à court terme, menace la compétitivité de nos écoles face aux grandes puissances mondiales et affaiblit considérablement la potentialité créatrice pourtant très riche de nos chercheurs et des organisations de recherche en art et en design.

Il est à noter qu'au Québec, le Fonds de recherche du Québec (FRQ), l'équivalent de l'Agence nationale de la recherche (ANR), non seulement reconnaît mais soutient financièrement les recherches par l'art et le design (recherche-création) ; elles ne sont pas confondues avec les Sciences humaines et sociales (SHS) comme en France et sont légitimées en propre. Cela permet aux universités et aux écoles de recruter et de développer dans leurs domaines de recherche. Le



réflexe français d'associer quasi systématiquement les lettres aux arts conduit, comme pour les termes d'art et de design entre eux, à placer les arts (et par conséquent le design) dans le périmètre des SHS. C'est un véritable frein à la reconnaissance et donc au développement de la recherche en art et en design.

CL – On parle aujourd'hui d'enseignement supérieur dans vos secteurs. À quel moment et sous quelles formes la recherche dans vos secteurs a-t-elle rejoint l'enseignement ?

ABDA – Comme je le disais, c'est à partir de 1978 que l'enseignement et la recherche ont été réunis en une sous-direction de l'enseignement et de la recherche, au moment où l'architecture quittait la tutelle des Affaires culturelles pour celle du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Mais les premières accointances réelles ont lieu à partir de 1984 au cours de la réforme de l'enseignement de l'architecture, au moment où les UPA prennent le nom d'écoles d'architecture. En effet, les pouvoirs publics comprennent que cette recherche architecturale participe à la reconnaissance de l'enseignement de l'architecture comme enseignement supérieur, et créent en 1983 le Comité consultatif de la recherche architecturale (CCRA), lié à l'enseignement, qui incarne cette première reconnaissance de ces rapports entre enseignement et recherche.

À partir de 1984 apparaissent les premières tentatives de désenclaver le milieu de la recherche par le rapprochement avec le CNRS, avec la création de la Commission interdisciplinaire 49 AUS, Architecture, urbanistique et société (qui

9. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays/?codeStat=GB.XPD.RSDV.GD.ZS&codePays=USA&codeTheme=100> (site consulté le 24 mars 2025).

disparaîtra en 1991) et la création des unités de recherche associées: le Groupe de recherche pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme (GAMSAU), l'Institut parisien de recherche: architecture, urbanistique, société (IPRAUS), le Centre de recherche sur l'habitat (CRH), le Centre de recherche sur l'espace sonore & l'environnement urbain (CRESSON), etc.

La recherche tente de rejoindre l'enseignement avec la création des Certificats d'études approfondies en architecture (CEAA), formations post-diplôme d'architecte d'État (architecte Diplômé par le Gouvernement – DPLG) qui ont constitué les 3^e cycles des études d'architecture. Ces CEAA sont une première insertion de la recherche dans le système de formation¹⁰. Ils ont aussi initié un premier mouvement au sein des écoles d'architecture pour établir un réel enseignement « supérieur ». Jean-Louis Cohen parle alors de « recherche-enseignement ». Mais ces CEAA, ces diplômes sans équivalence avec ceux de l'Université, sont rarement des formations à et par la recherche. Les enseignants-chercheurs qui attendaient un rapprochement avec l'Université dénoncent la réforme de l'enseignement de l'architecture de 1984 qui renforce une professionnalisation des études et ne crée pas de doctorats en architecture.

10. C'est d'Anne Debarre, qui a analysé de manière substantielle les CEAA, que je tire ces éléments, voir « Les Ceaa: une première reconnaissance de la recherche dans l'enseignement de l'architecture, 1983-2005 », dans Anne-Marie Châtelet (coord.), *L'enseignement de l'architecture au x^e siècle*, EnsArchi, 2023 : hal-04378510 ; Ana Bela de Araujo, *EnsArchi. Rapport de l'axe 3 : Enseignement et recherche*, ANR, décembre 2023, p. 3-17 : hal-04365482

Le rapprochement de la recherche avec l'enseignement se crée au sein des EA sur fond d'opposition entre un enseignement de type professionnel et un enseignement de type universitaire.

Dans les années 1990, alors que dans les écoles d'architecture s'opère un recentrement sur les enseignements de projet à la suite du rapport du recteur Armand Frémont de novembre 1992 qui consacre l'identité professionnalisante de l'enseignement de l'architecture, se mettent en place en parallèle au sein des Écoles d'architecture (EA), depuis 1991, six Diplômes d'études approfondies (DEA) en lien avec les universités, donnant ainsi une impulsion aux études doctorales en EA. Il faut attendre 1997, après que les EA sont revenues sous la tutelle de la Culture, pour que, à la faveur d'un retour à 3 cycles de 2 ans, une filière doctorale se dessine enfin plus de 35 ans après le lancement de la recherche architecturale en 1972...

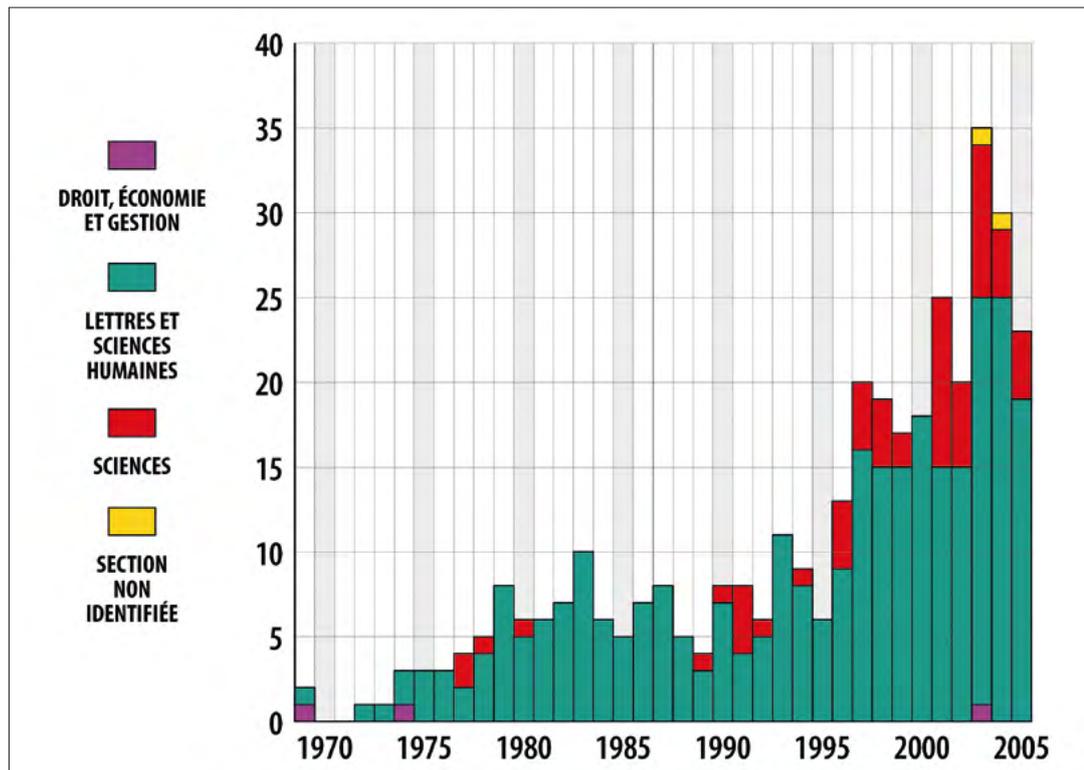
Pour répondre à la question, le rapprochement de la recherche avec l'enseignement se crée au sein des EA sur fond d'opposition entre un enseignement de type professionnel et un enseignement de type universitaire.

EM – Pour clarifier la question de la recherche en art et en design, il est encore une fois important de distinguer les termes utilisés.

La formation au design dans les écoles publiques françaises est enseignée majoritairement, voire quasi exclusivement (il existe des exceptions notables comme l'École nationale supérieure de création industrielle [ENSCI – Les Ateliers] et, bien entendu, on pense aussi à des écoles privées comme l'École de design Nantes-Atlantique) au sein des écoles d'art. Plusieurs d'entre elles l'ont intégrée dans leurs noms officiels (par exemple l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy – ENSAD Nancy), mais j'ai pu remarquer à maintes reprises dans les réunions institutionnelles, les documents officiels ou dans de simples discussions, tant au sein des universités que dans les écoles sous tutelle du ministère de la Culture, que le terme de design apparaissait peu, voire était gommé. Pour éviter de se focaliser uniquement sur l'art, on parle parfois des « écoles de la création ». Croyant résoudre le problème d'absorption du design par l'art, on l'amplifie, comme lorsqu'on parle aussi des « écoles Culture », réintégrant paradoxalement l'architecture qui s'était pourtant « émancipée » en 1968. Il ne s'agit pas de rejouer la querelle ancienne, d'autant plus que l'injonction contemporaine à l'interdisciplinarité, voire à la transdisciplinarité, nous incite à créer de nouveaux regroupements, essentiels pour appréhender les grands enjeux contemporains et pour y répondre, mais cela ne doit pas être un prétexte pour tout confondre. Dans ce contexte, il est donc également tout aussi nécessaire de distinguer la recherche dans les domaines de l'art et du design, surtout si l'on souhaite développer des synergies entre eux.

Cela étant dit, l'une des questions centrales selon moi aujourd'hui est « l'adossement de la formation à la recherche », expression consacrée dans les évaluations par le Hcéres mais souvent mal comprise. Il ne s'agit pas seulement pour la recherche, notamment les formations de troisième cycle et les unités de recherche, de s'intégrer dans l'enseignement des écoles. Les directions des études et les enseignants des premier et deuxième cycles doivent s'approprier les ressources et les résultats de la recherche pour les intégrer dans les programmes. Cela est important pour deux raisons. Premièrement, cela prépare les étudiants à poursuivre un doctorat et enrichit leurs compétences en design et en art, même s'ils ne choisissent pas de continuer en troisième cycle. Deuxièmement, cela permet à l'enseignement de s'inspirer des nouvelles connaissances et méthodologies développées par les chercheurs, ce qui fait évoluer la pédagogie en matière de contenus et de formats.

Ayant été conseiller scientifique (2020-2023) au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) et ayant coordonné l'évaluation d'écoles d'art, de design



Thèses soutenues par les architectes-docteurs entre 1969 et 2005. Répartition annuelle par champ disciplinaire.
© Jean-François Gleyze, Ana Bela de Araujo, Sibylle Le Vot

et d'architecture, j'ai pu constater sur le terrain que l'intégration de la recherche n'est malheureusement pas réalisée dans de nombreuses écoles qui possèdent pourtant une activité de recherche solide et reconnue. Pour y remédier, les enseignants-chercheurs et les services dédiés doivent donc être étroitement associés à l'évolution des programmes d'enseignement, et la direction des études doit en assurer la coordination et la mise en œuvre effective. De même, les stratégies de ressources humaines, pilotées par les directions générales des services ou les secrétariats généraux de ces établissements, doivent associer études et recherche pour élaborer une politique de recrutement en matière d'enseignement, en tenant compte des statuts et contrats des enseignants-chercheurs. Sans cette organisation clarifiée, la recherche restera peu intégrée dans les enseignements. Je dois préciser que ce problème dépasse nos seules écoles et concerne l'ensemble de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en France.

CL – Quid du doctorat dans vos secteurs ? Est-il spécifique ? Doit-il être spécifique ? Comment imaginez-vous son évolution ? Pour quels métiers ?

ABDA – Même si le rapport Lichnerowicz de 1970 a le grand mérite d'avoir donné le coup d'envoi à la recherche architecturale, il a aussi conduit à « un avortement programmé de la recherche doctorale¹¹ » en raison d'arbitrages politiques défavorables à un rapprochement avec le système universitaire. De 1968 à 2005, tout étudiant en architecture qui souhaitait s'engager dans

un parcours doctoral devait s'inscrire en thèse au sein d'un établissement d'enseignement supérieur autre que celui qui les avait formés¹². Avec la création en 1991 des Diplômes d'études approfondies (DEA), le doctorat se développe (surtout avec le DEA *Le projet architectural et urbain*¹³ qui devient la voie privilégiée pour les architectes en vue de la préparation d'un doctorat). Mais il a fallu attendre l'harmonisation européenne des études supérieures en 2005 pour que le doctorat en architecture soit institué et que les ENSA trouvent le chemin d'une intégration dans l'enseignement supérieur avec une formation complète jusqu'au

11. Éric Lengereau, « Formation doctorale et recherche architecturale en France », *EAAE, Doctorates in Design and Architecture*, 8-10 February 1996, Delft University of Technology, Faculty of Architecture, 3 vols, p. 41-46.
12. Entre ces deux bornes chronologiques (1968-2005) recouvrant quatre décennies, Sibylle Le Vot et moi-même avons recensé 355 architectes ayant soutenu une thèse dans le champ élargi de l'architecture, au sein d'universités, de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ou de l'École pratique des hautes études – Université Paris Sciences & Lettres (EPHE-PSL) : Ana Bela de Araujo et Sibylle Le Vot, « 355 architectes-docteurs : la recherche doctorale française "en architecture" entre 1969 et 2005 », dans Anne-Marie Châtelet et Nathalie Lapeyre (dir.), *Les mondes de l'enseignement de l'architecture. Élèves, enseignants et enseignantes*, MétisPresses, 2023, p. 197-208.
13. DEA créé par des enseignants et des chercheurs des écoles d'architecture de Paris-Belleville, Paris-Villemin, Paris-La Villette et Versailles, co-habitées avec l'Institut d'urbanisme de Paris (Université de Paris 8).



Annuaire élaboré en 2004 par l'École d'architecture de Paris-Belleville/ Université de Paris 8. *Le doctorat en architecture et le DEA « Le projet architectural et urbain », 1997-2004.*



doctorat ! Mais aussi pour que la dénomination « écoles nationales supérieures d'architecture » mentionne enfin le terme de « supérieur » dans son intitulé.

Il me semble que les écoles nationales supérieures d'architecture se voient encore comme un enseignement singulier et marginal, évoluant au gré des enjeux professionnels, loin donc d'un système d'enseignement dit « supérieur ». Cette vision nous cantonne encore dans un système qui oppose, pour paraphraser François Chaslin, « La recherche contre la trouve¹⁴ », titre de son article de 1979 en réponse à l'injonction caustique et moqueuse de Roland Castro qui, à l'ouverture d'un colloque à Marseille, *Architecture : recherche et action*¹⁵, pressait les chercheurs de passer « à la trouve ». La réponse de Philippe Boudon alors reste encore aujourd'hui lumineuse : « Loin que la recherche apporte des réponses à la pratique, c'est la pratique qui apporte les questions à la recherche. » Dans le droit fil de Philippe Boudon, je considère que la recherche n'est pas une « théorie » qui fournirait les règles d'une production comme l'envisagent beaucoup d'architectes, cette fameuse « trouve » synonyme de pratique géniale que véhicule une partie du milieu de la production architecturale. Nombre d'architectes-enseignants appellent d'ailleurs encore Recherche le travail de conception qui est au cœur de leur métier. Ils peuvent évidemment s'orienter vers la création, l'innovation, l'originalité, mais c'est se situer en dehors du travail de production de connaissances inédites.

À titre personnel, il me semble que nous n'avons pas besoin de « recherche d'architectes », mais nous avons besoin de « recherche architecturale » pour encore paraphraser Bernard Huet. De la même manière que les *écoles nationales supérieures d'architecture* ne sont pas des *écoles d'architectes*, nous n'avons pas à former uniquement des architectes, mais surtout à former à l'architecture. Alors que de plus en plus de nos étudiants ne seront pas architectes mais travailleront dans des métiers

liés à l'architecture, à l'espace, à l'environnement, le doctorat est plus que jamais utile pour les aider à acquérir l'esprit critique qui est indispensable à la pensée de l'architecture. Et pourtant nos écoles sont encore dans une logique de praxis, assimilées à un enseignement professionnel, et non pas à un enseignement universitaire, ce qui explique qu'aujourd'hui, après vingt ans d'instauration du doctorat, peu d'étudiants en réalité s'engagent dans cette voie considérée encore comme marginale.

Pour cela, il faut combattre l'idée reçue selon laquelle la recherche désintéressée est inopérante pour l'actualité et continuer de soutenir la recherche architecturale *fondamentale*, au même titre que l'indispensable recherche *expérimentale*. L'intégration du doctorat au sein de la pédagogie des ENSA reste un chantier épistémologique entier. C'est le seul moyen pour que les futurs architectes, mais aussi celles et ceux qui ne deviendront pas architectes praticiens, placent leur réflexion et leur production dans une approche systémique, qu'ils ne soient pas prisonniers de pressions ou d'injonctions, qu'ils aient une vision politique et une posture critique, et qu'ils développent ainsi leur capacité à comprendre le monde pour tenter de mieux le transformer en tant qu'architectes, ou qu'ils deviennent tout simplement de meilleurs enseignants qui formeront les futurs architectes.

La recherche scientifique se donne comme objectif la construction d'un savoir cumulatif. Elle s'agglomère à d'autres recherches pour créer des connaissances nouvelles sur la discipline. C'est le seul moyen pour que l'architecture ne reste pas seulement une profession mais aussi une discipline à part entière. Comme l'a précisé Philippe Boudon, souvent, la recherche n'apporte pas de solutions, mais soumet de bonnes questions à la profession. C'est aussi pourquoi je me méfie d'une recherche scientifique à laquelle on demanderait d'être « opérationnelle », une recherche qui devrait être liée à la pratique ou une recherche qui devrait servir tout de suite, être « utile » immédiatement. Cette vision privilégiant le court-termisme est pour moi réductrice, voire dangereuse. Au contraire, c'est dans la recherche « désintéressée » que se trouvent les résultats les plus opérants car elle agit sur la manière de penser, et donc de concevoir.

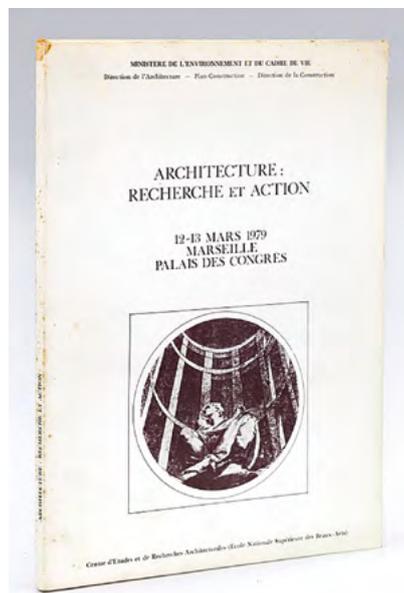
EM – Je suis à nouveau d'accord avec l'avis d'Ana Bela. La recherche sans application directe est tout aussi essentielle que la recherche appliquée. Je pense qu'il serait utile de revoir notre vocabulaire, car toute recherche appliquée repose sur des fondements de la recherche fondamentale (sans quoi, elle ne serait pas qualifiée de recherche), et inversement, toute recherche fondamentale est expérimentale puisqu'elle explore de nouveaux concepts.

Comme je l'ai déjà mentionné, le doctorat est un outil essentiel pour structurer les activités de recherche. Les doctorats menés dans les écoles

14. François Chaslin, « La recherche contre la trouve », *Macadam*, n° 10, 15 avril-15 mai 1979, p. 14.

15. Colloque *Architecture : recherche et action*, Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, CERA-ENSBA, 12-13 mars 1979, Marseille.

Publication des actes du colloque *Architecture : recherche et action*, des 12-13 mars 1979 à Marseille mené par le Centre d'études et de recherches architecturales, sous l'égide du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie.



La recherche sans application directe est tout aussi essentielle que la recherche appliquée.

d'art et de design se répartissent en trois catégories : premièrement, les partenariats avec des Écoles doctorales (ED) pour des thèses en sciences humaines et sociales ou en sciences dures, souvent axées « sur » l'art et le design ; deuxièmement, des coopérations intégrées, comme le programme doctoral Sciences, arts, création, recherche (SACRe), une composante structurelle d'une ED, qui développent des thèses basées sur la pratique, « par » l'art et le design ; troisièmement, des diplômes de troisième cycle propres à l'établissement, tels que les Diplômes de spécialisation par la recherche (DSR) et les Diplômes de spécialisation et d'approfondissement (DSA), qui ne sont pas équivalents au doctorat et ne sont donc pas reconnus comme *Philosophiæ Doctor* (Ph.D.) à l'international, mais procèdent de la même approche que la deuxième.

À l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL), avec les sept écoles supérieures concernées, nous privilégions la deuxième catégorie, car elle met en valeur les spécificités de nos établissements et s'aligne avec la logique professionnalisante de nos formations grâce à la reconnaissance internationale du diplôme de doctorat. Bien que la première catégorie favorise l'acculturation réciproque, elle devrait selon moi rester minoritaire sur le plan national au sein des écoles d'art et de design. Comme l'a montré Ana Bela de Araujo, cela ne concerne pas les écoles d'architecture qui ont une structure forte en SHS et en sciences de l'ingénierie, bien que la « recherche par le projet » y progresse aussi et constitue une véritable évolution.

Les artistes-chercheuses et chercheurs, les designers-chercheuses et chercheurs titulaires d'un doctorat commencent à être reconnus professionnellement. Galeries, musées, entreprises et collectivités locales intègrent de plus en plus ces profils. Malgré des incompréhensions persistantes, comme l'étrangeté perçue des termes « docteur designer » ou « docteur artiste », la dynamique est positive. De nombreux doctorants de mon unité de recherche créent leurs agences, deviennent enseignants-chercheurs, rejoignent des laboratoires scientifiques, dirigent des programmes d'innovation ou sont recrutés par de grandes écoles ou universités, et grâce à l'équivalence du Ph.D. ils peuvent être recrutés à des postes qui exigent ce niveau de diplôme, tant dans les écoles à l'international que dans les secteurs de la santé, de l'industrie des innovations, etc.



© Raphaëlle Kerbrat

Raphaëlle Kerbrat, vue de l'œuvre dans le cadre de son doctorat PSL-SACRe/ EnsadLab, « Si (1-bit computer) », 2021. Vitrine : silicium, nitinol, cuivre, laiton, bois, plexiglas, métal, dispositif électronique. 50 × 100 × 100 cm.

Pour rappel, la formation à la recherche est une obligation légale et essentielle pour permettre aux artistes, chercheuses et chercheurs de poursuivre en doctorat. La séparation entre les 2^e et 3^e cycles en France est un frein, d'où la création des Écoles universitaires de recherche (EUR) ou de Programmes gradués (PG), qui ne sont pas encore suffisamment intégrés dans les écoles d'art. Une réforme audacieuse pourrait repositionner les écoles nationales supérieures d'art et de design uniquement sur les 2^e et 3^e cycles, dans une logique de *Graduate school*, et les écoles territoriales sur les formations *undergraduate*. Cela permettrait à ces écoles de disposer de davantage de moyens pour se concentrer sur leurs rôles, tout en établissant des coopérations renforcées entre elles. Cela offrirait également à de nombreuses écoles l'opportunité de développer une politique de relations internationales ciblée. C'est une piste à explorer parmi d'autres.

N'oublions pas que la concurrence avec les écoles chinoises et américaines s'intensifiera. Ce serait une façon de rendre nos écoles plus attractives et de répondre aux grands défis contemporains et à venir. Ces défis sont nombreux et nécessitent une véritable réflexion systémique de notre écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. ■

Dynamiques des programmes incitatifs pour la recherche Culture¹

La recherche incitative ou recherche sur projet est un instrument ancien de politique scientifique qui est associé à l'existence d'une demande extérieure au monde de la recherche et possiblement énoncée par une large variété d'acteurs publics et privés. Dans les pays à fort investissement en recherche, cet instrument a généralement pris une place centrale dans les politiques de ces vingt dernières années, se traduisant par la création d'agences dédiées à la mise en œuvre des appels à projets (AAP) financés par les pouvoirs publics. Ainsi la recherche incitative ne se distingue-t-elle pas par la nature de ses productions, mais plutôt par les conditions dans lesquelles se mobilise la communauté scientifique. Les recherches soutenues dans ce cadre sont inscrites dans des temporalités généralement plus courtes et répondent à des préoccupations qui sont aussi institutionnelles².

FRANÇOISE THIBAUT

Déléguée générale de l'Alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales : Athéna

SYLVIA GIREL

Professeure, sociologue, coordinatrice de l'Observatoire des publics et des pratiques de la culture, responsable scientifique de PubLiCS (Fondation-Initiative d'excellence A*midex), membre d'ICCARE (CNRS – Industries culturelles et créatives), Aix-Marseille Université

PASCAL LIÉVAUX

Adjoint au chef de la Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DIRI), Direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture

En France, comme dans la plupart des pays, il existe de nombreux « guichets » accessibles aux chercheurs et ouverts par différents acteurs nationaux (ministères, fondations, associations, etc.), locaux (régions, métropoles, etc.) et grandes entreprises. La création en 2005 de l'Agence nationale de la recherche (ANR) a donné à la recherche incitative une importance qu'elle n'avait pas auparavant, notamment en raison du volume de financement apporté mais également grâce à la visibilité de l'Agence dans le paysage national et européen de la recherche³. Le lancement du Programme investissements d'avenir (PIA) en 2010 constitue une nouvelle impulsion de l'État où l'enseignement supérieur et la recherche ont trouvé une place. Depuis 2010, quatre grands programmes

ont été initiés dans ce cadre, le dernier en date (PIA 4) étant doté d'un budget de 20 milliards d'euros, dont 11 milliards sont destinés au « plan de relance ».

Au niveau européen, c'est en 1983 qu'est lancé le premier « programme-cadre » destiné à soutenir financièrement des projets communautaires de recherche. Les programmes-cadres sont élaborés par la Commission européenne après consultation des États membres. Depuis lors, neuf programmes-cadres se sont succédé, le dernier en date, intitulé Horizon-Europe, couvre la période 2021-2027.

Cet article de *Culture et Recherche* est l'occasion de présenter deux grands programmes scientifiques qui concernent le monde de la Culture, le premier est un dispositif financé par les « investissements d'avenir », le second est un dispositif soutenu au niveau européen.

Les investissements d'avenir : ICCARE, un grand programme consacré aux Industries culturelles et créatives (ICC)

La logique dite « dirigée » du Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) consiste à cibler plusieurs secteurs, marchés ou technologies afin d'en soutenir les étapes de développement

1. Cet article fait suite à la table ronde de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (modération de la table ronde et coordination de l'article : Françoise Thibault).

2. Il convient de souligner que le dernier contrat triennal de l'Agence nationale de la recherche française donne une grande liberté thématique aux chercheurs et a « élargi à 5 ans la durée possible d'un projet ».

3. Pour une connaissance de la place des Sciences humaines et sociales (SHS) à l'ANR, voir le rapport de l'Alliance Athéna, *Les sciences humaines et sociales à l'Agence nationale de la recherche (2005-2019)* : <https://www.alliance-athena.fr/publication-du-rapport-de-lalliance-athena-les-sciences-humaines-et-sociales-a-lagence-nationale-de-la-recherche-2005-2019/> (site consulté le 26 mars 2025).

depuis leur conception jusqu'aux conditions de leur déploiement, avec la volonté de favoriser l'articulation entre l'amont et l'aval des politiques d'aide à l'innovation. Les programmes du PIA 4 couvrent cinq grandes thématiques : santé, environnement, transition énergétique, électronique et numérique, et sociétés.

Le pilotage du volet recherche de ces thématiques a été confié aux organismes de recherche, et notamment au CNRS qui pilote ou co-pilote la majorité des Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) qui constituent, avec les Programmes prioritaires de recherche (PPR), le cadre général dans lequel sont lancés les appels à projets concernant les différents secteurs de recherche.

La filière des industries culturelles et créatives (ICC), qui comprend l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant dans toutes ses disciplines, la musique dans toutes ses composantes, les musées et le patrimoine (y compris les archives), les arts visuels, le design, l'architecture, les métiers d'art, la mode, la communication, le jeu vidéo, le livre et la presse, a été retenue comme sujet de société devant faire l'objet d'un soutien spécifique de l'État. Une dotation de 400 millions d'euros sur 5 ans (2021-2025) a été attribuée à l'ensemble des actions de soutien à la filière, dont les actions en faveur de la recherche.

Présentation du PEPR ICCARE

Porté par le CNRS, ce PEPR (devenu Programme national de recherche – PNR) a pour objectif d'accompagner, par la recherche, la filière ICC dans sa transformation et son adaptation aux enjeux numériques, économiques et sociaux de demain. Pour ce faire, il vise une action structurante et innovante entre les différentes communautés de recherche (notamment sciences humaines et sociales et sciences de l'informatique) et les acteurs culturels et créatifs, dans une démarche de co-construction et de co-réalisation d'actions et de co-valorisation⁴.

Une dotation de 400 millions d'euros sur 5 ans (2021-2025) a été attribuée à l'ensemble des actions de soutien à la filière, dont les actions en faveur de la recherche.

Le programme distingue trois niveaux autour desquels s'organisent les actions :

- L'ICCARE-LAB, bâti autour de 10 secteurs⁵ des ICC qui globalement couvrent l'ensemble des mondes des arts et de la culture, incluant toutes les formes de création et de cultures (arts de vivre, arts visuels, audiovisuel, design et architecture, édition, jeu vidéo, métiers d'art et de mode, musées et patrimoines, musique, spectacle vivant). L'ICCARE-LAB a pour objectif de créer les conditions d'une rencontre et d'un dialogue entre les communautés scientifiques et les acteurs culturels et créatifs, en constituant un réseau national destiné à développer des approches intégrées et systémiques autour des enjeux propres à chacun des dix grands secteurs de la filière ICC. Parmi ses missions figurent la cartographie des forces de recherche et des communautés professionnelles susceptibles d'être intéressées par les actions du programme, l'identification des grandes problématiques pouvant faire l'objet de questions de recherche, l'animation active des communautés au moyen de rencontres soutenues ;
- 6 projets structurants⁶ dont l'objectif est d'explorer des domaines et des champs de recherche fondamentaux : HARMONIE s'intéresse à la question de la création, de la diffusion et de la production à l'heure de la transition numérique et de l'intelligence artificielle ;

4. SAPICC : Science avec et pour les ICC.

5. <https://pepr-iccare.fr/iccare-lab/> (site consulté le 26 mars 2025).

6. <https://pepr-iccare.fr/projets/> (site consulté le 26 mars 2025).



Croquis-notes réalisés lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
© Maelle Caron

Le travail collectif se construit avec l'idée que la recherche doit être non seulement un outil de compréhension, mais aussi un levier de transformation sociale.

THÉMIS porte sur la question des publics et la façon de les toucher, de manière plus large, le projet invite à repenser la démocratisation culturelle; EUPRAXIE est centré sur les questions de crise, de bien-être et de résilience, et s'intéresse aux ICC comme facteur permettant aux citoyens d'accéder à une démocratie plus large et partagée; DEDALE explore les alternatives culturelles et créatives et les marges des ICC. De nombreux sujets peuvent y être abordés, telles la question des territoires en marge, les marges en matière de féminin-masculin, etc.; STYX s'intéresse au développement des métavers, et plus généralement à l'intégration de l'intelligence artificielle, et propose d'analyser les dimensions socio-économiques des transformations numériques en cours au sein des ICC; COMET s'intéresse également aux univers métaversiques complexes, mais sous l'angle des transformations cognitives, affectives et comportementales induites par ces univers, aux enjeux réglementaires et éthiques liés à leurs usages;

- Les actions transversales. Elles sont communes à plusieurs secteurs et projets, sont conduites par des référents experts issus d'institutions différentes et relèvent de thématiques partagées: Transition – Lucie Marinier (Conservatoire national des arts et métiers – CNAM), Europe et international – Philippe Vendrix (CNRS, Centre d'études supérieures de la Renaissance – CESR, UMR 7323), Recherche/Création – Sylvia Girel (Aix-Marseille Université, MESOPOLHIS, UMR 7064), Equipex+ Continuum – Valérie Gouranton (Institut national des sciences appliquées de Rennes – INSA Rennes), IR* Huma-Num – Gilles Ohanessian (CNRS), Écritures alternatives – Boris Petric (CNRS, Centre Norbert Elias, UMR 8562).

Un élément central: la construction d'un collectif de travail ouvert

L'ensemble du programme ICCARE est co-dirigé par Solveig Serre (CNRS, musicologue et historienne) et David Cœurjolly (CNRS, chercheur en informatique), qui ont impulsé une dynamique résolument interdisciplinaire, avec une volonté de co-construire les projets et les actions avec et pour les acteurs des ICC, avec un travail très collaboratif

à toutes les échelles. À la différence des projets en Sciences humaines et sociales (SHS) qui mobilisent habituellement des structures institutionnelles, des équipes de recherche déjà constituées, Solveig Serre et David Cœurjolly ont construit le collectif de travail ICCARE en s'appuyant sur des experts repérés pour leurs travaux.

David Cœurjolly précise que « durant la période d'élaboration du programme, un important travail princeps de cartographie a été réalisé, qui a permis de jeter les bases d'une "équipe de France" composée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs (en sciences humaines et sociales et en sciences informatiques) répondant aux objectifs fixés dans la stratégie nationale d'accélération ». Tous et toutes ont été identifiés pour leurs compétences et leurs réseaux, leur parcours et leur fort ancrage dans les mondes artistiques et culturels.

Chaque secteur est ainsi coordonné par une équipe composée d'acteurs des ICC, de chercheurs en SHS et en informatique. Le travail collectif se construit avec l'idée que la recherche doit être non seulement un outil de compréhension, mais aussi un levier de transformation sociale. La volonté est bien de sortir des silos professionnels et de s'appuyer sur les réseaux et dynamiques existants. Les liens nécessaires avec les pratiques de terrain supposent, pour le collectif de recherche constitué, de développer une approche réflexive sur les pratiques de recherche et de création.

L'exemple du secteur des arts visuels

Le secteur arts visuels⁷ est représentatif de l'organisation décrite précédemment. Il est coordonné par une artiste-chercheuse, diplômée de l'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles et titulaire d'un doctorat en recherche-création⁸, et une enseignante-chercheuse, sociologue, qui sont accompagnées par un directeur de recherche CNRS en sciences de l'informatique⁹, une directrice d'une école des beaux-arts¹⁰ et un opérateur culturel¹¹ choisi pour son dynamisme, sa situation en province et sa biennale des imaginaires numériques¹². Ce secteur s'intéresse à une pluralité de formes de création, de la photographie aux installations, des créations numériques immersives aux arts graphiques, de la performance à la vidéo, mettant en évidence ce qui est le plus contemporain et actuel. Un accent est mis sur l'expérimentation, la recherche/création, les territoires, avec une attention particulière à la question de la diffusion, de la médiation et de la réception des arts visuels et des arts numériques, ainsi qu'à la professionnalisation des jeunes chercheurs, artistes-chercheurs.

Le choix de la diversité pour les appels à projets

Les dispositifs proposés par le programme sont de différentes natures. Il y a tout d'abord les appels¹³, ceux à destination des doctorants (financement de contrats doctoraux et financement original pour l'accompagnement de doctorats en

7. Coordonné par Sylvia Girel, sociologue, professeur des universités, et Lila Neutre, artiste.

8. Voir son site <http://lilaneutre.com/biographie/> (site consulté le 26 mars 2025).

9. David Tschumperlé.

10. Isabelle Carlier, directrice des beaux-arts d'Annecy.

11. Opérateur *Chroniques* co-dirigé par Céline Berthoumieux.

12. Le site *Chroniques*: <https://chroniques.org/> et le site de la biennale <https://chroniques-biennale.org/> (sites consultés le 26 mars 2025).

13. <https://pepr-iccare.fr/appels/> (site consulté le 26 mars 2025).

cours), ceux à destination des chercheurs et acteurs des ICC, les appels à petits projets et les appels à projets ciblés proposés dans le cadre de l'un ou l'autre des 6 projets spécifiques.

Les actions d'accompagnement

La plateforme ARIANE¹⁴ a été créée pour faciliter l'interconnaissance, les échanges et la structuration dynamique de réseaux autour des secteurs, des projets, des missions transversales.

Chaque secteur est amené à organiser des « journées d'accélération » (3 ou 4 minimum par an et par secteur) sur des thématiques prioritaires identifiées. Depuis l'automne 2024, tous les secteurs ont proposé une ou plusieurs journées, qui font l'objet de captations sonores et de capsules vidéo disponibles sur le site.

La question de la recherche-crédation : une voie pour ICCARE

La diversité des projets, des programmes et des réalisations/événements proposés ces dernières années dans le domaine de la recherche-crédation, leur augmentation, l'engagement significatif de certains chercheurs et chercheuses dans ce champ, mais aussi la perplexité d'autres quand l'art s'invite dans la démarche scientifique, engagent en effet à mieux connaître et valoriser la place de la recherche-crédation dans la production des connaissances et la transmission des savoirs aujourd'hui. Du côté

des mondes de l'art, ce processus s'inscrit plus largement dans un contexte d'évolution des pratiques des artistes qui ont particulièrement investi ces dernières années des thématiques d'actualité et des sujets de société qui sont au cœur des recherches en SHS, mettant aussi en place des modalités de travail, des expérimentations qui croisent sur bien des points celles mises en œuvre par les chercheurs et chercheuses.

Développer la recherche-crédation (notamment au niveau des thèses) permet des croisements disciplinaires originaux et parfois inédits impliquant une dimension réflexive sur les disciplines elles-mêmes, sur l'interdisciplinarité et sur la manière de produire des connaissances scientifiques aujourd'hui. La dimension esthétique des propositions joue sur des effets réceptifs que d'autres formes de communication (plus académiques) ne permettent pas et ouvrent, notamment pour le grand public et certaines catégories de publics, mais tout autant pour la communauté des chercheurs, des expérimentations inédites et innovantes et l'opportunité de comprendre et d'appréhender les faits scientifiques et sociaux par l'expérience sensible.

En matière de recherche-action, on peut citer par exemple les travaux sur la bioluminescence de Nadia Merad et Jérémie Brugidou qui croisent réflexion, création et expérimentation. Leur présentation dans le cadre de *Scientifica*¹⁵

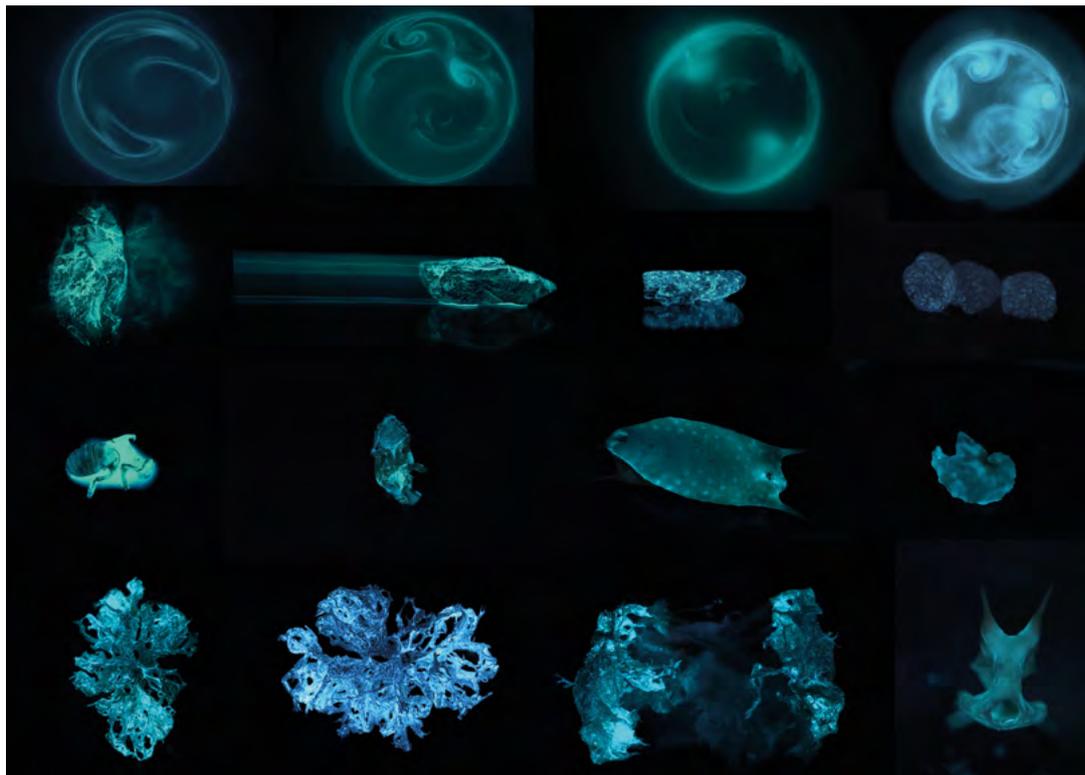
14. <https://ariane.pepr-iccare.fr/> (site consulté le 26 mars 2025).

15. <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/scientifica-2> (site consulté le 26 mars 2025).

Cube hommage à Raphaël Dubois (1849-1929), savant français découvreur du mécanisme de la bioluminescence. Dimensions : 0,80 x 0,80 x 0,80 m en métal perforé, éclairage avec des bactéries bioluminescentes. Face gauche : portrait de Raphaël Dubois. Face droite : citation Raphaël Dubois : « D'ailleurs, qu'importe l'inventeur ? Tout est dans l'invention et la pâle silhouette de l'homme s'efface vite dans le splendide rayonnement de la pensée universelle. » Plexiglas et miroirs. Médiathèque La Ciotat, année internationale de la lumière.



© Nadia Coliac Merad, 2015. Crédit Photographique Virgine Giacometti



Photographie de l'exposition
« Endehors », 2004.

© Mélanie Joseph

a suscité intérêt et curiosité de la part d'un large public (des étudiants au grand public, en passant par la communauté des chercheurs et les publics scolaires). La dimension esthétique de leurs propositions et le format « exposition interactive » ont permis de rendre accessible le phénomène de bioluminescence, mais aussi de se questionner sur d'autres sujets scientifiques. Nadia Merad produit et cultive de la lumière bioluminescente comme une scientifique, en laboratoire (avec les connaissances et savoir-faire en biochimie que cela implique), elle la travaille ensuite comme une artiste avec des installations et performances aussi poétiques que spectaculaires, qu'elle présente dans des espaces variés (lieux d'exposition, théâtres, universités, etc.). Ce travail s'inscrit en parallèle dans une perspective de recherche collaborative, pluri et interdisciplinaire, en histoire et philosophie des sciences (sur l'œuvre et les archives de Raphaël Dubois, le savant qui a découvert le mécanisme de la bioluminescence¹⁶), en neurosciences et

neuro-physiopathologie, en psychologie sociale et clinique et s'intéresse notamment aux effets de la bioluminothérapie sur les enfants autistes. Ses productions partagent un certain nombre de points communs avec des créations d'artistes contemporains¹⁷ tout autant qu'avec des travaux de recherche sur la bioluminescence comme ceux de Séverine Martini et Eva Ternon¹⁸, mais s'en distinguent aussi par cette dimension recherche-crédation. Jérémie Brugidou travaille lui aussi sur la bioluminescence, « la biomédiatique humaine et non humaine dans l'océan, en mettant en avant la bioluminescence comme un phénomène écosystémique fondamental et en examinant les relations entre les images, le vivant et les médiations humaines¹⁹ ». Il a réalisé des films, des installations inédites en cultivant les bactéries lumineuses dans des structures transparentes, son travail est aussi collaboratif, réunissant des acteurs des sciences du vivant, de l'architecture et du design, des artistes, avec lesquels il explore « des thèmes contemporains cruciaux tels que les enjeux écologiques, les médiations humaines, l'éthique et l'écologie, et les approches artistiques de la critique sociale ».

Les travaux de Mélanie Joseph qui vient d'obtenir un doctorat de recherche-crédation fournissent un autre exemple de la richesse de cette démarche. Artiste formée aux beaux-arts, sourde (elle a suivi le programme Pisourd²⁰), elle a intégré le doctorat « Théorie et pratique de la création artistique ou littéraire » d'Aix-Marseille Université; son « travail actuel se trouve à la croisée des études sourdes (*Deaf Studies*)²¹, de la sociologie visuelle et de la performance vidéo. Elle porte un intérêt particulier à la question de la représentation

16. Voir, entre autres, la thèse de Nadia Coliac, *Lumière vivante : théorie et pratique de la bioluminescence d'après Raphaël Dubois*, Aix-Marseille Université, 2018 : <https://theses.fr/2018AIXM0147> (site consulté le 26 mars 2025).

17. Tarek Mawad et Friedrich Von Schoor <https://lenscratch.com/2017/09/artscience-tarek-mawad-and-friedrich-van-schoor/>, Mu Blondeau <https://bioluminarium.hypotheses.org/>, Hicham Berrada <https://www.hichamberrada.com/> (sites consultés le 26 mars 2025).

18. Séverine Martini et Eva Ternon, « Images de science : féériques mais toxiques, ces micro-algues de l'océan », *The Conversation*, 6 avril 2021 : <https://theconversation.com/images-de-science-feeriques-mais-toxiques-ces-micro-algues-de-locean-157832> (site consulté le 26 mars 2025).

19. Résident à l'Iméra, ses projets sont détaillés ici : <https://www.imera.fr/chercheur/brugidou-jeremie-2/> (site consulté le 26 mars 2025).

20. <http://esadmm.fr/ecole/pisourd/programme-pisourd/> (site consulté le 26 mars 2025).

21. Les études sourdes (*Deaf Studies*) sont un domaine de recherches en sciences humaines et sociales. Les recherches se concentrent sur la communauté sourde, sa langue, ses us et coutumes, et tout ce qui constitue une communauté. Ceci afin de comprendre la place particulière des sourds dans la société. Les études sourdes peuvent également étudier le regard des sourds sur la société, et donc sur les entendants.

des minorités et à la problématique éthique inhérente à la restitution de la parole invisibilisée. Elle explore par la recherche-crédation les rapports de domination exercés sur les corps déviants et la manière dont ceux-ci reçoivent et supportent les injonctions à la norme²² ». Sa soutenance de thèse a eu lieu dans le Centre régional d'art contemporain de Sète (CRAC) dans une salle qui jouxtait l'exposition « En dehors²³ », à laquelle elle participait, elle a commencé par une performance en direct plongeant le jury et le public au cœur de son travail de création, faisant éprouver, par l'art, la condition sourde à des non-sourdes et non-sourds. Cette soutenance inédite à plusieurs titres, par son jury pluridisciplinaire et international, a réuni artistes, professeurs et professeurs des universités (en sociologie, sciences de l'éducation, sciences de l'art)²⁴ et marque un tournant pour la reconnaissance des doctorantes et doctorants en situation de handicap, pour la communauté sourde et la visibilité de son histoire, pour la recherche-crédation et la production de connaissances originales qui émerge lorsque se croisent les sciences de l'art, les sciences humaines et sociales et la production artistique.

Ces exemples illustrent quelques voies originales de rencontre et de dialogue entre les acteurs culturels et créatifs et les communautés de recherche et témoignent de l'ambition du programme ICCARE de sortir des perspectives mono-sectorielles toutes tracées et des approches techno-centrées pour aborder en profondeur

la fondamentale question de la signification des usages qui est, en démocratie, nécessaire au marché comme à la société.

La science du patrimoine, une dynamique européenne

Ces vingt-cinq dernières années, le paysage européen de la recherche sur le patrimoine s'est progressivement structuré, bénéficiant de nombreux appels à projets, jusqu'à constituer désormais un domaine scientifique bien identifié, la « science du patrimoine » (*Heritage Science*), qui mobilise l'ensemble des sciences humaines et sociales (histoire, histoire de l'art, anthropologie, droit, sociologie, etc.), expérimentales (physique, chimie, biologie, etc.) et numériques, pour la connaissance, la conservation, la restauration et la transmission du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel. Cette science est par essence interdisciplinaire et interinstitutionnelle, elle associe chercheurs et professionnels des mondes de l'archéologie, des archives, de l'architecture, du mobilier, des musées, du patrimoine immatériel, depuis la conception des projets de recherche jusqu'à la diffusion des résultats. C'est à cette condition seulement qu'elle peut espérer répondre aux besoins de connaissances et de modes opératoires innovants pouvant être mobilisés pour nourrir les politiques du patrimoine et éclairer l'action des professionnels sur le terrain en vue de la meilleure transmission des œuvres et des objets.

22. Voir son site personnel <https://melaniejoseph.com/about> (site consulté le 26 mars 2025).

23. Voir l'exposition sur le site du CRAC <https://crac.laregion.fr/En-dehors> : exposition collective imaginée par Lucie Camous (avec la collaboration de No Anger), où le travail artistique de Mélanie Joseph a montré toute son efficacité esthétique pour faire éprouver la condition sourde à des non-sourdes et non-sourds. (site consulté le 26 mars 2025).

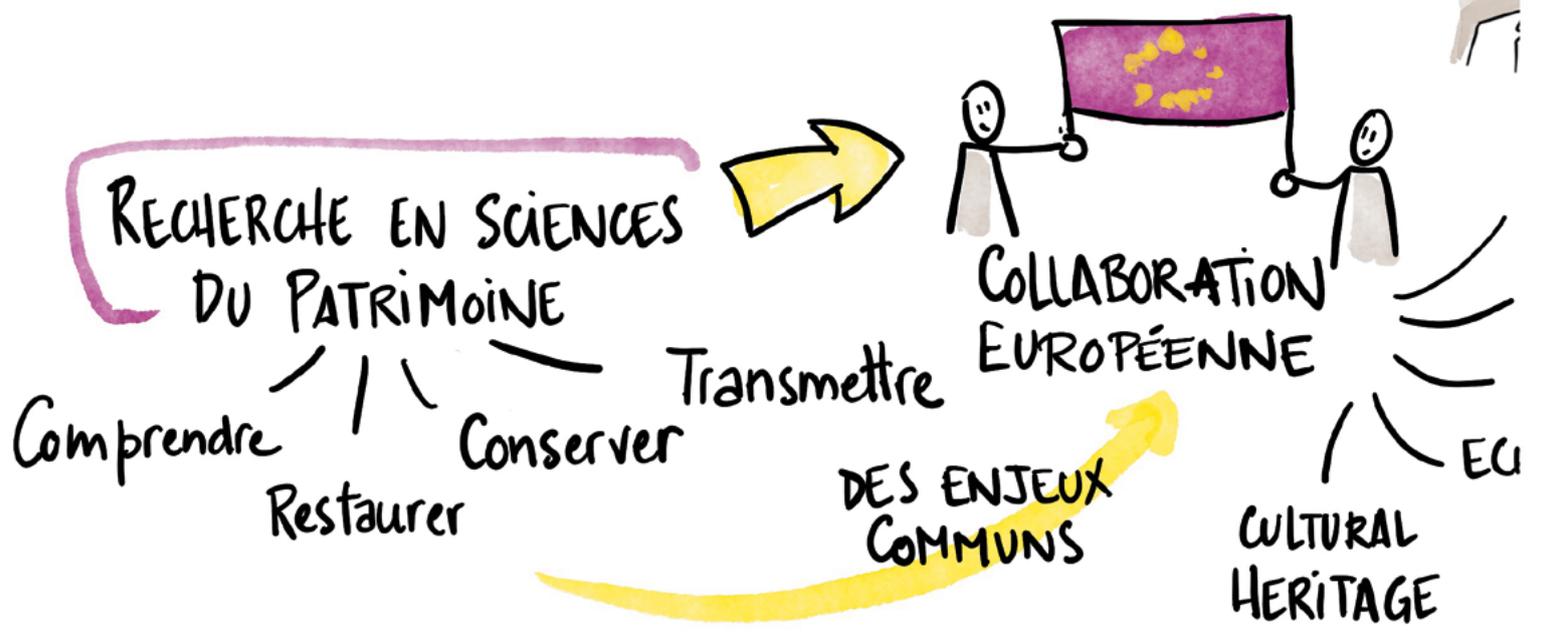
24. <https://ecole-doctorale-354.univ-amu.fr/fr/soutenance/18> (site consulté le 26 mars 2025).

« Transplantations conceptuelles », Marseille, 16 mars 2015.



© Jérémie Brugidou

LES PROGRAMMES INCITATIFS POUR LA REC BILANS ET PERSPECTIVES



INFORMER LA COMMUNAUTÉ
DES CHERCHEURS EN FRANCE
POUR CANDIDATER



EXEMPLE:
RECHERCHE-CRÉATION →
ÉTAT DES LIEUX
SYNTHÈSE DES PRATIQUES

An illustration of a person with short hair, wearing a yellow shirt, pointing towards the text.

25 millions
d'€uros
de budget
global

Two yellow money bags with the Euro symbol (€) on them.

RECHERCHE CULTURE :



FRANÇOISE THIBAUT

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE L'ALLIANCE ATHÉNA

MODÉRATION



SYLVIA GIREL

PROFESSEURE AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ



PASCAL LIÉVAUX

ADJOINT AU CHIEF DE LA DÉLÉGATION À L'INSPECTION, À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION MINISTÈRE DE LA CULTURE

ARCHE → "Partnerships" → Patrimoine et changement climatique
HORIZON EUROPE

E-RHIS
IOES → Création d'un
CLOUD EUROPÉEN
POUR LES SCIENCES



La charpente de ND peut par exemple donner des infos sur le climat au XII^e s.

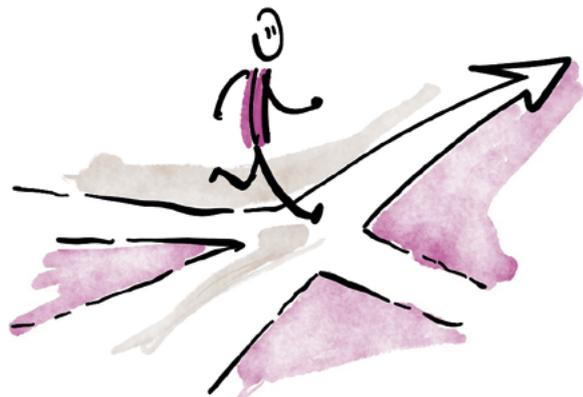


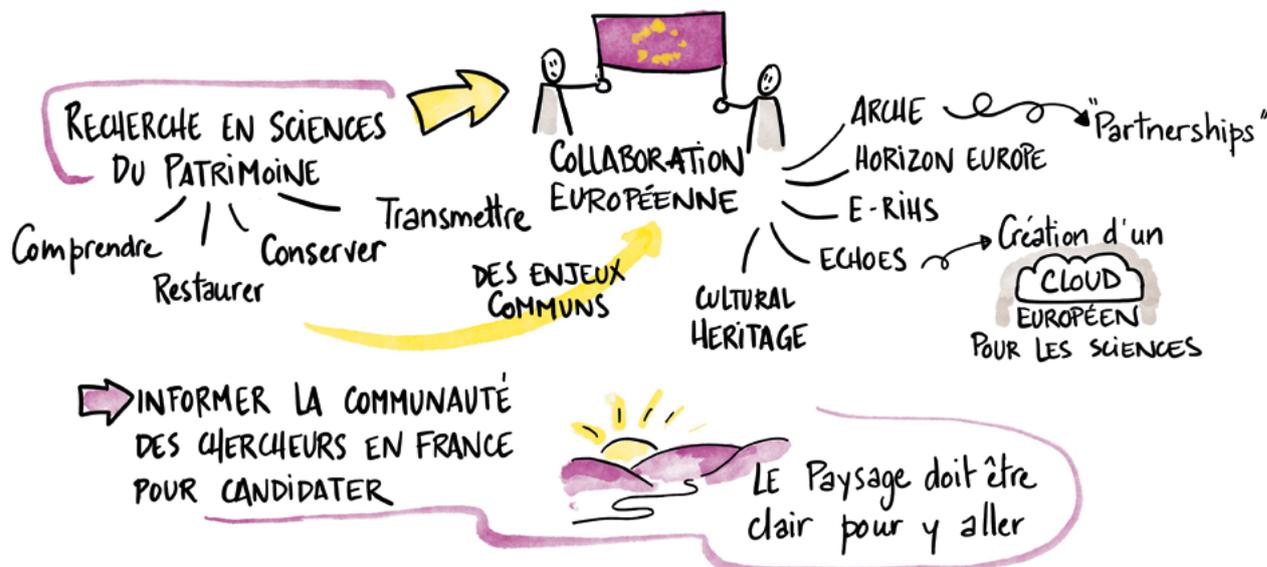
sage doit être
ur y aller

CES PROGRAMMES DE RECHERCHE SONT L'OCCASION DE DÉVELOPPER DES OUTILS QUI PEUVENT ENSUITE BÉNÉFICIER À D'AUTRES SECTEURS

ANITÉS
MÉRIQUES

NOUVELLE VOIE DE RECHERCHE AU CROISEMENT DE CONNAISSANCES





Au-delà des problématiques premières de conservation et de restauration, la science du patrimoine est en prise directe avec les grands défis contemporains, qu'ils soient sociétaux, économiques ou environnementaux.

25. Depuis 2023 les ministères italien et français chargés de la Culture ont développé, dans le cadre du Traité du Quirinal, un partenariat axé sur le patrimoine, portant sur la formation, la recherche et l'innovation sur le terrain.

26. <https://www.heritageresearch-hub.eu> (site consulté le 26 mars 2025).

Au-delà des problématiques premières de conservation et de restauration, la science du patrimoine est en prise directe avec les grands défis contemporains, qu'ils soient sociétaux, économiques ou environnementaux. Elle est bien entendu pleinement embarquée dans la double révolution numérique et climatique qui affecte notre quotidien et conditionne notre avenir. Elle met en lumière le rôle essentiel et l'impact trop souvent sous-évalué du patrimoine culturel dans des domaines aussi importants que l'éducation, les dynamiques territoriales, le bien-être des populations ou la transition écologique. Face à de tels enjeux et à de tels besoins en moyens tant humains que financiers, s'est imposée progressivement, depuis une quarantaine d'années, la nécessité de lutter contre la fragmentation du paysage scientifique en mettant en place des programmes associant laboratoires et institutions aux niveaux régional, national, européen et international.

La dynamique française

En France, l'un des fondements de la politique scientifique menée avec ambition et dans la continuité par le ministère de la Culture depuis des décennies fut la création de services associant recherche et service tels que le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMH), le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) ou, à Marseille, le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du

patrimoine (CICRP) porté conjointement avec les collectivités locales. L'autre fondement fut d'inscrire fermement cette politique dans le paysage de la recherche scientifique en agissant de concert avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et son Agence nationale de la recherche (ANR) ainsi qu'en nouant des partenariats avec les principaux acteurs que sont les universités et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) auquel notre ministère est lié depuis plus de 30 ans par un accord-cadre.

Cette politique permet aujourd'hui à la France de jouer, aux côtés notamment de l'Italie²⁵, un rôle de premier plan dans la structuration du domaine au niveau européen. Les deux pays ont beaucoup contribué à la prise en compte, encore relativement récente, de la science du patrimoine par les institutions bruxelloises et au lancement d'importants programmes par Commission européenne.

Les programmes européens

l'Initiative de programmation conjointe « Patrimoine culturel et changement global » (JPI-CH)

L'un des premiers fut l'Initiative de programmation conjointe « Patrimoine culturel et changement global » (JPI-CH) créée à l'initiative de l'Italie en 2010 et, depuis 2019, pilotée par la France, en l'occurrence le ministère de la Culture épaulé par la Fondation des sciences du patrimoine (FSP), qui en assure le secrétariat et l'accompagnement budgétaire de l'ANR. Elle réunit les représentants d'une vingtaine d'États européens via leurs ministères chargés de la recherche et de la culture. L'objectif de la JPI-CH est de coordonner les efforts et de faire converger les politiques nationales de soutien à la science du patrimoine. Elle s'est dotée pour ce faire d'un site dédié dont elle assure l'animation, le *Heritage Research Hub*²⁶. Il a été conçu comme un lieu d'échange et d'information qui dépasse largement les seules activités de la JPI-CH pour s'ouvrir à toute l'actualité de la recherche, afin de constituer et de faire vivre une véritable communauté européenne de la science du patrimoine.

La JPI-CH a élaboré un Agenda stratégique de la recherche et de l'innovation (SRIA)²⁷, fruit d'une réflexion collective qui a permis aux différents pays de s'accorder sur des priorités partagées. Le document est organisé en quatre axes – « Patrimoine pour une société résiliente », « Management durable du patrimoine », « Patrimoine dans un contexte en mutation », « Patrimoine culturel et changement climatique » – sur la base desquels ont été lancés en outre plusieurs appels à projets de recherche. Ces derniers portent sur des sujets tels que *Digital heritage, Changing environment* (2027), *Conservation, protection and use* (2019), *Identities & Perspectives* (2020), *Cultural Heritage, Society and Ethics* (2022).

Le dernier, ouvert en 2023 en partenariat avec la JPI-Climate et le Belmont Forum, porte sur l'axe climatique et a rencontré un grand succès qui laisse bien augurer de la réussite du futur partenariat européen « Patrimoine culturel résilient ». Préparé depuis 2022 sous la houlette de la FSP par l'*Alliance for Research on Cultural Heritage in Europe* (ARCHE)²⁸, qui compte 24 partenaires de 18 pays, ce partenariat sera co-financé par 26 États membres et associés, ainsi qu'à 30 % par la Commission européenne. Il permettra pendant 10 ans de lancer des recherches et de constituer une communauté de scientifiques et de professionnels à même de mieux anticiper et contrer les effets du changement climatique sur le patrimoine culturel, mais aussi de faire pleinement de ce dernier une ressource pour des politiques de développement durable associant nature et culture.

La création d'une infrastructure de recherche pour la science du patrimoine (European research infrastructure for heritage science – E-RIHS)

Durant cette même période, les travaux portant plus particulièrement sur la matérialité des œuvres et des objets patrimoniaux se sont eux aussi développés et structurés grâce à une succession de programmes européens qui aboutissent aujourd'hui à la création, grâce à l'implication de plusieurs États membres dont la France, de l'Infrastructure de recherche pour la science du patrimoine (E-RIHS)²⁹ dont le siège se trouve à Florence. Elle a pour ambition de mettre en réseau laboratoires et équipes scientifiques ayant fait la preuve de leur excellence dans l'étude matérielle du patrimoine, notamment pour une meilleure compréhension des phénomènes de dégradation et la mise en place de techniques de restauration innovantes, non invasives et écologiques. La connaissance fine des matériaux et des techniques permet aussi d'affiner les datations, de retracer les provenances, de confirmer les attributions, bref, de restituer l'histoire de l'œuvre ou de l'objet. Cette structuration de la recherche au niveau européen se décline au niveau des États impliqués par la mise en place de « nœuds nationaux », dont E-RIHS-France porté par la Fondation des sciences du patrimoine.

Le démarrage imminent d'E-RIHS ouvre sur le long terme de belles perspectives pour la recherche et l'innovation, grâce aux collaborations internationales dont il facilitera la mise en place et le financement.

L'infrastructure est organisée autour de quatre domaines d'activité :

- ARCHLAB (archives physiques et numériques locales pour les sciences du patrimoine) a pour objectif de rassembler et de mettre à disposition de la communauté les archives physiques des laboratoires mais aussi les précieuses banques de matériaux et d'échantillons, parfois constituées depuis de nombreuses années, qui sont des sources précieuses à partager ;
- FIXLAB (équipements fixes) désigne l'ensemble des équipements fixes présents dans les laboratoires, certains pouvant être particulièrement rares et onéreux, à l'exemple de l'accélérateur New Aglaé, équipement du ministère de la Culture et du CNRS implanté au C2RMF ;
- MOLAB (instruments mobiles) est l'ensemble des équipements scientifiques mobiles, indispensables pour aller vers les œuvres non déplaçables, par exemple les monuments historiques ou les grottes ornées ;
- enfin, DIGILAB (données numériques) est sans doute l'un des axes les plus stratégiques, puisque son objectif est la conservation, l'organisation et le partage des données numériques produites par les travaux réalisés au sein de l'infrastructure.

Le démarrage imminent d'E-RIHS ouvre sur le long terme de belles perspectives pour la recherche et l'innovation, grâce aux collaborations internationales dont il facilitera la mise en place et le financement.

Le Cloud collaboratif européen pour le patrimoine

Dernier volet de ce triptyque, le projet de Cloud collaboratif européen pour le patrimoine culturel. Financé par la Commission européenne, il s'organise autour du consortium *European Cloud for Heritage Open Science* (ECHOES)³⁰ piloté par le CNRS, appuyé par la FSP mais aussi par le Conseil national de la recherche (CNR) italien. Il a pour tâche de dessiner les contours, le catalogue de services et la gouvernance du futur Cloud. L'objectif est, là aussi, d'assurer la pérennité et le partage des données produites par les chercheurs mais aussi les professionnels du patrimoine, en associant, sur la base du volontariat, laboratoires de recherche et établissements patrimoniaux producteurs de

27. <https://www.heritageresearch-hub.eu/strategic-research-and-innovation-agenda-2020-sria/> (site consulté le 26 mars 2025).

28. <https://www.heritageresearch-hub.eu/ Arche-home/about-arche/> (site consulté le 26 mars 2025).

29. <https://www.e-rihs.eu/> (site consulté le 26 mars 2025).

30. <https://www.echoes-ecch.eu/> (site consulté le 26 mars 2025).

connaissances et donc de données numériques. Le ministère de la Culture a œuvré à la constitution de ce consortium, considérant notamment que le futur *Cloud* offrira aux opérateurs patrimoniaux, notamment ceux dont la taille et le budget ne leur permettent pas de construire une véritable politique du numérique, un accès à des outils adaptés aux besoins, durables et innovants. Le projet de *Cloud* s'inscrivant dans le cadre de

public pour la restauration de Notre-Dame de Paris, architectes en chef des monuments historiques, Institut national d'archéologie préventive – INRAP). Il a bénéficié de l'accueil des architectes en chef chargés de la restauration (Philippe Villeneuve, assisté de Pascal Prunet et Rémi Fromont) et de l'Établissement public pour la restauration de Notre-Dame de Paris. Ils ont ouvert aux scientifiques les portes du chantier dont ils avaient la responsabilité, permettant d'enrichir et de renouveler la connaissance d'un monument paradoxalement peu étudié au regard de sa place dans l'histoire de la construction et dans le patrimoine mondial.

Les problématiques abordées ont été très variées : conservation-restauration, chronologie des chantiers, programmes décoratifs, archéologie du bâti, étude des structures, analyse stylistique, approche ethnologique, numérisation 3D et gestion des données, etc. Des programmes de recherche financés par des appels à projets complémentaires ont été lancés par divers organismes nationaux et européens, et une douzaine de parcours doctoraux ont permis à de jeunes chercheurs de participer à cette recherche. C'est probablement la première fois en France, et peut-être en Europe, qu'autant de forces scientifiques, autant de disciplines différentes et complémentaires ont été réunies pour étudier un monument patrimonial de cette envergure dans une approche globale. Et les résultats sont à la hauteur avec, pour n'en évoquer que quelques-uns, des avancées notables sur la connaissance du chantier médiéval, sa chronologie, la provenance et le transport des matériaux, les techniques mises en œuvre, l'usage extensif du métal pour consolider la maçonnerie, la polychromie des décors sculptés, la critique d'authenticité des vitraux, la compréhension de l'émotion patrimoniale suscitée par le sinistre ou encore notre capacité à croiser des données massives et hétérogènes produites par une grande diversité d'acteurs³¹.

Ce chantier a suscité un intérêt international et conforte la reconnaissance européenne de l'importance de la recherche sur le patrimoine tant matériel qu'immatériel. L'Europe est ainsi en passe d'aboutir à la mise en place d'un véritable écosystème de la science du patrimoine qui devrait lui permettre de conforter son excellence dans le domaine de la science du patrimoine et de garantir plus sûrement l'accès de nos contemporains aux objets et aux œuvres hérités du passé ainsi que leur bonne transmission aux générations futures.

En guise de conclusion, il convient de souligner que les deux grands programmes incitatifs de recherche présentés dans cette contribution offrent des exemples fort intéressants pour l'action publique dans la mesure où, malgré le recours à l'appel d'offres, ils parviennent à structurer des domaines de recherche sur un mode ouvert et original. ■

Patrimoine et changement climatique



la science ouverte, le partage au niveau européen des informations produites par cette communauté permettra sans nul doute d'importantes avancées tant scientifiques qu'opérationnelles pour une meilleure connaissance, une meilleure prise en charge et une valorisation plus efficace du patrimoine culturel européen.

L'exemple de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

En France, le récent chantier scientifique (2019-2024) monté par le CNRS (Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires, MITI) et le ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture, DGPA) à l'occasion de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris suite à l'incendie dramatique du 15 avril 2019 a permis d'expérimenter *in vivo* les vertus d'une organisation tout à la fois interdisciplinaire et interinstitutionnelle de la recherche sur le patrimoine considéré dans une approche holistique. Il a rassemblé plus de 170 chercheurs organisés en neuf groupes de travail thématiques (Pierre, Bois, Métal, Verre, Décor, Acoustique, Émotions patrimoniales, Données numériques). Ces groupes ne travaillèrent pas en parallèle et séparément mais, tout au contraire, échangèrent en permanence, à travers des réunions de travail régulières et des événements scientifiques. Le chantier scientifique fut également mené en étroite interaction avec d'autres entités du ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC – d'Île-de-France, Établissement

31. Philippe Dillmann, Pascal Liévaux, Aline Magnien et Martine Regert (dir.), *Notre-Dame de Paris. La science à l'œuvre*, Le Cherche Midi, 2022 ; Philippe Dillmann, Livio De Luca, Pascal Liévaux, Aline Magnien et Martine Regert (dir.), *Notre-Dame de Paris: a multidisciplinary scientific site*, *Journal of Cultural Heritage*, n° 65 (January-February 2024) : <https://www.sciencedirect.com/journal/journal-of-cultural-heritage/vol/65/> (site consulté le 26 mars 2025).

Sciences humaines et création théâtrale en dialogue :

les résidences d'artistes à l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières

« Quel corps ça a une sorcière ? » C'est la question que m'a posée à brûle-pourpoint, lors d'une séance de travail à la table, l'une des jeunes comédiennes jouant les sœurs fatales dans une mise en scène de *La tragédie de Macbeth* à Marseille en 2013. À la recherche d'une stratégie de médiation du texte renaissant au plateau contemporain, elle ouvrait ainsi, avant que ne débutent les répétitions, un espace de négociation entre le corps du texte et le personnage incarné.

Loin de l'univers d'Harry Potter, il fallait trouver dans la lecture informée du texte de Shakespeare un catalyseur de la création artistique. Or le discours des sorcières de *Macbeth* rompt avec l'usage, conventionnel dans le théâtre de la Renaissance anglaise, du pentamètre iambique. Elles présentent en effet la particularité de s'exprimer en tétramètres trochaïques, vers plus courts d'un pied et au rythme descendant puisque le trochée comporte, à l'inverse de l'iambe, une syllabe accentuée suivie d'une syllabe non accentuée [u]. Rupture de la norme, vers tronqué, schéma descendant : l'architecture du discours sorcellaire caractérise des locutrices aussi extra-ordinaires qu'inquiétantes, créatures inachevées venues d'en bas et que tout y ramène, annonciatrices de la chute tragique du protagoniste. Ainsi, la métrique induit, en matière de mesure et de direction, une conception quasi géométrique de la figure de la sorcière et de son déploiement dans l'espace tridimensionnel de la scène, qui fait fonction d'embrayeur de l'imagination.

Dix ans plus tard, en janvier 2023, j'ai lancé à l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (IRCL, UMR 5186 CNRS/Université Paul-Valéry) un programme de résidences d'artistes soutenu par le ministère de la Culture pour institutionnaliser le dialogue entre

chercheurs et professionnels du spectacle vivant qui travaillent sur les corpus dramatiques de la première modernité en Europe¹. Ces résidences s'effectuent en partenariat avec le festival international Printemps des comédiens à Montpellier. Constituant ce programme en étude de cas, cet article propose de faire retour sur ce que la recherche en sciences humaines fait à la création théâtrale et, réciproquement, sur ce que la création théâtrale fait à la recherche, tant individuelle que collective. Il envisage également la fonction structurante que joue l'accord-cadre CNRS/ministère de la Culture dans ce dispositif et les freins qu'il convient encore de lever.

Genèse du programme

Les résidences d'artistes s'inscrivent dans le droit fil d'une démarche scientifique au long cours à l'IRCL. Des chercheuses et chercheurs sur les théâtres français et anglais des ^{xvi}^e, ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles sont régulièrement sollicités de manière informelle et à des degrés variables par des compagnies locales, nationales et internationales qui ont comme projet de monter ces corpus anciens. Il s'agit tantôt de donner un avis ponctuel sur telle ou telle dimension d'une pièce, tantôt de valider telle ou telle note d'intention, tantôt encore de jouer le rôle de conseil littéraire et dramaturgique, voire d'assister à des répétitions.

FLORENCE MARCH

Professeur de théâtre britannique des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, Université Montpellier Paul-Valéry, Directrice de l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (IRCL, UMR 5186 du CNRS).

1. <https://ircl.cnrs.fr/recherche/residences-dartistes-en-laboratoire-de-recherche/> (site consulté le 6 mars 2025).

Ces échanges ont aussi pris la forme de collaborations plus formelles. Bénédicte Louvat, spécialiste du théâtre classique français alors rattachée à l'IRCL, organisa en 2013 une école thématique du CNRS sur « les sons de la déclamation théâtrale » qui posa les jalons du projet « Mettre en scène *L'école des femmes* selon les sources historiques »². Nathalie Vienne-Guerrin, Janice Valls-Russell, Bénédicte Louvat et moi-même avons créé en 2012 le programme « Arrêt sur scène », qui aborde les théâtres européens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Croisant les approches de théoriciens et de praticiens sur un objet bien circonscrit, la scène ou un type de scène, ce programme de l'IRCL a donné lieu à un nouveau format de recherche-crédation, le « colloque-festival », qui a essaimé depuis dans d'autres laboratoires de sciences humaines. Il s'adosse à une revue électronique bilingue et multimédia, *Arrêt sur scène/Scene Focus*, en accès libre sur OpenEdition³. Des conventions de partenariat de recherche ont été signées avec le Printemps

des comédiens, la compagnie montpelliéraine Les Perles de verre, spécialisée dans la pratique de la lecture, et la compagnie internationale des Edward's Boys qui met en scène un répertoire peu connu : les pièces de la Renaissance anglaise composées pour des troupes de jeunes garçons.

L'accord-cadre CNRS/ministère de la Culture dans lequel l'IRCL est entré en 2021 conjointement avec le Printemps des comédiens a permis d'approfondir encore le dialogue entre chercheurs et artistes en rendant possible un programme de résidences au laboratoire. Si les dispositifs de résidences dans des lieux d'art et de culture sont bien établis, en revanche il est beaucoup plus rare que les professionnels du théâtre soient accueillis dans un laboratoire de recherche.

Le terme même de laboratoire ne recouvre pas exactement la même acception pour les chercheurs en sciences humaines et les artistes. Lieu physique où les chercheurs font communauté et organisent le travail collectif, il est structurant pour l'équipe scientifique. Il désigne pour les artistes, qui leur ont emprunté le terme, non pas un lieu physique, mais un espace-temps dédié à l'expérimentation, hors mode de production⁴. En se faisant l'interface entre le monde de la recherche académique et celui de l'art vivant, le laboratoire se réinvente : lieu nouveau pour les artistes qui l'investissent, il devient autre pour les chercheurs conduits à l'habiter différemment. La résidence propose ainsi un espace-temps singulier qui vise, par un décentrement réciproque, à créer les conditions d'un dialogue approfondi entre deux communautés.

La résidence propose ainsi un espace-temps singulier qui vise, par un décentrement réciproque, à créer les conditions d'un dialogue approfondi entre deux communautés.

2. Voir Bénédicte Louvat, « Recherche universitaire et pratique théâtrale : un dialogue impossible ? », dans Céline Candiard et Julia Gros de Gasquet (dir.), *Scènes baroques d'aujourd'hui. La mise en scène baroque dans le paysage culturel contemporain*, Presses universitaires de Lyon, 2019, p.103-112.
3. <https://journals.openedition.org/asf/> (site consulté le 6 mars 2025).
4. Voir : Jean-Manuel Warnet, « Pour un glossaire de la recherche théâtrale : "Laboratoire", puisqu'il faut bien commencer par un mot... », *Culture et Recherche*, n° 135, printemps-été 2017, p. 14-15 ; Jean-Manuel Warnet, *Les laboratoires. Une autre histoire du théâtre*, L'Entretemps, 2014 ; Mireille Losco-Lena (dir.), *Faire théâtre sous le signe de la recherche*, Presses universitaires de Rennes, 2017, p.19-109.



Travail à la table : la compagnie Adesso e sempre avec des chercheurs de l'IRCL. IRCL, 2023.

© Sonny Merchat

En modifiant le rapport à l'environnement de recherche et à l'objet partagé, elle a pour effet de renouveler, de part et d'autre, les questionnements, les langages et les méthodologies.

Ce que la recherche en sciences humaines fait à la création théâtrale

Alors que la résidence en laboratoire marque une étape de travail dans le chantier de création, comment « les données de la recherche viennent [-elles] féconder la pratique artistique⁵ » ? En partageant leurs connaissances sur la pièce et son contexte de production, les chercheurs documentent et historicisent le projet artistique, favorisant une compréhension fine de l'esprit et de la lettre du texte. Il ne s'agit pas là d'un travail archéologique visant à reconstituer artificiellement les conditions de représentation des théâtres de la première modernité. Cette étape nourrit plutôt un imaginaire de l'œuvre qui s'ancre dans la fréquentation d'une langue historicisée, donc exotique, voire doublement étrangère lorsqu'il s'agit de l'anglais de Shakespeare ; dans l'élucidation de références culturelles autres ; dans la matérialité du texte, par la manipulation de livres anciens et de manuscrits conservés dans la bibliothèque de l'IRCL, par l'initiation à la pratique de l'écriture à la plume d'oie, à la paléographie et à l'instrumentation au service de l'histoire du livre avec Daniel Yabut, ingénieur de recherche en analyse de données, qui montre, par exemple, comment examiner l'encre d'une édition ancienne avec un microscope numérique.



© Halinka Zygart

Cet imaginaire s'ancre aussi dans la matérialité de la représentation scénique, avec l'exploration de la maquette de théâtre public élisabéthain réalisée par le scénographe Édouard Mahillon pour le Théâtre de la Monnaie, dont il a fait don au laboratoire, par la prononciation d'injures shakespeariennes et l'interprétation improvisée sous la houlette de Nathalie Vienne-Guerrin, spécialiste de la langue de Shakespeare, de chansons qui émaillent les pièces du dramaturge, parfois accompagnées au luth par Daniel Yabut.

Les chercheurs proposent ainsi aux artistes des entrées intellectuelles et sensibles dans le texte, à

L'instrumentation au service de l'histoire du livre. Examen de l'encre d'une édition ancienne au microscope numérique à l'IRCL, 2021.

5. Anne-Madeleine Goulet, « Recherches en arts du spectacle. Exploitation des archives, diffusion des données scientifiques et productions artistiques », janvier 2024 : <https://doi.org/10.58079/vkgw> (site consulté le 6 mars 2025).



© Halinka Zygart

Maquette de théâtre public élisabéthain réalisée par le scénographe Édouard Mahillon pour le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Collection de l'IRCL, 2021.



© Florence March

Le bureau de direction de l'IRCL transformé en loge pour la compagnie Les Perles de verre, 16 juin 2023.

partir desquelles ils font leur propre chemin. Ils les familiarisent avec le théâtre ancien tout en leur donnant à mesurer son épaisseur historique, et leur ouvrent d'autres possibles pour habiter le texte. Mais s'ils font prendre aux artistes la machine à remonter le temps, c'est à ces derniers que revient la tâche d'imaginer le retour vers le futur. Médiateurs entre l'œuvre et ses interprètes, les chercheurs leur donnent une assise pour bâtir leur propre projet. Reste aux artistes à faire théâtre de tout cela, à intégrer leurs échanges avec les chercheurs à leur propre création où ils feront sens autrement.

Le dispositif de la résidence permet de coconstruire un espace de partage et de réflexion en dehors de tout jugement. Des artistes que leur parcours n'a pas conduits à fréquenter l'université y viennent ainsi par un autre chemin et y trouvent leur place légitime. Dans le cas de l'accueil en résidence de la troupe de la Bulle bleue, Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) à Montpellier, les comédiens en situation de handicap ont dit trouver dans la collaboration avec les chercheurs de l'IRCL une légitimation de leur statut de professionnels. Les différentes résidences que le metteur en scène Koumarane Valavane a effectuées à l'IRCL pour travailler sur des adaptations de Shakespeare et de Molière dénonçant obliquement le système des castes en Inde ont, selon lui, participé à légitimer ses spectacles aux yeux des autorités de son pays et à éviter la censure.

Au-delà du temps éphémère de la collaboration artistique, la résidence en laboratoire ouvre donc un espace politique qui contribue à légitimer le statut de l'artiste dans la société. En 2024, l'IRCL a contribué au film de l'Organisation des Nations unies, *Shakespeare at the UN*, visant à promouvoir ses missions auprès du grand public à travers le dramaturge élisabéthain. L'équipe a accueilli le comédien Béla Czuppon en résidence pour travailler un extrait de *Périclès* sur l'aide humanitaire⁶.

Ce que la création théâtrale fait à la recherche en sciences humaines

L'accueil d'artistes en résidence n'implique pas seulement un transfert de connaissances, mais fait retour à plusieurs niveaux sur la recherche individuelle et collective des membres de l'IRCL. Le programme a un effet fortement fédérateur, bien au-delà des seuls chercheurs en études théâtrales, en proposant une autre façon de faire équipe. Rassembler chercheurs, ingénieurs de recherche et doctorants autour d'un projet artistique induit un renouvellement des dynamiques de dialogue, de partage des connaissances et de confrontation des points de vue. La présence de professionnels du théâtre introduit du « jeu », à tous les sens du terme, dans la pratique des chercheurs en les invitant à faire un pas de côté. L'artiste modifie d'abord la relation du chercheur à son lieu de travail, le laboratoire, qui devient théâtre d'expérimentations vocales et gestuelles et de déambulations, certes de façon temporaire, mais dont il reste toujours une trace, ne serait-ce que mémorielle.

Il modifie aussi la relation du chercheur à son objet de recherche en mobilisant celui-ci autrement. Porteurs d'un projet de création, les artistes donnent corps aux corpus, captent l'énergie des textes, les font entendre et les mettent en mouvement. Ils proposent une autre matérialité de l'objet de recherche qu'ils déploient concrètement dans l'espace en trois dimensions, faisant advenir le théâtre ici et maintenant. Le chercheur est ainsi appelé à renouveler son regard et son écoute vis-à-vis de textes qu'il fréquente quotidiennement. Au contact de l'artiste, le chercheur met son corpus en jeu en adoptant une approche alternative (le travail à la table, la mise en voix) qui a pour effet d'éclairer des coins de texte qu'il n'avait pas encore eu l'occasion d'explorer et d'en révéler parfois une autre lecture possible.

Dans le laboratoire transformé en fabrique artistique, où se joue pour partie la genèse du projet théâtral, les processus de création se constituent également en objet de recherche. L'accueil en résidence permet aux chercheurs d'observer sur un temps continu le trajet du geste créatif et de rendre visible à leur tour son épaisseur, au-delà de ce que les artistes montrent ou verbalisent dans la représentation. Le dispositif combine ainsi la démarche artistique avec un recul critique sur celle-ci, participant à une conceptualisation de la pratique et confirmant, s'il était besoin, que « la création artistique peut constituer une voie de production du savoir scientifique⁷ ».

La phonothèque « De Puck à Figaro », codirigée par Jean Vivier, ingénieur de recherche en médiation scientifique et culturelle, rend compte sous forme de podcasts de ce que le temps partagé de la résidence a produit, tant pour les artistes que pour les chercheurs⁸.

6. La séquence se situe à 19'49, <https://www.youtube.com/watch?v=lnF09GLIY8M&t=84s> (site consulté le 6 mars 2025).

7. Anne-Madeleine Goulet, « Recherches en Arts du spectacle. Exploitation des archives, diffusion des données scientifiques et productions artistiques. », 2024 : hal-04405871

8. <https://ircl-phonotheque.cnrs.fr/residences-dartistes-2023/> ; <https://ircl-phonotheque.cnrs.fr/residences-dartistes-2024/> ; <https://ircl-phonotheque.cnrs.fr/residences-dartistes-2025/> (site consulté le 6 mars 2025).



© Sonny Merchat

Lecture-promenade « Transmissions » par la compagnie Les Perles de verre pour les vingt ans de l'IRCL. Site Saint-Charles de l'Université de Montpellier Paul-Valéry, 16 juin 2023.

Le programme des résidences d'artistes constitue un formidable levier pour la recherche en arts du spectacle à l'IRCL, tant pour confirmer son ancrage dans le domaine des sciences partagées avec la société que pour structurer et développer celui de la recherche-création. En outre, en proposant une actualisation, au sens de mise en acte, de corpus anciens, les artistes contribuent pleinement à la réflexion menée par l'équipe du pôle « Dynamiques contemporaines des héritages ».

Néanmoins, plusieurs questions restent à ce stade à résoudre. Le modèle économique s'avère insatisfaisant en l'état car si les artistes se voient entièrement défrayés des dépenses liées à la résidence (transports, logement, repas) et disposent d'un accès libre à toutes les ressources du laboratoire, leur temps de travail en résidence ne se voit pas compensé par une bourse et reste à la charge des compagnies. Également importante, la question de la mise à disposition d'un plateau pour pouvoir tester immédiatement des hypothèses ayant émergé lors du travail en laboratoire pourrait être résolue par la fusion en cours du festival Printemps des comédiens dans la Cité européenne du théâtre et des arts associés, établissement public de coopération culturelle fondé à Montpellier en octobre 2024.

Les visées de la recherche scientifique et de la recherche artistique restent toutefois bien distinctes, l'étape de travail que constitue la résidence ne préjuge en rien de la création : les artistes proposent leur propre lecture du texte, dans une œuvre autonome que les chercheurs n'ont pas à valider. ■



© Sonny Merchat

Travail à la table : le comédien Béla Czuppon avec Évelyne Berriot-Salvadore, spécialiste de littérature française du *xv^e* siècle et d'humanités médicales. IRCL, 2023.

Circulation(s), usage(s) et ouverture(s) des données culturelles

À la croisée de l'action publique, du numérique et des droits culturels, la circulation des données culturelles progresse, tandis que le développement des réutilisations s'affirme comme un axe stratégique des années à venir pour les institutions culturelles et la société.

AURÉLIEN CONRAUX

Administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources délégué, Service du numérique, ministère de la Culture

EUDES PEYRE

Chargé de mission circulation et ouverture des données, Service du numérique, ministère de la Culture

L'historique : les données culturelles parmi les données publiques

Revenir sur l'histoire des données culturelles et leurs usages, c'est déjà poser la question d'une particularité de la Culture, qui se reflèterait dans les informations représentées « sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement¹ », notamment par des machines.

Tant pour le ministère que pour ses opérateurs, les données de gestion (données RH, financières, données statistiques et indicateurs) comme les données d'usages utilisées ne diffèrent bien sûr pas essentiellement des données équivalentes d'autres secteurs de l'État.

À ce titre, les grands principes structurants de la réglementation sur les données publiques s'appliquent évidemment, tels qu'ils se sont sédimentés et précisés depuis la Révolution : la transparence de l'administration inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen² ; l'accès des citoyens aux archives et aux documents administratifs (dont les données font partie) formalisé par les lois de 1978 et 1979 qui établissent également les contreparties de protection de certaines informations comme les données à caractère personnel ; l'encouragement progressif à la réutilisation des données publiques, jusqu'au principe d'ouverture par défaut des données publiques et d'intérêt général, qui est le cadre par défaut depuis la Loi pour une République numérique de 2016.

Des points d'attention – on a envie de parler d'expertise – existent cependant : les données relatives aux offres culturelles, les reproductions numériques d'œuvres en bibliothèques, archives ou musées, comme les captations de spectacles ou la documentation 2D ou 3D des sites et monuments portent en elles toutes les dimensions culturelles. De cette richesse découlent concrètement plusieurs spécificités de collecte, traitement et diffusion des données : le partage des données avec les citoyens, les chercheurs et les industries culturelles participe

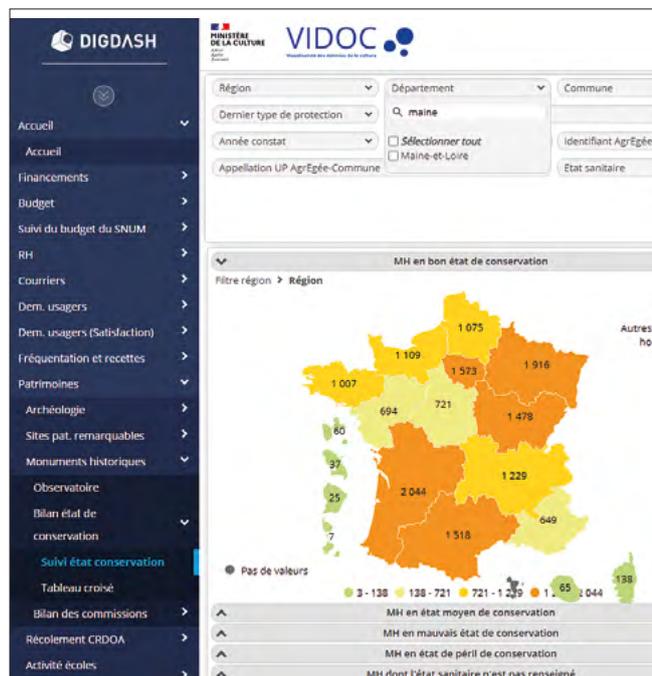
d'un projet de société ; la diffusion sur le très long terme de ressources numériques amène des besoins d'identifiants et d'accès persistants ; les modèles de données peuvent être très sophistiqués pour décrire des contenus culturels d'époques et de styles artistiques variés ; des référentiels et des notices d'autorité très structurés sont indispensables pour la recherche et pour distinguer auteurs, interprètes, traducteurs, éditeurs, titulaires de droits, etc.

L'ouverture des données culturelles s'insère donc dans une dynamique générale forte (la France est depuis 2021 au premier rang européen de l'ouverture des données selon l'*Open Data Maturity Report* de l'Union européenne³) mais a justifié une politique propre du ministère et de ses

1. Définition de la donnée, arrêté du 22 décembre 1981 sur l'enrichissement de la langue française. France Terme : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO118?domaine=0&q=donn%C3%A9e> (site consulté le 27 mars 2025).

2. Article 15 : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789> (page consultée le 17 mars 2025).

3. <https://data.europa.eu/en/publications/open-data-maturity/2024> (page consultée le 27 mars 2025).



établissements, souvent d'ailleurs progressive et pragmatique.

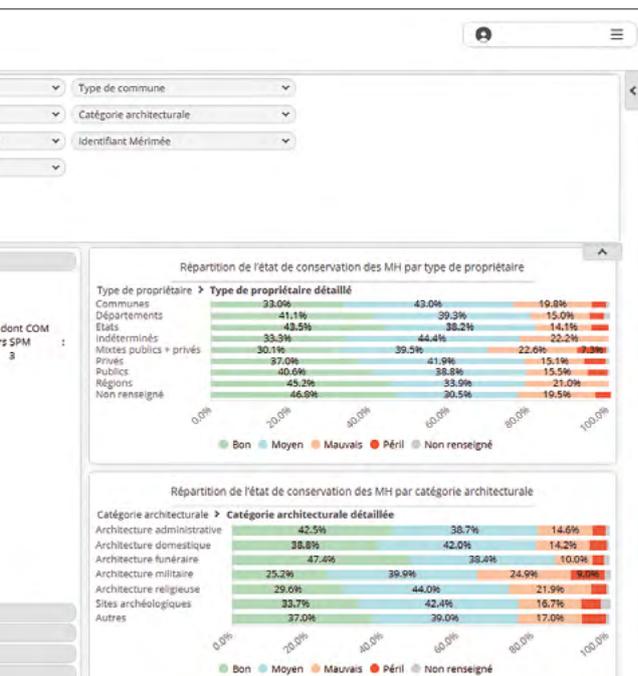
Les plans de numérisation, qui existaient de longue date dans les institutions culturelles pour faciliter la communication de documents fragiles, ont subi à partir de 2005 un accroissement majeur⁴. Cela a amené progressivement les établissements publics à ouvrir les métadonnées associées aux biens culturels numérisés, puis l'ensemble des données d'autorité et de description de leurs catalogues⁵, ouvrant des domaines entiers à la recherche. Au niveau ministériel, le développement des bases de données patrimoniales documentant les fonds (Joconde, FranceArchives, etc.) illustre également cet effort de représentation de la diversité culturelle sur le Web.

Depuis 2009, le ministère a produit des rapports sur l'ouverture et la réutilisation des données culturelles⁶, puis des guides pratiques⁷ et un *Vade-Mecum pour les producteurs de données*. Plus récemment, un accompagnement important s'est porté sur l'agrégation des données culturelles et leur découvrabilité dans les portails locaux, nationaux ou européens, à la fois sous forme de notices individuelles et dans un graphe de données liées permettant des interrogations sémantiques.

La France est depuis 2021 au premier rang européen de l'ouverture des données...



La maturité des pratiques d'ouverture des données dans l'Union européenne en 2024 : <https://www.data.gouv.fr/fr/posts/la-france-classee-premiere-europeenne-en-matiere-dopen-data-pour-la-4e-annee-consecutive/>



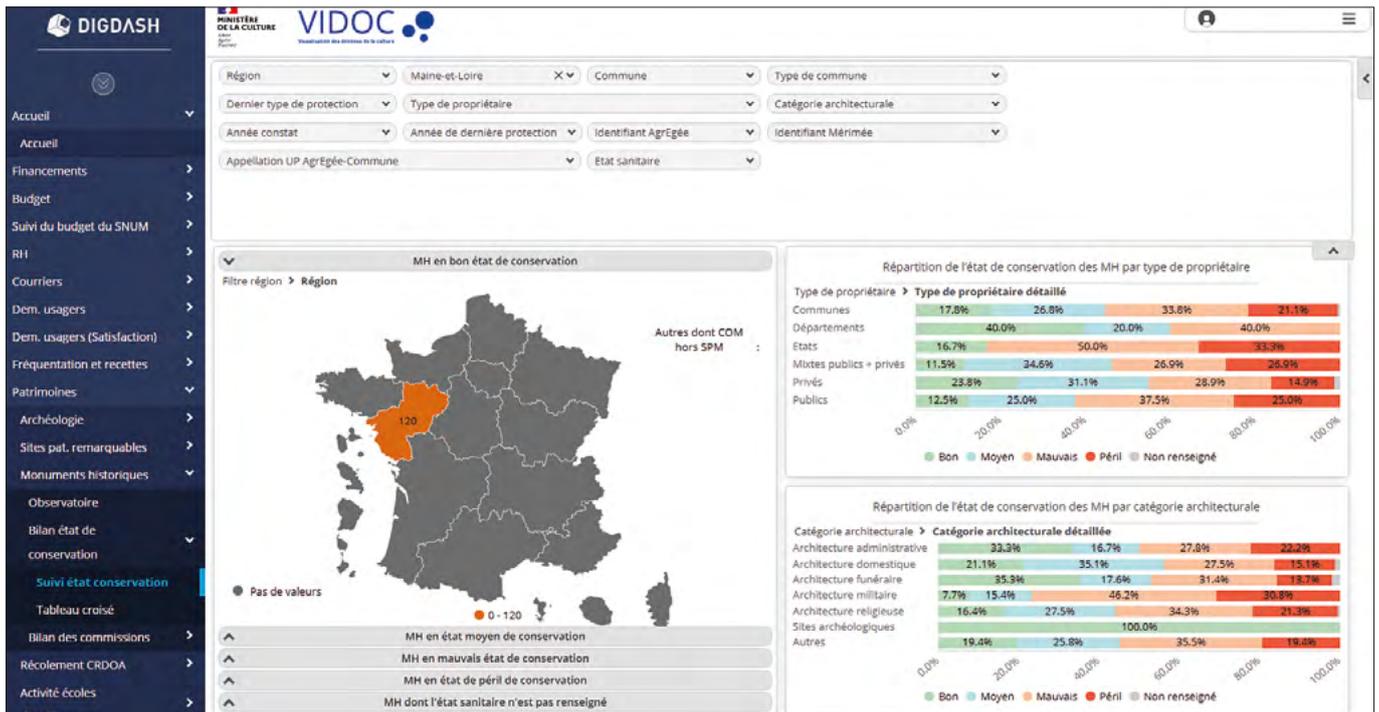
Le tableau de bord de l'état de conservation des monuments historiques (vision nationale dans VIDOC). Source : ministère de la Culture.

4. Notamment sous l'effet de considérations politiques, exposées par exemple par le président de la BnF Jean-Noël Jeanneney dans ses publications, par exemple « Quand Google défie l'Europe » dans *Le Monde* du 22 janvier 2005 : https://www.lemonde.fr/archives/article/2005/01/22/quand-google-defie-l-europe-par-jean-noel-jeanneney_395266_1819218.html (page consultée le 18 mars 2025).

5. Hormis quelques informations à caractère personnel traitées dans le cadre de processus RGPD ou, pour les archives, les inventaires se rapportant à des documents classifiés.

6. Voir notamment *Partager notre Patrimoine culturel. Propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*, Secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication, Mission de la communication interne/HFSI, mai 2010, ou la synthèse récente de Samuel Goëta, *Les données de la démocratie. Open data, pouvoirs et contre-pouvoirs*, C&F éditions, 2024.

7. Par exemple *Ouverture des données publiques culturelles. Guide pratique*, 2019 : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/innovation-numerique/Faciliter-l-acces-aux-donnees-et-aux-contenus-culturels/Ouvrir-et-diffuser-les-donnees-et-contenus-culturels-en-pratique> (page consultée le 18 mars 2025).



Le tableau de bord de l'état de conservation des monuments historiques (vision nationale dans VIDOC).
Source : ministère de la Culture.

Reste l'équation à résoudre entre le souhait d'ouvrir le plus largement possible les reproductions numériques des œuvres libres de droit et le besoin pour les établissements de trouver des ressources financières pour des numérisations ambitieuses – et pour la préservation numérique qui suit. Le problème a trouvé dans le cadre légal en vigueur des réponses distinctes, de l'*Open Content*⁸ des Archives nationales depuis 2017 à des politiques de redevances assumées.

2020-2024 : la mise en avant des cas d'usages

Après ce premier acte de l'ouverture des données culturelles, la création d'un Service du numérique au ministère de la Culture a permis d'engager le chantier pour une meilleure circulation des données à l'intérieur même du ministère. Avec la publication en septembre 2021 d'une *Feuille de route des données et contenus culturels*⁹, puis d'une *Stratégie numérique* en 2022, les *data* se sont positionnées au cœur du système d'information. À partir de cas d'usages concrets discutés avec les services métiers du ministère, ce sont donc les jeux de

La publication des données reste un axe majeur, comme en témoignent les articles du numéro 144 de *Culture et Recherche* dédié à la science ouverte.

données ouvertes demandés par les utilisateurs¹⁰, mais aussi les données internes qui sont mobilisés.

Ce changement de perspective permet une acculturation pragmatique des services, avec un meilleur accompagnement humain et technologique. Des ateliers d'échanges, une gouvernance régulière dans un comité stratégique des données pour le suivi des projets et un comité ministériel du numérique dirigé par la ministre mettent ainsi des besoins en face de l'infrastructure de données en construction, des API et d'une équipe « ligne de produits données ».

La publication des données reste un axe majeur, comme en témoignent les articles du numéro 144 de *Culture et Recherche* dédié à la science ouverte¹¹. Les nouveaux usages des données transforment cependant la manière dont l'information est utilisée au ministère, avec une objectivation quantifiée et rapide de phénomènes auparavant appréhendés plutôt par des remontées qualitatives, comme les enquêtes et le suivi d'activités :

- les enquêtes sectorielles annuelles, qui aboutissent à des rapports très fouillés mais après un

8. C'est-à-dire la libre possibilité de réutilisation des reproductions numériques d'œuvres libres de droit de propriété littéraire ou artistique. Par exemple un registre des mariages du XVIII^e siècle, un plan du Génie militaire du XIX^e siècle, etc.

9. <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/Documentation-administrative/Feuille-de-route-Donnees-et-contenus-culturels> (page consultée le 18 mars 2025).

10. De décembre 2022 à février 2023, le ministère a par exemple ouvert une consultation en ligne pour voter sur les priorités d'ouverture entre des jeux de données proposés par les services et identifier d'autres besoins. <https://www.culture.gouv.fr/actualites/Open-data-de-nouveaux-jeux-de-donnees-adaptés-aux-attentes-des-utilisateurs> (page consultée le 8 mars 2025).

11. Voir par exemple Roselyne Aliacar, « Les données ouvertes au ministère de la Culture : mises à disposition et usages », *Culture et Recherche*, n° 144, printemps-été 2023, p. 73-74 ; Aurélien Conraux et Romain Delassus, « Données culturelles et science ouverte : pratiques et enjeux du ministère de la Culture », *Culture et Recherche*, n° 144, printemps-été 2023, p. 60-62.

data.culture.gouv.fr
la plate-forme de données ouvertes du ministère de la Culture

2161 enregistrements

Activité des services d'archives en France

Informationen | Tableau | Export | API

Ces données statistiques sont collectées par le service interministériel des Archives de France (SIAF) du ministère de la Culture auprès des services publics d'archives par le biais d'une enquête annuelle. Le présent jeu de données concerne l'activité de 2019 à 2022 des services suivants : 3 services à compétence nationale (Archives nationales, Archives nationales d'outre-mer et Archives nationales du monde du travail), 100 services d'archives départementales, 13 services d'archives régionales et près de 500 services d'archives communales et intercommunales. Il est mis à jour annuellement.

Les données des années antérieures (2010-2018) sont téléchargeables dans l'onglet Export.

Les indicateurs couvrent les domaines suivants : effectif des services, nouvelles entrées d'archives, éliminations, conservation, classement, archivage électronique, relations avec les producteurs, numérisations, communications sur place, diffusion en ligne, offre culturelle et pédagogique, fréquentation.

Certains services peuvent ne pas être concernés par un indicateur (« sans objet ») ou ne pas avoir communiqué le résultat (« nc »).

Outre la restitution de l'enquête sous forme de jeux de données, le SIAF publie un rapport annuel, Des Archives en France, qui présente de manière contextualisée et illustrée les données-clés et les événements majeurs de l'activité des services d'archives. Ces publications sont disponibles sur le portail FranceArchives.

Identifiant du jeu de données : [activité-des-services-darchives-en-france](#)

Téléchargements : 26 729

Thèmes : Archives
Mots clés : fréquentation, archivage numérique, politique culturelle, éducation artistique et culturelle
Licence : [Licence Ouverte v2.0 \(Elalab\)](#)
Langue : Français
Modifié : 11 septembre 2023 18:47
Producteur : Ministère de la Culture
Responsable : Service interministériel des Archives de France

Dernier traitement : 15 avril 2024 18:39 (métadonnées)
11 septembre 2023 18:48 (données)

DCAT

Fréquence de mise à jour : Annuelle

Année enquête	Nombre
2022	534
2021	551
2020	547
2019	529

Région	Nombre
Auvergne-Rhône-Alpes	282
Bourgogne-Franche-Comté	94
Bretagne	78
Centre-Val de Loire	103
Corse	5
Grand Est	154
+ Plus	

Type service	Nombre
Archives communales et intercommunales	1 706
Archives départementales	399
Archives régionales	45
Archives nationales	12

Les données de l'enquête annuelle sur les services d'archives en France (<https://data.culture.gouv.fr>).

important délai d'analyse de réponses textuelles, sont progressivement data-ifiées : remplacement des tableaux Excel par des logiciels d'enquêtes en ligne, suppression de champs de commentaires libres, alignement d'une partie des réponses sur des référentiels contrôlés (les nomenclatures de l'Institut national de la statistique et des études économiques – INSEE, les noms géographiques, les catégories des labels...), etc. Cela permet une utilisation immédiate de la donnée et des traitements informatiques plus développés, ainsi qu'une comparaison facilitée avec les analyses effectuées par le service statistique ministériel¹² ;

- la disponibilité des données dans l'infrastructure centralisée du système d'information (et non plus l'éparpillement dans la base attachée à chaque application mise en production) autorise le croisement des données et la construction de tableaux de bord partagés et interactifs pour suivre l'activité du ministère et évaluer l'impact des politiques publiques.

Le processus d'alimentation automatisée reste encore limité : pour la plateforme de données ouvertes du ministère, il concerne 4 jeux de données seulement (essentiels) sur les 170 mis à disposition en 2025¹³. La remontée automatique des données depuis les systèmes d'information sources devient ici essentielle pour économiser le temps des agents et utiliser des informations aussi récentes que possible. Si pour certains indicateurs l'année écoulée reste encore la référence temporelle pertinente, le mois est désormais une échelle appropriée pour les visualisations de données RH ou de fréquentation des lieux culturels, et la semaine ou le jour pour les relations avec les citoyens.

Et d'ici à 2035 ?

L'ouverture, l'interopérabilité, les réutilisations et la circulation des données culturelles sont au cœur des réflexions engagées depuis 2009. Si des avancées fondamentales ont été accomplies, le contexte a profondément évolué avec l'accélération de la demande de données, la popularisation de l'intelligence artificielle et la montée en puissance des droits culturels. Si l'on tente de se projeter vers le 50^e anniversaire de *Culture et Recherche*, c'est-à-dire à un horizon où les difficultés techniques actuelles, mais aussi les soucis de qualité et de complétude des données comme les sujets d'organisation auront été résolus, que voit-on se dessiner ?

Des utilisations stratégiques

Il semble évident que la donnée culturelle, devenue encore plus accessible, compréhensible, interopérable et mobilisable, ne sera plus uniquement convoquée *a posteriori* mais *ex ante*, pour anticiper l'impact territorial, économique et social des politiques culturelles, et probablement associer davantage les citoyens à l'élaboration des actions locales.

D'une part, l'usage anticipé des données pour la définition des politiques publiques semble avoir bientôt la maturité nécessaire pour produire des résultats pertinents et complémentaires de l'analyse subjective des experts métiers. Mieux formalisées *en matière de données* et plus tôt les visions stratégiques des cadres dirigeants et des décideurs politiques s'appuieront sur la science des données. À un terme plus ou moins distant existeront ainsi des jumeaux numériques où tester l'impact des propositions envisagées en regard de myriades d'informations et de variables. En

12. Le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture, département responsable de 40 % des jeux de données publiés sur la plate-forme de données ouvertes du ministère.

13. <https://data.culture.gouv.fr/pages/home/> (page consultée le 18 mars 2025).

Un appel à contributions : le catalogue des données pour la transition écologique (<https://ecologie.data.gouv.fr/>).

14. Voir les propositions de Christine Hennion, Magali Altounian et Bertrand Monthubert, *Rapport de la mission data et territoires*, 2023 : <https://cnig.gouv.fr/rapport-de-la-mission-data-et-territoires-a26165.html> (page consultée le 18 mars 2025).

15. Le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique consacre depuis plusieurs années une part importante de son activité aux sujets amenés par l'IA, notamment la rémunération des ayants droit dans les corpus d'entraînement des modèles et la définition des conditions d'un usage équitable (c'est-à-dire consenti et rémunéré) des œuvres sous droits.

16. Gallica Images est un projet d'intelligence artificielle de la BnF soutenu dans le cadre du dispositif « France 2030 ». Voir par exemple : <https://www.bnf.fr/fr/les-projets-en-intelligence-artificielle-la-bnf#:text=Le%20projet%20industriel%20Gallica%20Images.journaux%20et%20revues%20et%20de> (page consultée le 18 mars 2025).

facilitant le croisement entre jeux de données issus de la culture, de l'éducation ou du tourisme, ces technologies permettront d'adapter les recommandations aux besoins réels, à l'échelle du pays comme à celle du quartier ou de l'environnement quotidien. Cela nécessitera une interopérabilité numérique accrue entre les informations de l'État et celles venant des collectivités territoriales¹⁴.

L'intégration des citoyens dans la gestion et l'exploitation des données culturelles ouvre également la voie à une participation accrue et à un écosystème plus inclusif et interactif. La rencontre et l'articulation, bien que prospective à ce stade, de l'ouverture des données et des initiatives liées aux droits culturels pourraient se révéler extrêmement enrichissantes pour la conception des politiques culturelles.

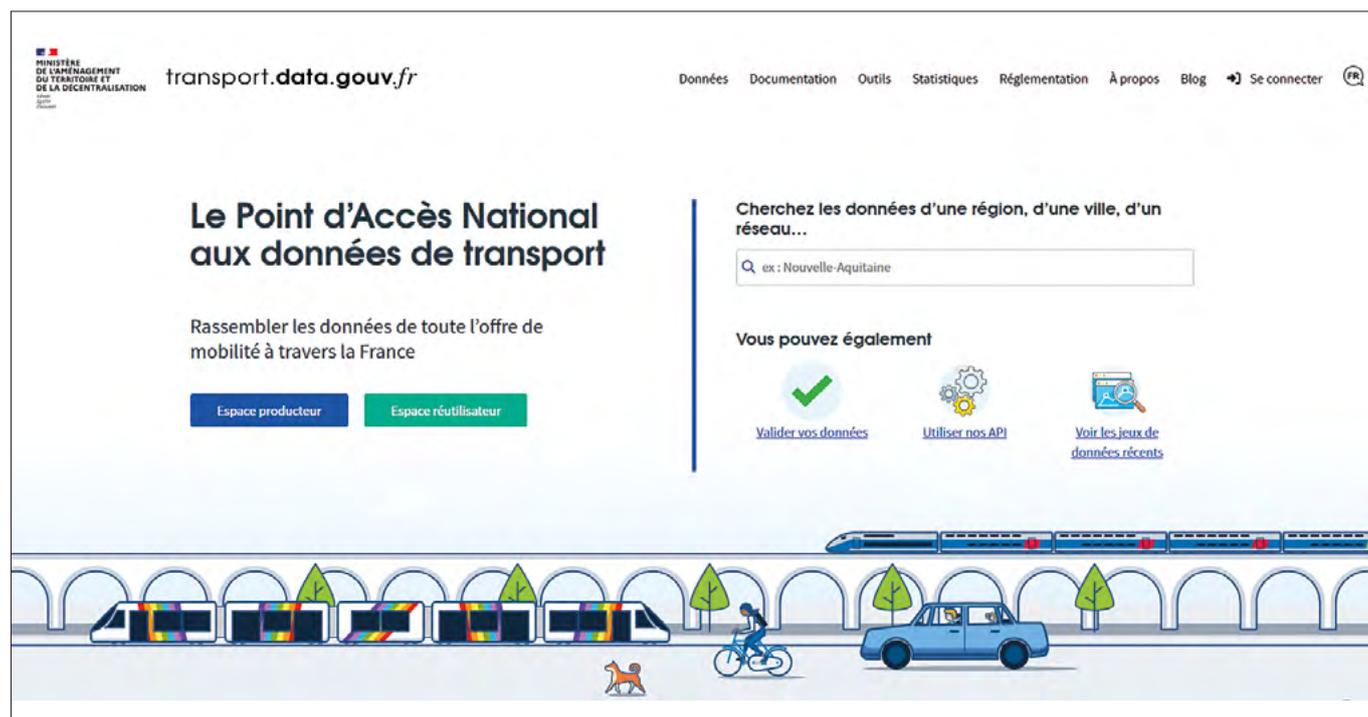
Enfin, le lien entre données culturelles et droit restera étroit, tant pour définir dans leurs métadonnées quels biens culturels et reproductions sont libres de droit, et ainsi concourir à la mission ministérielle de diffusion large des œuvres, que pour faire respecter par les mêmes moyens la propriété littéraire et artistique lorsqu'elle existe¹⁵, permettre l'attribution de droits d'auteur fiables et la rémunération équitable de la création.

Des implémentations techniques très diverses

Au niveau technique, les enjeux majeurs de 2025 vont probablement continuer à structurer la décennie à venir : outre la qualité des données déjà citée et les sujets informatiques, le traitement des données culturelles par algorithmes, notamment par des intelligences artificielles spécialisées, jouera un rôle essentiel dans la description et la découvrabilité des ressources culturelles. À la Bibliothèque nationale de France, Gallica Images par exemple donnera accès à l'ensemble des représentations graphiques, estampes, dessins et photographies existant dans les collections d'imprimés¹⁶, par une segmentation des images et une caractérisation par IA, avec une découvrabilité à terme incomparable avec les possibilités des plus minutieux dépouillements humains.

Pour aboutir à ce résultat, le travail fondamental sur la qualité des données et la technique, déjà engagé depuis plusieurs années, ne change pas. Le premier défi consiste à assurer l'interopérabilité et la normalisation des données culturelles, ouvertes comme internes : standardisation des formats, harmonisation des identifiants culturels (œuvres, artistes, institutions) et structuration des modèles de métadonnées adaptés aux usages des acteurs publics comme privés. Les traitements algorithmiques de masse peuvent ensuite montrer leur pleine puissance.

En matière d'ouverture et de circulation des données, l'enjeu est d'adopter une approche connectée aux usages, en ajustant les stratégies aux pratiques des réutilisateurs – qu'ils soient acteurs culturels, collectivités ou citoyens. Il s'agit



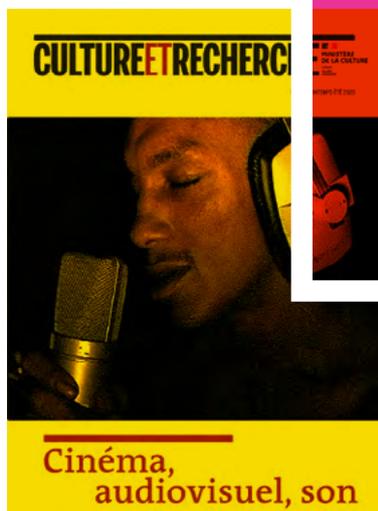
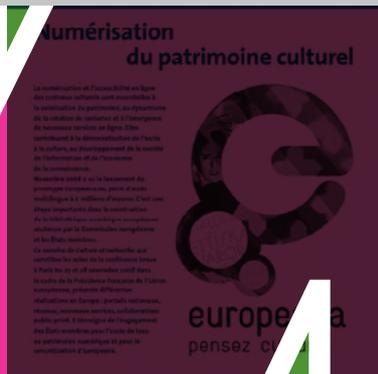
de relier les actions aux attentes, d'encourager des écosystèmes ouverts, mutualisés et évolutifs, et de doter les données culturelles des outils nécessaires à leur exploitation afin de renforcer leur ancrage territorial. Poursuivre la dynamique d'industrialisation des traitements semble d'ores et déjà indispensable pour répondre à la demande croissante et garantir une mise à jour efficace des jeux de données. L'automatisation des processus et l'interopérabilité des infrastructures allègent en effet la charge des producteurs tout en assurant une diffusion plus fiable, qui elle-même incite davantage des tiers à réutiliser les informations.

La mise en place d'une page dédiée aux données culturelles sur data.gouv.fr, sur le modèle des verticales développées autour des données écologiques, météorologiques et de transport¹⁷, facilitera les échanges entre producteurs et réutilisateurs en rassemblant plus simplement les contributions du ministère, des collectivités et des établissements recevant les publics. Au-delà des pratiques actuelles, on peut envisager que citoyens, associations et institutions seront intéressés par des jeux de données « à la demande », générés sur mesure pour répondre à des besoins spécifiques et à des usages personnalisés des données culturelles. ■

Un point central : le « Point d'accès national aux données de transport » (<https://transport.data.gouv.fr>).

17. Le Point d'accès national aux données de transport rassemble ainsi les données de toute l'offre de mobilité à travers la France, et la réglementation impose à la fois l'alimentation et l'usage des données aux institutions concernées. <https://transport.data.gouv.fr/> (page consultée le 18 mars 2025).

Poursuivre la dynamique d'industrialisation des traitements semble d'ores et déjà indispensable pour répondre à la demande croissante et garantir une mise à jour efficace des jeux de données.





Les modes de valorisation de la recherche Culture

La valorisation de la recherche au sein des écoles Culture : opportunités et défis¹

La valorisation de la recherche, telle qu'elle s'est développée depuis une quarantaine d'années en France dans les établissements dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et plus récemment au sein des écoles dépendant du ministère de la Culture, est devenue un enjeu stratégique pour les pays dans un contexte de compétition mondiale accrue. Facteur de croissance économique, de progrès social, de richesse culturelle, son intérêt est indéniable.

ÉDITH BUSER

Directrice adjointe de la recherche à l'École des Arts Décoratifs (dénommée historiquement École nationale supérieure des arts décoratifs-Ensad)-Université Paris Sciences & Lettres (PSL)

1. Cet article fait suite à la conférence tenue par l'auteurice lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

2. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/publications/nouvelle-strategie-ministerielle-de-recherche-2023-2027> (Site consulté le 02/05/2025).

3. L'auteurice de cet article étant directement impliquée dans les processus, cet article doit être compris comme un « retour d'expérience ». De ce fait, l'analyse proposée relève uniquement de la responsabilité de son auteurice et n'engage pas l'institution à laquelle elle appartient. Cet avertissement est essentiel et doit être interprété à travers le cadre théorique de la recherche en observation participante, ou plus précisément de la « participation observante ».

4. Au sens de mise en valeur tel que défini dans le dictionnaire *Larousse*.

5. https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/valorisation.php4 (site consulté le 18 mars 2025).

6. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747792 (site consulté le 18 mars 2025).

Le champ de la recherche-crédation, qui met la pratique au centre de la construction des savoirs, contribue au même titre que n'importe quelle autre discipline à l'élargissement des connaissances scientifiques et à l'innovation par des approches méthodologiques, la création de formes, de matériaux, d'outils et de dispositifs qui lui sont spécifiques. Au sein des écoles Culture, les activités de recherche et de valorisation se développent progressivement, parallèlement à la structuration des unités de recherche et la mise en place de doctorats. De son côté, le ministère de la Culture s'est doté d'une stratégie de recherche en 2017 et a réaffirmé dans le cadre de sa stratégie 2023-2027² sa volonté d'accompagner cette structuration et de soutenir les actions de valorisation.

Toutefois, malgré les efforts qui sont faits individuellement et collectivement et les opportunités de plus en plus nombreuses qui s'offrent aux chercheuses et chercheurs, les défis restant à relever pour intensifier ces activités restent nombreux.

Après avoir défini ce que ce terme recouvre dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, cet article explorera dans une première partie les opportunités qu'offrent ces projets de valorisation, en s'appuyant en particulier sur plusieurs exemples issus de travaux menés au sein d'EnsadLab, le laboratoire de recherche de l'École des Arts Décoratifs-PSL. Dans une seconde partie, il mettra en lumière certains des défis qui restent à relever³.

La valorisation de la recherche – de quoi parlons-nous ?

Le terme de valorisation est un terme relativement polysémique qui recouvre différentes significations suivant le contexte dans lequel il est utilisé.

De manière générale, la valorisation renvoie à l'idée de promouvoir, d'accorder une valeur spécifique à quelque chose (la valorisation de certaines idées nouvelles, d'un savoir-faire, d'une région) ou à quelqu'un (la valorisation de certains profils professionnels au sein d'une organisation)⁴.

Dans certains secteurs d'activité, ce terme désigne néanmoins des actions plus spécifiques.

Ainsi, dans le secteur environnemental, « la valorisation est un terme générique recouvrant le recyclage matière et organique, la valorisation énergétique des déchets, ainsi que le réemploi, la réutilisation et la régénération⁵ ».

Dans le domaine de la recherche, le Code de la recherche précise dans son article L. 111-1 que la politique nationale de la recherche et du développement technologique vise à :

- 1° « Accroître les connaissances ;
- 2° Partager la culture scientifique, technique et industrielle ;
- 3° Valoriser les résultats de la recherche au service de la société. À cet effet, elle s'attache au développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et du développement durable ;
- 4° Promouvoir la langue française comme langue scientifique⁶. »

Les activités de valorisation de la recherche *stricto sensu* se distinguent donc assez clairement des activités de dissémination telles que les publications, les conférences, les expositions, pour n'en citer que quelques-unes. Ces dernières activités, tout aussi importantes que celles que nous aborderons ici, favorisent effectivement un partage de savoirs, des échanges entre des chercheurs et des personnes extérieures au milieu académique qui peuvent leur être bénéfiques individuellement, à titre personnel et professionnel.

Cependant, les activités de valorisation qui s'inscrivent dans une démarche plus collective et surtout institutionnelle vont plus loin qu'un simple transfert de connaissances, puisqu'elles visent à transformer ces savoirs et/ou savoir-faire produits par des chercheuses et chercheurs, parfois matérialisés dans des dispositifs techniques, en produits ou services le plus souvent, leur conférant ainsi une valeur ajoutée, une plus-value, une utilité sociale.

Même s'il arrive que le terme de valorisation soit encore utilisé par des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) dans son sens général de « promotion », il est ainsi désormais communément admis que la valorisation de la recherche vise principalement à intensifier les coopérations entre acteurs de la recherche publique et de la société civile, publics comme privés (entreprises, collectivités, agences, associations...) et à renforcer l'impact de ces recherches et l'exploitation de ces résultats dans un secteur donné. Il est particulièrement important que cette définition soit partagée par tous les acteurs de l'ESR, dont les écoles supérieures Culture, sous peine d'entretenir une confusion chez les chercheuses et chercheurs et les personnes accompagnant le développement de la recherche. Cela pourrait, par ricochet, engendrer des malentendus au moment de rendre compte de ces activités dans le cadre de l'évaluation des établissements.

La mise en place, sous l'impulsion du Hcéres et du ministère de la Culture, d'un guide repère pour l'auto-évaluation des produits et des activités de la recherche des écoles supérieures d'art et de design annexé au rapport d'auto-évaluation Hcéres, qui a résulté d'un long travail collectif mené sous la coordination de Geneviève Meley-Othoniel et d'Emmanuel Mahé en associant des acteurs de la recherche dans le champ de la création artistique, est une véritable avancée en la matière. Bien que le guide repère du Hcéres intègre encore des éléments au-delà de la seule valorisation telle que nous venons de la définir, il a permis de rendre visibles les activités de recherche-crédation et de valorisation menées par ces écoles et de reconnaître l'investissement des équipes mobilisées sur ces projets.

En France, l'institutionnalisation de ces activités fait suite à plusieurs rapports pointant les faiblesses des investissements en Recherche & Développement (R&D), comme dans d'autres pays, et le recul pris par la France en matière d'innovations. C'est ce constat qui a déterminé le MESRI à développer une stratégie ambitieuse dès les années 1980, accompagnée de mesures incitatives avec l'adoption de plusieurs lois⁷. C'est aussi à cette époque que la Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) a été mise en place.

En France, l'institutionnalisation de ces activités fait suite à plusieurs rapports pointant les faiblesses des investissements en Recherche & Développement (R&D), comme dans d'autres pays, et le recul pris par la France en matière d'innovations.

Ces différentes mesures ont été accompagnées par la création de structures d'interfaces et dotées de financements pour soutenir cet effort de structuration. Il y eut ainsi, en 2002, dans les universités la création de Services d'activités industrielles et commerciales (SAIC), puis de services de valorisation de la recherche, la mise en place de filiales de valorisation adossées aux organismes de recherche, la création de 13 Sociétés accélératrices de transfert de technologie (SATT) en 2010⁸, qui fédèrent en moyenne 12 établissements d'enseignement supérieur et constituent aujourd'hui une référence en Europe, puis en 2023 la labellisation de 25 Pôles universitaires d'innovation (PUI) financés par l'État pour consolider les structures de valorisation existantes.

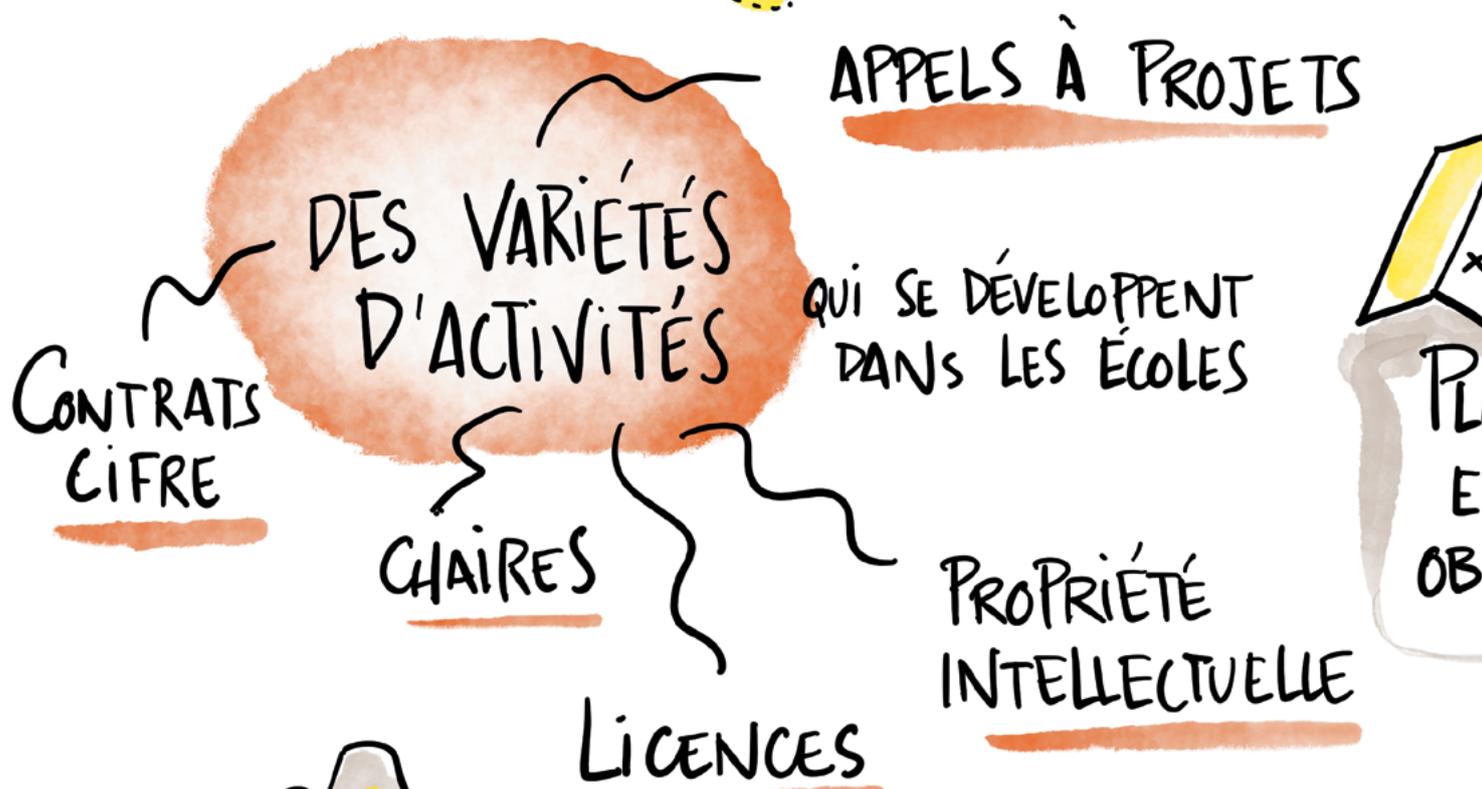
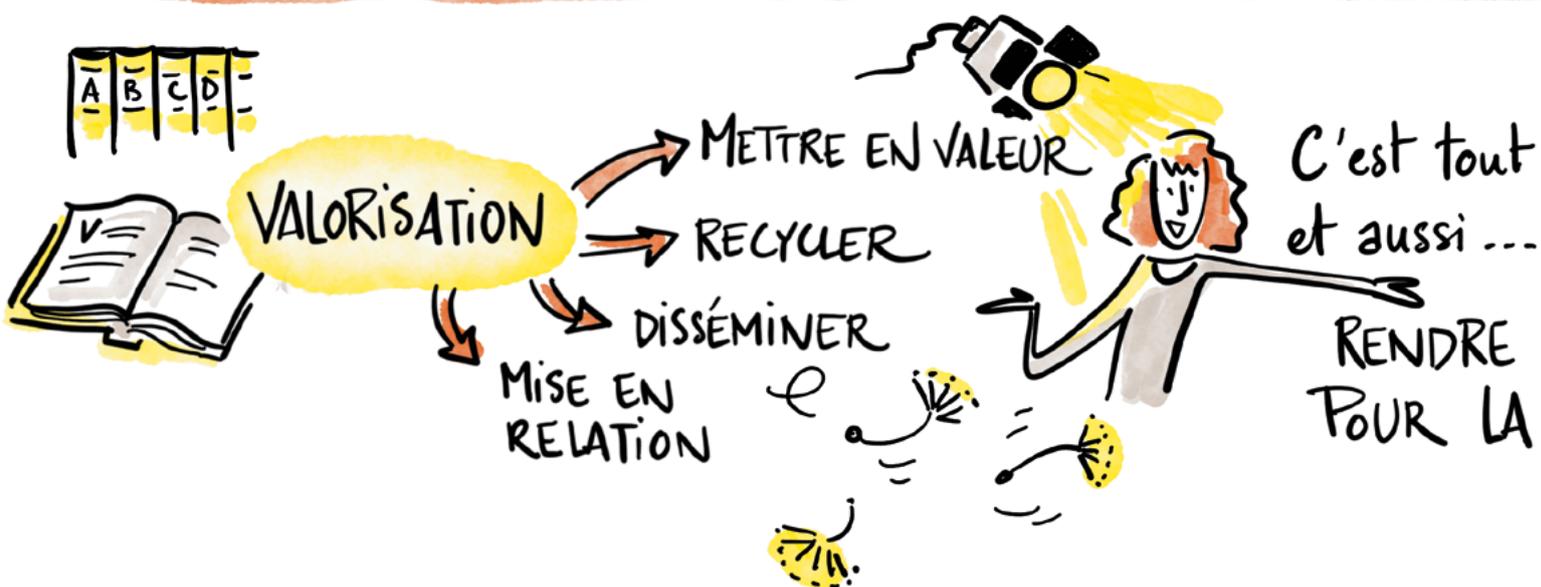
Cette structuration interne aux établissements s'est développée parallèlement à la création de tout un écosystème de structures de soutien et d'accompagnement à l'innovation : l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) en 1967 qui a maintenant intégré le groupe OSEO au sein de BPI France, les Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologies (CRITT) dans les années 1980, les incubateurs publics d'entreprises en 1999 dans le prolongement de la loi dite Allègre⁹, les pôles de compétitivité en 2004 et le Matériaupôle en 2009.

7. Notamment la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique le 15 juillet 1982, l'inscription de la mission de valorisation de la recherche dans le Code de l'éducation en 1984 puis la loi sur l'innovation et la recherche, promulguée le 12 juillet 1999 : loi n° 99-587 du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000759583> (site consulté le 18 mars 2025).

8. Avec plus de 800 start-up créées, les SATT sont les premiers acteurs de proximité du plan DeepTech de l'État, opéré par Bpifrance. Elles sont connectées au quotidien à plus de 150 000 chercheurs et offrent un accès privilégié aux innovations des laboratoires publics. Fortes de leur réseau national, elles sont les partenaires stratégiques des entreprises en quête de croissance par l'innovation.

9. La loi dite Allègre est la loi n° 99-587 du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000759583> (site consulté le 18 mars 2025).

LA VALORISATION DE LA RECHERCHE CULT



Et aujourd'hui les programmes de soutien sont nombreux !

ENJEUX

- ➔ DÉVELOP
- ➔ SORTIR

CULTURE AUJOURD'HUI

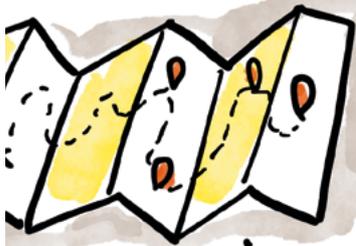
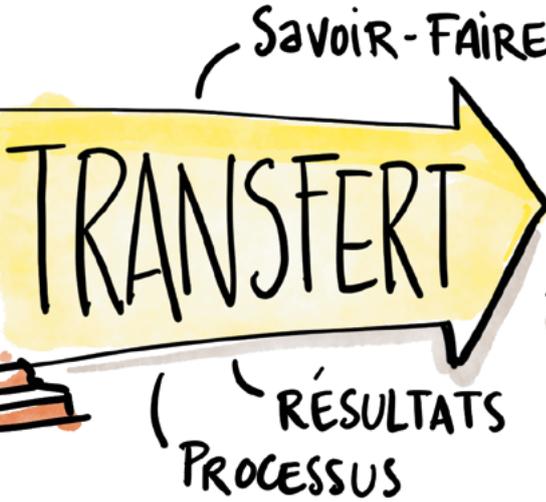
ÉDITH BUSER

DIRECTRICE ADJOINTE DE LA RECHERCHE
RESPONSABLE DES PARTENARIATS
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

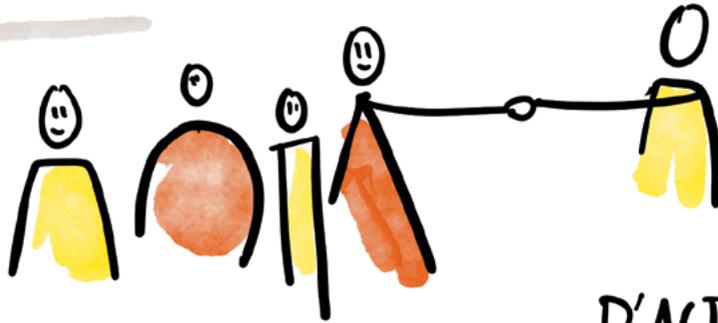


cela

UTILISABLE
SOCIÉTÉ



PLAN D'IMPACT
ESSENTIEL POUR
TENIR LES FINANCEMENTS



TOUT COMME
L'INTÉGRATION
D'ACTEURS D'HORIZONS
DIFFÉRENTS

PASSER LES COLLABORATIONS
DE L'ENTRE-SOI

VERS LES PROFILS HYBRIDES!



La valorisation regroupe aujourd'hui principalement les activités suivantes :

- les recherches partenariales financées par des acteurs publics ou privés qui peuvent prendre la forme de contrats de collaboration de recherche, de contrats de recherche externalisée ;
- les recherches partenariales subventionnées par les régions, l'État (à travers l'Agence nationale de la recherche – ANR notamment) ou la Commission européenne (programme-cadre pour la recherche et l'innovation : Horizon Europe pour la période 2021-2027), associant de plus en plus fréquemment dans les appels à projets (AAP) des acteurs non académiques au sein des consortiums ;
- les prestations de services (contrats d'expertises) ;
- les projets de transfert de technologie qui peuvent donner lieu à une exploitation soit au moyen de licences (activité de concession de licence – *licensing*), soit par la création d'une entreprise (*spin off*)¹⁰. Le réseau des 13 SATT a ainsi enregistré en moyenne 90 start-up créées par an depuis 2019.

De manière schématique, ces activités sont menées soit à l'initiative du chercheur (démarche « de bas en haut » – *Bottom up*) qui va chercher à intéresser un partenaire à son projet, soit à l'initiative d'un partenaire extérieur (démarche « de haut en bas » – *Top down*) qui va se rapprocher d'un chercheur pour répondre à ses besoins, soit dans une démarche collective en réponse à des appels à projets thématiques.

Parallèlement, elles engagent parfois des actions visant à protéger les résultats de recherche (dépôts de brevet, logiciels, dessins et marques, etc.), activités qui mobilisent là encore beaucoup les chercheurs qui portent ces projets, notamment dans le cas des dépôts de brevets.

Des opportunités à saisir pour les écoles Culture

Les activités de valorisation constituent une formidable opportunité pour les chercheuses et chercheurs artistes et designers de donner de la visibilité à leurs travaux de recherche au-delà de leur propre communauté, de leur apporter une reconnaissance personnelle et académique au même titre qu'un doctorat ou une publication acquiert sa reconnaissance par l'évaluation par les pairs dont il fait l'objet. Elles légitiment, de ce fait, la recherche basée sur la pratique en art et design comme champ de recherche académique auprès d'autres communautés scientifiques et professionnelles. Elles font croître l'attractivité de l'établissement. Par le renforcement des écosystèmes de recherche et d'innovation, elle permet de créer des filières d'insertion professionnelle pour les doctorants et les chercheurs, d'essaimer ce modèle de recherche dans différents secteurs d'activité publics et privés. Au-delà des coûts additionnels supportés par le projet (recrutement de

personnels pour mener à bien le projet, dépenses de fonctionnement, d'investissement), les activités de valorisation permettent également de générer des ressources financières supplémentaires importantes pour les établissements en valorisant non seulement les coûts associés au temps passé par les personnels permanents (chercheurs, techniciens...), les équipements mis à disposition du projet, mais aussi les coûts de structure, ce qui dans le contexte budgétaire actuel n'est pas à négliger.

Plusieurs dispositifs existent afin de favoriser cette dynamique au sein des écoles Culture.

Nous n'en évoquerons ici que quelques-uns, mais un recensement plus exhaustif serait sans nul doute utile à partager avec les écoles supérieures Culture.

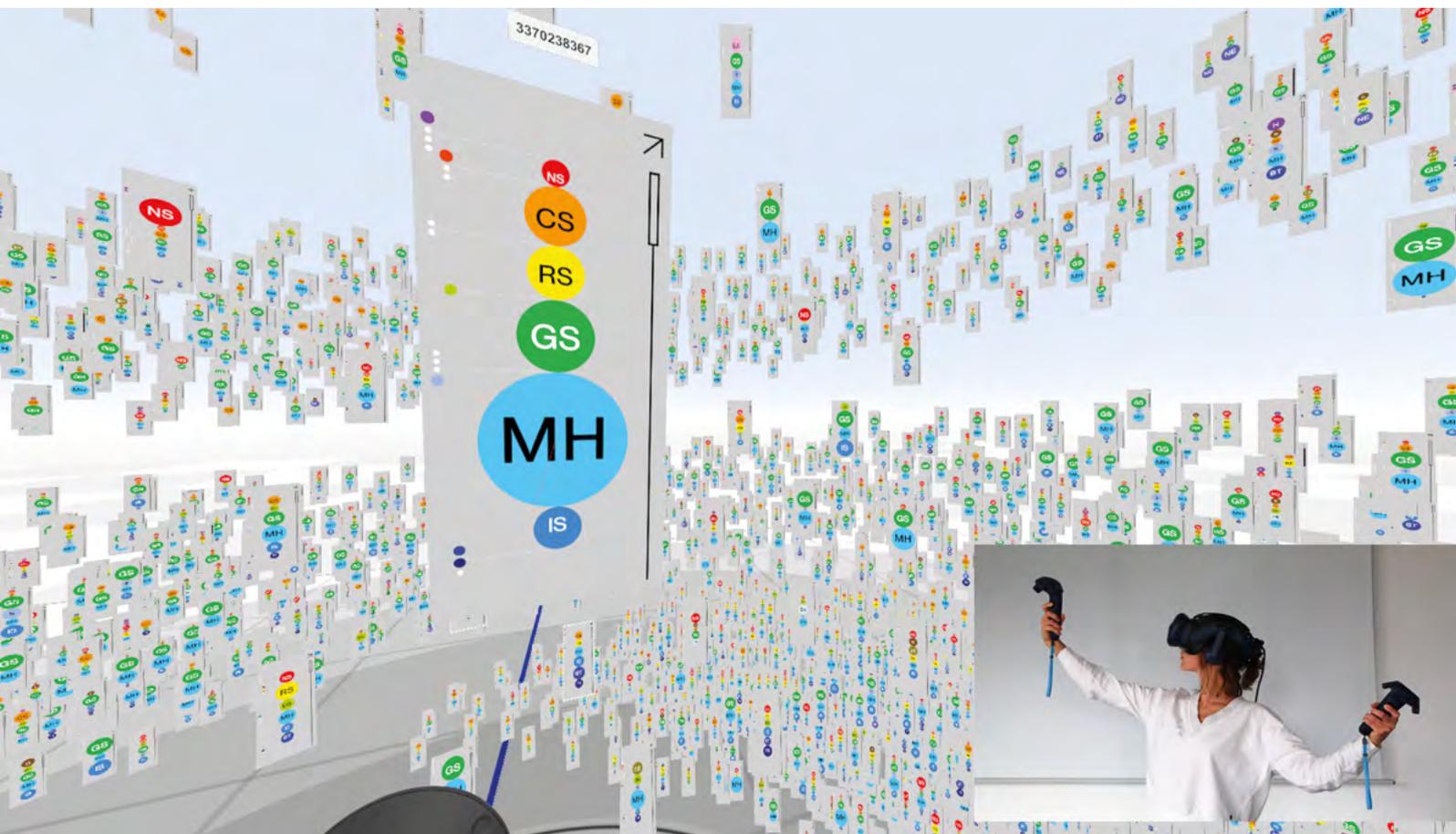
Citons en premier lieu l'AAP « Recherche dans les écoles supérieures d'art et de design » (RADAR) du ministère de la Culture qui vise à encourager et à financer la recherche artistique au sein des écoles accréditées et renforcer l'attractivité et la visibilité des écoles par le développement de partenariats et de coopérations à l'échelle européenne et internationale.

Par ailleurs, toujours à l'échelle nationale, dans le cadre du plan France 2030, une stratégie nationale d'accélération des industries culturelles et créatives (SNA ICC) a été adoptée par le Gouvernement en 2021 pour soutenir les projets innovants dans cette filière en très forte croissance. Le Programme Équipement Prioritaire de Recherche (PEPR) ICCARE, devenu Programme National de Recherche (PNR) et lancé en juin 2024, a été récemment labellisé par l'État. Il est adossé à cette SNA ICC et devrait permettre de financer des projets de recherche-crédation. Des accords-cadres ont également été signés entre le ministère de la Culture et certains organismes de recherche (Centre national de la recherche scientifique – CNRS –, Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique – INRIA) et des appels à projets (AAP) ont été lancés pour structurer des coopérations scientifiques pouvant à terme mener à des projets de transfert et de valorisation, tel l'AAP services numériques culturels innovants, commencé dès 2009, qui soutient ainsi cette dynamique de la recherche.

Les écoles d'art et de design délivrant un doctorat par l'intermédiaire des universités sont par ailleurs éligibles au dispositif CIFRE, véritable levier de recherche partenariale. Plusieurs thèses de recherche-crédation proposées par des écoles Culture ont déjà été financées par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) dans des secteurs et auprès de partenaires très divers. Au sein d'EnsadLab, 7 thèses CIFRE ont ainsi été financées par l'ANRT depuis la création du laboratoire en 2007 : 2 dans le secteur de la mode (l'une portée par une grande entreprise, l'autre par une manufacture d'une dizaine de

10. Une start-up ou une entreprise créée à partir des connaissances et des technologies issues de la recherche, souvent d'un laboratoire universitaire ou scientifique.

11. Pour en savoir plus sur ce projet : <https://spatialmedia.ensadlab.fr/tamed-cloud/> (site consulté le 18 mars 2025).



Projet *Dr Tamed Cloud*,
Visualisation de cas cliniques.
© F. Garnier, 2024

salariés), 2 au sein de petites entreprises de conseil en stratégie d'innovation digitale, 1 au sein d'une agence d'architecture et la dernière au sein d'un conseil départemental. 2 nouveaux projets vont être déposés prochainement dans le secteur de l'aménagement urbain et de la mode. Ces doctorats valorisent la recherche-crédation et contribuent au développement des entreprises par leurs innovations en consolidant des réseaux de partenaires publics et privés.

Le rapprochement des écoles supérieures Culture avec des universités, encouragé par le ministère de la Culture et le MESRI dans le cadre des politiques de site, offre également des opportunités formidables dans la mesure où il permet plus facilement à la fois de consolider des coopérations scientifiques avec des chercheurs de différentes disciplines (les recherches-crédations se caractérisent souvent par une forte interdisciplinarité), de bénéficier de l'expertise de leurs services de valorisation sur plusieurs sujets (propriété intellectuelle, contrats de licence, étude de marché, levée de fonds, business plan) et d'avoir accès à des financements pour mener à bien des projets. Du fait de l'intégration de l'École des arts décoratifs à l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) dès sa création en 2010, comme membre partenaire puis depuis février dernier comme membre-composante, six projets de prématurisation permettant le développement technique de dispositifs créés par des chercheuses, chercheurs artistes et designers rattachés à l'EnsadLab ont été financés.

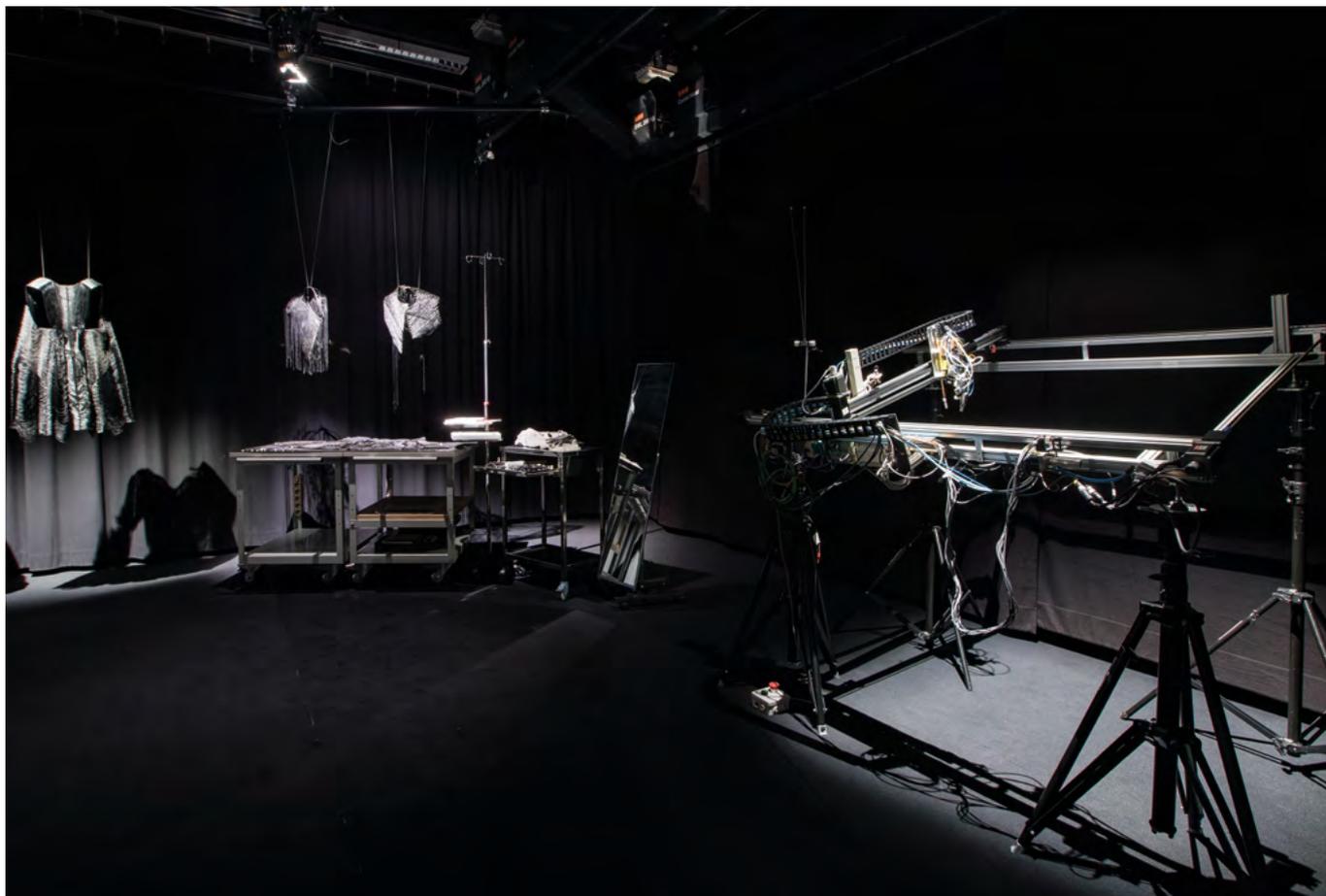
C'est dans ce cadre que le projet *Dr Tamed Cloud*¹¹, interactions sensibles avec un nuage de

données de santé, a été financé. *Dr Tamed Cloud* est un dispositif de réalité virtuelle développé en 2018 par François Garnier, réalisateur, responsable du groupe de recherche Spatial Media d'EnsadLab. Il permet aux utilisateurs d'interagir de manière intuitive et sensible avec de grands ensembles de données numériques présentées sous la forme d'un « nuage » (*cloud*) virtuel « à comportement » (*tamed*). Ce projet a été soutenu financièrement par PSL et l'Institut Carnot cognition. Des applications de ce dispositif sont envisagées dans de multiples secteurs d'activité (industries culturelles et créatives, défense, automobile...), dont la santé. À partir de ce dispositif générique a en effet été lancé en 2022 le projet *Dr Tamed Cloud*, qui vise à explorer des données de santé avec un objectif de recherche et de soin dans le contexte des maladies génétiques rares. Ce projet est soutenu par PSL, l'Institut Imagine et la chaire de formation et de recherche exploratoire Vulnérabilité et capacité, vivre avec une maladie rare (VULCA) mise en place cette année et co-portée par l'École des Arts Décoratifs-PSL, l'Institut Imagine et l'École normale supérieure (ENS-PSL), d'une durée de cinq ans, qui vise à favoriser une approche plus interdisciplinaire du soin et de la vulnérabilité.

Si ces projets de « prématurisation » permettent d'envisager une mise sur le marché de dispositifs ou de produits, ce sont aussi pour ces chercheuses et chercheurs artistes et designers des outils de structuration de leurs propres projets artistiques.

Cela a été le cas pour Jeanne Vicerial qui a soutenu sa thèse¹² sur un nouveau paradigme de

12. Thèse préparée au sein du groupe de recherche *Soft Matters* d'EnsadLab, en lien avec les secteurs Design vêtement et Design textile et matières, soutenue le 3 octobre 2019, intitulée *Clinique vestimentaire : pour un nouveau paradigme de la création & réalisation vestimentaire sur-mesure*, sous la codirection de François Bassereau et d'Auréliette Mosse.



© Jeanne Vicerial

Vue de l'exposition de soutenance de thèse de Jeanne Vicerial le 3 octobre 2019 à l'École nationale supérieure des arts décoratifs – Université Paris Sciences & Lettres.

13. Pour en savoir plus sur ce projet : <https://softmatters.ensadlab.fr/cocreat/> (site consulté le 18 mars 2025).

14. Terme repris de Norbert Alter : *L'innovation ordinaire*, PUF, 2013, 392 p.

15. Lire à ce sujet : Emmanuel Mahé et Édith Buser, « Le doctorat en recherche création comme instrument d'innovation institutionnelle : un retour d'expérience sur le programme doctoral Sciences, arts, création, recherche (SACRe) de l'Université PSL », *Sciences du Design*, vol. 20, n° 2, 2024, p. 114-132.

16. Pour en savoir plus sur ce projet ANR 21-CE43-0023-01-ACT : <https://softmatters.ensadlab.fr/impressiovivo/> (site consulté le 18 mars 2025).

conception vestimentaire, le « prêt-à-mesure » et a créé une « table de tricotage ». Ce dispositif technique a été développé grâce à une collaboration entre le groupe *Soft Matters* d'EnsadLab et le département de mécanique de l'École des Mines-PSL. Grâce au soutien de PSL, un brevet a été déposé et un projet de prématuration, COCREAT¹³, a permis d'améliorer ses fonctionnalités. Jeanne Vicerial est ainsi devenue chercheuse par le biais de son projet doctoral, inventrice d'un procédé technique breveté, fondatrice de son studio de recherche et de création Clinique vestimentaire avec une clientèle établie et elle continue grâce à ce nouveau procédé de créer des œuvres plastiques régulièrement exposées dans des galeries, musées et spectacles de danse.

L'Agence nationale de la recherche (ANR) a également financé des projets de recherche-création et, il faut l'espérer, en financera davantage à l'avenir, comme le fait déjà depuis de nombreuses années et avec des moyens très importants le Fonds de recherche du Québec. Au sein d'EnsadLab, l'ANR a ainsi financé en 2021 dans le cadre de son appel à projets générique et sur une thématique orientée vers les sciences expérimentales (« Bioéconomie : chimie, biotechnologie, procédés et approches système, de la biomasse aux usages dans le champ du biodesign ») le premier projet Jeunes Chercheuses Jeunes Chercheurs (JCJC)

basé sur une recherche par la pratique du design. Fort heureusement, l'absence de reconnaissance institutionnelle des unités de recherche des écoles Culture par le MESRI ne constitue pas un frein à des candidatures. C'est d'ailleurs grâce à cette approche d'innovation organisationnelle « ordinaire¹⁴ » que le laboratoire a pu se développer¹⁵. Ce projet, *ImpressioVivo*¹⁶, porté par Aurélie Mosse, coresponsable du groupe *Soft Matters*, qui sera soumis cette année à l'AAP pré-maturation de PSL, vise à l'impression 3D de biomatériaux induits par des bactéries bioluminescentes et calcifiantes pour des applications en design circulaire. Il implique également le laboratoire *Centre for Information Technology and Architecture* (CITA) de la *Royal Danish Academy* avec qui elle collabore depuis de nombreuses années, le laboratoire 3d.FAB de l'Université Lyon 1 et la société Soletanche Bachy.

À l'échelle européenne, rappelons qu'en 2009 la Commission européenne (CE) proclamait déjà « l'année européenne de la créativité et de l'innovation ». Cette initiative visait à instaurer un environnement propice à toutes les formes de créativité et d'innovation, qu'elles soient artistiques, culturelles, sociales ou technologiques.

Aujourd'hui, de nombreux programmes existent, même si l'on sait combien ces projets sont chronophages et sélectifs. Citons le programme Europe Créative, mais aussi le programme-cadre de recherche et innovation Horizon Europe qui

intègre dans son deuxième pilier des thématiques spécifiquement liées au secteur de la culture mais qui finance aussi dans son premier pilier des projets de recherche-crédation dans d'autres domaines¹⁷.

Notons enfin l'initiative lancée en 2020 par la Commission européenne autour du programme du *New European Bauhaus* (NEB) qui incite explicitement les artistes et designers à contribuer en collaboration avec des ingénieurs, architectes et chercheurs d'autres disciplines ainsi que d'autres acteurs non académiques (entreprises, collectivités...) à des projets de recherche et d'innovation en lien avec le projet environnemental et économique du « Pacte vert pour l'Europe » (*Green Deal*). Ce NEB bénéficie de fonds de différents programmes européens. L'obtention de projets Interreg¹⁸ a ainsi permis à des écoles d'art et de design françaises de s'intégrer à des réseaux de recherche européens¹⁹.

Afin de promouvoir ces projets, il est en revanche important de souligner l'importance d'enrichir les bases d'experts des agences de financement avec des profils de chercheurs artistes et designers capables d'évaluer la qualité artistique et scientifique des projets.

Au-delà des financements obtenus, les projets financés par des agences nationales ou par des instituts de recherche, parce qu'ils ont été évalués par d'autres chercheurs académiques, légitiment

scientifiquement ces pratiques de recherche et permettent l'intégration de chercheuses et chercheurs artistes et designers dans des consortiums de recherche interdisciplinaires. C'est aussi cette reconnaissance académique que les partenaires extérieurs publics comme privés viennent rechercher.

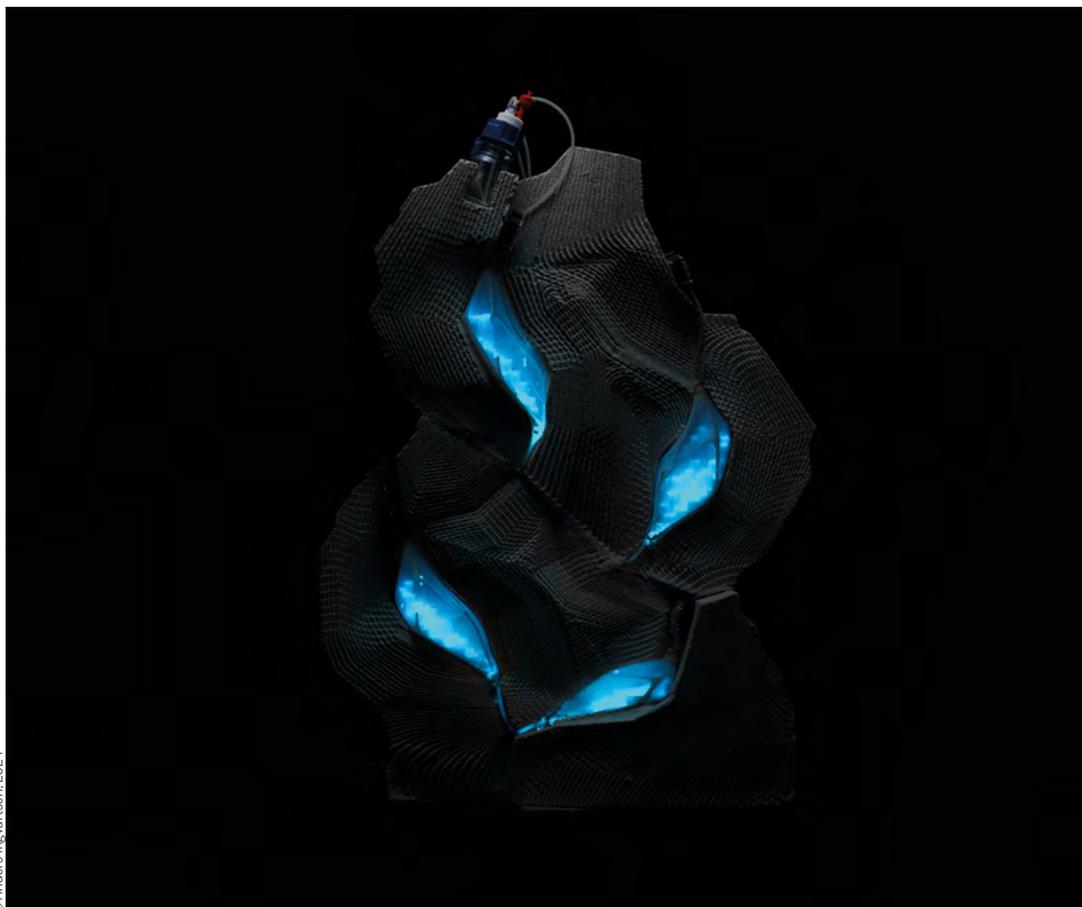
Le projet Rééspiration²⁰, porté par l'artiste et chercheur Samuel Bianchini dans le cadre de l'action Nouveaux Commanditaires (portée par le ministère de la Culture et la Fondation de France) avec le soutien de la Fondation du Souffle, illustre comme les autres projets présentés plus haut ce lien étroit existant entre création artistique, recherche et valorisation, à travers des collaborations mobilisant dans le cas précis des compétences dans deux secteurs d'activité qui pourraient sembler éloignés l'un de l'autre, la santé et la mode. À la fois œuvre d'art exposée de janvier à septembre 2025 à l'hôpital Pitié-Salpêtrière-AP-HP, prototype scientifique et, peut-être, ultérieurement, dispositif médical, *Rééspiration* met en œuvre un objet se déformant, comme s'il respirait, selon la respiration de la personne qui lui fait face. Abstrait, l'objet au centre de l'installation est recouvert d'une riche broderie ornementale qui réagit élégamment à la lumière lorsqu'elle est mise en mouvement. L'objet est intégré à une parabole qui lui sert d'écran ainsi que d'amplificateur acoustique et lumineux pour sa dynamique respiratoire.

17. Citons par exemple le projet Horizon européen MSCA SOFTWARE n° 101072920 qui a permis le financement d'une doctorante du programme SACRe d'EnsadLab, <https://softmatters.ensadlab.fr/software-phd/> (site consulté le 18 mars 2025).

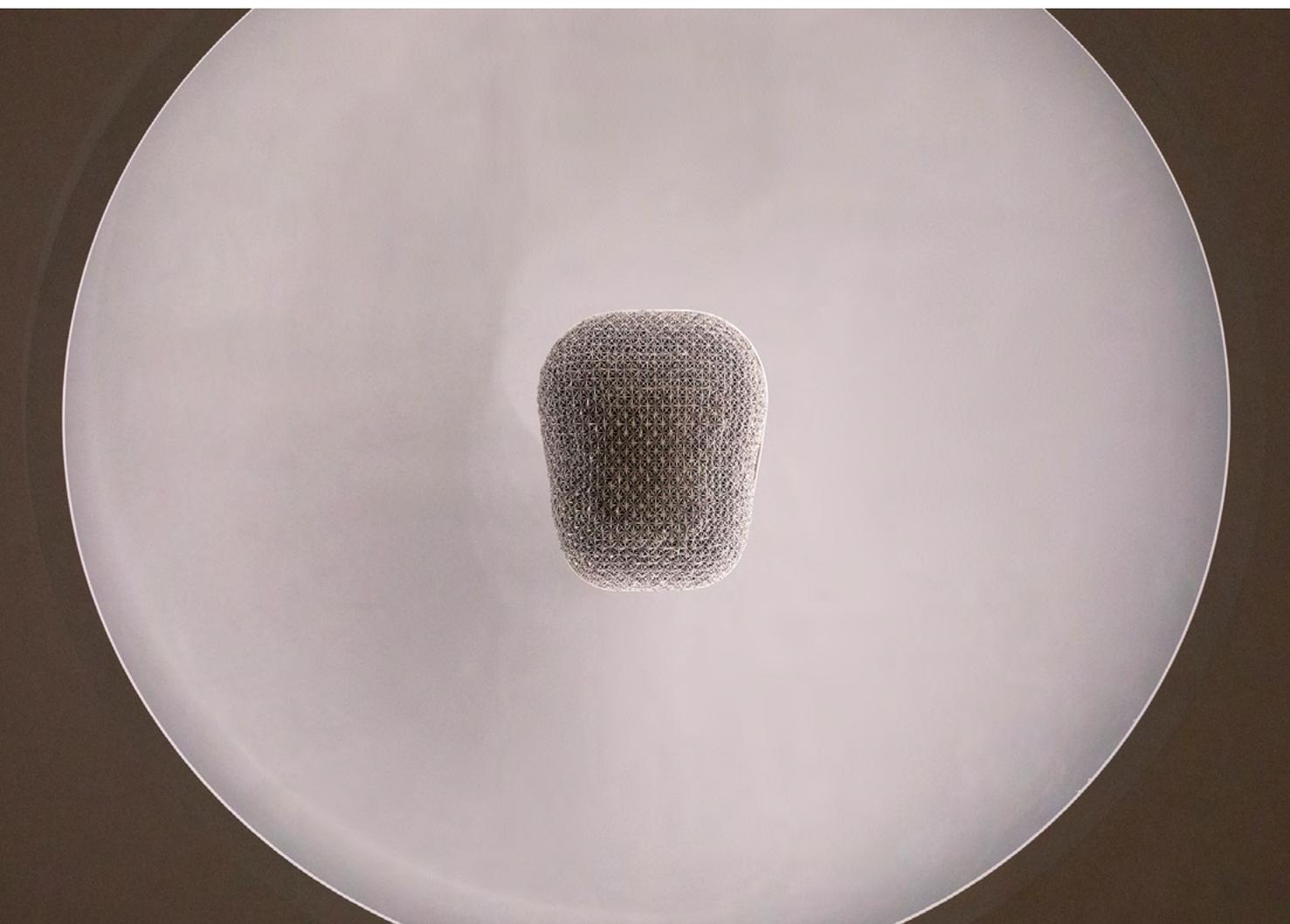
18. <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/programmes-europeens-2021-2027/programmes-interreg-2021-2027-cooperation-territoriale-europeenne-en-france#:~:text=Coop%C3%A9ration%20entre%20pays%20et%20coop%C3%A9ration,%C3%A9galement%20%C3%A9ligibles%20%C3%A0%20certains%20programmes> (site consulté le 18 mars 2025).

19. Citons notamment le projet SEALabHaus, auquel participe l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), soutenu par le programme Interreg Atlantique qui a justement permis la création d'un laboratoire *New Bauhaus* pour « l'Espace atlantique », au sein duquel seront mis en œuvre des projets innovants, durables et inclusifs basés sur les valeurs du NEB permettant d'accompagner les acteurs des industries culturelles créatives et du tourisme.

20. Pour en savoir plus sur ce projet <https://reespiration.org/> (site consulté le 18 mars 2025).



Pepeyoca – *Light from within*, *ImpressioVivo*: Projet ANR-21-CE43-0023-01 ; 2023 by *Soft Matters*, ENSAD & CITA, *Royal Danish Academy*.



© Samuel Bianchini

Réspiration, hôpital Pitié-Salpêtrière-AP-HP, janvier 2025.

La parabole éclaire subtilement l'objet et renvoie de façon très localisée, face à elle, un son de souffle sortant de ce dernier associé à un design musical envoûtant, nous incitant à la contemplation et même à l'immersion. À travers la création d'un objet interactif respirant, ce dispositif interroge ainsi la façon de tirer parti de l'empathie respiratoire pour prodiguer du bien-être et même, possiblement, soigner. Ce projet, commencé il y a 7 ans, mobilise une communauté pluridisciplinaire (art, design, médecine, physiologie respiratoire, neurophysiologie, robotique, informatique, sciences cognitives et anthropologie). Il est le fruit d'une collaboration entre Samuel Bianchini, responsable du groupe *Reflective Interaction* d'EnsadLab, son équipe, le département R3S (Respiration, réanimation, réadaptation respiratoire, sommeil) de l'hôpital Pitié-Salpêtrière-AP-HP, l'Institut Femto-ST de Besançon et l'Institut des systèmes intelligents et de robotique (Sorbonne Université), autour des travaux menés au sein d'EnsadLab sur les objets à comportement. Ce partenariat s'est étendu à la société Montex, atelier de broderie liée à une maison de haute couture avec qui le partenariat se poursuit actuellement.

Quels défis pour les écoles Culture ?

Si l'intérêt économique, social et culturel des activités de valorisation de la recherche est aujourd'hui indéniable, tant à l'échelle des établissements qu'à l'échelle nationale, leur développement reste un défi pour les écoles Culture. Les enjeux sont donc nombreux.

- **Une stratégie RH cohérente avec la stratégie de recherche et de valorisation**

Les écoles supérieures Culture, qui souhaiteraient renforcer cet axe de développement de la recherche, font face à des moyens financiers et humains qui restent aujourd'hui trop limités pour développer une stratégie ambitieuse dans la durée.

Les enseignantes et enseignants qui mènent des projets de recherche et de valorisation le font pour la plupart sans aucun statut ni aucun cadre contractuel et donc sans aucune mission de recherche réellement reconnue. Cette situation peut occasionner des problèmes, notamment au moment où il faut valoriser ce coût au réel dans le cadre des projets ANR, européens, mais également en cas d'invention car il faut établir si cette dernière a été faite dans le cadre de sa mission statutaire ou hors mission. Les écoles supérieures d'art et de design se retrouvent de même parfois

dans une situation pour le moins paradoxale où des post-doctorantes et post-doctorants sont recrutés sur des projets sous la supervision de ces mêmes enseignants sans mission statutaire de recherche et parfois avec des niveaux de rémunération supérieurs à ces derniers.

Dans ce contexte, on peut comprendre que cette absence de reconnaissance de l'investissement très important des enseignants dans ces activités de recherche et de valorisation soit source d'incompréhensions et de tensions.

En attendant d'obtenir, comme pour les enseignantes et enseignants en Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), des statuts permettant la prise en compte des activités de recherche des enseignantes et enseignants, l'attribution de moyens financiers supplémentaires permettrait déjà aux écoles de financer des décharges de service pour permettre à ces enseignants permanents d'investir plus de temps dédié à ces activités. Cela permettrait aussi de consolider les équipes de recherche en recrutant dans un premier temps sous forme de vacations des assistantes et assistants de recherche, des chercheuses et chercheurs associés, des ingénieures et ingénieurs, ainsi que des artistes en attendant de trouver les moyens de pérenniser des postes, ce qui est capital pour consolider des axes de R&D car, comme nous l'avons vu à travers les différents exemples, les recherches et les coopérations se construisent sur du temps long. La question de la reconnaissance de ces activités dans l'évaluation de la carrière des enseignants est également un autre élément essentiel à considérer si l'on veut inciter ces derniers à investir dans ce type de projets.

Ce manque de stratégie RH constitue un risque majeur de décrochage par rapport à d'autres établissements d'enseignement supérieur européens et internationaux du champ culturel, plus avancés que nous dans ce domaine.

Signalons qu'à l'échelle de l'Union européenne, la Commission Européenne avait incité dès 2010 les établissements à se doter d'une véritable stratégie RH recherche en proposant une labellisation

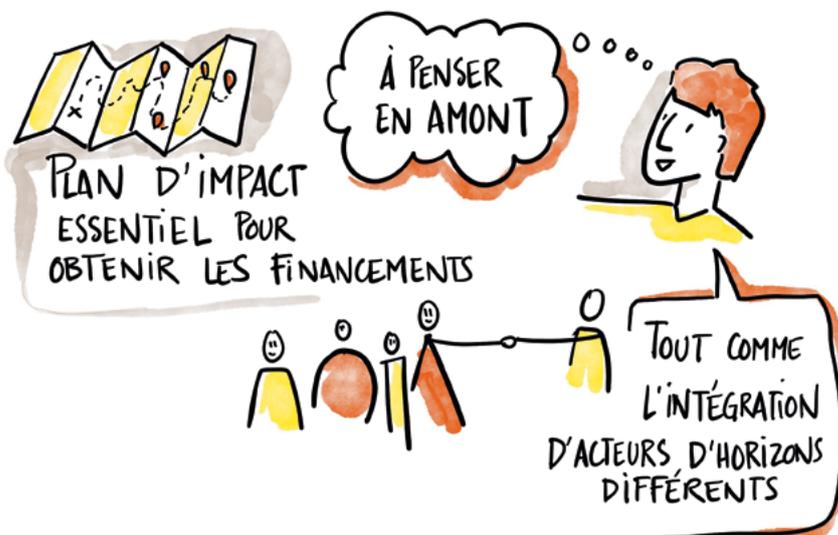
Human Resources Strategy For Researchers (HRS4R) aux établissements s'engageant dans cette démarche. Aujourd'hui, 755 institutions ont obtenu ce label qui constitue un facteur d'attractivité important pour les établissements l'ayant obtenu.

- **Une acculturation et une professionnalisation des acteurs nécessaire**

Les activités de valorisation requièrent de la part des différents acteurs mobilisés sur ce type de projets une acculturation réciproque qui ne peut se faire que dans la durée en apprenant à travailler et pratiquer ensemble. Elles nécessitent d'éviter tout repli identitaire, de sortir d'un entre-soi, de se confronter à un autre milieu professionnel que le sien, de s'entendre sur une terminologie commune (élément renforcé dans le cadre de projets interdisciplinaires), de comprendre les enjeux, les objectifs, les contextes institutionnels et les pratiques de chacune, chacun, pour pouvoir s'ouvrir à une autre culture et d'être capable d'explicitier les éléments de sa propre culture.

Il s'agit aussi d'acquérir la terminologie propre à ces projets de valorisation.

En effet, l'obtention des financements, dans le cadre de réponses à des dispositifs orientés sur des grands défis sociétaux, est aujourd'hui de plus en plus conditionnée par la capacité des chercheuses et chercheurs à se positionner sur l'impact attendu de leurs travaux dans un secteur donné. La partie consacrée à l'impact fait d'ailleurs partie intégrante de l'évaluation du projet. Dans le cadre de certains projets, il est même demandé aux chercheuses et chercheurs d'identifier le degré de développement technologique (maturité) du projet par rapport au marché (*Technology readiness level* – TRL). Savoir comment adapter cette échelle de maturation du projet à des projets non technologiques ne va pas de soi. Les chercheurs ont donc besoin de se former sur la rédaction de ces parties pour optimiser leurs chances de succès en se rapprochant le plus tôt possible des services de valorisation lorsqu'ils existent.



Croquis-notes réalisés lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
© Maelle Caron

21. Citons notamment H el ene Rambert, « Transfert de technologie, outils et structures   explorer et   construire pour une "recherche artistique" », dans Samuel Bianchini (dir.), *Recherche & cr ation. Art, technologie, p dagogogie, innovation*, Buzoique/Les  ditions du Parc,  cole nationale sup rieure d'art de Nancy, 2009, 259 p. ; et la synth se de cet article : H el ene Rambert, « Les aides au transfert de technologie. Quelle place pour la recherche artistique ? », *Culture et Recherche*, n  121, automne-hiver 2009, p. 9-11.

Une fois le projet accept , l' tape de contractualisation est une autre phase importante qui n cessite aussi de ma triser certaines notions. Les projets de valorisation se traduisent en effet par la formalisation d'un engagement contractuel explicitant les diff rents  l ments de ce partenariat. L'annexe technique et scientifique, quant   elle, pr cisera les apports de chaque partie (connaissances ant rieures), la nature des  l ments qui seront produits, la m thodologie de recherche qui sera d ploy e et les diff rentes phases du projet. Elle constitue une r elle garantie de la qualit  et de rigueur scientifique du travail qui sera men . La convention mentionnera  galement le co t du projet (qui n cessite l  encore un accompagnement afin d'identifier au plus juste les diff rents co ts directs et indirects du projet) et pr cisera les r gles de propri t  des r sultats et d'exploitation d finies conjointement. Cette phase de contractualisation ne doit pas  tre per ue comme une  tape administrative mais comme une  tape strat gique essentielle de structuration du partenariat. Outre la formalisation des connaissances qui seront mises en  uvre, des r sultats attendus, qui est en soi une s quence structurante pour les chercheuses et chercheurs, elle les incite   d finir en lien avec la direction de leur  tablissement leur strat gie de valorisation.

Accompagner les acteurs de la recherche dans le montage de ces projets et dans la phase de contractualisation, faire de la veille sur les diff rents AAP pouvant int resser des  quipes de recherche, faire de la sensibilisation   la valorisation de la recherche et de la d tection des projets dans les laboratoires, est le r le des structures de valorisation qui ont  t  mises en place. L'int r t des politiques de site est aussi de mutualiser ces ressources et ces comp tences.

- **Un d cloisonnement des milieux professionnels   favoriser**

De nombreux  v nements sont d j  organis s par les  coles sur leurs territoires pour promouvoir leurs travaux de recherche, mais le d veloppement de partenariats n cessite de rendre encore plus

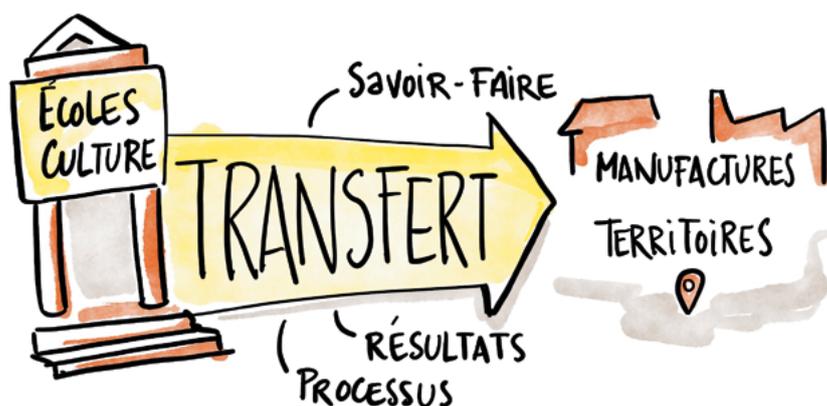
visibles ces recherches. Parall lement   cela et comme cela a  t  soulign  par certains auteurs et acteurs de terrain²¹, il est tout aussi important de renforcer encore davantage les lieux d' changes et de rencontres entre acteurs acad miques et non acad miques pour favoriser cette acculturation r ciproque et faire  merger des projets communs. Les diff rents acteurs de l' cosyst me de la Recherche et de l'Innovation (R&I) – l'ANRT, les CRITT, les p les de comp titivit , les PUI, les SATT, le congr s annuel du r seau Curie qui regroupe l'ensemble de la communaut  des personnes  ouvrant dans ce domaine, ainsi que beaucoup d'autres structures – organisent des rencontres sur des th matiques susceptibles d'int resser les  coles Culture. L  encore, cela n cessite un investissement en temps important de la part des enseignants, mais la promotion de leurs travaux au sein de ces diff rents r seaux et structures est capitale pour envisager des perspectives de valorisation   moyen terme.

L'efficacit  des outils et des dispositifs mis en place par l' tat pour favoriser cette dynamique d'innovation est parfois remise en question du fait, notamment, de la multiplication des structures  ouvrant dans le domaine de la valorisation de la recherche. On ne peut malgr  tout que constater le renforcement de ces activit s et les  coles sup rieures Culture doivent pleinement leur part   ce d veloppement.

La recherche-cr ation telle qu'elle est men e au sein des  coles Culture recouvre des pratiques de recherche assez diff rentes et se d veloppe dans des environnements mat riels et intellectuels eux-m mes vari s, menant   des types de valorisation et parfois   des innovations aussi bien technologiques que sociales et organisationnelles. Cette diversit  est une vraie richesse et doit  tre maintenue. Cette dynamique de recherche partenariale   l' uvre au sein des  coles doit  tre soutenue tant politiquement que financirement. Il serait en effet risqu  de croire que ces activit s pourraient   terme s'auto-financer au moyen des seules ressources externes (r ponses aux AAP...), voire devenir rentables. Un investissement financier fort des tutelles et des  tablissements sera toujours n cessaire pour soutenir cette strat gie dans la dur e.

Il convient enfin de rester particuli rement vigilant sur l' valuation de ces activit s au sein des  tablissements et par les tutelles afin de maintenir cette pluralit  et cette diversit  de projets mais  galement de prendre en compte les moyens (humains, techniques...) investis sur chaque type de projet et ses effets de structuration interne comme externe...

L' valuation de ces activit s ne peut en aucun cas se r sumer aux seuls flux financiers g n r s par ces activit s. ■



Éditer et diffuser les SHS dans le cadre de l'ouverture de la science¹

Ce numéro anniversaire de la revue *Culture et Recherche* est tout d'abord l'occasion de constater et de saluer la longévité et le dynamisme d'une revue qui fête ses 40 ans ! Cet article souhaite présenter un pan de l'édition scientifique publique et ses liens avec la culture. C'est à l'aune du métier d'éditrice de projets numériques ouverts au CNRS au sein de l'unité mixte de recherche Héritages², unité multitutelle soutenue par CY Cergy Paris Université, le CNRS et le ministère de la Culture que cet article est abordé. Héritages est une unité interdisciplinaire, qui réunit non seulement des anthropologues, des archéologues, des géographes, des historiens, des linguistes et des littéraires, mais aussi des spécialistes des arts visuels, des études aréales ou des politiques culturelles qui explorent, à différentes échelles et différentes époques, les champs du patrimoine et de la création tout en réfléchissant aux modalités d'instauration de la culture.

Dans un premier temps, je vais définir les contours de l'édition scientifique et les aborder dans le contexte de science ouverte. Précisons que si les mécanismes de la chaîne de production et de diffusion des connaissances scientifiques sont déployés dans tous les contextes disciplinaires, qu'ils soient ceux des Sciences humaines et sociales (SHS) ou ceux des Sciences, techniques et médecine (STM), ce sont plus particulièrement les SHS qui seront prises en exemple.

Puis c'est le travail d'édition de revue qui sera abordé, afin de mettre en lumière, dans un troisième temps, deux projets éditoriaux qui valorisent des travaux de recherche autour des thématiques de l'ethnologie, de l'ethnographie et de l'anthropologie, et ce, souvent en lien avec des questions liées au patrimoine, et notamment au patrimoine immatériel.

L'édition scientifique publique

L'édition scientifique publique désigne la publication et la diffusion de travaux scientifiques qui se distinguent par le fait qu'ils ont été évalués. Cette évaluation peut recouvrir plusieurs formes. Elle est dite publique lorsqu'elle est soutenue, éditée et diffusée par les canaux institutionnels publics.

Il existe différents types de publications scientifiques :

- les revues scientifiques à comité de lecture : le comité publie des articles scientifiques évalués par des relecteurs (appelés pairs, *peers* ou *reviewers*) ;
- les comptes rendus de congrès scientifiques à comité de lecture ;

ANABEL VAZQUEZ

Éditrice UMR CNRS 9022 « Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s »

1. Cet article fait suite à la conférence tenue par l'autrice lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

2. <https://heritages.cyu.fr/>. Voir : Julie Amiot-Guilouet et Christine Laurière, « Ouvrir et partager nos "héritages" scientifiques », *Culture et Recherche*, n° 144, printemps-été 2023, p. 14-17 : <https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/la-science-ouverte> (site consulté le 25 mars 2025).

Croquis-notes réalisés lors de la journée d'études organisée par le ministère de la Culture « Recherche Culture et politiques publiques » le 6 décembre 2024 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

© Maelle Caron



- les ouvrages collectifs : ils rassemblent des articles de recherche qui sont coordonnés par des éditeurs scientifiques ;
- les monographies : études à visée exhaustive sur un thème circonscrit qui bénéficient d'une forme d'évaluation sous forme de sélection par un comité de lecture ou une direction de collection ;
- les prépublications, ou préprints, évaluées par les pairs pour être diffusés dans des épi-revues (*Overlay Journals*)³.

Par ailleurs, il existe d'autres formes variées de valorisation et de partage de la science.

Si elles servent moins directement à l'évaluation des chercheurs et plus largement à celle de la recherche, elles contribuent néanmoins grandement à la dissémination de la connaissance et permettent aussi des formes de réflexivité de la recherche.

Il s'agit par exemple d'écritures dites alternatives, à savoir les vidéos, les posters, les contenus audio-numériques disponibles en ligne grâce au système du flux RSS (*Podcasts*), les carnets de recherche (*Blogs*), mais l'on peut aussi penser à des formes encore plus éloignées du monde académique, en parlant de littérature, de bande dessinée, d'écriture sonore⁴, ou bien encore y inclure les performances ou les expositions qui s'inscrivent dans le cadre de la recherche-action ou de la recherche-création.

Ici, j'aborde expressément la revue scientifique et l'article, deux objets phares de l'évaluation de la recherche réalisée par les chercheuses et chercheurs, et ce dans le contexte spécifique de l'édition en contexte ouvert, donc numérique. Par conséquent, je n'évoque pas l'édition de monographies imprimées, qui représente pour les SHS un secteur important de publication. Ce choix fait écho à la loi de 2016 pour une République numérique et, plus particulièrement, à son article 30 qui concerne les écrits scientifiques évalués, « publiés dans un périodique paraissant au moins une fois par an⁵ », c'est-à-dire une revue et, plus spécifiquement, une revue à comité de lecture.

En effet, l'évaluation par ces comités, notamment, est constitutive de la démarche scientifique et vise à garantir la qualité scientifique d'un écrit et son originalité au moment de sa publication.

En général, un article est expertisé par deux évaluateurs-relecteurs (aussi appelés pairs, experts, rapporteurs, *reviewers*, *referees*) et plusieurs modalités d'évaluation des contenus peuvent exister : expertise par le comité de rédaction, expertise par les pairs en simple ou en double aveugle ou évaluation ouverte (*Open Peer Review*).

Dans le cas d'une évaluation en double aveugle, les évaluateurs ne connaissent pas le nom des auteurs et autrices, et inversement, pour une évaluation en simple aveugle, seuls les évaluateurs

3. Revues électroniques en libre accès, alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que Hyper Article en ligne (HAL) et non publiées en édition papier.

4. L'écriture sonore est une modalité de récit à partir d'enregistrements audio dont la structuration cohérente des sons vise à créer du sens pour créer des « images sonores » et aborder le son comme de l'information. Chantal Francœur, « L'écriture sonore. Mobiliser le corps audio pour créer du sens », *Communication*, vol. 39, n° 2, 2022 : <https://journals.openedition.org/communication/16559> (site consulté le 25 mars 2025).

5. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000033202841 (site consulté le 25 mars 2025).

La science comme littérature



La bande dessinée



Les formats courts



Exemples de formes alternatives de production de la recherche.
© Félix Terrier



ont connaissance du nom des auteurs. Dans le cas d'une évaluation ouverte, l'expertise est non anonyme, si les deux parties en sont d'accord, ce qui peut permettre notamment aux évaluateurs d'accompagner au plus près les auteurs dans leur travail sur les articles.

De nouvelles formes d'évaluation sont en train d'émerger, comme la mise en ligne des rapports d'évaluation ou l'évaluation ouverte après publication qui permet à la communauté de commenter et d'échanger sur les articles publiés.

Il convient de souligner ici que la qualité éditoriale est un enjeu essentiel de la communication de la production scientifique. Le travail du comité de rédaction et du comité de lecture permet d'assurer ce haut niveau de qualité scientifique. Par ailleurs, la mission du comité de rédaction et des responsables d'une revue consiste également à définir une politique éditoriale et à déterminer et exposer le fonctionnement de la revue et ses engagements en matière d'éthique, de transparence, d'intégrité scientifique, de modèle économique et de politique de diffusion.

Cette garantie de qualité est absolument fondamentale, notamment parce que, comme l'affirme Vincent Larivière⁶, nous sommes passés de 1 million d'articles scientifiques publiés en 1980, à 1,5 million en 2000 et à 3,5 millions en 2010 pour atteindre presque 8 millions en 2023⁷.

Pour le citer : « Ce n'est pas qu'il y a trop de science, mais il y a trop de publications. » Et si ce phénomène de très grande croissance est en partie dû à une très forte injonction de publication auprès des chercheuses et chercheurs, il résulte aussi de l'arrivée sur le marché des revues dites « prédatrices ».

Selon l'Office français de l'intégrité scientifique (Ofis) : « Les revues prédatrices miment les canons de la publication scientifique légitime mais elles ne les respectent pas. Elles n'offrent par exemple pas ou peu d'évaluation par les pairs, pas d'archivage, ne sont pas indexées ou présentent de faux numéros d'indexation, de faux comités éditoriaux. Elles n'hésitent pas à usurper les identités de chercheurs ou d'institutions, à utiliser des noms proches de ceux de revues existantes, à leur associer des adjectifs du type "international", "global" visant à renforcer l'importance ou le prestige de la revue, etc.⁸ » Ces revues ne produisent donc ni

les critères scientifiques ni les critères de qualité éditoriale attendus et, le plus souvent, font payer les auteurs *via* le système des APC (*Articles Processing Charges*), c'est-à-dire des frais de publication facturés aux auteurs d'une publication scientifique, ou à leur institution, pour la rendre immédiatement disponible dans une revue en accès ouvert ou une revue hybride⁹.

Cela représente environ 1 million d'articles par an et ce n'est pas toujours facile de les identifier. L'un des indicateurs, outre les outils bibliométriques qui pourraient rapidement démontrer leur non-existence citationnelle, est précisément l'analyse du fonctionnement, des procédures et de l'écosystème de la revue, qui doit présenter des critères de qualité transparents et affichés, donc vérifiables.

Éditer et diffuser une revue

Travailler dans le cadre de la science ouverte, c'est justement accompagner la mise en œuvre de ces critères qui sont garants de la qualité d'une revue.

Ces critères, précisés précédemment, permettent de construire une véritable politique scientifique et éditoriale développée autour de différents aspects, comme la présentation de la revue et de son entité éditrice, de ses comités et de ses procédures éditoriales et d'évaluation, de ses principes d'intégrité, de transparence, de son modèle économique ou encore de sa politique en matière de science ouverte.

Éditer et diffuser dans le cadre de l'ouverture de la science suppose aussi de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'édition en ce qui concerne la structuration des contenus et leur interopérabilité ainsi que leur accès pérenne.

Pour assurer la publication d'une revue, la mise en œuvre d'un circuit éditorial, d'une chaîne, d'un flux, appelé en anglais *workflow*, est nécessaire pour dérouler toute la suite des opérations, depuis l'appel à propositions, la soumission de la première version d'un manuscrit et l'acceptation de l'article jusqu'à sa publication dans sa version finalisée. Ce flux est constitué de nombreux échanges et allers-retours entre les différents acteurs qui travaillent sur l'article : l'autrice ou l'auteur, la rédaction en chef, le comité de rédaction, les évaluateurs ou évaluateurs et bien sûr l'éditeur ou l'éditrice.

6. Vincent Larivière est professeur à l'Université de Montréal, titulaire de la chaire UNESCO sur la science ouverte et directeur scientifique de la plateforme des revues Érudit au Québec.

7. *Le 15-18*, rattrapage du 2 décembre 2024 : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/rattrapage/1930629/50-plus-articles-scientifiques-entrevue-avec-vincent-lariviere> (site consulté le 25 mars 2025).

8. <https://www.ofis-france.fr/espaces-thematiques/revues-predatrices/> (site consulté le 25 mars 2025).

9. Une revue hybride est une revue qui est diffusée par abonnement et qui propose à ses auteurs de payer des frais de publication afin que leur article soit publié en accès ouvert.

LA DIFFUSION ET L'ÉDITION DE LA RECH

ÉDITION SCIENTIFIQUE PUBLIQUE



Évaluée

Soutenue
des fon

Comité de lecture pairs

LES REVUES SCIENTIFIQUES
SONT DE + EN +
NOMBREUSES



Certaines
sont à
fuir !



Revue prédatr

Pas d'évaluation
Pas de flux de trava

APPEL À TEXTE

PUBLICATION

RELECTURES

VÉRIFICATIONS

ÉCHANGES
AVEC LES AUTEURS

RGHE CULTURE

ANABEL VAZQUEZ

CHARGÉE D'ÉDITION ET D'INFORMATION
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

UMR CNRS 9022 'HÉRITAGES: CULTURE/S,
PATRIMOINE/S, CRÉATION/S'



par
ds publics



ROMANS



BD



D'AUTRES FORMES
EXISTENT !

ice

AUJOURD'HUI
RECONNAISSANCE
ÉVOLUE (+)

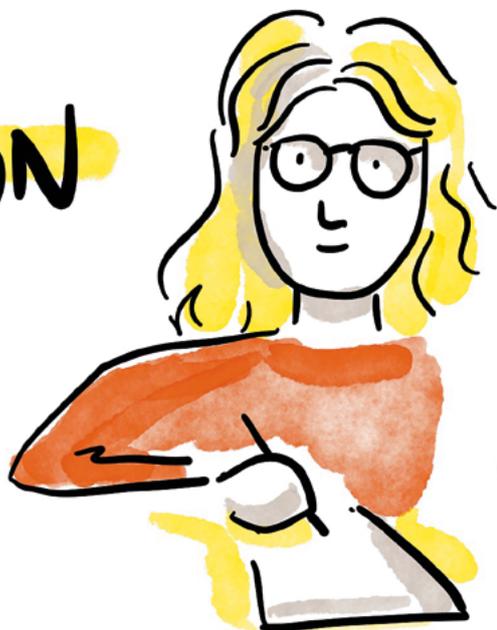
MODÈLE DIAMANT 
gratuité
pour lectorat et autorat

MINISTÈRE DEVIENT
HÉBERGEUR

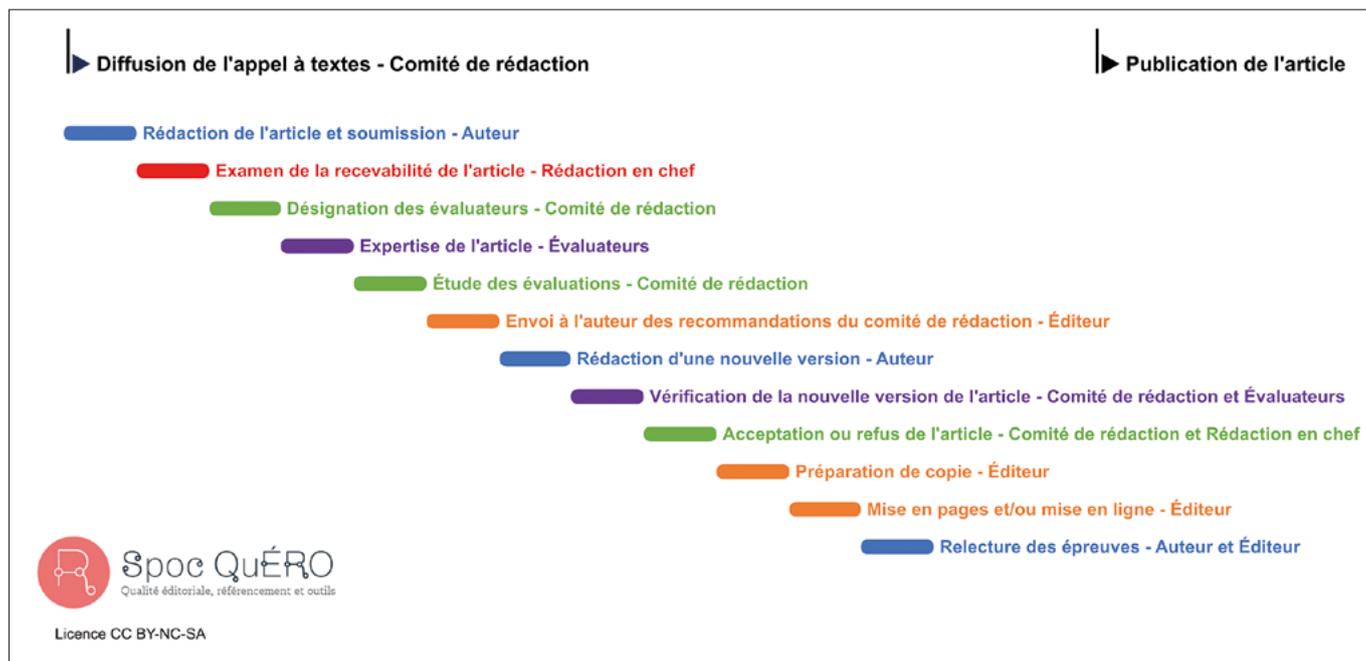
↳ Accès libre

il

ON



BEAUCOUP
DE TRAVAIL
invisible
ET RIGOUREUX



Exemple d'un flux éditorial d'une revue.

© Spoc Quéro licence CC BY-NC-SA

Le travail d'édition commence en amont avec la production de calendriers de travail, des rétro-plannings, qui permettent à tous les acteurs de la chaîne d'intégrer le déroulé de chaque phase et le temps imparti pour chaque étape. Un certain nombre de directives sont communiquées aux coordinateurs et aux auteurs concernant les consignes de la revue : normes, calibrage, droits et formats des images, paratexte (résumés, mots-clés, affiliations des auteurs, etc.).

Le travail de l'éditrice de revue intervient après l'évaluation de l'article par des relectrices et relecteurs externes au comité et son acceptation, sur la version intégrant les corrections apportées par l'auteur suite aux modifications (parfois substantielles) demandées.

Il s'agit là de veiller à garantir la qualité rédactionnelle d'un article et l'uniformité de sa présentation en mettant en œuvre ce que l'on appelle la préparation de copie, c'est-à-dire que je veille à la structure du texte et à la cohérence de son organisation tout en vérifiant l'orthotypographie, la grammaire, la syntaxe, les erreurs de langue (anglicismes, néologismes, pléonasmes, etc.).

La préparation de copie, c'est aussi contrôler la qualité littéraire, signaler aux auteurs les passages parfois peu clairs, ambigus ou trop implicites, proposer des reformulations pour fluidifier certaines phrases ou demander des compléments. Bien entendu, ces actions sont faites en respectant l'intention des auteurs et ne sont que des propositions qui peuvent être refusées.

Enfin, une partie très importante de ce travail est la vérification et la mise aux normes des références bibliographiques, matériel de la preuve scientifique. En effet, les références permettent de situer la recherche dans le contexte plus large de la littérature existante, en montrant comment l'étude s'inscrit dans des travaux antérieurs et

présentent les sources pour les affirmations et les résultats exposés dans l'article, afin de pouvoir les identifier. Vérifier l'exactitude de chaque référence et contrôler la concordance entre les appels de note et la bibliographie finale est un travail rigoureux, invisible et pourtant essentiel pour la circulation des connaissances.

Une fois toutes les demandes de corrections précisées, celles-ci sont envoyées aux auteurs qui retourneront le document avec les propositions acceptées, les propositions refusées ou des modifications. À réception de cette nouvelle version, je procède à l'intégration de toutes ces corrections, afin de finaliser le texte. Puis vient, pour une revue numérique ouverte, l'étape plus technique de la préproduction pour la mise en ligne sur l'outil dédié. Une fois tous les contenus stabilisés (texte, contenus multimédias, images et paratexte¹⁰), la version en ligne prête pour la diffusion est envoyée à l'auteur pour l'ultime relecture et la validation du « bon à tirer (BAT) ».

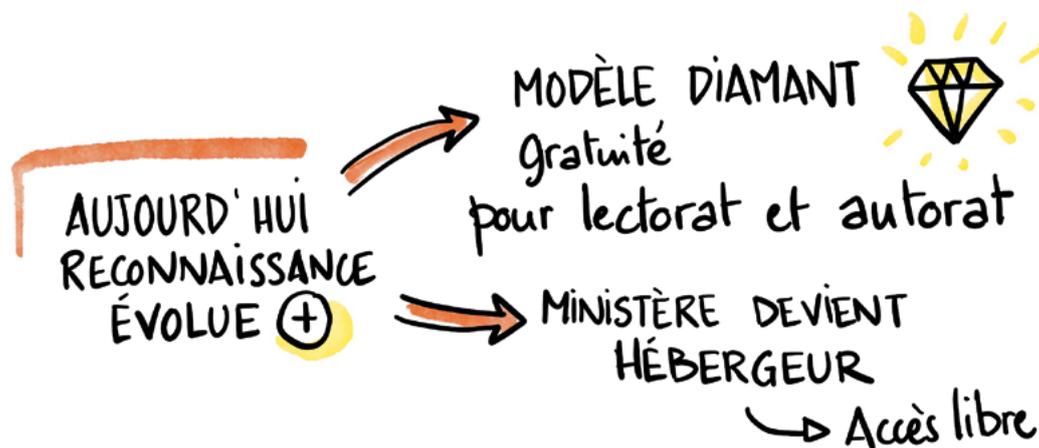
***Ethnographiques.org* et *Bérose*, deux objets publiés en science ouverte et en lien avec le patrimoine**

La revue *Ethnographiques.org* et le portail *Bérose* sont deux publications ouvertes portées par l'UMR 9022 – Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s, laboratoire multi-tutelles (CY Cergy Paris Université, le CNRS et le ministère de la Culture).

*Ethnographiques.org*¹¹ est une revue d'anthropologie sociale et culturelle qui publie depuis plus de 22 ans des articles scientifiques en libre accès. Cette revue scientifique s'adresse en priorité à un large lectorat composé de chercheuses et chercheurs, d'étudiantes et étudiants, essentiellement de deuxième et troisième cycles (master et doctorat),

10. Ensemble des éléments textuels d'accompagnement d'une œuvre écrite (titre, dédicace, préface, notes, etc.).

11. <https://www.ethnographiques.org/> (site consulté le 25 mars 2025).



mais également à des acteurs de terrain et à des citoyens qui souhaitent s'emparer des thématiques proposées et enrichir leurs réflexions sur les questions sociales, politiques ou culturelles qui les interpellent.

La revue est attachée à une approche ethnographique et place la démarche anthropologique au cœur de sa ligne éditoriale. Créée en 2002 et volontairement nativement numérique, elle a dès le départ essayé d'expérimenter une nouvelle forme de transmission et de diffusion des connaissances en anthropologie en proposant d'allier images, sons et vidéo aux articles scientifiques, en réfléchissant à la meilleure articulation entre ces différents formats de contenus. Si cela peut paraître anodin aujourd'hui, cette démarche était très innovante au début des années 2000. Aujourd'hui, la revue continue d'interroger cette articulation.

Concomitamment à cette proposition multimédia, la revue a souhaité se libérer des contraintes de l'imprimé et a opté pour une diffusion en accès ouvert, notamment pour donner à voir et à comprendre à un public élargi, et a mis en place, sans qualifier cette démarche (puisque le terme n'existait pas encore), une revue dite « diamant », c'est-à-dire gratuite pour l'autorat et le lectorat. Certes des coûts existent, mais ils sont supportés par l'institution publique, en l'occurrence le CNRS et le ministère de la Culture.

Cette ouverture participe largement de la diffusion de la revue dont le site a reçu, en 2024, 203 371 visites.

Deux livraisons récentes de la revue s'attachent à mettre en lumière des recherches sur le champ patrimonial.

Le numéro 47 de juin 2024, « Agir en intrus dans les musées. Inclusions, controverses, exclusions et patrimoines¹² », explore l'écosystème des musées sous l'angle de la notion d'intrusion, en examinant les modalités, les effets et les conséquences de « l'agir en intrus » dans ces institutions, offrant ainsi des perspectives parfois inattendues sur ces lieux souvent perçus à travers des normes et des règles établies.

Précédemment, le numéro 42, « Rencontres ethno-artistiques¹³ », mettait en lumière les enjeux des démarches collaboratives entre anthropologues et artistes, pratiques qui sont devenues un

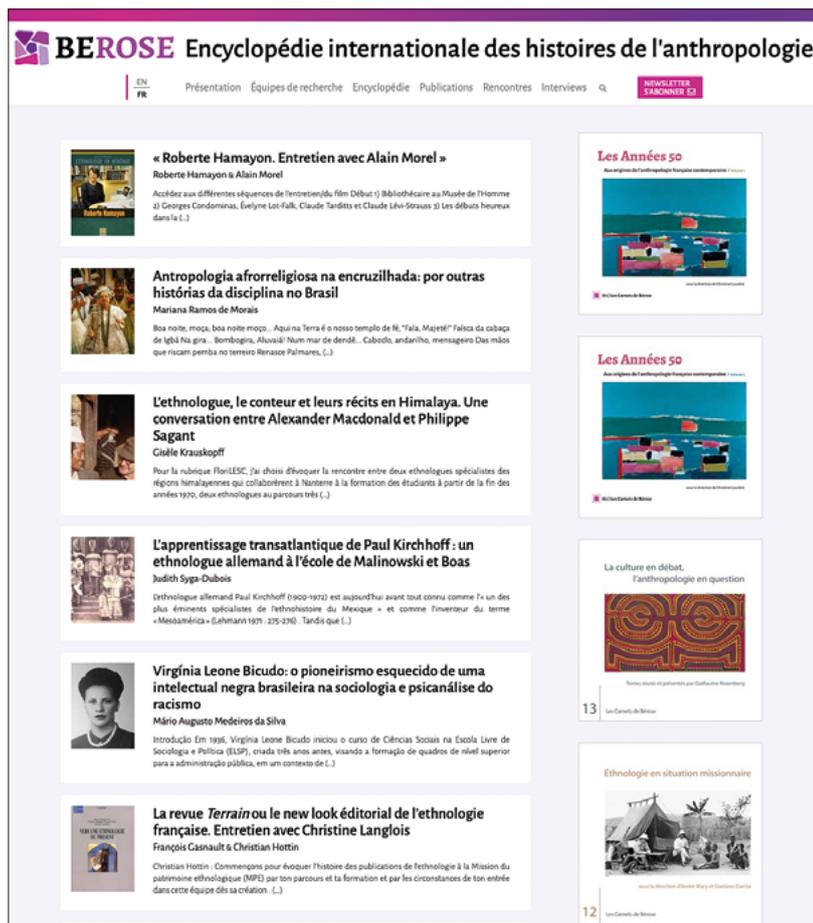


Couverture du numéro 47 de la revue *Ethnographiques.org*.
© Nicolas Sjøstedt



12. <https://www.ethnographiques.org/2024/numero-47/> (site consulté le 25 mars 2025).
13. <https://www.ethnographiques.org/2021/numero-42/> (site consulté le 25 mars 2025).

Couverture du numéro 42 de la revue *Ethnographiques.org*. Guykayser « Rencontres E&A&B ». © Guykayser



Page d'accueil du portail BÉROSE ; licence Creative Commons – CC BY-NC-ND 4.0.

14. <https://www.berose.fr/>
(site consulté le 25 mars 2025).

15. <https://www.ouvrirlascience.fr/forberose/>
(site consulté le 25 mars 2025).

16. Facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*).

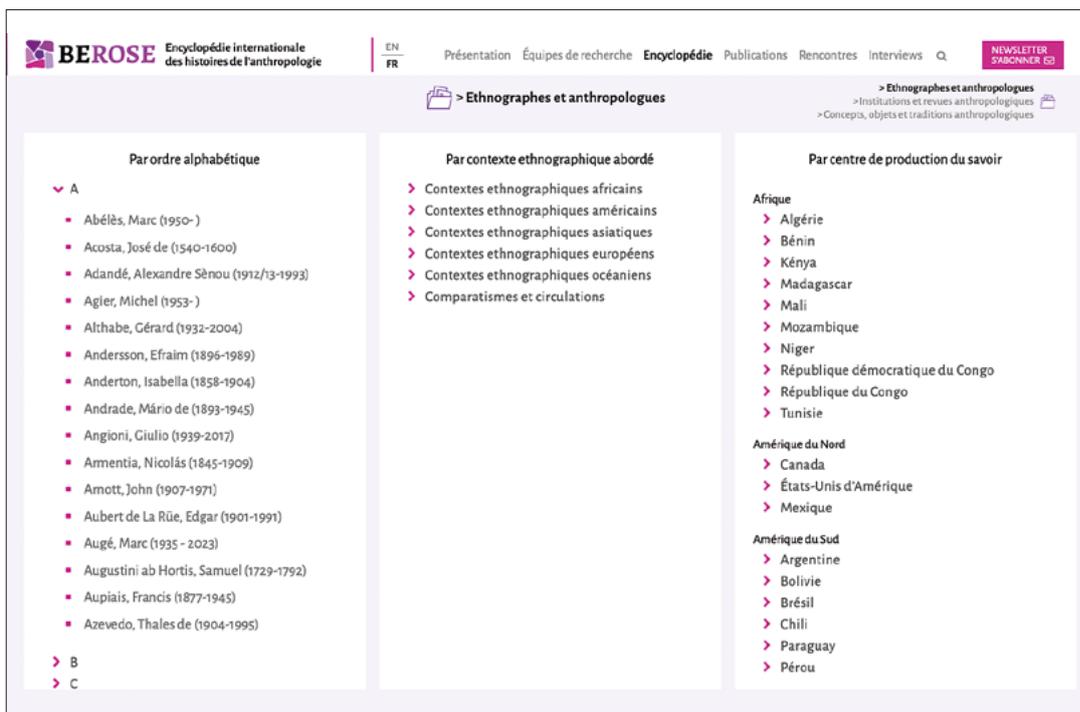
mode privilégié de production et de médiation des savoirs et qui renouvellent les formes et les normes de production des connaissances.

Bérose¹⁴ est un portail des histoires de l'anthropologie qui comprend :

- l'*Encyclopédie Bérose* des histoires de l'anthropologie, une encyclopédie multilingue avec des articles originaux et des dossiers encyclopédiques autour des figures d'ethnographes et d'anthropologues, des institutions et des revues anthropologiques ou encore des thèmes, concepts et traditions anthropologiques ;
 - les *Carnets de Bérose*, une collection d'ouvrages numériques ;
 - une chaîne *PeerTube* de grands entretiens avec des anthropologues contemporains ;
 - les *Rencontres Bérose*, ateliers, journées d'études ou colloques organisés par les membres du réseau Bérose ;
 - des archives de l'histoire du patrimoine.
- En 2024, le site a reçu 387 018 visites.

Bérose est lauréat d'un appel à projet du Fonds national de la science ouverte (FNSO), FORBEROSE¹⁵ (pour la période 2022-2025, à hauteur de 80 000 euros), dont les objectifs principaux sont les suivants :

- renforcer et standardiser le modèle éditorial de Bérose en matière de publication numérique ouverte, moderniser la chaîne éditoriale ;
- assurer la mise en œuvre des principes FAIR¹⁶ de la science ouverte ;
- pérenniser l'encyclopédie selon les bonnes pratiques d'édition numérique et de gouvernance recommandées par et pour la science ouverte.



Rubrique « Ethnographes et anthropologues » de l'*Encyclopédie Bérose*. Licence Creative Commons – CC BY-NC-ND 4.0.

The screenshot shows the BÉROSE website interface. At the top, there is a navigation bar with the BÉROSE logo and the text 'Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie'. Below the navigation bar, there are several menu items: 'Présentation', 'Équipes de recherche', 'Encyclopédie', 'Publications', 'Rencontres', 'Interviews', and a search icon. A 'NEWSLETTER S'ABONNER' button is also visible. The main content area features a yellow header with the article title 'Promouvoir le patrimoine ethnologique. Drôle de cause pour les archivistes français (1989-2021)'. Below the title, the authors 'François Gasnault' and 'Christian Hottin' are listed with their respective titles and affiliations. A 'POUR CITER CET ARTICLE' section provides citation information and a URL. A 'Résumé' section follows, detailing the article's content. On the right side, there is a sidebar with a list of related articles and sections like 'SOURCES SECONDAIRES', 'SOURCES PRIMAIRES', 'NOTES ET INSTRUMENTS DE RECHERCHE', and 'DOSSIERS DOCUMENTAIRES ASSOCIÉS'. At the bottom of the article, there is a note: 'On sait que, depuis 1947, tous les secrétaires généraux du gouvernement sont issus du'.

Dossier encyclopédique consacré à la mission du Patrimoine ethnologique, site BÉROSE. Licence Creative Commons – CC BY-NC-ND 4.0.

Le fait que le projet scientifique soit très international et plurilingue, tout comme son lectorat, et que tous les contenus soient en accès ouvert favorise la visibilité et la diffusion des contenus publiés.

BÉROSE contribue pleinement à la constitution scientifique du patrimoine de l'ethnologie française, de son histoire, sur un temps long qui remonte au XIX^e siècle, au début du folklore et de l'émergence d'une curiosité pour les arts et traditions populaires en France et en Europe, et affiche clairement son inscription dans plusieurs des thématiques portées par la politique de recherche du ministère de la Culture.

Les liens entre recherche et culture sont ainsi fortement incarnés dans les divers aspects du portail : plusieurs thèmes de recherche de l'encyclopédie concernent l'histoire du patrimoine ethnologique, du folklore, des arts et traditions populaires ou encore de l'ethnomusicologie. Un très ambitieux dossier encyclopédique est consacré à la Mission du patrimoine ethnologique (1980-2010) qui comprend, notamment, l'intégration des 350 rapports commandés par la mission au fil de ses appels d'offres, porté notamment par Christian Hottin, chargé de mission à la Direction des patrimoines et de l'architecture.

En outre, le ministère de la Culture est l'éditeur de la collection des *Carnets de BÉROSE*¹⁷, collection largement tournée vers l'histoire du patrimoine scientifique de l'ethnologie française, et est partenaire de la maison de production La Huit pour

produire une collection d'entretiens filmés avec des grandes figures de l'ethnologie française qui racontent comment elles et ils sont devenus ethnologues et ont contribué à façonner l'anthropologie française.

Cette collection patrimoniale intitulée *L'ethnologie en héritage* est diffusée par le système PeerTube¹⁸.

Enfin, BÉROSE se fait aussi hébergeur d'archives, par exemple du site Les Réveillées¹⁹, qui valorise et décrit les archives textuelles, sonores, photographiques, filmiques des enquêtes d'ethnographie musicale qui ont été menées entre 1939 et 1984, sur les terrains français et francophones, par les chercheuses Claudie Marcel-Dubois et Maguy Pichonnet-Andral. Grâce au travail des deux concepteurs de ce site, François Gasnault, conservateur général du patrimoine et Marie-Barbara Le Gonidec, chargée de recherche au CNRS, le projet accueille déjà quelques milliers d'archives et continue d'être enrichi.

Les liens entre recherche et culture sont donc nombreux et tendent à se développer pour valoriser à la fois le travail de recherche du ministère de la Culture et les travaux produits sur des champs qui sont dans son spectre. L'édition scientifique publique en sciences humaines et sociales participe de cette diffusion, les deux projets présentés ici sont l'une des formes de mise en œuvre de cette articulation et en témoignent. ■

17. <https://www.berose.fr/rubrique240.html> (site consulté le 25 mars 2025).

18. <https://www.berose.fr/article2530.html> (site consulté le 25 mars 2025).

19. <https://les-reveillees.ehess.fr/> (site consulté le 25 mars 2025) ; Julie Amiot-Guillouet et Christine Laurière, « Ouvrir et partager nos "héritages" scientifiques », art. cité, p. 15-16.

0-148 ou 40 années de *Culture et Recherche*. Esquisse et perspectives

Quand elles désirent se fêter, les revues ont un avantage sur les simples quidams : elles peuvent le faire en comptant leurs années *et* en comptant leurs numéros¹. Elles ne s'en privent du reste pas, comme le souligne Vincent Heimendinger, qui parle à ce propos de « frénésie commémorative² ».

« La revue est ou devrait être un chantier en même temps qu'un milieu. »

Olivier Corpet

« Que vivent les revues. »

Bulletin des bibliothèques de France, 1988, n° 4

CHRISTIAN HOTTIN

Conservateur en chef du patrimoine, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, chercheur associé à l'UMR CNRS 9022 « Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s », membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)

Il en cite de nombreux exemples, dont celui de *Genèses*, qui, pour ses vingt-cinq ans et son centième numéro, offrit à ses lecteurs, en 2015, un numéro spécial, « Genèses par Genèses », dont la couverture rouge tranche avec l'habituelle ligne graphique de cette publication³, et qui fut l'occasion pour le comité de rédaction d'un important travail d'auto-analyse⁴. Comprendre et étudier « la vie des revues », c'est aussi le projet mis en œuvre depuis presque quarante ans par *La Revue des revues*, une publication née avec le soutien du ministère de la Culture (direction du livre et de la lecture), quasi contemporaine de *Culture et Recherche*, et dont le regretté Olivier Corpet rédigea l'éditorial en forme de manifeste : « La vie des revues : l'analogie vaut son pesant d'expériences vécues, quotidiennes : sans cesse des revues naissent, disparaissent, se transforment. Un monde en continuel renouvellement⁵. »

Revue institutionnelle, placée au point de rencontre entre le monde de la culture et celui de la recherche, *Culture et Recherche* n'échappe pas à cette

règle, et un bref article ne saurait rendre compte de toutes les évolutions connues en quatre décennies, que le lecteur percevra à la simple contemplation de toutes les couvertures rassemblées à la fin de ce numéro. Pour commencer d'ouvrir le dossier, en espérant qu'il devienne chantier, on procédera en quatre temps. En débutant par une comparaison, sur le mode du rapport d'étonnement. En poursuivant par des jalons chronologiques puis une esquisse de programme, avant de terminer sur quelques perspectives.

0 et 147

Portons notre regard sur le numéro 0, intitulé *Lettre de la recherche*, daté de janvier-février 1985, et comparons-le à l'avant-dernier numéro de la revue, le numéro 147 (automne-hiver 2024).

Dans cette *Lettre de la recherche*, de douze pages, pas d'illustrations, mais une succession de rubriques sur deux ou trois colonnes serrées, avant tout dédiées à des échanges d'informations récentes (« Nouvelles scientifiques », « Bibliothèques ») ou à venir (« Demain »). Les textes sont en général extrêmement brefs, entre trois et trente lignes. L'un des plus longs, « Une mémoire pour le monde du travail », indique de manière très factuelle « qu'un centre consacré aux archives du monde du travail va être créé à Roubaix dans l'ancienne usine Motte-Bossut », avant de conclure que des renseignements peuvent être pris à la Direction des Archives de France, auprès d'Ariane Ducrot (suit le numéro de téléphone). Trois rubriques seulement se détachent : « Quaestio », concise analyse d'une

1. Je tiens à remercier Françoise Janin, Isabelle-Cécile Le Mée et Yann Potin pour leur relecture attentive et leurs suggestions.

2. Vincent Heimendinger, « Genèses en train de se faire : écrire l'histoire d'une revue scientifique », *Zilse!*, vol. 5, n° 1, 2019, p. 271-314 : <https://doi.org/10.3917/zil.005.0271> (site consulté le 18 mars 2025).

3. « Genèses par Genèses », *Genèses*, vol. 100-101, n° 3, 2015 : <https://shs.cairn.info/revue-geneses-2015-3?lang=fr>.

4. Voir par exemple : Yann Potin, « Qui sommes-nous ? Une esquisse de morphologie du comité de rédaction (1990-2015) », *Genèses*, vol. 100-101, n° 3, 2015, p. 9-19 : <https://shs.cairn.info/gen.100.0009> ; <https://shs.cairn.info/revue-geneses-2015-3-page-9?lang=fr> (site consulté le 18 mars 2025).

5. Olivier Corpet, « Editorial », *La Revue des revues*, n° 1, 1986 : <http://www.entrevues.org/rdr-extrait/editorial/> (site consulté le 18 mars 2025).

7. À titre de comparaison, une autre revue du ministère née dans les années 1980, *Terrain*, a connu des trajectoires éditoriales et d'identité visuelle totalement différentes, et divergentes. Initialement liée au Conseil du patrimoine ethnologique, elle ne fait plus aujourd'hui partie du périmètre d'activité du ministère. En revanche, par-delà l'aggiornamento régulier de sa maquette et de sa charte graphique, son concept d'origine – une revue d'ethnologie thématique – est demeuré en place, le choix des sujets par un comité de rédaction autonome se substituant rapidement au principe initial de publication des résultats des appels d'offres en ethnologie de la France. Voir : François Gasnault et Christian Hottin, « La revue *Terrain* ou le new-look éditorial de l'ethnologie française. Entretien avec Christine Langlois », *Bérose. Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie* : article3859.html (site consulté le 18 mars 2025).
8. Jean-Pierre Rioux, « Envoi », *Culture et Recherche*, n° 1, avril-mai 1985, p. 1.
9. Jean-Pierre Dalbéra, « La recherche au ministère chargé de la Culture (1959-2000) », *Histoire de la recherche contemporaine*, tome II, n° 2, 2013 : <http://journals.openedition.org/hrc/279> ; <https://doi.org/10.4000/hrc.279> (site consulté le 18 mars 2025).
10. Sur l'histoire de la Mission recherche, voir : Martine Tayeb, « Jalons pour une histoire de la recherche au ministère de la Culture », *Culture et Recherche*, n° 122-123, printemps-été 2010, p. 6-8, « Entretien avec Jack Ligot », *Culture et Recherche*, n° 122-123, printemps-été 2010, p. 9, « Entretien avec Jean-Pierre Dalbéra », *Culture et Recherche*, n° 122-123, printemps-été 2010, p. 10.
11. Par exemple : Philippe Agrain, « L'accès visuel aux banques d'images », *Culture et Recherche*, n° 10, avril 1987, p. 5.
12. « Mécénat et technologie », *Culture et Recherche*, n° 20, mai 1989, p. 4-5.
13. Henri Galimié, « Le Centre national d'archéologie urbaine », *Culture et Recherche*, n° 10, avril 1987, p. 4.
14. Louis Holz et Véronique Trémault, « L'institut de recherche et d'histoire des textes », *Culture et Recherche*, n° 50, décembre 1994, p. 6-7.
15. Christine Langlois, « Éditer la recherche sur le patrimoine ethnologique », *Culture et Recherche*, n° 60, octobre 1996, p. 6-7.
16. *Culture et Recherche*, n° 30, janvier 1991. Presque tous les textes sont consacrés à l'activité des services de la rue Saint-Dominique.
17. Voir à la fin de ce numéro la première de couverture du n° 30 de *Culture et Recherche*.
18. Catherine Trautmann, « Éditorial », *Culture et Recherche*, n° 62, septembre 1997, p. 3.

aux territoires et à la démocratie culturelle) et non d'une instance, et, d'autre part, l'ambition intellectuelle de produire sur un sujet donné, *via* la thématisation, un état des lieux faisant référence. Maquette et graphisme, sans point de comparaison possibles⁷, rendent spectaculaire cette transformation radicale. On peut avancer qu'un bulletin d'informations est devenu une revue. Par quel processus s'est opérée la mutation ?

Premier jalon, de 1 à 61 : le changement à petits pas

« Dix ans après la création d'une enveloppe interministérielle de la recherche, moins d'une année après l'installation de notre conseil, qui pourrait encore ignorer la part du ministère de la Culture dans la recherche scientifique de ce pays ? Et qui ne souhaiterait pas s'associer à son effort ? Ouverte aux quatre vents de la création et de la science, voici l'estafette de nos projets et de vos propositions. Puisse-t-elle piquer au vif⁸ ! »

L'alerte-éditorial de Jean-Pierre Rioux pour le n° 1 de la revue campe bien le décor : celui d'années de « maturité » pour la recherche culturelle, portée par un « élan » issu de la loi d'orientation et de programmation de 1982, pour reprendre les termes de Jean-Pierre Dalbéra⁹. Regroupement des crédits au sein du budget civil de recherche et de développement (BCRD), croissance des effectifs au sein du ministère (de 298 personnes en 1980 à 675 en 1986), création du conseil de la recherche en 1984, dont la Mission recherche, officiellement créée en 1984 et rattachée au cabinet du ministre, est la cheville ouvrière : tels sont les éléments contextuels de la création de *Culture et Recherche*, dont l'une des missions premières sera, en effet, de rendre compte des activités du conseil.

Le destin de *Culture et Recherche* est indissociable de celui de la Mission recherche¹⁰, et la revue chemine avec la cellule administrative qui la porte au gré des rattachements de cette dernière, de ses changements de noms et de ses modifications de périmètre. Une constante importante est toutefois à noter : celle-ci est toujours positionnée de manière transversale, au sein de services d'administration générale, et non de directions dites « métiers », afin d'embrasser l'ensemble des domaines d'action du ministère. Durant les douze premières années de son existence, alors que la Mission recherche a rejoint la Direction de l'administration générale et tandis que se noue avec le CNRS un partenariat structurant sous la forme d'un accord-cadre, conclu pour la première fois en 1992, *Culture et Recherche* ne connaît que relativement peu de transformations, en dehors de rafraîchissements successifs de sa maquette. Le nombre de pages demeure restreint (entre 8 et 12), la périodicité reste la même (bimestrielle). Les noms des rubriques et la nature de leur contenu évoluent peu : entre annonces des actualités récentes et événements à venir, se poursuit le traitement, de manière très factuelle, de questions¹¹, bientôt renommées

En fait, la mue du bulletin d'informations en revue s'accomplit de manière discrète, par petites touches et non sans hésitation.

« enjeux¹² » ou la présentation de « lieux » : le Centre national d'archéologie urbaine¹³, l'Institut de recherche et d'histoire des textes¹⁴, etc. Des regroupements apparaissent autour de « politique de la recherche » ou d'« actualité de la recherche », mais les deux catégories ne tendent-elles pas parfois à se confondre ? Pour le lecteur qui feuillette et musarde, des flottements entre les différents rubriques, des porosités mal contrôlées sont parfois perceptibles ; ainsi, c'est bien dans les « lieux » que Christine Langlois fait paraître, en 1996, son texte intitulé « Éditer la recherche sur le patrimoine ethnologique¹⁵ » ! En fait, la mue du bulletin d'informations en revue s'accomplit de manière discrète, par petites touches et non sans hésitation. Ici, un numéro sur le thème de la musique qui ne s'affiche pas comme tel¹⁶ ; là, une page couverture qui s'affirme comme telle : vierge de tout article, mais offrant au visiteur le sommaire de la livraison¹⁷.

Deuxième jalon, de 62 à 119 : revue en mue !

En septembre 1997, le n° 62 marque le commencement d'une nouvelle ère pour *Culture et Recherche*. Une maquette plus aérée, un usage discret de la couleur, une présence plus significative des images, une version consultable en ligne sur le site ministériel et un éditorial de Catherine Trautmann pour célébrer cette nouvelle formule, tout en rappelant les missions fondamentales de la publication : « Le bulletin *Culture et Recherche*, publié par la mission de la recherche et de la technologie depuis plus de douze ans, est le support privilégié de diffusion de l'information sur la recherche culturelle. Il est aussi un moyen d'échanges et de confrontations indispensable à l'activité scientifique et au développement technologique. Je suis persuadée que la nouvelle formule de *Culture et Recherche* ainsi que la version électronique qui est accessible sur le site Internet du ministère contribueront au dynamisme de cette communauté scientifique si spécifique et au maintien des liens entre ses différents acteurs¹⁸. »

L'essentiel n'est peut-être toutefois pas là. Ce qui parachève la transformation du « bulletin » – n'en déplaise à la signataire de l'éditorial – en revue, c'est bien la réorganisation des contenus. Si le format

Actualité de la recherche

Europe : le programme de recherche développement

La Commission européenne a approuvé le 14 avril 2010 le projet de plan-programme-cadre de Recherche Développement (PCRD) qui couvre la période 2007-2013. Ce programme marque une rupture par rapport aux programmes : cadre européen, il est en effet structuré non plus en programmes spécifiques mais en objectifs thématiques qui se déclinent par des programmes plus ou moins nombreux. Les objectifs scientifiques et technologiques revêtent une importance accrue. La Commission européenne a en effet lancé un « dialogue » avec les chercheurs et les universités, « développer une activité de recherche scientifique », « favoriser une croissance compétitive et durable », « diffuser la recherche européenne », « favoriser la participation des PME », « accroître la visibilité humaine ». Les trois grands objectifs correspondent à des programmes « thématiques » qui regroupent des « actions-clés » des activités générales de développement des technologies émergentes et de recherche de base et enfin un soutien aux infrastructures de recherche. Les trois axes principaux sont : répondre à des programmes « thématiques » qui se déclinent en sous-programmes de recherche de l'Union avec respectivement, la politique industrielle, la politique en matière d'innovation et la politique de l'éducation, de formation et de compétences de la recherche. Les trois axes principaux sont : répondre à des programmes « thématiques » qui se déclinent en sous-programmes de recherche de l'Union avec respectivement, la politique industrielle, la politique en matière d'innovation et la politique de l'éducation, de formation et de compétences de la recherche. Les trois axes principaux sont : répondre à des programmes « thématiques » qui se déclinent en sous-programmes de recherche de l'Union avec respectivement, la politique industrielle, la politique en matière d'innovation et la politique de l'éducation, de formation et de compétences de la recherche.

Actualité de la recherche

Reinventer un musée le musée national des Arts et Traditions populaires Centre d'ethnologie française (MNAF-CEF)

Thème de recherche : « Les traditions populaires en France »

Les 25 et 26 mars 1997 ont été tenu au musée national des Arts et Traditions populaires un colloque consacré à réfléchir sur les orientations nouvelles proposées par les membres de l'équipe du MNAF-CEF pour la réforme de leur établissement. Néanmoins, les orientations de base, conservées et de chercheurs français ainsi qu'une vingtaine de leurs collègues européens et canadiens, les débats ont porté principalement sur le projet de réforme. Celui-ci propose un élargissement du champ thématique, géographique et chronologique du musée. La société moderne ne serait plus seulement celle de la France mais aussi celle de l'Europe et du monde. La recherche scientifique ne serait plus seulement celle de la France mais aussi celle de l'Europe et du monde. La recherche scientifique ne serait plus seulement celle de la France mais aussi celle de l'Europe et du monde.

Actualité de la recherche

Archives de la création

Le programme Archives de la création lancé par le CNRS a pour objectif de promouvoir des recherches sur la création littéraire, artistique et scientifique à partir de publications archivistiques. Il s'agit de valoriser les nouvelles méthodes d'installation des archives numériques en particulier sur les nouvelles technologies. Les archives, constituées de manuscrits, carnets de notes, cahiers, notes, lettres, journaux, manuscrits, etc., sont aujourd'hui conservés dans des archives numériques. Elles sont aujourd'hui conservés dans des archives numériques. Elles sont aujourd'hui conservés dans des archives numériques.

Editorial

La culture est aujourd'hui redoublée de la source de même qu'elle est en infatigable les buts et les méthodes.

Cette infatigable est une des plus fécondes sources d'innovation artistique et de progrès social. C'est pourquoi depuis plus de trente ans la recherche accompagnée les politiques culturelles mises en oeuvre par l'Etat.

Au sein du ministère de la culture et de la communication, archéologues, historiens, ethnologues, sociologues, psychologues, économistes, juristes, architectes collaborent physiciens, géologues, biologistes, informaticiens, etc.

Cette diversité fait la richesse du secteur de recherche de la culture. Elle est indispensable au maintien de ses capacités de contrôle, d'expertise et d'évaluation dans les domaines de compétence administratifs.

C'est aux moyens inscrits au budget de la culture et de la communication qui lui sont attribués et aux moyens propres qu'il consacre à la recherche, le ministère de la culture et de la communication est devenu un partenaire à part entière des universités et de grands organismes comme le Centre national de la recherche scientifique.

La Fondation de recherche des services scientifiques et techniques du ministère de la culture et de la communication est devenue un partenaire à part entière des universités et de grands organismes comme le Centre national de la recherche scientifique.

De même la participation de plus en plus active et étendue de nos services de recherche aux différents programmes de recherche et développement technologiques de la Commission européenne mais aussi à des opérations bilatérales avec les autres pays, européennes marquent la réalité de cette ouverture à la dimension internationale européenne de la recherche.

La feuille « Culture et recherche » publiée par la mission de la recherche de la technologie depuis plus de deux ans, est le support privilégié de diffusion de l'information sur la recherche culturelle. Il est ainsi un moyen d'échange et de confrontation interdisciplinaire à l'activité scientifique et de développement technologique.

Il est persuadé que la nouvelle formule de « Culture et recherche » ainsi que la stratégie éditoriale qui est associée à son sein trouveront le ministère contributeur au dynamisme de cette communauté scientifique et que le maintien des liens entre les chercheurs et les citoyens.

Guy
GUY DONNEDIEU

Culture et Recherche n° 62, p. 2-3.
© Ministère de la Culture

de *Culture et Recherche* demeure assez contraint, chaque livraison est désormais organisée autour d'un thème : « La langue française et les nouvelles technologies de la communication¹⁹ », « CNRS-ministère de la Culture et de la communication : un partenariat fructueux²⁰ », « La danse²¹ », etc. Ces dossiers ne sont pas d'une grande ampleur. Compte tenu du format de la revue, il peut difficilement être autrement. Ainsi, le dossier consacré à la danse ne compte que trois articles, et encore, l'un d'entre eux n'est qu'une suite de courtes notices sur les organismes de recherche dédiés à cet art. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle structuration modifie sans doute considérablement le travail de la mission recherche et technologie : recherche de nouveaux sujets, prospection pour trouver des auteurs, et bientôt réflexion sur l'agencement interne des composantes du dossier. Les rubriques « historiques » sont priées de se pousser pour laisser les coudees franches au dossier. En fait, c'est leur inexorable déclin qui s'amorce.

Enfin, la logique inhérente au dossier (rassembler la suite de contributions de valeur significative et complémentaire sur une même question) conduit, au bout de quelques années, les concepteurs de la revue à faire sauter un très ancien verrou, à savoir la limitation du nombre de pages. 17 pages pour le numéro 101, 24 pour le numéro 103... Des numéros doubles apparaissent, et le nombre de pages s'envole : 24 pour le numéro 85-86 (juillet-octobre 2001, consacré à la recherche archéologique), 60 pour le numéro 106-107. Cette ample livraison est l'occasion d'une nouvelle transformation de la maquette, les photographies ayant désormais droit de cité sur la page de couverture. Le thème retenu, « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale »,

est introduit par un éditorial de Renaud Donniedieu de Vabres et fait écho à la toute jeune convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, que la France souhaite ardemment promouvoir²². Par la suite, un nombre significatif de dossiers présentent ce caractère ouvertement politique. Il est intéressant de revenir sur deux numéros voisins, « Pour des états généraux du multilinguisme outre-mer²³ » et « Patrimoines des outre-mer²⁴ ». Tous deux s'inscrivent dans la programmation de 2011, année des outre-mer. Néanmoins, seul le second, dont le thème peut apparaître plus englobant, bénéficie d'un éditorial avec « signature ministre », un texte de Frédéric Mitterrand qui s'ouvre sur une citation d'Édouard Glissant. Mais n'anticipons pas²⁵.

Troisième jalon, de 120 à 147 : un objet remarquable²⁶

Depuis longtemps vouée au noir, au blanc, au bleu, *Culture et Recherche* passe à la couleur en 2009, pour son numéro 120, « Enseignement supérieur et recherche »²⁷. Cette nouvelle transformation rapproche la revue de son aspect contemporain : la barre symbolique des cent pages sera bientôt franchie, la création artistique s'invite dans les pages, elle s'impose sur les couvertures. Le nombre de livraisons annuelles diminue, le bulletin bimestriel des années 1980 est devenu la revue bisannuelle des années 2010. Le dossier n'est désormais plus un simple composante, même importante, du numéro : il est la matrice à partir de laquelle tout s'organise et est pensé. Les actualités, qu'elles soient événementielles ou bibliographiques, sont repoussées dans les dernières pages²⁸. Elles deviennent une simple option de lecture. « Voir aussi les actualités p. 94-103 »,

- 19. *Culture et Recherche*, n° 62, septembre 1997.
- 20. *Culture et Recherche*, n° 70, janvier-février 1999.
- 21. *Culture et Recherche*, n° 90, mai-juin 2002.
- 22. Renaud Donniedieu de Vabres, « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale », *Culture et Recherche*, n° 106-107, décembre 2005, p. 1. Le numéro est désigné comme « numéro spécial ».
- 23. *Culture et Recherche*, n° 125, automne 2011.
- 24. *Culture et Recherche*, n° 126, hiver 2011-2012.
- 25. Voir à la fin de ce numéro la première de couverture du n° 106-107 de *Culture et Recherche*.
- 26. Voir à la fin de ce numéro la première de couverture du n° 120 de *Culture et Recherche*.
- 27. *Culture et Recherche*, n° 120, été 2009.
- 28. Leur utilité décroît vraisemblablement en raison de deux facteurs : d'une part la multiplication des ressources immédiatement disponibles en ligne, d'autre part leur faible pertinence dans une publication semestrielle...

en tant qu'objet de recherche historique. Une thèse? Un programme de recherche, justement, qui prendrait appui sur le corpus important que forment ces 148 numéros étalés sur quarante ans³⁷? En tout cas, un objet qui mériterait d'autant plus d'être construit que la revue, étant donné son domaine, fait partie des sources qui peuvent être mobilisées pour travailler sur l'histoire de l'institution culturelle et de ses politiques de recherche³⁸. En particulier, seule une analyse comparée fine de l'évolution des différentes politiques de recherche transversales ou sectorielles et du choix des thématiques de la revue pourrait mettre en évidence les motivations sous-jacentes à ces choix³⁹.

Comment faire l'histoire de cette revue? Il n'est pas inutile, à ce stade, de proposer un « programme », une liste de sujets, à l'image de ce que tentèrent – sans pour autant le mettre en œuvre – François Monnier et Guy Thuillier – à propos de la ci-devant ENA dans la défunte *Revue administrative*⁴⁰. Dans le cas d'une revue, cette ambition programmatique doit être croisée avec une préoccupation méthodologique explicitée par Olivier Corpet: la distinction ou, mieux, la complémentarité entre « analyse externe » et « analyse interne » du périodique⁴¹. La première, que nous avons grossièrement faite nôtre ici, consiste en une analyse « plus ou moins développée » des « sommaires » et des « textes publiés ». Dans la seconde, « l'accent est alors mis sur la revue comme processus ». Beaucoup plus riche, elle ne se contente pas de mesurer la place d'une revue dans un mouvement d'idées (ou dans une politique, pour le cas qui nous occupe), elle interroge les conditions

mêmes de son élaboration. Elle ne peut toutefois être entreprise sans le recours aux archives, papier ou nativement numériques, voire la constitution d'archives, orales ou audiovisuelles. Dans le cas de *Culture et Recherche*, cette démarche supposerait donc de suivre les traces de la revue dans les différents versements de la Mission recherche (et des entités suivantes), au sein de la Direction de l'administration générale (et des entités suivantes), tout en recueillant la parole de celles et ceux qui ont pensé et fait cette revue, depuis l'impulsion initiale donnée par Jean-Pierre Rioux jusqu'au patient travail de composition des numéros réalisé par les différents secrétaires d'édition⁴².

Sur le versant externe de l'analyse, la principale question qui se pose est celle-ci: qui publie quoi dans *Culture et Recherche*? Par secteur d'activité, par appartenance institutionnelle (ministère, collectivités, associations, universités, CNRS et autres organismes de recherche). À partir du moment où la revue devient thématique, de nouvelles interrogations émergent: les récurrences, les similitudes entre les thèmes, l'absence éventuelle de certains sujets, leur connexion avec l'actualité générale et (ou) avec les transformations du champ de la recherche (accord-cadre, développement de la recherche sur projet, puis mise en place de structures hybrides et temporaires, influence de la concurrence internationale). Une attention particulière pourrait être apportée, notamment, à l'étude de la place faite dans la revue aux échanges internationaux. Si quelques numéros, fortement chargés en enjeux politiques, abordent de front ce sujet, il n'est pas évident qu'il en aille de même dans

37. Pour mener à bien un tel projet, un double chantier préalable s'impose: une indexation de l'ensemble des textes publiés et un mode d'accès numérique plus dynamique que les actuels fichiers PDF.

38. Voir dans ce numéro l'article: Astrid Brandt-Grau, Christian Hottin et Laurent Martin, « L'histoire institutionnelle de la revue *Culture et Recherche* », p. 8.

39. On a suggéré dans un autre article du présent dossier que, dans un cas au moins, celui de l'éthnologie, la réalisation du dossier s'inscrivait moins dans une logique de dynamique ascendante de cette politique que dans celle d'une défense et illustration d'un secteur fragilisé au gré des réformes successives. Voir: *Les nouveaux terrains de l'éthnologie, Culture et Recherche*, n° 127, 2012: <https://www.berose.fr/article2923.html>

40. François Monnier et Guy Thuillier, « Comment étudier l'histoire de l'ENA », *La Revue administrative*, vol. 398, n° 4, 2014, p. 175-179.

41. Olivier Corpet, « La revue, fait éditorial total. *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, n° 146, "Histoire(s) de revues au tournant du siècle", octobre-décembre 1997 », *La Revue des revues*, vol. 65, n° 1, 2021, p. 20-23: <https://shs.cairn.info/revue-la-revue-des-revues-2021-1?lang=fr>

42. Voir à la fin de ce numéro la première de couverture du n° 143 de *Culture et Recherche*.

La recherche culturelle et l'Europe

20-46
Des synergies fortes

20 De l'État français 2022 aux perspectives Horizon Europe, P. Rivet

21 France - Andor d'Espagne. Les projets européens à l'État et l'État 2012-2018 - Bilan et perspectives, E. d'Arcaïe-Rossi, M. Mouton et H. Viret

22 Itinéraire pour une recherche et création transfrontalière

23 France - Catalogne catalanisme: un patrimoine culturel et un territoire de l'innovation sociale (Jimmy VITTOU), M. Louchet

24 France - HeritageCans, une approche préventive et proactive de la conservation du patrimoine, M. Louchet

25 France - De part et d'autre des Alpes. Rendre accessible la mémoire historique des régions alpines en Savoie, C. Claus

26 France - Échec de l'Europe. Les sciences participatives, citoyens et engagement collaboratif

27 France - du Citoyennisme. Une plateforme européenne dédiée au partage des connaissances sur les sciences participatives, A. Villard-Farès, Institut national d'histoire culturelle

28 France - CRESO. Des collaborations à petite échelle et à haute intensité pour relever les défis sociétaux. Reconnaitre participatives des citoyens bénévoles et bénévoles, A. Smanetti

29 France - La recherche Arts Sciences. La Transversalité des Réseaux Arts Sciences (TRAS), E. Arnaud

30 Une approche européenne de la recherche sur le patrimoine. Le projet d'agenda stratégique européen ERIH, J. Louchet

31 La veille internationale pour une contribution à une politique de recherche culturelle européenne, M. Syvoz

47-57
Des outils, supports de partage et de transmission des connaissances

47 L'ENH: le patrimoine bâti à l'aune des projets européens, A. Maguier

48 Centre de recherche et de saturation des musées de France (COMF). L'innovation au service de la conservation en Europe, J. Rémy et J. Mounier

49 Europeana, un espace de données de patrimoine culturel et un territoire pour la recherche, M. V. Lora

50 Le Consortium des bibliothèques européennes de recherche. Un réseau de coopération scientifique et technique au service des patrimoines des bibliothèques européennes, P. Rivet

51 Le portail européen des archives - Archives Portal Europe, K. Ansd et M. Masco

58-93
L'Europe, un observatoire des diversités culturelles

60-74
Des approches culturelles renouvelées et croisées

60 La Mission de l'histoire européenne - Interview de Françoise Depont, J. Louchet

61 L'architecture de séduites installées européennes de 1950 à nos jours, G. Buis

62 France - Le patrimoine architectural du « siècle »: valeurs, doctrines, politiques et débats européens. Focus sur la prochaine édition de la Charte européenne du patrimoine de la Culture, C. Trépoux et G. Buis

63 Les résidences européennes de l'art méditerranéen, S. Lopez

75-93
Pour une géographie qualitative des savoirs

75 Les structures de recherche soutenues par le ministère de la Culture dans le programme européen Horizon 2020, F. Schmitt et G. L. Laurence

76 Centre Océan (CO): une contribution européenne au sujet de doctorat en art, L. Foucault-Jaboulet et R. Viret

77 The Research Academy de l'Association européenne pour l'enseignement de l'architecture (AEA), K. Fitzsimons

78 Une scène de projet. Retour sur l'expérience d'une formation à la recherche par le projet en réseau européen, K. Ansd et M. Maguier

79 La reconnaissance des qualifications professionnelles des restaurateurs de patrimoine. Un défi de mobilité et d'articulation européennes de l'art, C. Choussier et G. Ansd

80 L'INA et le projet européen Media4Europe. L'occupation du patrimoine, des médias et du numérique pour former les Européens européens, M. Louchet

81 ESTORIA. Une alliance de cultures, L. Babin-Daghi et C. Bressan

82 France - Internationalisation et interculturel des chercheurs, complémentarité des savoirs et des méthodologies. Le programme de thèses en cotutelle de l'Alliance européenne ESTORIA, C. Bressan et J. C. Louchet

94-124
L'Europe, vecteur d'une recherche culturelle ouverte au monde

96-107
La recherche culturelle, à bien commun

96 EVA. Pour une Niche renouvelée des arts visuels en Europe, V. Cluzet

97 Collections muséales en milieu hospitalier. La collection Sainte-Jane (Paris) et la collection Prentiss (Helsinki), A. M. Dubois

98 Travaux de terminologie autour du patrimoine: la Déclaration de droit comparé du patrimoine culturel, M. Coma

99 Un maillage des territoires européens: la route des Temples, A. Dolmans et L. Cluzet

100 La Joint Programming Initiative on Cultural Heritage (JPI-CH). Un tissu européen pour l'archéologie en sciences du patrimoine, P. Linares

101 France - SCHEDAR - Supporting the Cultural Heritage of France through Augmented Reality, J. Mouton et L. Louchet

102 Des biens communs numériques pour contraindre des cathédrales de données et de connaissances pluridisciplinaires sur le patrimoine européen, L. De Lencastre et J. P. Ansd

103 Valeurs de l'architecture en Europe. La preuve par la recherche dans l'Europe, C. Trépoux

108-124
Un atlas de nouveaux territoires, nouveaux acteurs

108 Une valorisation au plus proche des enjeux sociétaux, M. Ansd

109 La reconnaissance des qualifications professionnelles des restaurateurs de patrimoine. Un défi de mobilité et d'articulation européennes de l'art, C. Choussier et G. Ansd

110 Bibracte: la dévolution de l'État de la gallo-romaine, V. Gauthier

111 Vers un droit européen du patrimoine culturel. L'expérience de l'Alliance européenne Une Europe, M. Goussier

112 France - Internationalisation et interculturel des chercheurs, complémentarité des savoirs et des méthodologies. Le programme de thèses en cotutelle de l'Alliance européenne ESTORIA, C. Bressan et J. C. Louchet

125-148
Un dossier coordonné par Catherine GARDONNE

Historique en deux dimensions: la dimension générale à la dimension culturelle. Sous-direction des traditions et de la recherche, Bureau de la recherche, ministère de la Culture

le tout-venant des dossiers. Il faudrait, enfin, envisager dans cette approche externe autant les modalités de diffusion de la revue – avant et après l’hybridation numérique – que celles de sa réception, sans doute difficile à cerner. À la jonction des deux approches, une recherche s’impose sur le modèle économique de la revue. Le choix de gratuité, en effet, ne facilite guère l’analyse de la réception. Pour savoir si ce choix a été par le passé questionné et pour étudier la problématique des coûts, seul un passage par l’analyse interne permet de progresser.

Sur le versant interne, nous interrogeons tout particulièrement les circuits de collecte de l’information – matière première de la revue quand elle fonctionne comme un bulletin – à l’ère de la préhistoire informatique, la définition des choix éditoriaux, les relations entre l’équipe de la revue et celles des autres revues administrées par le ministère. Là encore, ces problématiques se renouvellent sensiblement avec le développement de la thématique et la mise en place d’un comité éditorial : modalités de commande des articles, méthodes d’évaluation, choix des coordinateurs, traitement des textes « problématiques ». Comme dans toute revue, la question du comité (actuellement « comité éditorial ») est centrale : les critères de désignation de ses membres (actuellement des cadres de l’administration culturelle détenteurs d’une expertise spécifique consacrée par leur position dans les organigrammes)⁴³, leur autonomie par rapport à leur hiérarchie dans l’activité du comité, l’autonomie du comité lui-même par rapport à la hiérarchie administrative au sein de laquelle s’inscrit la production de la revue.

43. En 2024, tous les membres du comité éditorial, sans exception, font partie du ministère de la Culture et dix-huit sur dix-neuf appartiennent aux équipes de l’administration centrale (ensemble des directions générales et des délégations). Un seul membre travaille dans un établissement d’enseignement supérieur (École nationale supérieure d’architecture).

44. <https://www.gis-ipapic.org/> (site consulté le 18 mars 2025).

De ce qui précède découle une réflexion plus générale, qui peut être au cœur de l’analyse du fonctionnement de *Culture et Recherche* [...]. Quelle science produit l’institution culturelle et comment la produit-elle ?

Perspectives

De ce qui précède découle une réflexion plus générale, qui peut être au cœur de l’analyse du fonctionnement de *Culture et Recherche*, mais qui pourrait s’appliquer, en fait, à l’ensemble des productions savantes réalisées au sein de l’administration culturelle, dans cet environnement particulier, zone de frontière – c’est-à-dire de séparation, mais aussi de rencontre – entre le champ de la science et celui de l’État. Quelle science produit l’institution culturelle et comment la produit-elle ? C’est ici qu’il importe – et le contenu de *Culture et Recherche* y invite au fil des pages – de mettre de côté les postures normatives surplombantes et hiérarchisantes qui tendraient à opposer – pour dévaloriser les premières comme impures – les productions scientifiques nées au sein de l’appareil d’État et celles qui se développent hors de celui-ci et de ses règles.

Il y a au contraire tout intérêt à les considérer comme la résultante du fonctionnement d’un écosystème – on pourrait le désigner comme étant le « complexe scientifico-administratif de la recherche culturelle » – où l’on rencontrerait peut-être beaucoup plus d’ambiguïtés productives que de paradoxes générateurs de blocages. Pour la connaissance de cet écosystème, *Culture et Recherche* s’impose tout à la fois comme source et comme objet.

Afin de prolonger cette réflexion sur l’histoire de *Culture et Recherche* et d’inviter les chercheurs à engager des travaux de fond sur cette publication, j’ai souhaité republier, dans les pages qui suivent, la belle introduction rédigée par Hélène Hatzfeld et Sylvie Grange pour le n° 128, consacré à « L’interculturel en actes ». Ce dossier, publié au printemps 2013, montre toute l’importance que revêtait alors la question du dialogue interculturel. Au tournant des années 2000-2010, cette thématique est fortement portée par le ministère de la Culture, et plus particulièrement par son secrétariat général. De nombreux séminaires sont organisés, à Paris et dans différentes régions. Dans la foulée, un Groupement d’intérêt scientifique (GIS) est mis en place : Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles (IPAPIC)⁴⁴. Le dossier de *Culture et Recherche* est largement inspiré par les travaux du GIS IPAPIC, avec un parti pris clairement revendiqué par les autrices du texte : « Interculturel est pris ici comme une façon de questionner les politiques culturelles aujourd’hui sur leur prise en compte de la complexité des sociétés. » Plus de dix années ont passé. Le site Internet existe toujours, mais n’est plus alimenté. Le concept de « dialogue interculturel », toujours aussi pertinent, est toutefois sensiblement moins mobilisé dans les politiques publiques. Parfois les politiques naissent, puis s’estompent. Restent des échanges, des travaux, et un regard sur les institutions patrimoniales – cœur de l’action du GIS – d’autant plus intéressant à revisiter qu’il offrait sur celles-ci un regard procédant d’un pas de côté. ■

Questionner les politiques culturelles face à la complexité des sociétés contemporaines

Interculturel ? Le mot peut étonner. Il évoque le « dialogue interculturel », mis à l'honneur en 2008 avec l'Année européenne du dialogue interculturel, mais guère revendiqué depuis en France. Souvent réduit à des questions d'immigration, il inspire de bonnes pratiques managériales ou d'enseignement. Mais ce n'est pas de cela que traite ce numéro de *Culture et Recherche*. Interculturel est pris ici comme une façon de questionner les politiques culturelles aujourd'hui sur leur prise en compte de la complexité des sociétés.

Interculturel : aller au-delà de la reconnaissance de la diversité culturelle

À la reconnaissance de la diversité sociale, qui s'exprime entre des âges, des genres, des statuts et des niveaux de vie, s'est ajoutée plus récemment celle de la diversité culturelle. Effet des mobilités de toutes sortes, voulues ou contraintes, entre continents, pays ou régions, pour le travail, la formation, la survie ou le loisir, la diversité culturelle est plus encore liée aux brassages entre informations, connaissances, langues, productions artistiques et littéraires, démultipliés par les nouveaux moyens de communication. *Culture et Recherche* a rendu compte de ces mutations majeures dans de précédents numéros¹. Les recherches menées dès 1991 dans le cadre de programmes interministériels et interdisciplinaires² ont révélé la multiplicité et la force des mutations sociales et culturelles en cours dans un monde globalisé, et les nouveaux éclairages apportés par la prise en compte de la diversification des modes de vie et des pratiques culturelles. Cette reconnaissance de la diversité, internationalement portée par les conventions de l'ONU et de l'UNESCO, a cependant connu ses limites. L'expression désigne souvent de façon euphémisée l'immigration et se traduit alors par la conformation à des règles de bonne gestion.

La notion d'« interculturalité » permet de dépasser ces limites en mettant l'accent non sur la différence, voire la dispersion, mais sur ce qui peut être mis en commun : ce qui est entre, ce qui circule, se croise, s'hybride, ce qui est en traduction³... dans les modes de vie, les langues, les actions, dans ce qui fait débat aussi. Elle donne un sens différent à ce qui fonde la possibilité de « vivre ensemble » dans une société où les sources

d'exclusion se multiplient. Elle ouvre à l'éducation artistique et culturelle le potentiel du partage des savoirs et des compétences.

Interculturel est parfois compris comme équivalent à « entre les cultures » : mais cette expression, qui évoque aussi « le choc des civilisations » théorisé par Samuel Huntington dans les années 1990, tend à figer des réalités mouvantes et entremêlées du monde actuel. Comme l'ont montré des penseurs tels qu'Amartya Sen ou Jean-Luc Nancy, « toute culture est une mêlée⁴ » en chaque individu. Ce sont des hommes qui dialoguent, dans le flux de leur vie quotidienne et professionnelle. Interculturel désigne alors ce qui se joue dans un monde en mouvement : des pratiques sociales et culturelles qui se mélangent, des métiers qui évoluent dans la mise en œuvre de processus partagés, des acteurs qui acquièrent une nouvelle légitimité.

En actes : des pratiques et des situations concrètes

Pour ce numéro de *Culture et Recherche*, nous avons choisi de partir de situations concrètes que vivent les acteurs de la culture, d'expériences qu'ils mènent, et de les présenter au prisme de l'interculturel : musées confrontés aux défis de sociétés en pleines mutations, bibliothécaires aux prises avec une diversité de langues, artistes qui bousculent et interpellent...

Habituellement, quand on pense « interculturel », on prend l'exemple de productions artistiques, de « musiques du monde », qui mêlent instruments et inspirations aux origines multiples. Nous nous sommes ainsi entretenues avec le danseur-musicien indien Raghunath Manet, et avons donné la parole à des compagnies d'artistes, telle Alice à Nantes, qui travaillent au plus près des habitants.

Mais nous avons choisi de placer au centre de notre propos la fabrique du patrimoine, le processus qui, des institutions aux associations, aux chercheurs, aux amateurs, aux collectivités locales... désigne, classe, légitime ce qui peut relever du patrimoine et les instances ou les personnes habilitées à le faire. Non parce que la patrimonialisation serait une « bonne pratique », mais parce qu'elle est l'expression emblématique du pouvoir régalién de production et de transmission

HÉLÈNE HATZFELD

Chargée de mission MCC/SG/Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation/Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

SYLVIE GRANGE

Conservateur en chef du patrimoine
Chef du bureau des réseaux professionnels
MCC/DG des patrimoines/Service des musées de France

1. *Démocratisation culturelle, diversité culturelle et cohésion sociale, Culture et Recherche*, n° 106-107, décembre 2005 ; *De la diversité culturelle au dialogue interculturel, Culture et Recherche*, n° 114-115, hiver 2007-2008.

2. Les programmes « Cultures en ville » et « Cultures, villes et dynamiques sociales », coordonnés par Claude Rouot au sein du MCC jusqu'en 2007.

3. Ghislaine Glasson Deschaumes, « L'état des lieux de la traduction dans la région euro-méditerranéenne. Assemblée transeuropéenne pour traduire entre les cultures », revue *Transeuropéennes*, 2012 (hal-03893589 : <https://hal.science/hal-03893589/document>). Lien actualisé pour la réédition de cet article.

4. Jean-Luc Nancy, « Éloge de la mêlée », *Transeuropéennes*, n° 1, automne 1993, repris par *M/mensuel, marxisme, mouvement*, n° 71, juillet 1994.

de l'héritage national digne d'être légué aux générations futures, l'image objectivée de l'unité à travers le temps. Questionner les institutions patrimoniales au prisme de l'interculturel, c'est mettre en évidence les logiques de constitution de leurs collections et de leurs fonds, comme pour les vieux vélos du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, leurs choix au regard du contemporain, mis en exergue par le Centre d'art verrier

de Meisenthal, leur traitement de la diversité des langues, dont se font l'écho les Gaada poétiques à Lyon et les bibliothèques de Strasbourg, les modes de mise en partage des connaissances d'institutions, d'associations, de chercheurs, par exemple à propos de la Première Guerre mondiale dans le Nord transfrontalier, enfin les relations avec les publics et les territoires, en Seine-Saint-Denis, où l'archéologie dialogue avec le développement



Natacha Nisic, *Catalogue de gestes*
(extraits), 1995-
Film cinématographique Super 8
couleur, silencieux. Durée : 65'
Paris, musée national d'Art moderne –
Centre Georges Pompidou
© Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist.
RMN-Grand Palais/image Centre
Pompidou, MNAM-CCI
© Droits réservés

local, ou à Marseille, avec l'association Approches, Cultures et Territoires. C'est ce questionnement que propose « l'interculturel en actes ».

Ce numéro de *Culture et Recherche* s'inspire des travaux du groupe de travail « Dialogue inter-culturel dans les institutions patrimoniales »⁵ créé en 2008, qui se poursuivent aujourd'hui au sein du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Institutions patrimoniales et pratiques inter-culturelles »⁶. Ce GIS rassemble des musées, des centres d'archives, des bibliothèques/médiathèques dépendant ou non du ministère de la Culture, des associations et des laboratoires de recherche. Séminaires, ateliers, journées d'étude organisés à partir de questions posées localement, à l'occasion d'une exposition, de l'élaboration d'un projet scientifique et culturel, d'un événement catalyseur d'initiatives révèlent des pratiques encore mal connues, parfois peu reconnues, de croisement des cultures professionnelles, de déplacements des cadres de référence, invitent à expliciter les fausses évidences des uns et des autres. Entre conservateurs et collectionneurs amateurs, entre associations travaillant avec des populations issues d'immigrations et archivistes, entre images muséifiées ou stigmatisées et complexités de territoires, des préjugés s'interpellent, des échanges s'expérimentent, de nouveaux modes de production de connaissances partagées s'inventent. Par des parcours, l'association Ancrages, à Marseille, révèle les souvenirs tus ou effacés des populations immigrées, tandis que la médiation urbaine au conseil général de la Seine-Saint-Denis fait dialoguer la vie et l'histoire d'un territoire. Invitant le visiteur à se départir de l'image d'une Provence atemporelle, le Museon arlaten, à Arles, élabore, avec chercheurs et associations, la muséographie d'une société et d'une histoire complexes, celle des Provinces vécues aujourd'hui.

Cette démarche pragmatique et inductive, fondée sur la confrontation de points de vue et l'analyse d'expériences, permet de faire évoluer conceptions et pratiques, de révéler la pluralité d'approches possibles et de créer des transversalités. Elle génère aussi de nouvelles légitimités, des légitimités croisées entre professionnels, chercheurs et acteurs associatifs lorsque des conservateurs du patrimoine apportent leur compétence propre de recherche, lorsque des bénévoles associatifs constituent une collection validée par l'institution, lorsque des usagers contribuent à la traduction entre langues, comme à la bibliothèque municipale internationale de Grenoble ou dans Wikipédia à l'heure du Web sémantique.

Une démarche renouvelée de recherche

À travers ces expériences, c'est aussi une nouvelle démarche de recherche qui s'ébauche. L'exotisme de cet interculturel est là : aller chercher la recherche non pas où elle est communément attendue, au détour d'un concept ou d'une chronologie, mais

au plus près des pratiques elles-mêmes, dans la fabrique du faire.

Cette démarche met en relation la réflexivité d'acteurs sur leur propre pratique, les compétences d'investigation et de conceptualisation qui inspirent l'élaboration d'expositions ou le choix d'acquisitions dans les musées et bibliothèques, et les connaissances apportées par les recherches universitaires. Elle se traduit par ces « alliances » dont Joëlle Le Marec explique les enjeux. Dans les analyses et récits recueillis pour ce numéro, des lignes de partage se déplacent, faisant émerger des potentiels de recherche : entre savoirs – de conservateurs, de collectionneurs, d'artisans, d'expérimentateurs-bricoleurs, d'usagers, d'artistes, d'historiens ou d'ethnologues... – ; entre façons de dénommer et de classer – quid des archives orales ? Le contemporain fait-il patrimoine ? – ; entre rôles contraints ou devenus habituels – comment la collecte de témoignages par une association modifie-t-elle la place des chercheurs et des institutions ? Dans ces articles, s'éprouve la possibilité d'une alchimie de la recherche. Elle fait écho aux réflexions en cours sur la diversification des formes de la thèse, intégrant des créations artistiques ou des projets d'architecture aux demandes de reconnaissance de la formation de conservateur comme équivalente à un doctorat.

Ce sont ces évolutions en profondeur que nous avons voulu explorer en donnant la parole à des professionnels de la culture, à des membres ou responsables d'associations, à des chercheurs, à des artistes. ■

« Les cultures – ce qu'on appelle ainsi – ne s'additionnent pas. Elles se rencontrent, se mêlent, s'altèrent, se reconfigurent. Elles se mettent les unes les autres en culture, se défrichent, s'irriguent ou s'assèchent, se labourent ou se greffent. »

Jean-Luc Nancy

5. Élisabeth Caillet, qui a notamment mis en place le service des publics de la Direction des musées de France et travaillé à la professionnalisation des intervenants en éducation artistique et culturelle du monde de la culture, a, par son réseau et son expérience, beaucoup contribué au lancement de ce groupe de travail.

6. Ce GIS a été initié par le MCC (SG/ SCPIC/ Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie). www.ipapic.eu

La création de centres de recherche dans les musées français – un défi pour l’avenir

La dynamique qui se dessine actuellement avec le développement de nombreux projets de création de centres de recherche dans des musées de France marque un tournant important au cœur de l’univers des établissements culturels, une évolution significative qui ravive nombre de questions structurelles et fondamentales sur la place de la recherche dans les musées, le partage de l’histoire de l’art entre l’université et le musée, sans compter le rayonnement de l’histoire de l’art dans l’espace public.

FRANCE NERLICH

Préfiguratrice du Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau, Direction de la conservation et des collections, Établissement public du musée d’Orsay et du musée de l’Orangerie – Valéry Giscard d’Estaing ; professeure d’histoire de l’art, Université de Tours

En octobre 2023, l’Institut national d’histoire de l’art (INHA) organisait avec le Service des musées de France une rencontre professionnelle intitulée « La recherche au musée » pour aborder la place de la recherche dans les musées, les moyens et les objectifs de cette recherche ainsi que les expériences menées dans différentes institutions sur l’ensemble du territoire. Une table ronde, en particulier, réunissait les responsables de trois centres de recherche, Aude Fanlo pour le Musée des civilisations de l’Europe et de la Méditerranée (MuCEM), Françoise Mardrus pour le centre Dominique-Vivant Denon du musée du Louvre et Cécile Godefroy pour le musée Picasso, pour évoquer ensemble l’actualité de leur politique scientifique et stratégique. Au-delà de cette thématique, les trois cas rappelaient de manière significative les typologies caractéristiques de l’organisation actuelle de la recherche au sein des musées nationaux français.

S’il existe déjà quelques centres de recherche au cœur de certains musées, la dynamique qui se dessine actuellement avec la création d’ambitieux centres de recherche dans des musées sur l’ensemble du territoire (Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau pour l’Établissement public des musées d’Orsay et de l’Orangerie – EPMO –, Villa Guimet pour le musée Guimet, Centre de recherche du musée Carnavalet, L’Atelier Courbet au Pôle Courbet à Ornans, le Centre Nicolas Poussin du futur musée du Grand Siècle, etc.) ouvre un chapitre nouveau dans l’histoire des musées français caractérisé par

un rapprochement notable avec les marqueurs de l’enseignement supérieur et un positionnement audacieux dans un écosystème international.

Typologies de centres de recherche

Que les musées soient un lieu où se pratique la recherche est une évidence – ce numéro en atteste, comme la revue elle-même et les services qui la portent. C’est l’une des missions permanentes des musées de France et les postes de conservateurs sont statutairement des postes à responsabilité scientifique. Pourtant, nombre de musées sont à l’heure actuelle en train de se doter de « centres de recherche » bien identifiés comme tels, ce qui suscite des questions de définition tant à l’extérieur qu’à l’intérieur de ces institutions. Il n’est donc pas question ici de revenir sur la contribution essentielle des musées à l’histoire de l’art¹ ou sur les réflexions critiques des années 1970 qui visaient à transformer le temple en forum, interdisciplinaire et vivant, en prise avec les questions sociétales contemporaines (centre Pompidou, musée d’Orsay)², mais de pointer plus modestement quelques-uns des défis que les musées relèvent actuellement pour offrir une place plus forte et visible à la recherche en leur sein.

Les exemples du MuCEM, du musée du Louvre et du musée Picasso, cités en entrée, incarnent d’une certaine manière trois générations et trois types de « centres » aujourd’hui actifs en France. Le MuCEM fait partie des musées qui sont nés de la transformation fondamentale des musées ethnologiques (musée de l’Homme, Musée des arts et

1. Voir la part des conservateurs prise dans le *Dictionnaire critique des historiens de l’art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, <https://www.inha.fr/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art-actifs-en-france-de-la-revolution-a-la-premiere-guerre-mondiale/> (site consulté le 19 mars 2025).

2. Olivier Bonfait (dir.), *Histoires de l’art en France, 1964-2024*, Le Passage, 2024.



© Adèle Zwilling

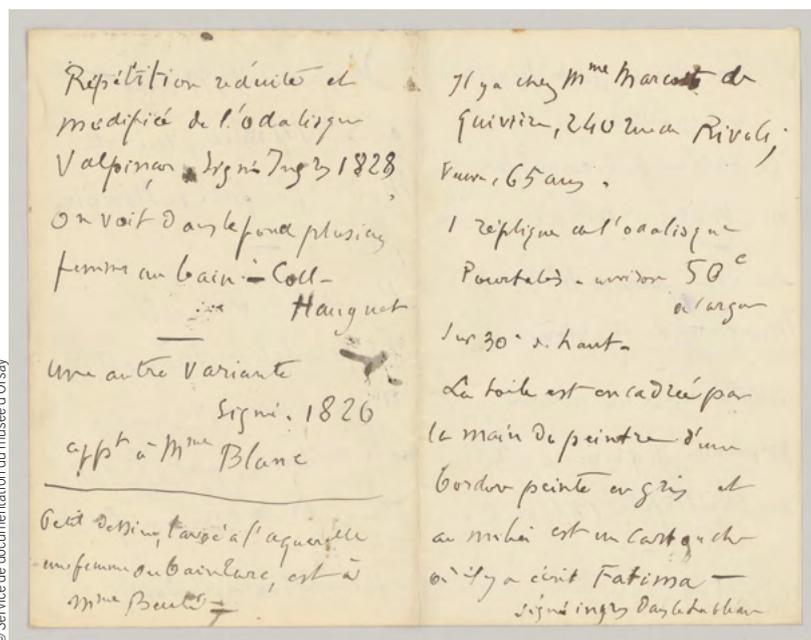
Façade du Centre d'études Picasso.

traditions populaires et Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie) à l'aube des années 2000 et il a hérité, comme le musée du Quai Branly ou le musée de l'Homme, d'infrastructures de recherche très formalisées, notamment par des unités de recherche CNRS. Si le MuCEM n'est pas placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), à la différence du musée du Quai Branly par exemple, il partage néanmoins avec ces autres musées une culture disciplinaire très marquée par l'anthropologie qui est le premier domaine de recherche mentionné dans son décret, avant l'archéologie, l'histoire, l'histoire de l'art et la muséographie.

Créé en 2016, le centre Dominique-Vivant Denon a progressivement développé sa politique scientifique de manière complémentaire à la recherche menée au sein des départements

du Louvre, proposant, à partir d'une démarche quasi autoréflexive sur l'histoire du Louvre, un programme plus fondamental sur l'histoire des musées, les pratiques muséographiques et les enjeux actuels du musée dans la société. Cette orientation le conduit à devenir un lieu creuset et ressource pour nombre d'autres établissements, musées, écoles ou universités, avec des programmes de bourses et des manifestations construites en partenariat autour de ces axes.

On peut d'une certaine manière songer ici à un positionnement semblable à celui du centre de recherche du château de Versailles dont l'objet scientifique n'est pas le château en tant que tel ou les collections qu'il contient, mais la civilisation de cour dans une approche interdisciplinaire et comparatiste. Avec sa politique scientifique très



© Service de documentation du musée d'Orsay

Edgar Degas, Notes sur Ingres, extrait.

ancrée dans le champ de l'histoire, ce centre a pris une forme d'indépendance en 2006 en devenant un Groupement d'intérêt public (GIP) avec, entre autres membres fondateurs, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Université Paris-Sorbonne, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), ce qui explique sa très forte intégration dans les infrastructures MESR et son organigramme, très atypique pour un musée, qui compte des postes de chargés de recherche et des postes de support à la recherche.

3. <https://cep.museepicassoparis.fr/> (site consulté le 19 mars 2025).

Le Centre d'études Picasso³, inauguré en 2025, se situe plus directement en prise avec les collections du musée, avec une attention portée aux ressources documentaires (documentation, archives privées) et aux œuvres, comme en témoignent la création du portail en ligne et les programmes scientifiques portés en collaboration avec des équipes universitaires et des centres de recherche internationaux comme le Leonard A. Lauder Research Center for Modern Art du Metropolitan Museum of Art à New York. Il est en cela assez caractéristique des centres de recherche qui se développent actuellement, notamment au sein du musée d'Orsay, au musée Guimet et dans différents musées de région.

Le point commun de ces centres en cours de préfiguration, c'est une attention nouvelle portée aux collections documentaires...

Dynamique actuelle des centres de recherche en musée

Le point commun de ces centres en cours de préfiguration, c'est une attention nouvelle portée aux collections documentaires, parfois suscitée par des considérations pragmatiques sur les mètres linéaires occupés et la nécessité de redéployer des espaces muséographiques, qui conduit à envisager sous un nouvel angle les archives, la documentation et les ouvrages.

Accumulées au gré de l'étude des collections, de la préparation des expositions et d'une politique de documentation exhaustive liée, dans certains cas, à la responsabilité de grand département, ces collections de référence, constituées à l'ombre des collections, n'ont pas bénéficié, à la différence des fonds conservés dans les bibliothèques universitaires ou d'établissements sous tutelle du MESR, d'outils de description ou de signalement collectifs comme par exemple le Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames), ce qui explique en partie leur manque de visibilité. Les perspectives que ces documents ouvrent pour la recherche sur les champs de spécialité des musées (par exemple les arts de 1848 à 1914, les arts asiatiques, la vie et l'œuvre de Courbet) sont cependant d'une telle importance que ces musées entreprennent de créer des lieux dédiés (Hôtel de Mailly-Nesle, Hôtel Heidelberg, Atelier Courbet) pour y déployer les collections documentaires, accueillir le public et développer une politique de recherche réaffirmée.





© EPWO/DAMSB

En ce qui concerne le Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau, ce sont ainsi près de 55 000 ouvrages, 600 périodiques spécialisés, 1 300 mètres linéaires (ml) de documentation générale sur les arts entre 1848 et 1914, 245 ml de dossiers d'œuvres (pour une collection comprenant 150 000 items) et 260 ml d'archives privées (en particulier d'artistes, marchands, collectionneurs) qui déménageront vers l'Hôtel de Mailly-Nesle grâce au soutien décisif de Daniel Marchesseau. Avec des

espaces de consultation sur trois niveaux, des collections en grande partie en libre accès et une salle de consultation des collections patrimoniales (ouvrages rares et archives), mais aussi de nouvelles infrastructures numériques pour signaler, publier et partager ses données, le Centre sera conçu pour faciliter l'accès à ces fonds de référence et encourager les chercheurs à s'en emparer. La politique scientifique du Centre s'inscrit dans le sillage de l'héritage du musée d'Orsay et de ses émulations historiographiques pour revisiter un XIX^e siècle pluriel, tout en articulant ses projets dans un écosystème national et international, notamment autour de projets d'éditions critiques, de catalogues raisonnés, de publications de sources cruciales pour une plus fine appréhension des arts et des provenances.

Vue perspective de la future salle de lecture du Centre de ressources et de recherche Daniel Marchesseau à l'Hôtel de Mailly-Nesle.



© EPWO/DAMSB

Vue perspective de la future entrée principale de l'Hôtel de Mailly-Nesle.

Une émulation internationale

Cette dynamique se nourrit très certainement aussi d'une forme d'émulation par rapport aux centres de recherche installés au sein ou dans l'écosystème de grands musées britanniques ou américains, publics ou privés, depuis la fin des années 1970. La coopération internationale entre institutions de même que la mobilité des équipes scientifiques entre les musées français et internationaux ont joué un rôle dans l'essor actuel. Si au début des années 2000, un directeur d'établissement pouvait encore demander quel intérêt il y avait d'envoyer ses conservateurs en résidence au *Clark Art Institute*, des programmes de bourses et de résidence comme la bourse Focillon ou la Villa Albertine organisent désormais de manière très proactive des résidences de recherche pour les conservateurs français qui bénéficient de l'accueil dans ces centres de recherche pour conduire leur travail scientifique⁴.

4. Le programme porté par l'INHA avec le soutien du ministère de la Culture permettant à des professionnels territoriaux de la culture d'effectuer des résidences de recherche à certainement contribué, au cours des dernières années, à déployer ces dynamiques sur l'ensemble du territoire. Voir également les dispositifs d'aide à la recherche, portés par le ministère de la Culture à destination des professionnels de musées : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/musees/Pour-les-professionnels/Travailler-en-reseau/Dispositifs-d-aide-a-la-recherche-pour-les-professionnels-de-musees> (site consulté le 19 mars 2025).



Vue de l'Hôtel d'Heidelbach, Musée
 Guimet : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:H%C3%B4tel_d%27Heidelbach_avenue_d%271%C3%A9na_Paris.jpg

5. Charles W. Haxthausen (dir.), *The Two Art Histories: The Museum and the University*, Clark Art Institute/Yale University Press, coll. « Clark Studies in the Visual Arts », 2002.

Les programmes de bourses et de résidence de recherche, la politique d'édition scientifique pointue, les programmes scientifiques ambitieux portés par des centres comme le *Center for Advanced Studies in Visual Arts*, des musées nationaux de Washington (créé en 1979), le *Getty Research Institute* (créé en 1986), le *Clark Art Institute* (créé dans les années 1990), mais aussi par les musées nationaux britanniques qui émergent pour la plupart au *Arts and Humanities Research Council* (AHRC), sont devenus des points d'émulation évidents pour les musées français qui peuvent aussi, désormais, se positionner comme des acteurs majeurs.

En effet, les points de convergence et de discussion entre les centres de recherche en cours de création en France et ces centres de recherche internationaux sont nombreux et partagés, en particulier dans la gestion, le signalement et l'exposition des archives et des collections, avec la question des standards qui permettront à terme l'interopérabilité de ressources éclatées, et pourtant liées, à travers le monde. Si les coopérations internationales en matière d'exposition font partie du quotidien des musées français, la

... la coopération scientifique pâtit encore du manque d'infrastructures de recherche au sein des musées français...

coopération scientifique pâtit encore du manque d'infrastructures de recherche au sein des musées français et nécessite de recruter de nouveaux profils (archivistes, chargés de programmes de bourses et de résidence, chargés de recherche, coordinateurs de programmes scientifiques, ingénieurs de recherche, etc.), de créer des infrastructures d'accueil et de collaboration (programmes académiques, partenariats scientifiques, participation aux réseaux professionnels de la recherche) et d'intégrer des normes de travail, désormais partagées de manière internationale (normes de publication scientifique, procédure d'expertises, langages et vocabulaire de description pour les données numériques, etc.).

L'histoire de l'art – une discipline scientifique au service de la société

Avec la création de centres de recherche clairement identifiés, les musées mettent en œuvre une dynamique de reconnaissance de l'histoire de l'art, au sens large, en tant que discipline scientifique (au même titre que l'anthropologie, l'histoire ou l'archéologie), avec une visibilité que les laboratoires universitaires n'ont jamais pu gagner malgré l'excellence de la recherche qui y est menée. Mais les musées font en même temps entrer en leur sein des entités qui bousculent leurs habitudes propres et les ressorts de ces institutions. L'acculturation des pratiques n'est pas toujours simple, non seulement parce qu'imposer de nouveaux métiers dans les musées dans une période de tension budgétaire maximale est un défi majeur, mais aussi parce que la recherche s'inscrit à rebours de l'organisation et des priorités naturelles des musées. En 1999, le *Clark Art Institute* organisait un séminaire retentissant sur les « deux histoires de l'art », celle du musée et celle de l'université⁵. Si nombre de débats de fond et de positionnements intellectuels ont sensiblement évolué depuis, les questions structurelles restent totalement actuelles et prégnantes pour la manière dont la recherche peut être conduite au sein d'un musée et au sein des laboratoires de recherche académiques. Les différences tiennent moins à la qualité, c'est-à-dire le statut des acteurs, pour lesquels la porosité en France a beaucoup évolué au cours des dernières années, qu'aux conditions mêmes d'exercice de la recherche. Le développement actuel des musées ne permet pas d'y déployer naturellement ou facilement des dispositifs structurants de recherche. Les objectifs des contrats de performance sont



© Musée départemental Gustave Courbet, crédits photographiques: Aurélie Chamaux

Vue de l'Atelier de Courbet,
Pôle Courbet, Ornans.

essentiellement quantitatifs et économiques : ils visent à augmenter la fréquentation, les recettes, les abonnés aux programmes de fidélité et aux médias sociaux, et l'activité des équipes est puissamment tournée vers cet effort inouï de captation d'attention maximale. Déjà en 1999, un directeur de musée allemand cité en introduction du volume du *Clark* rappelait l'impossibilité pour les personnels scientifiques des musées de consacrer un temps suffisant à la recherche face aux obligations professionnelles et systémiques (management, recherche de fonds, communication, gestion matérielle des collections), un constat toujours sensiblement partagé par les actrices et acteurs actuels des musées français pour lesquels le temps dédié à la mission de recherche est trop souvent sacrifié parce qu'en contradiction avec les impératifs d'urgence du musée.

La création de centres de recherche au sein des musées, portée par ces institutions en raison de leurs fonds historiques et de leur politique scientifique et stratégique, affirme avec force l'importance de leur mission scientifique et du rôle de l'histoire de l'art comme discipline au service de la société. Préserver l'intégrité de ces missions implique également de faire face aux défis posés par le développement accéléré de l'intelligence artificielle. En tant que producteurs incontournables de données numériques liées à leurs collections

(œuvres, archives, documentation) et à leur étude, les musées doivent investir dans la recherche, collaborer avec les universités, participer activement à la formation et l'intégration de chercheuses et chercheurs qualifiés en histoire de l'art et s'affirmer comme des acteurs clés des réseaux de recherche nationaux et internationaux, au cœur de la production et de l'exploitation de connaissances nouvelles et de données culturelles numériques. Ce rôle ne constitue ni un simple supplément d'âme ni un vernis académique, mais bien l'essence même du musée et sa contribution fondamentale à l'intérêt général, malgré les contraintes et injonctions contradictoires de son fonctionnement quotidien. ■

La création de centres de recherche au sein des musées... affirme avec force l'importance de leur mission scientifique et du rôle de l'histoire de l'art comme discipline au service de la société.



0 - Janvier-février 1985



1 - Avril-mai 1985



2 - Juin-juillet-août 1985



3 - Septembre-octobre 1985



4 - Novembre-décembre 1985



5 - Janvier-février 1986



6 - Mars-Avril 1986



7 - Mai-juin-juillet 1986



8 - Novembre 1986



9 - Février 1987



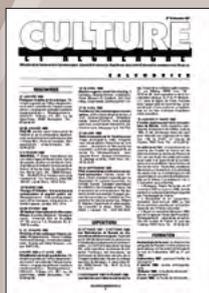
10 - Avril 1987



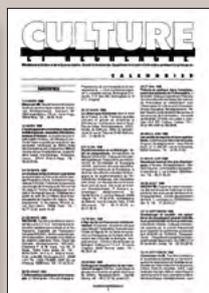
11 - Juillet 1987



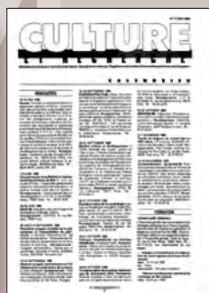
12 - Novembre 1987



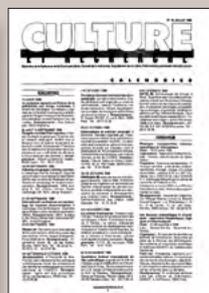
13 - Décembre 1987



14 - Février 1988



15 - Mai 1988



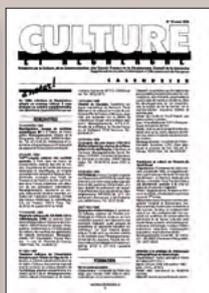
16 - Juillet 1988



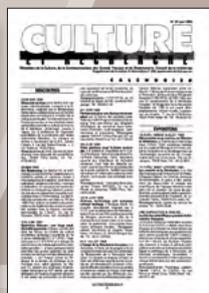
17 - Octobre 1988



18 - Décembre 1988



19 - Mars 1989



20 - Mai 1989



21 - Juillet 1989



22 - Septembre 1989



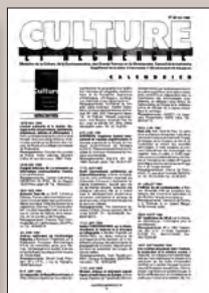
23 - Novembre 1989



24 - Décembre 1989



25 - Mars 1990



26 - Mai 1990



27 - Juillet 1990



28 - Septembre 1990



29 - Décembre 1990



30 - Janvier 1991



31 - Mars 1991



32 - Juillet 1991



33 - Octobre 1991



34 - Janvier 1992



35 - Mars 1992



36 - Mai 1992



37 - Juillet 1992



38 - Octobre 1992



39 - Décembre 1992



40 - Février 1993



41 - Avril 1993



42 - Mai 1993



43 - Juillet 1993



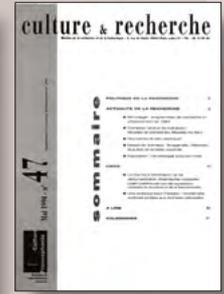
44 - Octobre 1993



45 - Décembre 1993



46 - Février 1994



47 - mai 1994



48 - Juillet 1994



49 - Octobre 1994



50 - Décembre 1994



51 - Février 1995



52 - Avril 1995



53 - Juillet 1995



54 - Septembre 1995



55 - Novembre 1995



56 - Janvier 1996



57 - Mars 1996



58 - Mai 1996



59 - Juillet 1996



60 - Octobre 1996



61 - Février 1997



62 - Septembre 1997



63 - Novembre-Décembre 1997



64 - Janvier-février 1998



65 - Mars-avril 1998



66 - Mai-juin 1998



67 - Juillet-août 1998



68 - Septembre-octobre 1998



69 - Novembre-décembre 1998



70 - Janvier-février 1999



71 - Mars-avril 1999



72 – Mai-juin 1999 73 – Juillet-août 1999 74 – Septembre-octobre 1999 75 – Novembre-décembre 1999 76 – Janvier-février 2000 77 – Mars-avril 2000



78 – Mai-juin 2000 79-80 – Juillet-octobre 2000 81 – Novembre-décembre 2000 82 – Janvier-février 2001 83 – Mars-avril 2001 84 – Mai-juin 2001



85-86 – Juillet-octobre 2001 87 – Octobre-novembre 2001 88 – Janvier-février 2002 89 – Mars-avril 2002 90 – Mai-juin 2002 91-92 – Juillet-octobre 2002



93 – Novembre-décembre 2002 94 – Janvier-février 2003 95 – Mars-avril 2003 96 – Mai-juin 2003 97-98 – Juillet-octobre 2003 99 – Novembre-décembre 2003



100 – Janvier-mars 2004 101 – Avril-juin 2004 102 – Juillet-septembre 2004 103 – Octobre-décembre 2004 104 – Janvier-mars 2005 105 – Avril-juin 2005



106-107 – Décembre 2005 108 – Janvier-mars 2006 109 – Été 2006 110 – Automne 2006 111 – Printemps 2007 112 – Été 2007



113 – Automne 2007



114-115 – Hiver 2007-2008



116-117 – Printemps-été 2008



118-119 – Automne-hiver 2008-2009



120 – Été 2009



121 – Automne-hiver 2009



122-123 – Printemps-été 2010



124 – Hiver 2010-2011



125 – Automne 2011



126 – Hiver 2011-2012



127 – Automne 2012



128 – Printemps-été 2013



129 – Hiver 2013-2014



130 – Hiver 2014-2015



131 – Printemps-été 2015



132 – Automne-hiver 2015-2016



133 – Été 2016



134 – Hiver 2016-2017



135 – Printemps-été 2017



136 – Automne-hiver 2017



137 – Printemps-été 2018



138 – Automne-hiver 2018



139 – Printemps-été 2019



140 – Hiver 2019-2020



141 – Printemps-été 2020



142 – Printemps-été 2022



143 – Automne-hiver 2022



144 – Printemps-été 2023



145 – Automne-hiver 2023



146 – Printemps-été 2024



147 – Automne-hiver 2024



148 – Printemps-été 2025

CULTURE ET RECHERCHE

Tous les numéros de *Culture & Recherche* sont disponibles au format pdf sur le site internet du ministère de la Culture.
www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-revue-Culture-et-Recherche/

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion, ou pour tout renseignement :
culture-et-recherche@culture.gouv.fr



Le dernier numéro paru en 2024

n° 147 – Automne-hiver 2024, Recherche et intelligence artificielle

L'Intelligence artificielle (IA ou AI pour *Artificial Intelligence*) irrigue depuis plusieurs décennies l'ensemble de la société. Entre peur et fascination, elle est porteuse de changements radicaux, notamment pour la recherche Culture. L'IA s'est développée durant plus de 70 ans et de nombreux jalons ont ponctué son développement, en lien avec une maîtrise des données de plus en plus grande et une puissance de calcul exponentielle, jusqu'à rencontrer le grand public avec des « agents conversationnels » de type Chat GPT (*Generative Pre-trained Transformers*) en 2022.

On distingue aujourd'hui « l'IA symbolique » (réseaux neuronaux et « systèmes experts ») de « l'IA d'apprentissage automatique » qui repose sur « l'apprentissage machine » et peut reproduire un certain nombre de tâches à partir de données et de statistiques. « L'IA générative » est un domaine de « l'IA d'apprentissage » : elle est capable de générer automatiquement des contenus (textes, images, sons, vidéo, etc.).

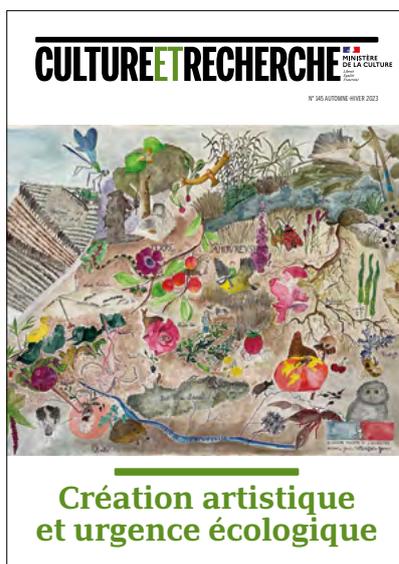
Ce numéro 147 de *Culture & Recherche* présente ces nouveaux usages de l'IA dans la recherche. Au-delà des avancées technologiques, des travaux souvent exploratoires sont menés, renforçant encore la recherche pluridisciplinaire et illustrant de nouveaux enjeux scientifiques, épistémologiques, méthodologiques et sociétaux. Dans ce contexte, trois axes transversaux ont été retenus :

- susciter de nouveaux usages d'intelligence collective en impulsant de nouvelles méthodologies pour des connaissances exponentielles, en s'emparant des processus de création et du dialogue humain-machine ;
- conscientiser l'impact de l'IA sur les méthodes d'enseignement et de recherche en expérimentant de nouveaux modes de production et de transmission de la recherche Culture avec une boîte à outils innovants ;
- se positionner face aux enjeux et aux défis en s'emparant de la culture du risque et du principe de précaution.

Numéros récents



n° 146 – Printemps-été 2024



n° 145 – Automne-hiver 2023



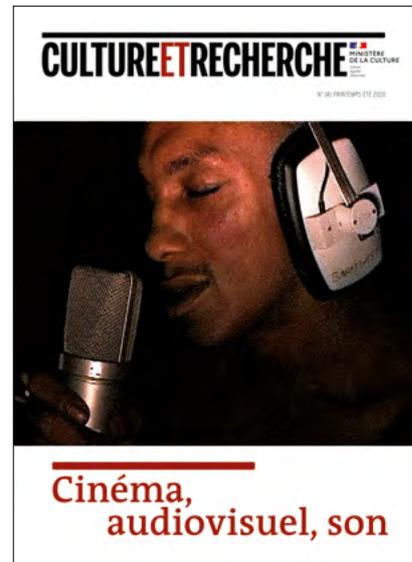
n° 144 – Printemps-été 2023



n° 143 – Automne-hiver 2022



n° 142 – Printemps-été 2022



n° 141 – Printemps-été 2022



n° 140 – Hiver 2019-2020



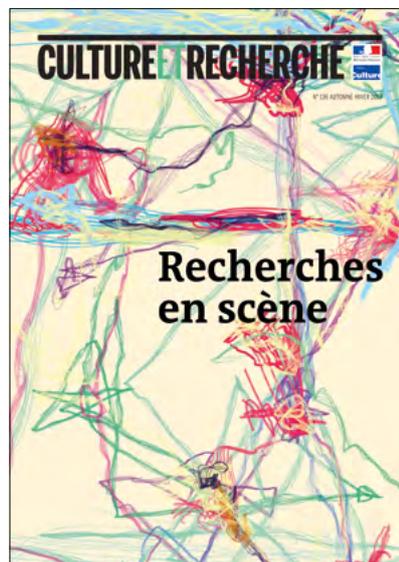
n° 139 – Printemps-été 2019



n° 138 – Automne-hiver 2018



n° 137 – Printemps-été 2018



n° 136 – Automne-hiver 2017



n° 135 – Printemps-été 2017

CULTURE ET RECHERCHE

COMITÉ ÉDITORIAL ET PROGRAMMATION

Le comité éditorial est piloté par la Sous-direction Formation-Recherche et son bureau de la recherche au sein de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle. Ses membres représentent :

- La délégation générale à la langue française et aux langues de France.
- Le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, Secrétariat général.
- La direction générale de la création artistique.
- La direction générale des médias et des industries culturelles.
- La direction générale des patrimoines et de l'architecture.

Directrice de la publication : **Magali VALENTE** / Directrice de cabinet de la ministre de la Culture

Rédactrice en chef : **Catherine GRAINDORGE** / Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle / Sous-direction des formations et de la recherche

COMITÉ ÉDITORIAL

Solène BELLANGER

Cheffe de la Mission Recherche / Direction générale de la création artistique / Sous-direction des enseignements spécialisés et supérieur et de la recherche

Laurence BIZIEN

Chargée d'études documentaires, École nationale supérieure d'architecture de Nantes / Centre de recherche nantais Architectures Urbanités (CRENAU)

Jean-Christophe BONNISSENT

Chargé de mission / Délégation générale à la langue française et aux langues de France / Mission Emploi et diffusion de la langue française

Bastien CHASTAGNER

Chef du bureau Accès aux archives et de l'animation du réseau / Service interministériel des Archives de France / Sous-direction du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives

Claire CHASTANIER

Adjointe à la Sous-directrice des collections / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service des Musées de France / Sous-direction des collections

Christian CRIBELLIER

Adjoint au Sous-directeur / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service du patrimoine / Sous-direction de l'archéologie

Aude CROZET

Chargée de mission / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service du patrimoine / Sous-direction de l'archéologie / Bureau du patrimoine archéologique

Brigitte GUIGUENO

Adjointe au Sous-directeur / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service interministériel des archives de France / Sous-direction du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives

Camille HERFRAY

Chargée de mission / Direction générale de la création artistique / Sous-direction des enseignements spécialisés et supérieur et de la recherche / Mission recherche

Judith KAGAN

Cheffe du bureau de l'expertise et des métiers / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service du patrimoine / Sous-direction des Monuments historiques et des sites patrimoniaux

Isabelle-Cécile LE MÉE

Chargée de mission / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Pascal LIÉVAUX

Adjoint au Chef de la Délégation / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Jean-Gabriel MINEL

Chargé de mission / Direction générale des médias et des industries culturelles

Wilfried MULLER

Chargé de mission / Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du Livre et de la Lecture / Département des bibliothèques / Bureau du patrimoine

Carine PRUNET

Adjointe au chef du bureau de la diffusion numérique des collections / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service des Musées de France / Sous-direction des collections

Lionel RENAUD

Chef du bureau de la recherche / Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle / Sous-direction des formations et de la recherche

Pierre-Jean RIAMOND

Chef du bureau du patrimoine / Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du Livre et de la Lecture / Département des bibliothèques

Éric ROUARD

Chef de la Mission de la politique documentaire / Secrétariat Général / Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation / Mission de la politique documentaire

Miguel SAYOUS

Chargé de mission / Secrétariat Général / Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation / Mission de la politique documentaire

Valérie WATHIER

Adjointe à la Cheffe de bureau / Direction générale des patrimoines et de l'architecture / Service de l'architecture / Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture / Bureau des enseignements

CULTURE ET RECHERCHE



Créée en 1985, la revue *Culture & Recherche* présente et explicite la recherche culturelle menée au sein du ministère de la Culture dans toutes ses composantes : patrimoines, création, médias, industries culturelles, développements technologiques appliqués au secteur culturel.

Chaque numéro est consacré à un axe prioritaire de l'action du ministère dont les travaux sont menés par les acteurs et partenaires de la recherche culturelle financée et soutenue par le ministère de la Culture. La revue a pour objectif de diffuser et de rendre visible la recherche culturelle auprès d'un public élargi de professionnels du secteur culturel et de la recherche. Elle offre un regard sur l'actualité de la recherche culturelle développée au sein des différentes structures du ministère (établissements, structures de recherche, laboratoires, réseau des écoles de l'Enseignement supérieur Culture) et de celles qui s'inscrivent, notamment, dans l'accord-cadre avec le CNRS, en vigueur depuis 1992, la stratégie ministérielle de recherche ou les appels à projets spécifiques.

À l’occasion des 40 ans de la revue créée en 1985, ce numéro explore les trajectoires suivies par la recherche Culture, notamment au prisme des 147 numéros parus de *Culture et Recherche*.

Les politiques publiques et l’histoire de la recherche administrée sont abordées au prisme d’une approche épistémologique de l’écosystème de l’enseignement supérieur et de la recherche Culture.

Pour développer cette analyse rétrospective et identifier des axes prospectifs, des acteurs et des porteurs de stratégies, des enseignants-chercheurs et des experts métiers du ministère de la Culture présentent les cheminements des politiques de recherche des dernières décennies : « là où nous sommes arrivés et ce vers quoi nous allons ».

Trois axes se dégagent de cette mise en commun :

- l’évolution des modes de production et de transmission des savoirs ;
- la transformation de l’écosystème de l’enseignement supérieur et de la recherche ;
- les modes de valorisation de la recherche Culture.

Car, désormais, il ne s’agit plus seulement de produire des connaissances. Il est indispensable d’en restituer la complexité et d’accompagner notre pouvoir d’agir dans des contextes très évolutifs.

Les nouveaux modes de diffusion et de partage des productions scientifiques et pédagogiques auprès de l’ensemble des établissements et des structures de recherche participent pleinement de la construction d’une société de la connaissance valorisée dans tous les territoires.

Directrice de la publication : **Magali VALENTE**
Directrice de cabinet de la ministre de la Culture

Rédactrice en chef : **Catherine GRAINDORGE**
Délégation générale à la transmission, aux territoires
et à la démocratie culturelle / Sous-direction
des formations et de la recherche

Impression : Service de diffusion de la Gendarmerie
87000 Limoges

ISSN papier : 0765-5991 – ISSN en ligne : 1950-6295

Réalisation : **Transfaire**
contact@transfaire.com

 **PEFC** 10-31-2190 / Certifié PEFC

 **IMPRIM'VERT**
